



Session mars 2004

Institut de Géographie  
Université de Lausanne

Changer la ville pour changer la vie  
Constructions et urbanisme de la Bienne rouge (1921-1939)  
Essai de géohistoire



Hôtel Elite et Maison du Peuple, années 1930

Mémoire présenté par :  
**Julien Steiner**  
Janvier 2004

Directeur de mémoire :  
**Jean-Bernard Racine**



« *Kleiner roter Ziegelstein, baust die neue Welt* »

Chant ouvrier autrichien

*« J'ai considéré tout cela, comment les hommes luttent et perdent la bataille, comment les objectifs pour lesquels ils ont lutté se réalisent en dépit de leur défaite, et comment, lorsqu'ils se réalisent, ils s'avèrent ne pas être ce qu'ils entendaient, comment d'autres hommes doivent lutter pour ce qu'ils entendaient sous un autre nom ... »*

William MORRIS, *Le Rêve de John Ball*

Je tiens tout d'abord à remercier Anna pour sa présence et son soutien quotidiens pendant la rédaction de ce travail ainsi que mes parents, Françoise et Olivier, qui m'accordent leur confiance depuis le début de mes études et qui ont pris la peine de relire ces pages.

Toute ma gratitude va également à Marc Gigase pour sa relecture attentive et critique. Merci aussi à Olivier Longchamp pour ses précieux conseils.

Ce mémoire de licence ne serait pas ce qu'il est sans l'aide et les connaissances de Mmes Ingrid Ehrensperger, Anne-Marie Meyer, Chantal Greder et Beatrice Staub Hähnle ainsi que MM. Pierre Châtelain, Alfred Rawyler et Henri Graber. Qu'elles et ils en soient ici remercié-e-s, ainsi que Michel Pellaton pour sa patience en matière informatique.

Merci enfin à Jean-Bernard Racine qui par son enseignement a donné un sens au plaisir que j'éprouve en marchant dans une ville.



# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b>	<b>6</b>
1. <i>Problématique</i>	6
2. <i>Historiographie et patrimoine du mouvement ouvrier : « sous l'emprise de l'histoire des vainqueurs »</i>	7
3. <i>Méthodologie et démarche</i>	9
4. <i>Littérature existante et sources</i>	11
5. <i>Hypothèses de départ</i>	13
6. <i>Plan de travail</i>	14
<b>PREMIÈRE PARTIE : CONTEXTE ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET POLITIQUE EN SUISSE ET À BIENNE</b>	<b>15</b>
7. <i>Introduction</i>	15
8. <i>La situation suisse</i>	15
8.1 La Suisse, entre le mythe campagnard et la réalité d'un pays capitaliste hautement industrialisé	16
8.2 La Grève générale de 1918 et le début des années 1920 marqué par la crise économique et sociale	17
8.2.1 Tensions nationales sur fond de révolutions	17
8.2.2 Crise économique et sociale	18
8.3. Les années 1920 et 1930 : croissance puis crise économique	19
8.3.1 Les années folles : la politique au service de l'économie	19
8.3.2 La crise économique mondiale	19
9. <i>L'intégration progressive du Parti socialiste suisse et des mouvements ouvriers</i>	21
9.1 Le Parti socialiste suisse entre discours révolutionnaire et réformisme	21
9.2 Le Parti socialiste victime de son image et le développement d'une culture ouvrière	22
9.3 Défense nationale et intégration définitive de la gauche	24
10. <i>Bienne, une ville au service de l'horlogerie</i>	24
10.1 Petite géographie biennoise	24
10.2 Le développement industriel de Bienne dans la seconde moitié du XIXe siècle	24
10.3 Bienne au début des années 1920	26
10.4 Bienne en première ligne lors de la crise des années 1930	28
10.5 Les autorités socialistes biennoises au service de tous : vers une ville de l'avenir ?	32
<b>SECONDE PARTIE : UNE STRUCTURE SOCIO-SPATIALE EN TRANSFORMATION</b>	<b>34</b>
11. <i>Introduction</i>	34
12. <i>La ville industrielle</i>	34
12.1 La force de travail des citadins ouvriers au service du capitalisme industriel	34
12.2 Les conditions de logement de la classe ouvrière	35
12.3 L'espace urbain se prolétarise	37
12.4 Les solutions à la ville capitaliste : socialisme communal ou philanthropie	38
13. <i>Bienne, un développement urbain au service de l'industrie</i>	40
13.1 La fin de l'Ancien Régime, les débuts de l'horlogerie et du chemin de fer : la ville sort de ses murs (1840-1875)	42
13.2 La ville industrielle : une transformation sauvage du paysage urbain (1875-1914)	43
13.3 Bienne, ville moderne, ville de l'avenir, ville socialiste ? (1918-1936)	45
14. <i>Architecture et urbanisme modernes</i>	47
14.1 Bauhaus et fonctionnalisme	48
14.2 De la « Cité industrielle » à la « Ville radieuse », l'urbanisme moderne en Europe et en Suisse	49
14.3 Les nouveaux types de logement	52



## TROISIÈME PARTIE : LA BIENNE ROUGE PRODUCTIVE D'UN ESPACE OUVRIER ? \_\_\_\_\_ 55

<i>15. Introduction</i>	55
<i>16. Grossstadtarchitektur für eine Kleinstadt</i>	55
16.1 Les principaux protagonistes	56
16.1.1 Guido Müller, le père autoritaire de tous les Biennois (1875-1963)	56
16.1.2 Otto Schaub, l'architecte municipal moderne (1886-1955)	56
16.1.3 Felix Villars, géomètre municipal (1876-1973)	57
16.1.4 Julius Voegtli, le directeur bourgeois des travaux publics (1879-1944)	58
16.1.5 Eduard Lanz, l'architecte des mouvements ouvriers (1886-1972)	58
16.2 Les bases de la ville moderne : plans d'urbanisation et de zones, règlements de construction	58
16.2.1 Le nouveau Quartier de la Gare pour répondre aux nouveaux besoins de l'économie	59
16.2.2 Le plan général d'aménagement de Bienne	61
16.2.3 Le plan de zones de constructions de 1937	62
16.3 La politique foncière de la ville de Bienne	63
<i>17. La production de logements</i>	65
17.1 Manque et misère des logements à Bienne au début des années 1920	65
17.2 La construction de logements : la réalité des chiffres	66
17.3 Les coopératives d'habitation	68
<i>18. La production de bâtiments spécifiques</i>	73
18.1 La Maison du Peuple : par et pour la classe ouvrière	73
18.2 Nouvelle plage, bibliothèque et arrêts de tramways : des espaces au service de la population	76
<i>19. Comparaison avec les villes rouges de Genève, de Zurich et de Vienne</i>	77
<i>20. Une architecture et un urbanisme « sociaux » ou « socialistes » ?</i>	79
<i>21. Le développement de Bienne dans la seconde moitié du XXe siècle marqué par les années 1920 et 1930</i>	80
21.1 Trente Glorieuses et crise (1945-1995) : le sommet et le déclin de la « Ville de l'Avenir »	80
21.2 Nouvelle économie, nouvelle orientation pour la « Ville de la Communication »	82

## QUATRIÈME PARTIE : L'ESPACE URBAIN EN TANT QUE SYMBOLE ; UN FUTUR

<b>PATRIMOINE ?</b>	<b>84</b>
22. <i>Introduction</i>	84
23. <i>Symbolique et représentation de la production spatiale de la Bienne rouge</i>	84
24. <i>Quel type de patrimoine ?</i>	87
<b>CONCLUSION</b>	<b>90</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>93</b>
1. <i>Sources publiées</i>	93
2. <i>Plans, inventaires et règlements</i>	93
3. <i>Outils de travail</i>	94
4. <i>Littérature générale secondaire</i>	95
4.1 Ouvrages	95
4.2 Revues	96
4.3 Articles	96
5. <i>Littérature sur Bienne</i>	98
5.1 Ouvrages	98
5.2 Articles	99



# TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Structure par produits des exportations suisses	16
Figure 2 : Exportations suisses par habitant	16
Figure 3 : Evolution des prix et des salaires de 1840 à 1980	17
Figure 4 : Evolution des secteurs d'activités de 1840 à 1960	18
Figure 5 : Evolution des salaires réels et nominaux en Suisse durant l'entre-deux-guerres	19
Figure 6 : Indices conjoncturels selon les secteurs économiques pendant la crise des années 1930	19
Figure 7 : Indices conjoncturels des villes de Coire et Le Locle pendant la crise des années 1930	20
Figure 8 : Statistique historique de la population active dans l'horlogerie de 1929 à 1939	20
Figure 9 : Nombre de personnes occupées dans l'horlogerie, en 1929 1936	20
Figure 10 : La plaine de la Suze vers 1825	24
Figure 11 : Horloger travaillant à domicile	24
Figure 12 : Ouvrières dans une fabrique de montres	24
Figure 13 : Grévistes occupant les voies de chemin de fer à Bienne	26
Figure 14 : L'armée occupe la gare lors de la Grève générale	26
Figure 15 : Evolution de l'indice des salaires et des prix à la consommation à Bienne de 1918 à 1923	27
Figure 16 : Chômage à Bienne au début des années 1920	27
Figure 17 : Minimum social d'existence et salaires à Bienne en 1913 et 1924	27
Figure 18 : Demandes à l'Office du travail à Bienne au début des années 1920	27
Figure 19 : Evolution des loyers dans différentes villes de Suisse 1913-1923	27
Figure 20 : Programme d'action du Parti socialiste biennois en 1919	28
Figure 21 : Evolution du taux de chômage à Bienne et en Suisse durant l'entre-deux-guerres	30
Figure 22 : Le chômage à Bienne selon les types de métiers	30
Figure 23 : Liste et coûts des travaux d'occupation à Bienne en 1932	31
Figure 24 : Chômeurs à l'exercice sur un chantier d'occupation	31
Figure 25 : Dépenses de la ville de Bienne pour les secours de chômage de 1930 à 1937	31
Figure 26 : Arrêté du Conseil Exécutif bernois le 2 juin 1933 sur la venue de Léon Nicole à Bienne	32
Figure 27 : Couverture de la brochure « 10 ans de socialisme. 10 Jahre Rotes Biel », 1932	32
Figure 28 : Gravure sur bois tirée du livre « Biel-Bienne. Ein Stadtbuch 1936 »	32
Figure 29 : Les communes urbaines suisses de plus de 5000 habitants en 1850, 1900 et 1950	34
Figure 30 : Evolution de la population biennoise	40
Figure 31 : Tableau récapitulatif des différentes phases de développement de la ville de Bienne	41
Figure 32 : Le développement de Bienne de 1857 à 1870	42
Figure 33 : La Cité Marie	43
Figure 34 : L'usine à gaz située à côté de la Cité Marie	43
Figure 35 : Tracé du premier tramway hippomobile	43
Figure 36 : Le développement de Bienne de 1870 à 1889	44
Figure 37 : Le développement de Bienne de 1890 à 1913	45
Figure 38 : Les emplacements successifs des trois gares de Bienne	46
Figure 39 : La répartition de la population à Bienne en 1920 et en 1930	46
Figure 40 : Les mouvements de population entre les différents quartiers biennois, de 1920 à 1930	47
Figure 41 : Soldes migratoires par quartiers biennois entre 1920 et 1930	47
Figure 42 : La densité de population dans différentes villes suisses en 1930	47
Figure 43 : Tableau synoptique des principaux courants en architecture, de 1910 à 1940	48
Figure 44 : La production de logements en France, en Angleterre et en Allemagne durant l'entre-deux-guerres	53
Figure 45 : Plans de la cité – jardin <i>Freidorf</i> , construite par Hannes Meyer	54
Figure 46 : Le Conseil Municipal biennois en 1925	56
Figure 47 : Guido Müller(1875-1963)	56
Figure 48 : Photo aérienne du centre-ville biennois suite au déplacement de la gare	58
Figure 49 : La nouvelle place de la gare	59
Figure 50 : Trois premiers projets du Concours d'urbanisme pour Bienne en 1918	59
Figure 51 : Projets du Concours d'aménagement du Quartier de la Gare en 1925	59
Figure 52 : Plan d'alignement pour le Quartier de la Gare	60
Figure 53 : Le développement de Bienne de 1913 à 1925	61
Figure 54 : Le plan de zones de 1936	62
Figure 55 : L'évolution de la propriété foncière de la Commune de Bienne (1900-1920-1931)	63
Figure 56 : La répartition de la propriété foncière à Bienne en 1933	64
Figure 57 : La répartition de la propriété foncière à Bienne (en valeurs et en surface)	64



Figure 58 : La construction de nouveaux logements dans dix villes de Suisse (1910-1950)	65
Figure 59 : Nombre de pièces pour 100 logements dans 13 villes suisses et 14 villes du canton de Berne, en 1920	65
Figure 60 : Nombre de personnes par type de logements à Bienne, en 1920	65
Figure 61 : Nombre de pièces pour 100 ménages de 5 personnes et de 6 personnes, dans 13 villes suisses	65
Figure 62 : La construction de logements à Bienne de 1919 à 1937	66
Figure 63 : Le rapport entre les loyers et les salaires à Bienne de 1914 à 1936	67
Figure 64 : Colonies de logement coopératif réalisées par Eduard Lanz à Bienne de 1936 à 1945	68
Figure 65 : Plan de situation des différentes coopératives réalisées par Eduard Lanz	68
Figure 66 : Plan des intérieurs des différents type de logements coopératifs conçus par Eduard Lanz	69
Figure 67 : Vues de la colonie d'habitation Möösli I (Petit-Marais), construite en 1927-28	70
Figure 68 : La salle de bain / chambre à lessive et la cuisine d'un logement de la colonie Möösli I	70
Figure 69 : Colonie d'habitation Möösli IV (petit chalet isolé), construite en 1944-45	72
Figure 70 : Emplacement de la Maison du Peuple dans le nouveau Quartier de la Gare	74
Figure 71 : Architecture et intégration urbaine de la Maison du Peuple	74
Figure 72 : La Maison du Peuple en construction (1930-1932)	74
Figure 73 : La Rue de la Gare et la Maison du Peuple à la fin des années 1930	75
Figure 74 : La Maison du Peuple dans les années 1930	75
Figure 75 : La nouvelle plage municipale, construite en 1931-32	76
Figure 76 : La nouvelle bibliothèque municipale, construite en 1932-33	77
Figure 77 : La Place Centrale avec un nouvel arrêt de tramway , construit en 1927	77
Figure 78 : Le Palais des Congrès construit au début des années 1960 en bordure du Quartier de la Gare	80
Figure 79 : Le projet d'autoroute qui doit traverser Bienne de part en part	81
Figure 80 : Deux projets des années 1960 pour le réaménagement du centre-ville biennois	82
Figure 81 : La zone industrielle aux Champs-de-Boujean	82
Figure 82 : Le plan d'affectation de 1998	83
Figure 83 : La Maison du Peuple face à l'Hôtel Elite	85
Figure 84 : Journal « Pro Volkshaus » distribué à l'occasion de la votation sur la Maison du Peuple en 1983	88



# INTRODUCTION

## 1. Problématique

La sortie de la première guerre mondiale consacre à tous égards l'avènement d'un monde se référant définitivement à la notion de masse, tant pour compter le nombre de morts au front que pour mesurer la production économique. La Suisse, comme le reste de l'Europe, traverse une crise économique qui précipite dans la misère sa classe ouvrière. Dans les villes, qui ont vu leur population et leur superficie exploser au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, une grande partie des habitants survit dans des immeubles à la limite de l'insalubrité, offrant le minimum nécessaire aux ouvriers<sup>1</sup> pour reproduire leur force de travail. Ces villes, qui ont abattu leurs anciennes fortifications, se sont essentiellement développées autour des gares et des voies de chemin de fer, nouveau moyen de communication qui doit permettre aux entreprises d'accéder plus rapidement et de façon plus économique aux marchés vers lesquels elles pourront écouler leur production. Comme le démontre Hans-Peter Bärtschi dans son étude portant sur le quartier ouvrier zurichois de Aussersihl<sup>2</sup>, ce développement des villes est la conséquence logique de l'évolution de la société bourgeoise capitaliste : le processus de concentration des moyens et forces de production entraîne le regroupement de masses de plus en plus importantes de travailleurs aux mêmes endroits. Malgré cette forte proportion d'ouvriers, les villes sont administrées, aménagées et contrôlées par la bourgeoisie qui cherche avant tout à satisfaire les besoins de l'économie : les quartiers ouvriers – la force de travail – doivent se développer à proximité des moyens de production, tandis que la propriété foncière, et à travers elle les loyers, lui permet de contrôler les travailleurs. Cette domination se traduit également de façon spatiale : d'une part par une ségrégation, voire une exclusion, puisque les quartiers ouvriers se construisent en périphérie et, d'autre part, de façon symbolique à travers des constructions de prestige, tels que gares (hauts lieux du commerce et du capitalisme), villas, théâtres, préfectures ou encore promenades, sur lesquelles les « belles gens » peuvent paraître et afficher leur richesse. Selon la définition de Manuel Castells, l'urbanisation n'est ainsi « *ni une concentration spatiale d'une population, à partir de certaines limites de dimension et de densité, ni la diffusion d'un système de valeurs, attitudes et comportements nommé « culture urbaine ». Il s'agit, en fait, du système culturel caractéristique de la société industrielle capitaliste* »<sup>3</sup>. Un système qui s'incarne néanmoins dans des dispositifs spatiaux spécifiques. Mais qu'en serait-il si la ville était, politiquement parlant, dirigée par des élus de la classe ouvrière ? Entreprendraient-ils une autre urbanisation, des réalisations en faveur des masses prolétariennes ? Tenteraient-ils de dépasser le développement spatial capitaliste axé sur les besoins de l'économie ?

En novembre 1918, une année après une Révolution russe qui laisse penser aux classes ouvrières de toute l'Europe qu'elles sont capables de prendre le pouvoir en vue de construire un autre modèle de société, la Suisse connaît sa première grève générale. Apeurées par les mouvements révolutionnaires que connaissent l'Allemagne et l'Autriche, les autorités bourgeoises répriment le mouvement en faisant intervenir l'armée. Suite à cet échec, les organisations ouvrières et en particulier le parti socialiste, décident d'orienter leurs efforts sur les villes, foyers des travailleurs, où elles estiment pouvoir obtenir facilement des majorités électorales. Selon leurs dirigeants, il ne fait pas de doute que lorsque toutes les villes seront gouvernées par la gauche, le socialisme s'imposera presque naturellement à l'ensemble de la société et du pays. Pour gagner ces élections communales, leur programme, nommé « socialisme communal », prévoit de « *développer les services en faveur de larges couches de la population, de rentabiliser les services industriels, d'améliorer le traitement et les conditions sociales des employés de la ville, de mener à bien une politique du logement et une politique foncière active* »<sup>4</sup>. Certes, on est déjà loin du programme officiel du parti socialiste qui insiste sur la lutte des classes, considère la fin du capitalisme comme inéluctable et désigne la dictature du prolétariat

---

<sup>1</sup> Au cours de ce travail, nous utiliserons souvent les termes d'ouvriers, de travailleurs, de salariés ou de chômeurs. Suivant le contexte, ceux-ci englobent bien évidemment aussi les ouvrières, les travailleuses, les salariées et les chômeuses qui bien trop souvent ont constitué le prolétariat du prolétariat.

<sup>2</sup> BÄRTSCHI, Hans-Peter, *Industrialisierung, Eisenbahnschlachten und Städtebau : die Entwicklung der Zürcher Industrie- und Arbeiterstadtteils Aussersihl. Ein vergleichender Beitrag zur Architektur- und Technikgeschichte*, Basel, Birkhäuser Verlag, 1983.

<sup>3</sup> CASTELLS, Manuel, *La question urbaine*, Paris, François Maspero, 1975, pp. 20-21.

<sup>4</sup> KÄSTLI, Tobias, « La Bienné rouge. Théorie et pratique du socialisme communal », in : *Solidarités, débats et mouvements. Cent ans de Parti Socialiste suisse 1888 – 1988*, Lausanne, Editions d'en bas, 1988, p. 132.



comme objectif principal<sup>5</sup>, mais l'urgence d'améliorer les conditions de vie des ouvriers vivant dans les villes nécessite comme nous le verrons certaines concessions et impose le retour au pragmatisme. Ainsi, sur la base d'un programme de socialisme communal, des majorités de gauche remportent au cours de l'entre-deux-guerres les élections à Zurich, Genève, Bâle, Bienne, Berne, Lausanne, Schaffhouse, La Chaux-de-Fonds ou encore Le Locle.

Ce travail de licence se propose d'analyser quelle a été l'évolution spatiale de ces villes « rouges » - selon la terminologie populaire de l'époque - quelles options architecturales et urbaines ont été choisies par leurs autorités et selon quels objectifs. Plus particulièrement nous nous intéresserons au cas de Bienne, un choix motivé par plusieurs raisons objectives, mais aussi subjectives. Mentionnons ici les trois principales qui orientent toute la démarche et la méthodologie de notre étude : d'abord le fait que cette ville a été gouvernée pendant plus de vingt ans par des élus socialistes et que ceux-ci y ont entrepris, comparativement aux autres villes, des travaux d'une certaine ampleur qui marquent durablement la physionomie de la ville. Ensuite parce que Bienne est une ville industrielle, plus particulièrement horlogère, et qu'elle s'est développée très rapidement dès le milieu du XIXe siècle selon le rythme et les besoins de ses industries. L'espace urbain biennois est donc marqué par l'économie capitaliste et les rapports de force qui en découlent. Dans ce sens, et considérant le fait que la ville est à la fois produit de la structure sociale globale et expression, en tant que forme spatiale, des cultures qui l'ont produite (donc productrice elle-même d'une culture)<sup>6</sup>, comment comprendre l'appellation de « Ville de l'Avenir » qu'elle reçoit au cours de cette période ? Car bien que la ville ait connu son principal développement, tant au niveau spatial que de sa population avant 1910, c'est durant l'entre-deux-guerres qu'elle acquiert, selon la volonté de ses autorités, ce statut qui va lui « coller à la peau » jusque dans les années 1990 et qui déterminera la suite de son développement. Enfin, ce choix de Bienne est aussi subjectif, puisque c'est la ville dans laquelle l'auteur de cette étude a grandi. La ville est productrice d'une culture disions-nous : celle-ci nous a largement influencé et comme l'affirme Charles Heimberg, « *un sujet d'histoire est pour une bonne part le résultat d'interrogations qui trouvent leur fondement dans le temps présent* »<sup>7</sup>. Nous nous sommes en effet souvent demandé en passant devant la Maison du Peuple édifée en 1932, pourquoi ce bâtiment, autrefois emblème de la classe ouvrière, n'avait plus la même valeur symbolique. De même, lorsque les autorités municipales envisagent de transformer une station de bus, soit un lieu public, en un espace commercial au profit d'une grande entreprise horlogère<sup>8</sup>, nous nous questionnons sur des notions telles qu'espaces et biens publics. D'où cette interrogation : selon quelles valeurs et idéologies cet abri de bus a été conçu et réalisé dans les années 1920 ? A quels besoins répondait-il ? Certes, les fonctions et les symboles de la ville changent avec le temps, parallèlement aux transformations des sociétés qui les entourent, mais cela ne doit pas nous empêcher, à partir des questions que nous pose le présent, de fouiller le passé en vue d'y trouver des éléments de réponses et de solution. Ceci étant d'autant plus important que la bourgeoisie helvétique n'a jamais cessé d'exclure le mouvement ouvrier de l'histoire du pays, que ce soit à travers la littérature ou à travers ses symboles spatiaux.

## ***2. Historiographie et patrimoine du mouvement ouvrier : « sous l'emprise de l'histoire des vainqueurs »***

Comme le rappelle l'historien Hans-Ulrich Jost, « *toute histoire incarne, délibérément ou à son insu, une double perspective. Elle construit d'une part, moyennant récits, analyses et démonstrations, un discours cognitif du passé ; mais cette construction reflète, d'autre part, la logique des rapports de forces politiques, économiques et sociaux d'hier et d'aujourd'hui. [...] Reléguée à un statut social inférieur, la classe ouvrière n'a jamais eu une*

---

<sup>5</sup> Programme de 1920, cité in : MASNATA, François, *Le Parti socialiste et la tradition démocratique en Suisse*, Neuchâtel, La Braconnière, 1963, pp. 109-110.

<sup>6</sup> FIJALKOW, Yankel, *Sociologie de la ville*, Paris, La Découverte, 2002, p. 8 et ss.

<sup>7</sup> HEIMBERG, Charles, « Culture ouvrière et vie quotidienne : vers de nouvelles perspectives de recherche sur le mouvement ouvrier », in : *Histoire sociale et mouvement ouvrier. Un bilan historiographique 1848-1998*, STUDER, Brigitte & VALLOTTON, François (sous la direction de), Lausanne – Zurich, Editions d'en bas – Chronos Verlag, 1997, p. 137.

<sup>8</sup> GRABER, Isabelle, « Place Centrale. Quand le secteur privé empiète sur l'espace public », *Le Journal du Jura*, 27.02.2002.



histoire autonome. Elle apparaît uniquement en tant qu'acteur subordonné aux grandes perspectives historiques, que ce soit en tant que base productive du capitalisme, composante populaire de la société bourgeoise ou public d'une culture diffusée par les couches supérieures »<sup>9</sup>. Avant les années 1960, les rares études qui tentaient de donner au mouvement ouvrier une place dans l'histoire suisse étaient presque toujours rédigées par des sympathisants, comme nous allons le constater pour le cas de Bienne. A la suite de cette décennie, riche en bouleversements socio-culturels, une nouvelle génération de chercheurs entreprend des études sur les organisations ouvrières, leurs politiques et leurs pratiques, selon une perspective critique, plus attentive aux différences et aux conflits d'intérêts. « *Si le champ perd ainsi de son homogénéité* » écrivent Brigitte Studer et François Vallotton, « *il gagne en revanche en diversité, en couleurs, en profondeur. Mais surtout, il s'élargit en franchissant les frontières de l'histoire institutionnelle. Il devient véritablement histoire sociale en s'étendant désormais à la classe ouvrière dans son ensemble, à sa culture et à tous les aspects de sa vie quotidienne* »<sup>10</sup>. Depuis une dizaine d'années, ces recherches, tant au niveau national qu'international, sont axées sur de nouveaux thèmes comme l'étude des milieux et modes de vie des classes populaires et leur évolution au cours des processus de modernisation, la participation des organisations ouvrières à la constitution d'un capitalisme organisé ou encore la part du mouvement ouvrier dans l'histoire culturelle, au sens large du terme, et plus particulièrement aux facteurs de processus et de cohésion sociaux<sup>11</sup>. Mais comme le note Hans-Ulrich Jost, « *une histoire qui aurait pour sujet le travail et les conditions de vie des classes populaires, ou « pire » encore, les mouvements politiques de la gauche, est encore et toujours tacitement isolée de la tradition historique nationale qui, quant à elle, est au service d'une permanente reconstruction des valeurs bourgeoises et des mythes de la Suisse préindustrielle* »<sup>12</sup>.

Si l'on considère que les villes « *sont des lieux de mémoire et de culture, des champs sociaux chargés d'histoire* »<sup>13</sup>, nous sommes en droit de considérer le patrimoine urbain, en tant que lieu de mémoire, son entretien et sa restauration, comme sujets susceptibles d'alimenter un discours et un débat idéologiques. Ola Söderström nous rappelle à ce titre que depuis la création de la Suisse moderne, « *l'émergence de la problématique patrimoniale est étroitement liée à la question de l'identité nationale suisse et la politique du patrimoine est corrélative d'une politique délibérée de construction d'un sentiment national* »<sup>14</sup>. Celui-ci, largement basé sur une vision rurale de la Suisse, a été construit par la bourgeoisie radicale qui, bien qu'elle-même à l'origine de la Suisse moderne, de son industrialisation et de son urbanisation, a repris les valeurs de ceux qu'elle avait vaincus lors de guerre du Sonderbund, ceci notamment dans le but de les opposer aux valeurs et aux idées que la classe ouvrière pourrait construire. Le Heimatschutz, dont les valeurs conservatrices ont été le symbole durant les trois quarts du XXe siècle du décalage entre réalité techno-économique et culture, est ainsi cité en exemple dans le message du Conseil fédéral du 9 décembre 1938 visant à définir le cadre de la défense spirituelle suisse, face aux influences étrangères, celle des pays fascistes en tête. Il y est en effet mentionné que cette dernière intègre les « *efforts relatifs à la protection de la Suisse pittoresque et de ses traditions* », soit tout ce qui concourt à « *défendre le visage de notre pays, l'aspect de nos campagnes, de nos villages et de nos villes* », par « *amour pour la beauté de nos paysages* »<sup>15</sup>. Selon Hans-Ulrich Jost, cette politique de défense spirituelle a durablement imprégné les représentations collectives des Suisses et cette période de l'entre-deux-guerres constitue par conséquent un élément important pour la compréhension de l'identité culturelle helvétique en général et du rapport des Suisses à leur passé en particulier<sup>16</sup>.

<sup>9</sup> JOST, Hans-Ulrich, « L'historiographie du mouvement ouvrier suisse : sous l'emprise de l'histoire des vainqueurs », in : *Histoire sociale et mouvement ouvrier.*, op. cit., p. 21.

<sup>10</sup> STUDER, Brigitte & VALLOTTON, François, « Introduction », in : *Histoire sociale et mouvement ouvrier.*, op. cit., p. 8.

<sup>11</sup> *Ibid.*, pp. 9-10.

<sup>12</sup> JOST, Hans-Ulrich, « L'historiographie du mouvement ouvrier suisse : sous l'emprise de l'histoire des vainqueurs », op. cit., p. 29.

<sup>13</sup> RACINE, Jean-Bernard & DA CUNHA, Antonio, *L'enseignement et la recherche en géographie urbaine à l'Université de Lausanne. Un agenda pour le début d'un nouveau siècle*, 2003, p. 5.

<sup>14</sup> SÖDERSTRÖM, Ola, *Les métamorphoses du patrimoine. Formes de conservation du construit et urbanité*, Thèse présentée à la Faculté de Lettres de l'Université de Lausanne, Lausanne, IGUL, 1992, p. 93.

<sup>15</sup> Cité in : SÖDERSTRÖM, Ola, *ibid.*, p. 99.

<sup>16</sup> JOST, Hans-Ulrich, « Politiques culturelles de la Confédération et valeurs nationales », in : *Peuples inanimés, avez-vous donc une âme ? Images et identités suisses au XXe siècle*, Lausanne, Histoire et société contemporaines. Etudes et mémoires de la section d'histoire de l'UNIL, tome 6, 1987, p. 38.



Dans sa thèse, Ola Söderström distingue le patrimoine rural du patrimoine urbain, le premier ayant joui au cours du XXe siècle d'attentions beaucoup plus appuyées que le second. A l'interprétation de ce phénomène, il nous semble toutefois manquer une prise en compte des rapports de production et de domination sociale inscrits dans l'espace urbain, puisque « *les Lieux de mémoire sont les symboles de la mémoire officielle ou dominante, autrement dit celle qui a vaincu* »<sup>17</sup>. Ce que laissait déjà entendre en 1977 un article paru dans la revue française *Monuments historiques* consacrée au patrimoine industriel : la conservation de celui-ci pose un problème d'ordre psychologique car « *aucun prestige n'est attaché à ces bâtiments qui ne sont qu'utilitaires. Lieu de collaborations, mais aussi d'affrontements, l'image de l'usine et de la ville est celle d'un lieu d'exploitation, profitable aux uns, domageable aux autres* »<sup>18</sup>. La bourgeoisie, ne pouvant mettre en valeur ni les lieux de son exploitation de la classe ouvrière, ni ceux édifiés dans un acte de résistance par les travailleurs, comme les Maisons du Peuple, a ainsi opté, conformément aux transformations du régime d'accumulation capitaliste, pour une rentabilisation de ce patrimoine. Selon David Harvey, celui-ci a ainsi été dépouillé de ses fonctions culturelles et de mémoire pour devenir, à travers les réhabilitations, l'architecture post-moderne, les investissements culturels et les aménagements ludiques et conviviaux, un outil de la politique visant à accroître l'attractivité économique d'une ville<sup>19</sup>. La gentrification des anciens quartiers ouvriers et les transformations d'anciennes usines ou de Maisons du Peuple en surfaces commerciales, comme ce fut le cas à Bienne lorsque la question de la réhabilitation de ce symbole de la « Bienne rouge » fut posée en 1981<sup>20</sup>, peuvent donc être comprises et analysées sous un angle de domination culturelle et économique de la part de la bourgeoisie. Ce qui nous laisse supposer que ces phénomènes sont bien une production intentionnelle du capitalisme avancé, en particulier en ce qui concerne le patrimoine « ouvrier ».

Dans ce contexte, l'étude de la production spatiale (urbanisation, constructions, aménagements, etc.) entreprise par les autorités sociales-démocrates de la ville de Bienne au cours de l'entre-deux-guerres, prend tout son sens : l'espace urbain, en tenant compte du fait qu'il ne peut, dans un système capitaliste, exister indépendamment de la structure sociale globale, devient un enjeu important du rapport de force entre les classes de la société ; en fonction d'intérêts contradictoires, chaque classe essaye de modifier la structure urbaine dans le sens qui lui est le plus favorable. Il s'avère ainsi pertinent de se demander si la ville de Bienne a connu à cette époque une « autre » urbanisation, une urbanisation en faveur la classe ouvrière. Et si oui, de quelle manière l'espace urbain biennois en a-t-il été marqué, à court et à long terme, de façon physique et symbolique ?

### **3. Méthodologie et démarche**

Avant de préciser notre méthodologie de travail, basée sur le modèle régressif – progressif de Jean-Paul Sartre<sup>21</sup>, il nous faut souligner l'importance de ne pas considérer la structure urbaine comme la simple projection de la société sur l'espace, ce qui nous amènerait à ne nous intéresser qu'à ses spécificités (rues, bâtiments, grands ensembles, etc.). Une telle démarche ne tiendrait en effet pas compte du fait que ces constructions et ces aménagements ne sont pas le produit du hasard : ils s'organisent selon un ordre plus ou moins précis, en fonction de besoins et de contraintes naturels, techniques, économiques et sociaux. Ni, d'autre part, qu'ils sont eux-mêmes producteurs d'une forme, d'une fonction et d'une signification sociale : l'espace urbain n'est pas un cadre passif, il façonne le quotidien des hommes autant que ceux-ci le façonnent. Pour comprendre les phénomènes urbains, on ne peut donc se limiter à l'étude des formes spatiales concrètes. Au contraire comme le souligne François Walter, « *il faut assigner à l'espace un rôle de variable explicative, et quand je dis l'espace, on peut aussi comprendre celui de la ville qui est un milieu changeant, à la fois façonné par l'homme et lui-même facteur de transformation de la société. Autrement dit, l'histoire urbaine est loin de n'être qu'une variété de l'histoire locale traditionnelle. Au lieu d'espace prétexte, la*

<sup>17</sup> DAVID, T., VAN DONGEN, L. & MEIER, M., Non-lieux de mémoire. Introduction, in : *traverse. Revue d'histoire*, « Non-lieux de mémoire. Erinnern und vergessen », Zurich, Chronos, n° 1, 1999, p. 13.

<sup>18</sup> MARREY, Bernard, Conservation et mise en valeur du patrimoine industriel, in : *monuments historiques*, « L'architecture industrielle », n° 3, 1977, p. 81.

<sup>19</sup> Cité in : SÖDERSTRÖM, Ola, *op. cit.*, p. 44.

<sup>20</sup> *Pro Volkshaus. Maison du Peuple*, Association pour une utilisation publique de la Maison du Peuple, Bienne, n° 1 & 2, octobre 1981 & octobre 1983. Nous y reviendrons dans la quatrième partie de ce travail.

<sup>21</sup> SARTRE, Jean-Paul, *Questions de méthode*, Paris, Gallimard, 1986 (1<sup>ère</sup> éd. 1960), 164 p.



*ville est assurément un espace-problème* »<sup>22</sup>. En tentant d'analyser cet espace-problème, l'histoire urbaine définit selon lui cinq champs d'investigation : l'étude des rapports entre industrialisation et urbanisation, celle du passage d'une armature urbaine préindustrielle au réseau urbain contemporain, l'approche sociale de la ville, l'analyse de la production de l'espace et enfin celle de ses représentations<sup>23</sup>.

Manuel Castells accorde pour sa part un peu moins de valeur à l'espace. S'il estime lui aussi que la structure urbaine n'est pas une simple projection de la société sur l'espace, il la considère plutôt comme un élément de la structure sociale globale, au même titre que la structure économique, la structure politico-institutionnelle et la structure idéologique. « *Il ne peut donc y avoir de théorie spécifique de l'espace, mais tout simplement déploiement et spécification de la théorie de la structure sociale, pour rendre compte des caractéristiques d'une forme sociale particulière, l'espace, et de son articulation à d'autres formes et processus historiquement donnés* »<sup>24</sup>. Dans son analyse dialectique, l'espace prend essentiellement forme dans la ville, lieu par excellence de la lutte des classes, point de jonction de la production des marchandises et de la reproduction de la force de travail. La ville devient l'expression de la structure sociale, expression concrète de chaque ensemble historique dans lequel la société se spécifie. Critiquant une approche de l'espace en tant que chose, envisagé pour lui-même et vide de contenu et de sens, Manuel Castells ne tient toutefois pas compte du fait que les rapports sociaux de production ont une existence sociale en tant qu'ils ont une existence spatiale<sup>25</sup>. En d'autres termes, que l'espace influence en retour les rapports sociaux, qu'il n'est pas seulement une enveloppe, mais également chair.

Pour étudier l'évolution urbaine de Bienne dans les années 1920 et 1930, nous allons adopter une méthodologie en trois temps. D'abord et en prenant comme point de départ l'espace biennois actuel, nous opérerons une analyse de l'urbanisation de la ville depuis le début de l'industrialisation, ce qui devrait nous permettre de démontrer en quoi les années de l'entre-deux-guerres constituent une période charnière dans ce phénomène. Ensuite, et étant donné qu'il est nécessaire d'étudier la structure urbaine et sa production en fonction de la structure sociale globale, nous analyserons l'urbanisation de cette époque selon « *une connaissance totalisante du moment considéré* », c'est-à-dire selon un processus de « *va-et-vient* » entre l'objet et son époque : déterminer progressivement l'urbanisation en approfondissant l'époque, et l'époque en approfondissant l'urbanisation<sup>26</sup>. Cette opération effectuée, nous pourrions enfin « *progresser* » en direction du présent en nous intéressant plus spécifiquement à la production spatiale de cette époque et à sa conservation et son utilisation au fil du temps. Il ne nous faut en effet pas oublier que les « *hommes et les groupes n'agissent pas simplement et uniquement en fonction de leur position dans la structure sociale et dans l'organisation de l'espace ; l'image qu'ils élaborent de la société, de l'espace et de l'urbain, qui d'ailleurs est souvent déformée, est tout aussi importante pour comprendre le phénomène urbain* »<sup>27</sup>. Véritable lien entre le présent et le passé, entre le système spatial et les autres systèmes de la structure sociale globale, le patrimoine urbain et sa mise en valeur peuvent nous permettre de saisir l'évolution de la société et des rapports de force qui en découlent. Chargé d'une idéologie<sup>28</sup>, le patrimoine devient un enjeu, au même titre que l'historiographie, dans les conflits de classes au sein de la société. Comme nous le rappelle Jean-Bernard Racine, chaque nouvel aménagement de la ville, tout nouvel urbanisme, nécessite en effet « *un inventaire des reliques et des époques successives, c'est-à-dire des structures sociales qui ont été élaborées les unes après les autres. Car un problème essentiel est celui de l'intégration (pour l'analyste comme pour le système lui-*

---

<sup>22</sup> WALTER, François, « L'histoire urbaine en Suisse », in : *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, Porrentruy, Société jurassienne d'Emulation, 1989, p. 252.

<sup>23</sup> *Ibid.*, pp. 252-257.

<sup>24</sup> CASTELLS, Manuel, *op. cit.*, p. 164.

<sup>25</sup> RACINE, Jean-Bernard, « Entre paradigme critique et visions humanistes », in : *Penser la Ville. Théories et modèles*, DERYCKE, P.-H., HURIOT, J.-M. & PUMAIN, D. (sous la direction de), Paris, Anthropos, 1996, p. 224.

<sup>26</sup> SARTRE, Jean-Paul, *op. cit.*, pp. 122-123.

<sup>27</sup> GEROSA, P., BASSAND, M. & RACINE, J.-B., « L'urbain et l'idéologie », in : *Les enjeux de l'urbanisation : Agglomerationsprobleme in der Schweiz*, Société Suisse d'Etudes pour l'Organisation de l'Espace et la Politique Régionale (OEPR), Berne, Peter Lang, 1988, p. 114.

<sup>28</sup> Définie ici comme « un système de connaissances, de croyances, de signes et de symboles, de valeurs, qui certes, commande parfois une vision partielle et illusoire d'une société, rattachée à une position sociale mais qui permet aussi de la critiquer, de l'expliquer, de proposer les modèles susceptibles de la changer. L'idéologie contribue souvent à travestir et à occulter les problèmes d'une société en vue de servir les intérêts et les valeurs du ou des groupes qui la dirigent ou qui la dominent ». In : *Ibid.*, pp. 115.



même) des reliques des époques successives dans l'organisme fonctionnel actuel, c'est-à-dire l'insertion d'éléments du cadre des sociétés anciennes dans le moule de la société actuelle »<sup>29</sup>.

Nous avons choisi d'utiliser quasi-simultanément une double démarche : hypothético-déductive d'une part en explicitant un ensemble d'hypothèses à confronter à la réalité biennoise. Une réalité qu'il conviendra néanmoins de construire, d'autre part, par l'analyse empirique de notre laboratoire d'analyse, la ville de Bienne. Déduction et induction se rencontreront donc dans une démarche que nous oserons qualifier de démarche globale. Après avoir formulé des hypothèses de travail et élaboré une explication théorique des faits, nous tenterons ainsi d'approcher le plus possible sur le plan empirique la « réalité totalisante » de la société biennoise durant l'entre-deux-guerres. Une remarque s'impose ici : la réalité biennoise fait (faisait) évidemment partie d'une réalité sociale globale qui ne se limite pas aux frontières communales. Bienne est une ville suisse, qui est (était) intégrée au système économique global, comme le sont (l'étaient) ses voisines. Si au cours de ce travail nous ne réécrivons bien évidemment pas l'histoire mondiale ou suisse, le contexte national et international n'en restera pas moins constamment présent et sous-jacent, ce qui nous obligera souvent à considérer deux niveaux d'analyse, Bienne et la Suisse. Ce découpage un peu rigide a toutefois tendance à renforcer notre question de départ : quel a été l'urbanisme de cette époque et selon quels critères et objectifs, mais aussi selon quelle idéologie les autorités sociales-démocrates l'ont-elles adopté ? Si Bienne a effectivement connu un type spécifique d'urbanisme par rapport à d'autres villes suisses, notre choix n'en sera que d'autant plus intéressant.

Mais avant de définir ces hypothèses et donc notre angle de recherche, il convient d'envisager la nature des outils à notre disposition pour la mener à bien.

#### **4. Littérature existante et sources**

Au cours de nos recherches bibliographiques, nous avons constaté qu'il existe une littérature plus abondante que nous le supposions sur le thème de « Bienne, années 1920 et 1930 ». Or cette littérature<sup>30</sup>, qui regroupe aussi bien des travaux de séminaire, que des articles de revues, des ouvrages édités dans le cadre d'une recherche historique ou des publications de souvenirs et mémoires, peut aisément être divisée en deux groupes, différenciables aux thèmes abordés. Le premier<sup>31</sup> se consacre exclusivement ou presque aux réalisations architecturales et urbanistiques de l'époque. Dans ce cadre, Bienne est saluée comme une des premières villes de Suisse à utiliser l'architecture moderne (le « *neues bauen* ») pour construire de nouveaux quartiers, dont celui de la gare. Le lien entre politique, contexte économique et social et développement urbain y est effectué rapidement, laissant supposer que les prédispositions pour l'architecture moderne sont la conséquence des nouvelles idées politiques de la Bienne « rouge ». Pierre Buchmüller a pour sa part rédigé pour l'Institut de Géographie de l'Université de Berne un mémoire portant sur le développement spatial de la ville de Bienne de 1800 à 1980<sup>32</sup>. Adoptant une démarche de type inductive, il analyse le développement de la ville selon les différentes phases de son industrialisation. Il ne développe toutefois pas l'aspect des rapports de production au sein de la ville, laissant simplement entendre que l'édification du centre-ville (1890–1913) « *ne s'appuie à cette époque sur aucune idéologie sociale, philosophique et morale autre que de faire du logement et des locaux commerciaux pour la bourgeoisie de la cité et ce dans des immeubles qui soient à la fois rentables et à l'image de l'esthétisme contemporain* »<sup>33</sup>. Selon lui, l'étape cruciale, charnière, dans le développement de la ville, et qui aujourd'hui encore marque physiquement la ville, est à situer avant la fin du XIXe siècle, lorsque la ville acquiert définitivement son plan de construction en damier. L'espace urbain biennois ne serait ainsi que le résultat physique de l'industrialisation. Mais n'est-il pas aussi lui-même acteur dans l'industrialisation et les rapports sociaux

---

<sup>29</sup> RACINE, Jean-Bernard, *Interprétation génétique du phénomène urbain*, Cours de Géographie urbaine II, Université de Lausanne, IGUL, 1978, p. 5.

<sup>30</sup> Voir la liste exhaustive dans la bibliographie.

<sup>31</sup> Notamment *werk-archithese*, « Unterbrochene Stadt / La ville interrompue. Schweizer Architektur 1930-40 », n° 23-24, novembre/décembre 1978. ; EHRENSPERGER-KATZ, Ingrid, « Bienne et l'architecture moderne », in : *Docu-bulletin*, Blauen, Schweizer Baudokumentation, n° 10/11, octobre/novembre 1984, pp. 5-22.

<sup>32</sup> BUCHMÜLLER, Pierre, *Le développement spatial de la ville de Bienne de 1800 à 1980*, mémoire de licence, Geographisches Institut der Universität Bern, dact., 1980/81, 133 p.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 68.



qui en sont issus ? Selon ce point de vue, les années 1920 et 1930 ont, comme nous allons tenter de le démontrer, une importance toute aussi grande dans la formation de l'espace urbain *vécu*. Signalons encore la thèse de Raymond Bruckert<sup>34</sup> qui dans une démarche purement descriptive, tente d'analyser l'évolution de l'espace biennois en fonction tant de sa structure physique (géologie, géomorphologie) que de la modernisation de son industrie et du réseau routier et ferroviaire.

Le second groupe d'ouvrages est constitué de toute une série d'articles et de livres axés sur la vie politique, sociale et économique de Bienne au cours de cette période. Après les mémoires et souvenirs des principaux acteurs de cette période (notamment ceux de Guido Müller<sup>35</sup>) ainsi que les ouvrages de syndicats et d'associations ouvrières commémorant un événement<sup>36</sup>, le livre de Tobias Kästli intitulé « *das rote Biel* »<sup>37</sup> constitue la première et la seule étude historique critique et bien documentée sur cette période. L'auteur y livre une bonne analyse du contexte socio-économique et des politiques menées par les autorités sociales-démocrates. Désirant analyser le « socialisme communal » et les difficultés rencontrées par les autorités dans son application, il consacre, après avoir présenté les mesures pour lutter contre le chômage ou la gestion des finances communales, trois chapitres aux réalisations urbaines (Maison du Peuple, nouveau Quartier de la Gare et plage municipale). Dans la même veine, le mémoire de Guy Saudan sur la « Lausanne rouge »<sup>38</sup> cite les différents travaux d'urbanisme (il y en a toutefois eu nettement moins qu'à Bienne) dans la longue liste des politiques menées par les autorités socialistes de l'époque. Mais ni l'un ni l'autre ne part de la ville pour analyser la politique de l'époque ainsi que son interaction avec la structure sociale globale.

Au travers de notre étude, nous désirons révéler ce lien entre espace urbain et société, et dans ce sens, en dépit de tout ce qui a déjà été écrit, nous pouvons la considérer comme originale. Les seules études proches de notre sujet et dont la démarche est également similaire sont le mémoire de licence de Christiane Roh qui porte sur l'urbanisme mené à Genève par le gouvernement de Léon Nicole dans les années 1930<sup>39</sup>, ainsi que le livre de Mario Scascighini sur les Maisons du Peuple<sup>40</sup>. Adoptant une démarche déductive, proche de l'analyse de l'espace proposée par Manuel Castells, Christiane Roh divise son étude en deux grandes parties distinctes. Dans la première, consacrée aux « *faits de structure* », elle tente de décrire la réalité urbaine des années 1930 et de montrer comment fonctionne le système urbain, c'est-à-dire « *mettre en évidence ses principaux goulots d'étranglement et ses contradictions, expliquer pourquoi la situation est devenue explosive dans certains secteurs* »<sup>41</sup>. Dans la seconde, elle désire étudier l'intervention des acteurs sociaux sur les structures urbaines existantes. Mais malheureusement, cette deuxième partie, qui nous permettrait d'établir une comparaison entre les politiques urbaines « socialistes » entreprises à Bienne et à Genève, n'a jamais été publiée ou du moins déposée dans une bibliothèque suisse. Il nous faudra donc nous contenter de la première, qui s'avérera néanmoins utile dans l'analyse et la comparaison des espaces urbains. Mario Scascighini nous propose pour sa part une étude fouillée sur l'édification des Maisons du Peuple en Suisse, dont celle de Bienne qui fut l'une des plus importantes du pays. Analysant leur rôle et leur symbolisme pour la classe ouvrière dans la ville capitaliste, la Maison du Peuple est selon lui « *construite par et pour le peuple* ». En tant qu'édifice social, elle possède un temps qui lui est propre, historiquement défini : « *le temps durant lequel celui-ci répond à des besoins sociaux particuliers. Au-delà de ce temps, l'édifice perd de son contenu, décline, tombe en désuétude ; il devient obsolète. S'ouvre alors la question*

---

<sup>34</sup> BRUCKERT, Raymond, *Bienne son agglomération, sa région. Etude géographique structurale d'une zone urbaine et de son expansion territoriale*, thèse de doctorat, Bienne, Genodruck, 1970, 257 p.

<sup>35</sup> MÜLLER, Guido, *Erinnerungen, Reden, Schriften*, Bern, Francke Verlag, 1970, 526 p.

<sup>36</sup> Par exemple le livre publié par la coopérative de la Maison du Peuple à l'occasion de son jubilé : ROTH, Rudolf, *Das Volkshaus Biel und das Werden der Arbeiterbewegung*, Bienne, Volkshausgenossenschaft Biel, 1959, 147 p.

<sup>37</sup> KÄSTLI, Tobias, *Das rote Biel 1919-1939. Probleme sozialdemokratischer Gemeindepolitik*, Berne, Fagus, 1988, 175 p.

<sup>38</sup> SAUDAN, Guy, *La municipalité rouge de Lausanne et la crise de 1934-1937*, mémoire de licence présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, dact., 1980.

<sup>39</sup> ROH, Christiane, *La politique urbaine sous le gouvernement socialiste genevois : 1933-1936*, mémoire de licence présenté à la Faculté des Lettres département d'Histoire de l'Université de Genève, dact., 1976, 122 p.

<sup>40</sup> SCASCIGHINI, Mario, *La Maison du Peuple. Le temps d'un édifice de classe*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, coll. « Hommes, Techniques, Environnement », 1991, 225 p.

<sup>41</sup> ROH, Christiane, *op.cit.*, pp. 4-5.



d'une réhabilitation possible ou de la démolition»<sup>42</sup>. Une analyse qui nous incite à nous pencher sur la question de la préservation d'un tel bâtiment et de la symbolique qu'il porte en lui.

Pour mener à bien notre recherche empirique, nous nous avons opté pour la consultation des principales sources suivantes : divers plans de la Ville de Bienne<sup>43</sup> ; les rapports de gestion du Conseil Municipal (exécutif) au Conseil de Ville (législatif) de 1918 à 1937<sup>44</sup> ; les chroniques statistiques de la Commune<sup>45</sup> ; les comptes de la Commune<sup>46</sup> ; divers ouvrages (brochures, livres) édités par la ville dans le cadre de sa politique de communication<sup>47</sup> ; une brochure publiée par le Parti socialiste biennois à l'occasion de ses dix ans à la tête de la ville<sup>48</sup> ; ainsi que quelques articles des deux principaux journaux de l'époque<sup>49</sup>. Par manque de temps, nous n'avons, et de loin pas, pris en compte tous les documents de l'époque qui pourraient concerner notre problématique (par exemple les comptes-rendus des séances des Conseils législatif et exécutif). Nous estimons toutefois que ces sources, en y associant diverses études portant sur la situation politique, économique ou sociale à Bienne ou plus généralement en Suisse, devraient nous permettre de situer au mieux la structure sociale globale de l'époque.

Maintenant que nous avons présenté notre conception de l'espace urbain, son approche, la méthodologie que nous souhaitons adopter et nos outils de travail, il reste, avant d'entrer dans notre sujet, à définir nos hypothèses de recherche, éléments indispensables de toute démarche déductive.

## 5. Hypothèses de départ

La première de ces hypothèses est la suivante : puisque la structure urbaine n'existe pas indépendamment de la structure sociale globale, on peut affirmer que dans le cadre du système capitaliste, la ville est déterminée en dernier ressort par les lois générales du mode de production et par celles qui sont spécifiques au stade du capitalisme atteint pour la période considérée. Ainsi, l'économie sera toujours déterminante (ce qui ne veut pas forcément dire toujours dominante) dans le processus d'urbanisation, comme nous le supposons dans le cas de Bienne depuis le début de son industrialisation.

La ville, lieu de vie des masses ouvrières, devient, par son importance dans le processus de reproduction de la force de travail, un enjeu pour les différentes classes sociales. Comme seconde hypothèse, nous poserons ici qu'en fonction d'intérêts contradictoires, chaque classe tente, tendanciellement du moins, de modifier la structure urbaine dans le sens qui lui est le plus favorable. Considérant le fait que Bienne est « rouge » au cours de l'entre-deux-guerres, les autorités socialistes ont, dans leurs importants aménagements urbains, tenu compte des besoins de la classe ouvrière. Elles ont, selon la terminologie d'Anatole Kopp<sup>50</sup>, tenté de changer la ville pour contribuer à changer la vie.

François Walter nous rappelle que « les usages socialement contrastés du territoire urbain se traduisent par des aménagements spécifiques ou du moins par des édifices emblématiques »<sup>51</sup>. Ce qui nous amène à une troisième et dernière hypothèse de travail : dans cette tentative de changement de l'espace urbain et puisque « la ville

---

<sup>42</sup> SCASCIGHINI, Mario, *op.cit.*, p. 2.

<sup>43</sup> Cf. bibliographie pour la liste exhaustive.

<sup>44</sup> STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat betreffend den allgemeinen Gang und die Ergebnisse der Gemeindeverwaltung*, pro 1918 – 1923. & STADT BIEL, *Geschäftsbericht des Gemeinderates an den Stadtrat von Biel und Gemeinderechnungen*, pro 1924 – 1937.

<sup>45</sup> *Chronique statistique de la Ville de Bienne*, Service de Statistique, Biel, Buchdruckerei Charles Rohr, 1928-1936.

<sup>46</sup> *Budget de la Commune municipale de Bienne pro 1921-1929*, Biel, Buchdruckerei der Schreibbücherfabrik AG.

<sup>47</sup> *Brochure d'exposition. Ausstellung: Die Stadtanlage in Vergangenheit und Zukunft. Stadtentwicklung und Kleinwohnung. Biel, Logengassturnhalle*, Bienne, Andres & Cie., 1927, 55 p. ; BOURQUIN, Werner, *100 ans de développement de la vill. Guide officiel pour l'ouverture de la nouvelle gare*, 1923, Bienne, Conseil Municipal, 70 p. ; *Plage de Bienne. Fête d'inauguration : 2 et 3 juillet 1932*, brochure éditée pour l'occasion. ; *Biel – Bienne. Ein Stadtbuch 1936*, Ville de Bienne (éd.), Bâle, Benno Schwabe & Co, 91 p.

<sup>48</sup> *10 ans de socialisme. 10 Jahre Rotes Biel*, Part socialiste biennois, Imprimerie Coopérative de Bienne, 1932, 70 p.

<sup>49</sup> *Bieler Tagblatt*; *Seeländer Volksstimme. Sozialdemokratisches Tagblatt*.

<sup>50</sup> KOPP, Anatole, *Changer la vie, changer la ville. De la vie nouvelle aux problèmes urbains. URSS 1917 – 1932*, Paris, Union Générale d'Éditions, 1975, 507 p.

<sup>51</sup> WALTER, François, *La Suisse urbaine 1750-1950*, Carouge-Genève, Zoé, 1994, p. 302.



*est porteuse de signes* »<sup>52</sup>, les autorités socialistes et les mouvements ouvriers ont marqué la ville de Bienne de leur empreinte, de leur idéologie.

## **6. Plan de travail**

Il convient dès lors de tenter de valider ces trois hypothèses à travers le développement de ce travail qui sera divisé en quatre parties et une conclusion. La **première** sera consacrée à une mise en perspective de la structure sociale globale pour la période de l'entre-deux-guerres, en Suisse et plus particulièrement à Bienne. Si cette partie peut sembler un peu longue à l'historien, elle s'avère nécessaire au géographe pour qui les années 1920 et 1930, leur contexte politique, social et économique, le stade de développement du capitalisme et les crises auxquelles il doit faire face, sont inconnus.

Dans la **deuxième** partie, nous analyserons la structure urbaine et plus particulièrement la problématique du logement ouvrier et des solutions qui se dessinent alors pour son amélioration. Nous nous intéresserons également à Bienne et après avoir retracé les différentes phases de son développement et démontré pourquoi la période de l'entre-deux-guerres peut être considérée comme la plus importante, nous serons en mesure de valider ou non notre première hypothèse qui veut que l'économique détermine toujours le processus d'urbanisation. Il nous faudra enfin saisir d'une part l'importance des nouveaux courants en matière d'architecture et d'urbanisme et d'autre part les liens qu'ils entretiennent avec le socialisme. En d'autres termes, cette seconde partie sera destinée à approcher au plus près la réalité urbaine de cette époque et plus particulièrement les conditions de vie de la classe ouvrière.

La **troisième** partie portera sur la ville de Bienne. Il s'agira, afin de valider ou rejeter notre seconde hypothèse, d'analyser la politique urbaine entreprise par les autorités «rouges» en regard des besoins de la classe ouvrière qui les a portées au pouvoir. En d'autres termes, nous essayerons d'établir les liens entre la structure sociale globale (étudiée dans la première partie) et la structure urbaine (sujet de la seconde) à cette époque et les moyens mis en œuvre pour modifier l'une à travers l'autre.

La **quatrième** partie enfin devrait nous permettre de reprendre notre troisième hypothèse en nous posant quelques questions sur la symbolique de ces réalisations. Ce qui nous conduira également à nous interroger sur la problématique du patrimoine ouvrier et de ses enjeux.

Enfin, en guise de **conclusion**, il nous faudra reprendre de manière réflexive et critique l'ensemble de nos hypothèses exposées ci-dessus et les confronter aux résultats de nos recherches en vue d'en situer les limites éventuelles, en se méfiant comme il se doit des généralisations qui pourraient être prématurées, afin d'esquisser de nouvelles pistes de recherche.

---

<sup>52</sup> RACINE, Jean-Bernard, *Géographie urbaine. Matériaux pour les cours et séminaires 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> partie*, Université de Lausanne, IGUL, 1999, chapitre 12.



## PREMIERE PARTIE : CONTEXTE ECONOMIQUE, SOCIAL ET POLITIQUE EN SUISSE ET A BIENNE

### *7. Introduction*

Cette première partie, comme nous l'avons écrit ci-dessus, a pour objectif de cerner la structure sociale globale, c'est-à-dire les réalités sociales, économiques, politiques et urbaines de la période considérée. Car c'est seulement une fois ce travail de contextualisation entrepris que nous pourrons tenter de comprendre les politiques d'urbanisme et d'aménagement de l'espace entreprises à Bienne. Nous avons choisi de délimiter temporellement notre recherche à la période de « l'entre-deux-guerres ». Ce terme laisse supposer vingt-et-une années de « paix » relativement homogènes. Or, en Suisse comme ailleurs, il s'agit au contraire d'une période marquée par de profondes crises économiques, une baisse du niveau de vie pour la grande majorité des habitants et un climat politique tendu, particulièrement au cours des années 1930, suite à la prise de pouvoir par Hitler et à la montée de l'opposition fascisme – communisme. De ce fait, plusieurs auteurs parlent plutôt d'une longue guerre, « de trente et une années de conflit mondial qui séparent la déclaration de guerre autrichienne à la Serbie, le 28 juillet 1914, de la reddition sans condition du Japon, le 14 août 1945 »<sup>53</sup>.

Pour faciliter l'analyse de cette période, nous nous proposons de l'approcher sous trois angles différents. Il s'agit d'abord d'établir le contexte général suisse afin de déterminer dans ses grandes lignes l'ensemble de la société, dont la ville de Bienne est partie intégrante. Pour ce faire, et après avoir effectué un court état des lieux de la Suisse à la veille de la première guerre mondiale, nous emprunterons à Hans-Ulrich Jost le découpage temporel suivant<sup>54</sup> : une première section est l'immédiat après-guerre, marqué par une profonde crise économique et sociale qui connaît son point culminant avec la grève générale. La deuxième couvre les années 1924–1936 et est caractérisée par la prospérité puis par la crise économique mondiale. Enfin, la troisième est définie par une réunification et une intégration des forces face à la montée de tension qui s'apprête à enflammer l'Europe. Ensuite, il nous faudra rapidement nous pencher sur le Parti socialiste suisse et les mouvements ouvriers. Au cours de ces deux décennies, les changements idéologiques qui s'opèrent dans la gauche ont en effet une répercussion directe sur la politique menée par les élus socialistes de la ville de Bienne. Enfin, nous tâcherons de cerner au mieux les structures sociales, économiques et politiques biennoises, directement liées au processus et aux politiques d'urbanisme. Si l'historien confirmé peut aisément sauter les deux premières (chapitres 8 et 9) et passer directement à la partie biennoise (chapitre 10), nous ne pouvons qu'encourager les autres lecteurs, en particulier les géographes, de prendre le temps de lire les pages suivantes, indispensables pour comprendre la ville à cette époque.

### *8. La situation suisse*

L'idée d'un petit pays peuplé de bergers et d'artisans est, comme nous l'avons vu dans notre introduction, une construction mythologique de la bourgeoisie à la fin du XIXe siècle. Car économiquement parlant, la Suisse fait partie à cette époque des pays les plus hautement industrialisés, tandis que l'importance de ses investissements à l'étranger la placent en tête des pays impérialistes, derrière la toute puissante Grande-Bretagne.

---

<sup>53</sup> HOBBSAWM, Eric John, *L'âge des extrêmes : le court vingtième siècle, 1914-1991*, Bruxelles – Paris, Ed. Complexe – Le Monde diplomatique, 1999, p. 44.

<sup>54</sup> JOST, Hans-Ulrich, « Menaces et repliement. 1914-1945 », in : *Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses*, Volume n° 3, Lausanne, Payot, 1983.

Figure 1

Structure par produits des exportations de la Suisse (en pourcentage du total ; valeurs courantes ; moyennes annuelles triennales entourant l'année citée ; sauf données d'avant 1912).

	1840	1887	1912	1928	1937	1973	1986
<i>Textiles, habillement</i>	72,6	57,8	44,1	35,6	20,1	8,9	6,8
Soie	39,4	29,4	20,6	17,2	7,6	–	–
Coton	21,5	10,5	20,3	13,8	9,7	–	–
<i>Produits métalliques</i>	10,0	20,3	28,1	39,5	50,3	52,3	51,8
Machines	0,1	2,9	8,1	11,8	16,1	30,5	31,4
Montres	8,2	12,8	13,0	14,6	18,2	10,7	6,4
<i>Produits chimiques</i>	0,4	1,9	4,7	8,2	15,5	21,9	21,8
<i>Produits agricoles</i>	5,6	13,3	14,6	11,0	6,2	3,1	2,9
Fromage	–	–	5,0	5,9	3,8	1,2	0,8
Chocolat	–	–	3,7	1,6	0,2	0,3	0,4
Lait condensé	–	–	3,3	2,1	0,4	0,1	–
<i>Total ci-dessus (en %)</i>	88,6	93,4	91,5	94,3	92,1	86,2	80,4
<i>Exportations totales</i> (millions de francs)	208	671	1'330	1'998	1'611	30'496	61'704

In : BAIROCH, Paul, « La Suisse dans le contexte international aux XIXe et XXe siècles », in : *La Suisse dans l'économie mondiale*, BAIROCH, Paul & KÖRNER, Martin (sous la direction de), Société suisse d'histoire économique et sociale, Zürich, Chronos, 1990, p. 108.

Figure 2

Exportations par habitant (en dollars courants ; moyennes annuelles triennales entourant l'année citée)

	1840	1880	1910	1928	1938	1970	1987
<i>Suisse</i>	18	50	60	101	72	820	7'680
<i>Quelques petits pays européens</i>							
Belgique	7	43	85	108	86	1'060	9'780
Danemark	6	20	45	126	89	680	5'430
Portugal	4	5	6	6	7	100	1'225
Suède	4	13	28	69	74	840	6'100
<i>Quelques grands pays européens industrialisés</i>							
Allemagne	4	16	27	45	31	490	5'520
France	4	15	29	50	21	350	3'190
Royaume-Uni	10	30	48	77	48	320	2'670
<i>Europe (-Russie)</i>	3	15	25	41	26	340	2'780
Russie	1	3	7	3	1	55	380
<i>Quelques autres pays développés</i>							
Canada	10	16	34	140	77	790	4'420
Etats-Unis	7	16	19	43	24	210	1'460
Japon	–	1	6	12	8	185	2'220

In : BAIROCH, Paul, « La Suisse dans le contexte international aux XIXe et XXe siècles », in : *La Suisse dans l'économie mondiale*, BAIROCH, Paul & KÖRNER, Martin (sous la direction de), Société suisse d'histoire économique et sociale, Zürich, Chronos, 1990, p. 106.

## 8.1 La Suisse, entre le mythe campagnard et la réalité d'un pays capitaliste hautement industrialisé

Au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, la Suisse connaît une relative poussée démographique, passant de 2,4 millions d'habitants en 1850 à 3,8 millions en 1910<sup>55</sup>. En maintenant les salaires à un niveau relativement bas, les employeurs assurent un taux de rendement élevé aux investissements et favorisent une accumulation du capital qui aboutit à la seconde révolution industrielle. Car si la Suisse a bien réussi sa première révolution industrielle, elle excelle lors de la seconde : de 1870 à 1910, elle développe et modernise très rapidement ses entreprises, pour devenir, au tournant du siècle, un pays hautement industrialisé, atteignant le niveau de la Grande-Bretagne. Le dépeuplement des campagnes s'accélère et bien que la Suisse s'urbanise (en 1910, 25 % de la population vit en ville contre 6 % en 1850), elle ne compte aucune grande métropole (Zurich recensant après la fusion avec ses communes voisines en 1898 200'000 habitants). Dès 1880, le nombre d'ouvriers dépasse celui des paysans, alors que le secteur tertiaire prend la seconde place vers 1910<sup>56</sup>. On assiste alors à un double mouvement dans la structure industrielle suisse : tandis que la mécanisation prend de plus en plus d'importance, la part de la métallurgie et de l'horlogerie<sup>57</sup> augmente par rapport à celle de la production textile (**figure 1**). Toutefois, et contrairement à ce qui se produit en Angleterre, en Allemagne et, pour une moindre mesure en France, le machinisme en extension ne crée pas de concentrations excessives. Sur les quelques 543'000 personnes du secteur secondaire recensées en 1888, la part des ouvriers de fabrique (soit des entreprises occupant plus de 20 personnes) ne dépasse pas le quart des effectifs industriels. Les deux tiers des travailleurs suisses vivent encore dans un cadre artisanal. « *L'industrialisation de la Suisse se poursuit donc sur un mode décentralisé qui préserve la société de tout bouleversement profond* »<sup>58</sup> analyse Roland Ruffieux. Sur la base de la Constitution de 1848, la bourgeoisie au pouvoir met en place les grands principes, c'est-à-dire les cadres juridico-politiques et les institutions de l'économie capitaliste : libre circulation, propriété privée, unification économique et juridique, suppression des douanes intérieures, attribution d'un rôle de gendarme à l'Etat et création de groupes de pression (l'Union suisse de commerce et de l'industrie, le Vorort, est fondée en 1870).

Mais suite à la crise économique qui perdure entre 1873 et 1890, la bourgeoisie se décide, un peu malgré elle, à accorder un rôle plus important à l'Etat. Pour éviter également que les paysans ne se rapprochent trop des organisations ouvrières, elle applique une politique douanière protectionniste et leur accorde des subventions. Le « bloc bourgeois » est né, avec pour principale conséquence l'impossibilité pour la gauche de devenir une force politique nationale et donc, comme nous le verrons par la suite (chapitre 9.1), l'obligation de se replier vers les villes. Pour ne toutefois pas pénaliser l'industrie d'exportation, alors très importante dans les secteurs de l'horlogerie, de la métallurgie, du textile et de la chimie, les taxes et impôts sont réduits, si bien que le volume d'échange de la Suisse augmente considérablement. Aux alentours de 1910, les industries helvétiques exportent 2,4 fois plus par habitant que leurs concurrentes européennes<sup>59</sup> (**figure 2**).

Globalement, la Suisse moderne et industrielle de la fin du XIXe siècle peut être définie selon quatre caractéristiques<sup>60</sup>. Premièrement et malgré les crises économiques, elle connaît un démarrage très important de l'industrialisation, elle-même fondée sur des développements technologiques. Hans-Ulrich Jost rappelle à ce titre que l'innovation technique joue le rôle d'un des connecteurs les plus importants entre le capital et le travail ou, en d'autres termes, entre les possibilités du marché capitaliste et la

---

<sup>55</sup> RUFFIEUX, Roland, « La Suisse des Radicaux », in : *Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses*, op. cit., p. 76.

<sup>56</sup> *Ibid.*

<sup>57</sup> Nous reviendrons par ailleurs plus précisément sur l'horlogerie dans la partie consacrée à l'histoire de Bienne (chapitre 10), tant la majeure partie de son économie en est dépendante.

<sup>58</sup> RUFFIEUX, Roland, « La Suisse des Radicaux », op. cit., p. 51.

<sup>59</sup> BAIROCH, Paul, « La Suisse dans le contexte international aux XIXe et XXe siècles », in : *La Suisse dans l'économie mondiale*, BAIROCH, Paul & KÖRNER, Martin (sous la direction de), Société suisse d'histoire économique et sociale, Zurich, Chronos, 1990, p. 105.

<sup>60</sup> BASSAND, Michel, *Urbanisation et pouvoir politique. Le cas de la Suisse*, Genève, Librairie de l'Université Georg et Cie S.A., 1974, p. 263.

**Figure 3**

Evolution des prix et des salaires de 1840 à 1940. Indices (1913/14 = 100)

Les salaires déterminants sont fondés sur des gains journaliers jusqu'à l'époque 1913/14 et sur des gains hebdomadaires depuis lors

	Prix à la consommation	Salaires nominaux	Salaires réels
1840	48	24	50
1870	66	59	89
1885	69	57	83
1900	77	78	101
1913/14	100	100	100
1920	224	214	95
1930	158	203	128
1939	138	183	136
1949	222	344	155
1960	251	491	194
1970	354	952	270
1980	571	1793	314

In : RUFFIEUX, Roland, « La Suisse des radicaux », in : *Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses*, Volume n° 3, Lausanne, Payot, 1983, p. 80.

productivité de la classe ouvrière<sup>61</sup>. Deuxièmement la Suisse, tout comme les autres pays européens développés, connaît un système de classes dont l'axe est l'accumulation du capital et dont les deux pôles antagonistes sont la classe ouvrière et la bourgeoisie. Troisièmement, l'Etat, contrôlé par la classe sociale dominante, s'impose comme un agent organisateur de la nation. Quatrièmement, tous les secteurs de la vie sociale sont gagnés par la bureaucratisation, qui, au même titre que la taylorisation dans les usines, participe à la mise au pas de l'ouvrier. Ce phénomène est renforcé par le développement d'une mentalité bourgeoise et capitaliste, paternaliste et intégrative. Comme l'ouvrier qualifié est devenu indispensable, notamment dans l'industrie de précision, de qualité et à forte valeur ajoutée, le patronat cherche à le garder, à le lier au système de production à travers l'idée que les conflits ne doivent pas être résolus par la lutte, mais par l'intégration et le consensus. Cette conception est renforcée par le système de démocratie directe et le suffrage universel qui inscrivent la classe ouvrière et la petite bourgeoisie dans un courant modéré. Le système fédéraliste ne facilite pas non plus la formation d'un mouvement ouvrier fort, car contrairement aux associations patronales et bourgeoises qui défendent leurs intérêts au niveau national, les partis et syndicats ouvriers cherchent d'abord à résoudre des problèmes locaux. Enfin, l'Etat fédéral n'intervient pas dans la gestion des conflits sociaux, se contentant de sanctionner les décisions prises par la bourgeoisie.

Pour les classes laborieuses, l'industrialisation de la Suisse ne se traduit malheureusement pas par une augmentation de la qualité de vie ou une grande amélioration des conditions de travail. Dès 1877 et la nouvelle Loi sur les fabriques (qui de fait n'est appliquée que par peu d'entreprises), les ouvriers travaillent 11 heures par jour en semaine et 8 heures le samedi. Ils ne disposent d'aucune réelle protection sociale, tandis que leur pouvoir d'achat demeure faible, malgré une augmentation nominale des salaires (figure 3). Comme nous le verrons par la suite, c'est essentiellement dans les villes que le paupérisme atteint son paroxysme. La première guerre mondiale ne va pas améliorer les conditions de vie des couches les plus pauvres de la population, puisque les prix à la consommation doublent de 1914 à 1918, tandis que les prix de gros triplent, alors que les salaires stagnent. En 1918, le pouvoir réel d'achat des salariés a diminué de 25 à 30 %. Selon Sébastien Guex, la pauvreté touche environ 700'000 personnes au début de l'été 1918, soit environ 18 % de la population totale, alors qu'en 1910, le nombre de personnes soutenues par l'assistance publique et privée se montait à 105'000 (soit 2,8% de la population totale)<sup>62</sup>. Cette situation est empirée par le fait que les soldats mobilisés ne perçoivent aucune compensation salariale et qu'un système de rationnement a été mis en place au cours de l'hiver 1917 seulement.

## 8.2 La Grève générale de 1918 et le début des années 1920 marqué par la crise économique et sociale

### 8.2.1 Tensions nationales sur fond de révolutions

Alors que l'historiographie bourgeoise a, dès les années 1920, considéré la Grève générale comme une tentative de révolution de type bolchevique, des recherches effectuées à partir des années 1980 ont démontré qu'elle était avant tout une manifestation contre l'ordre social en place et l'expression d'une véritable détresse sociale<sup>63</sup>. La misère est alors si importante au sein de la classe ouvrière, qu'elle la pousse à sortir dans la rue. Le contexte international et en particulier les révolutions russes et allemandes constituent le détonateur.

En novembre 1917, la célébration de la révolution russe dans les rues de Zurich par des ouvriers est réprimée par l'armée qui tire sur la foule. Une année plus tard, alors que les conditions de vie se sont encore dégradées, une présentation apocalyptique de la situation par quelques personnalités bourgeoises, parmi lesquelles le général Wille, amplifiée par les échos des révolutions allemandes et autrichiennes,

---

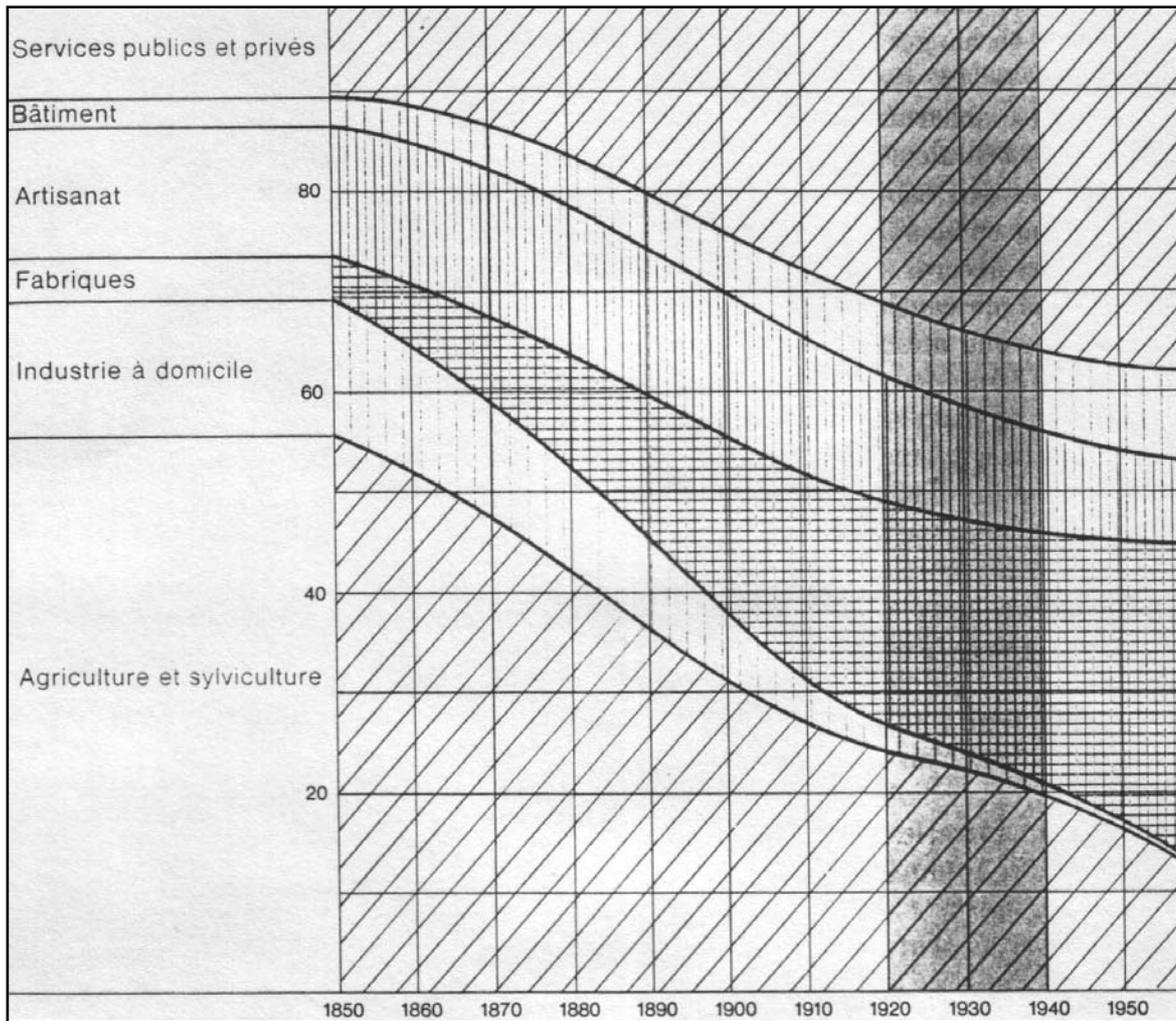
<sup>61</sup> JOST, Hans-Ulrich, « L'influence des innovations techniques et de la technologie sur la société, vue à travers l'histoire sociale de la Suisse moderne (XVIIIe, XIXe et XXe siècles) », in : *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, Bienne, Société jurassienne d'Emulation, 1988, pp. 243-244.

<sup>62</sup> GUEX, Sébastien, « La pauvreté en Suisse durant l'entre-deux-guerres », in : *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, op. cit., n° 4, 1987, pp. 53-54.

<sup>63</sup> JOST, Hans-Ulrich, « A propos de la Grève générale », version française de la préface de : GAUTSCHI, Willi, *Der Landesstreik 1918*, Zurich, 1988, pp. I-XV, publié in : *La Brèche*, n°427 & 428, 1989.

Figure 4

Evolution des catégories socio-professionnelles (en % du total des personnes actives)



In : RUFFIEUX, Roland, *La Suisse de l'entre-deux-guerres*, Lausanne, Payot, 1974, p. 25.

amène le Conseil fédéral à ordonner la mise sur pied de troupes afin d'occuper la ville de Zurich. Le comité d'Olten décide d'y répondre par des grèves de protestation qui aboutissent à la Grève générale nationale du 12 au 14 novembre, à laquelle 250'000 ouvriers prennent part. A cette occasion, il publie un programme de revendications en neuf points, allant du renouvellement immédiat du Conseil national et l'introduction du suffrage féminin à la semaine de 48 heures et l'AVS. Le Conseil fédéral charge alors l'armée de réprimer le mouvement et le Comité d'Olten doit céder<sup>64</sup>. Malgré quelques réformes comme l'introduction de la semaine de 48 heures et l'élaboration d'un article constitutionnel prévoyant la mise en place d'une assurance vieillesse (il faudra toutefois attendre 1947 pour sa mise en œuvre), le climat social reste très tendu et voit même les tensions se raviver en été 1919, lorsque des milices bourgeoises et l'armée occupent à cheval et armes en main les quartiers ouvriers de Bâle et Zurich. « *Dans les deux camps politiques, les ressentiments se multiplièrent, contribuant ainsi à l'approfondissement du fossé qui durant des années encore devait séparer le monde des ouvriers et la bourgeoisie* »<sup>65</sup>. La crise économique dans laquelle s'enfonça la société suisse amplifie cette opposition.

### 8.2.2 Crise économique et sociale

La première guerre mondiale engendre des bouleversements économiques de grande ampleur : partie intégrante du système capitaliste mondial et fortement dépendante de ses relations économiques avec ses voisins, la Suisse n'a pas réussi à échapper aux implications économiques de la guerre. Avec les exigences matérielles du conflit, prend en effet fin la phase de la production de luxe et commence celle de la production de masse, comme le rapporte ultérieurement le Conseiller fédéral Edmund Schulthess, chef du Département de l'économie publique : « *la guerre a fondamentalement modifié les données économiques, déplacé les valeurs et créé des conditions de production totalement nouvelles et différentes* »<sup>66</sup>. L'industrie textile a définitivement perdu sa place de numéro un dans l'exportation (48 % avant la guerre, 21 % après) au profit de celle des machines, qui passe de 16 à 34 %. L'horlogerie se maintient (environ 16 %) alors que la part de la chimie progresse de 5 à 16 % et que celle de l'agriculture diminue presque de moitié (16 à 8,9 %) <sup>67</sup>. Dans l'horlogerie, le travail à domicile cède définitivement sa place au travail en fabrique : « *en 1855, seul un quart des ouvriers jurassiens étaient occupés en fabrique, la grande masse travaillant encore à domicile. [...] Les statistiques fédérales démontrent qu'en 1905, le personnel à domicile de l'industrie horlogère représente le 33% des ouvriers occupés, proportion qui tombe à 11 % dans les années qui suivent la guerre de 1914-1918* »<sup>68</sup>. Un changement structurel qui, comme nous allons le voir, a une influence directe sur l'espace urbain : développement des transports publics, extension de la ville par la construction en périphérie de logements, etc. Parallèlement à ces transformations dans le secteur secondaire, celui des services se développe considérablement et acquiert pour l'économie nationale un poids égal à celui de l'industrie, ce qui se traduit sur le plan spatial par une tertiarisation du centre-ville (**figure 4**). Après un court essor économique au cours de la seconde moitié de l'année 1919, la crise économique mondiale, caractérisée par l'écroulement généralisé du système monétaire, se fait sentir en Suisse dès l'automne 1920. L'industrie d'exportation est la plus touchée et pour réduire ses coûts de production elle diminue les salaires et licencie en masse. De janvier 1920 à juin 1922, l'indice du commerce de gros recule de près de 50 % et les prix des produits agricoles chutent de 40 %. La classe ouvrière est évidemment la plus touchée par la crise ; alors qu'un salaire suffit à peine pour survivre au jour le jour, le chômage s'abat sur elle et la précipite dans la misère. Le nombre de chômeurs augmente rapidement et en décembre 1921 il s'élève à 130'000, soit 9 % de l'ensemble des salariés. Une situation aggravée par une diminution de 4 % du pouvoir d'achat entre 1922 et 1923<sup>69</sup>. C'est le redressement de l'économie mondiale, grâce notamment à la stabilisation de la monnaie allemande et l'expansion économique des Etats-Unis, qui permet à l'économie suisse de retrouver la santé à partir de 1923 et de l'entraîner dans l'âge d'or des années 1920.

<sup>64</sup> JOST, Hans-Ulrich, « Menaces et repliement. 1914-1945 », *op. cit.*, pp. 127-128.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 129.

<sup>66</sup> Discours prononcé lors du Congrès du PRD des 24 et 25 mai 1929. Cité in : JOST, Hans-Ulrich, « Menaces et repliement. 1914-1945 », *op.cit.*, p. 93.

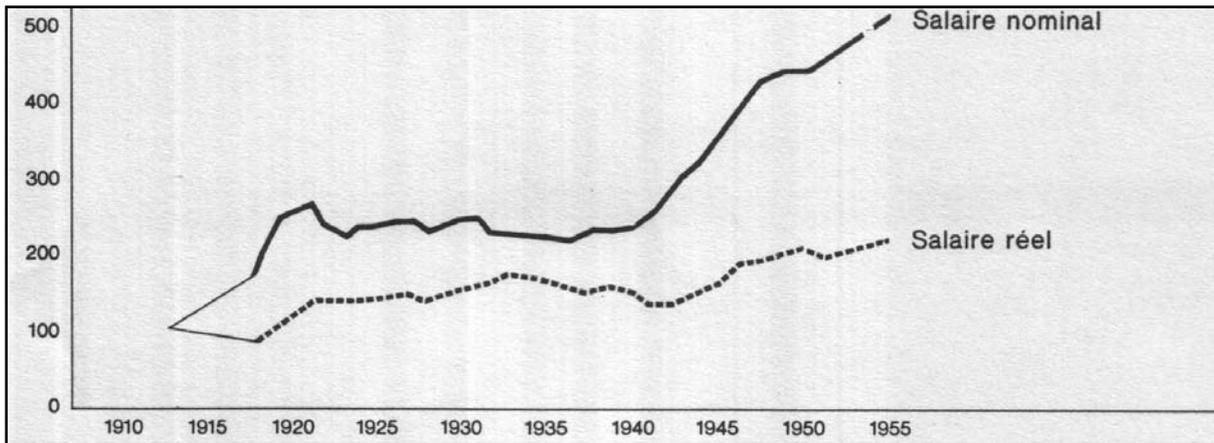
<sup>67</sup> JOST, Hans-Ulrich, « Menaces et repliement. 1914-1945 », *op. cit.*, p. 93.

<sup>68</sup> BIANCHI, Edouard, « L'horlogerie aujourd'hui et autrefois », in : *Annales Biennoises*, Société de la Bibliothèque de Bienne, 1934, p. 88.

<sup>69</sup> GUEX, Sébastien, « La pauvreté en Suisse durant l'entre-deux-guerres », *op. cit.*, pp. 57-58.

Figure 5

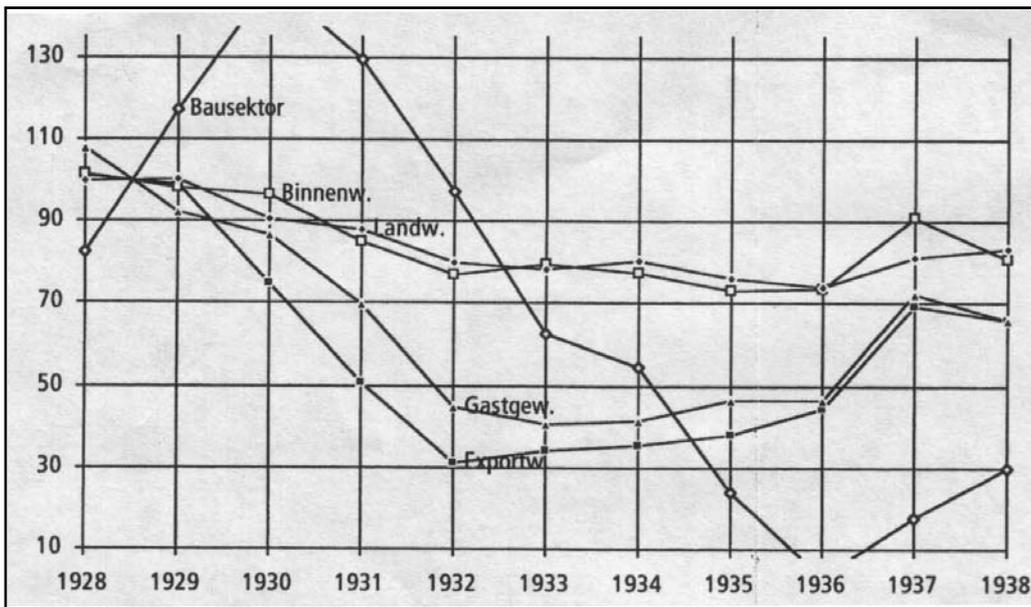
Les salaires entre les deux guerres (gain horaire, 1913 = 100)



In : RUFFIEUX, Roland, *La Suisse de l'entre-deux-guerres*, Lausanne, Payot, 1974, p. 202.

Figure 6

Indice conjoncturel selon les secteurs économiques 1928-1938 (1928/29 = 100)



In : *Traverse. Revue d'histoire*, « La crise des années 30 », Zürich, Chronos, n° 1, 1997, p. 72.

### 8.3. Les années 1920 et 1930 : croissance puis crise économique

La seconde période que nous avons déterminée peut être divisée en deux. La première, qui porte de 1923 à 1930, est marquée par la reprise économique, la prospérité et la stabilité politique, malgré une forte polarisation sur l'échiquier politique. La seconde est celle de la crise économique, issue du krach boursier de Wall Street en octobre 1929, et s'étend, en Suisse, de 1931 à 1936. Des années placées sous le signe de la misère et de la montée des « fronts », mouvances politiques à tendances fascistes.

#### 8.3.1 *Les années folles : la politique au service de l'économie*

Le boom économique qui caractérise la deuxième moitié des années 1920 est ressenti dans tous les secteurs, le revenu national passant de 7,7 milliards de francs en 1924 à 9,5 en 1929. La production industrielle augmente, tout comme le nombre d'ouvriers travaillant dans des entreprises soumises à la loi sur les fabriques qui passe de 391'000 à 480'000. Le secteur des services connaît également une forte expansion, en particulier dans les villes. Cette situation conjoncturelle favorable engendre un rapprochement de l'Etat avec le capital et l'économie, et de fait une subordination de la politique à cette dernière<sup>70</sup>. Pour la région biennoise, Christophe Koller a démontré qu'un rapprochement entre hauts fonctionnaires, hommes politiques et industriels, déjà existant au XIXe siècle, s'est renforcé au cours de cette période, notamment au sein du Parti radical, en vue de soutenir l'économie locale et plus particulièrement l'industrie horlogère, très dépendante des exportations<sup>71</sup>. La Fédération Horlogère est ainsi fondée en 1924, l'Union des Branches Annexes de l'Horlogerie en 1927, alors qu'en 1931 naît la Société générale de l'Industrie horlogère (ASUAG). « *A l'occasion de la création de cette « superholding », les milieux horlogers ont en effet utilisé leurs liens avec les associations patronales comme le Vorort et leurs représentants directs au Parlement pour obtenir gain de cause : en quelques jours, le Conseil fédéral est convaincu d'accorder un crédit* »<sup>72</sup>.

La croissance économique est forte au cours de ces années et en 1929 on ne compte plus que 8'000 chômeurs, soit 0,5 % de la population active. Dans ce contexte favorable, le Conseil fédéral démantèle rapidement les mesures mises en place lors de la crise de 1921 (soutien aux chômeurs, création d'occasions de travail, construction de logements, contrôle relatif de certains prix). Cette diminution des prestations sociales a toutefois pour corollaire une stagnation du nombre des « assistés » qui se monte en 1930 à 166'000, soit 4 % de la population totale, et ce même en période de haute conjoncture<sup>73</sup>.

#### 8.3.2 *La crise économique mondiale*

La dépression dans laquelle tombe l'économie mondiale suite au krach boursier de Wall Street, à la surproduction de biens de consommation, au retrait et à l'annulation de nombreux crédits américains en Europe, n'épargne pas la Suisse. Si les secteurs d'exportation sont touchés par la récession internationale dès 1929-30, les secteurs tournés vers le marché intérieur maintiennent leur productivité quelques temps encore, grâce notamment aux grands chantiers encore ouverts (en particulier la construction de nouvelles centrales électriques et de voies de chemin de fer). Mais dès l'hiver 1932-33, la crise devient générale, pour connaître son apogée en 1935-36 : on dénombre environ 54'000 chômeurs en 1932 et presque deux fois plus en 1936 (entre 90'000 et 100'000, soit 5 % de la population active). Les salaires baissent dès 1931 en termes nominaux et dès 1934 en termes réels (figure 5). Au total, la baisse des salaires se situe entre 6 et 10 %, ce qui reste toutefois relativement modeste comparé à l'étranger où elle varie entre 15 et 30 %<sup>74</sup>. La crise en Suisse a donc été moins intense que dans d'autres pays européens, mais elle s'est prolongée plus longtemps, soit jusqu'à ce que le Conseil fédéral décide à l'automne 1936 de dévaluer le franc suisse.

<sup>70</sup> JOST, Hans-Ulrich, « Menaces et repliement. 1914 - 1945 », *op. cit.*, pp. 133-136.

<sup>71</sup> KOLLER, Christophe, « Le préfet et l'entrepreneur ? : interventions de l'Etat et développement industriel dans le Jura bernois et à Bienne entre 1850 et 1930 », in : *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, Société jurassienne d'Emulation, 1999, pp. 307-330.

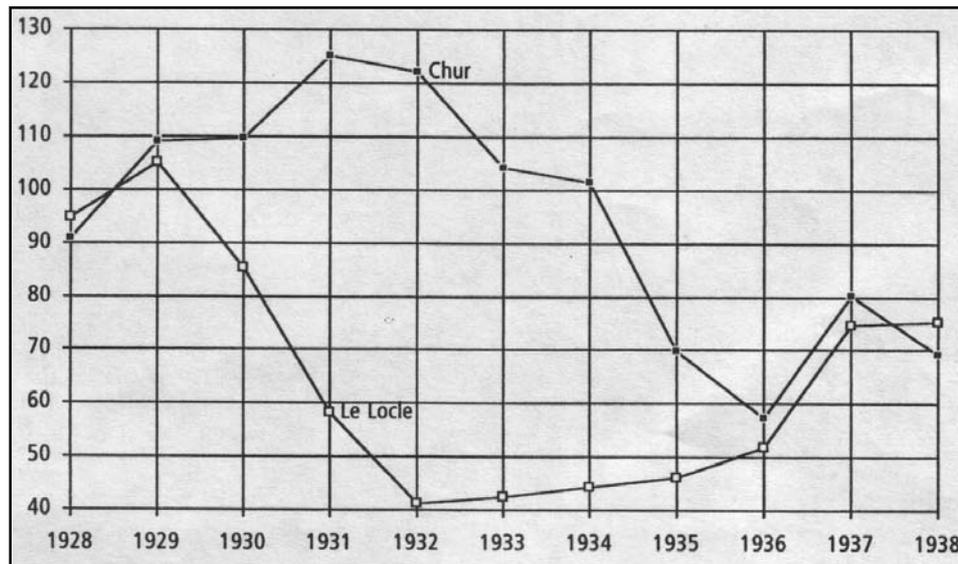
<sup>72</sup> PERRENOUD, Marc, Contrastes et paradoxes de la crise dans l'horlogerie, in : *Traverse. Revue d'histoire*, « La crise des années 30 », Zurich, Chronos, n° 1, 1997, p. 112.

<sup>73</sup> GUEX, Sébastien, « La pauvreté en Suisse durant l'entre-deux-guerres », *op. cit.*, p. 58.

<sup>74</sup> JOST, Hans-Ulrich, « Menaces et repliement. 1914 - 1945 », *op. cit.*, pp. 138-139.

Figure 7

Indice conjoncturel des villes de Coire et Le Locle 1928-1938 (1928/29 = 100)



In : *Traverse. Revue d'histoire*, « La crise des années 30 », Zürich, Chronos, n° 1, 1997, p. 75.

Figure 8

Statistique historique de la population active dans l'horogerie, de 1919 à 1939

Années	Exportations d'exploitations horlogères (en milliers de pièces)	Nombre total des exploitations	Effectif total des personnes travaillant dans ces exploitations	Nombre d'établissements assujettis à la loi fédérale sur le travail dans les fabriques	Effectif total des personnes travaillant dans ces établissements	Dont: ouvriers et ouvrières
1929	20'757,7		55'740	1062	50'347	48'378
1930	16'247,8					41'794
1931	11'553,5					34'679
1932	8205,9					28'084
1933	10'598,9					25'393
1934	12'533,6					24'733
1935	15'191,7					25'375
1936	17'739,9					27'969
1937	23'915,8					37'685
1938	21'849,7					37'425
1939	16'816,1	2462	41'730	800	36'392	30'981

In : *Traverse. Revue d'histoire*, « La crise des années 30 », Zürich, Chronos, n° 1, 1997, p. 110.

Figure 9

Nombre de personnes occupées dans l'horlogerie, en 1929 et 1936

Classe	1929	1936
Ouvriers de fabrique	45'514	26'000
Autres ouvriers	2989	2000
Ouvriers à domicile	7858	10'858
Sans-travail à la fin de 1936		6500
Propriétaires	2313	2000
Chefs d'exploitations et autres employés	3452	3000
Apprentis et membres de la famille	1472	2040
Total	63'598	52'398

In : *Traverse. Revue d'histoire*, « La crise des années 30 », Zürich, Chronos, n° 1, 1997, p. 110.

Heiner Ritzmann Blickenstorfer démontre également que la crise n'a pas touché tous les secteurs industriels et toutes les régions selon la même ampleur<sup>75</sup>. Alors que les secteurs tournés vers le marché domestique n'ont été que tardivement et partiellement touchés par la crise, les industries d'exportation (en particulier le textile, les machines et l'horlogerie) ainsi que le tourisme sont frappés de plein fouet par l'écroulement de l'économie mondiale (figure 6). A Bienne par exemple (nous y reviendrons plus précisément au chapitre 10.4), la courbe du chômage devance temporellement celle de la moyenne suisse. Ces évolutions inégales selon les branches économiques se reflètent également dans les indices conjoncturels des villes et des cantons, faisant apparaître une très forte opposition entre d'une part cantons industrialisés et cantons campagnards et, d'autre part, entre les grandes villes tournées vers le marché intérieur et les plus petites dotées d'une industrie d'exportation, comme Bienne, Winterthur, Le Locle ou La Chaux-de-Fonds (figure 7).

L'industrie horlogère est particulièrement et rapidement touchée par la crise, puisque la montre, produit à forte valeur ajoutée, est très dépendante de la force du franc suisse sur le marché international. Les exportations horlogères, qui culminent à 307,4 millions de francs en 1929, dégringolent jusqu'à 86,3 millions en 1932, avant de remonter à 241,3 millions en 1938; au cours de cette période, ce sont près de 20'000 ouvriers qui perdent leur poste de travail<sup>76</sup> (figures 8 et 9). Malgré les premières mesures adoptées au début de la crise, le chômage reste massif et la baisse des prix continue en raison de la concurrence féroce qui oppose les entreprises suisses. Dans ces conditions, les patrons, pourtant favorables au moins d'Etat possible, sollicitent l'intervention des autorités fédérales. Celles-ci, par l'arrêté fédéral du 12 mars 1934, interdisent l'ouverture de nouvelles entreprises ou l'agrandissement, la transformation et le transfert d'entreprises existantes sans une autorisation du Département fédéral de l'Economie publique. Son application est de fait confiée à la Chambre suisse de l'Horlogerie, au sein de laquelle des représentants de l'ASUAG, de la Fédération Horlogère, de l'Union des Branches Annexes de l'Horlogerie et d'autres organisations patronales se concertent avec des hauts fonctionnaires fédéraux. Cet arrêté est renforcé par deux nouveaux arrêtés (arrêtés du 30 décembre 1935 et du 13 mars 1936) qui permettent respectivement le contrôle des exportations et l'interdiction de vendre des produits horlogers à des prix inférieurs aux tarifs établis par les organisations patronales et l'administration fédérale. « *Disposant de moyens légaux pour interdire à certaines entreprises d'exporter leurs produits ou de transformer leurs installations, ces hauts dirigeants patronaux peuvent ainsi contrôler l'ensemble de la branche. Ils maintiennent un nombre considérable de petites entreprises, à condition qu'elles collaborent avec les grandes fabriques. Cette évolution permet de conserver le paternalisme patronal qui joue un rôle considérable dans la région horlogère* »<sup>77</sup>. Mais surtout, elle permet au secteur horloger de se restructurer en vue d'une nouvelle phase de croissance économique. Car comme l'a analysé Pierre Dockès, la crise des années 1930 est avant tout une crise de mutation (comme l'a été la crise de la fin du XIXe siècle et le sera celle des années 1970-90), c'est-à-dire une période durant laquelle « *l'ancien ordre productif est déstructuré alors qu'un nouvel ordre productif s'ébauche* »<sup>78</sup>. Il souligne ainsi que cette crise ne peut être pleinement comprise si l'on ne tient pas compte du fait qu'elle constitue le creuset dans lequel les caractères majeurs de la phase de croissance des Trente Glorieuses – production et consommation de masse, rapport salarial fordiste – se sont forgés.

Si la crise est moins marquée en Suisse que dans d'autres pays européens, la mémoire collective n'en est pas moins restée imprégnée par la misère et chômage qui règnent au cours de cette période. En cause surtout le très faible soutien financier perçu par les chômeurs. Les assurances sociales n'existent en effet pas encore et seul un salarié sur trois bénéficie d'une assurance-chômage non obligatoire et dont les cotisations sont assez élevées en 1936. L'indemnité moyenne versée par les caisses durant toutes les années de crise s'élève à 5 francs par jour, ce qui permet en 1936 d'acheter 2 kg de pain, 2 litres de lait, 2 kg de haricots, 100 gr de beurre, 6 œufs et 500 gr de lard fumé. « *Dans ces conditions, il est possible d'affirmer sans trop de risques de se tromper que les années 1930 n'ont en tout cas pas marqué un recul global significatif de la pauvreté. Le fait que*

---

<sup>75</sup> RITZMANN-BLICKENSTORFER, Heiner, Kantone und Städte im Zeichen der grossen Depression, in : *Traverse. Revue d'histoire*, « La crise des années 30 », Zurich, Chronos, n° 1, 1997, pp. 68-79.

<sup>76</sup> PERRENOUD, Marc, Contrastes et paradoxes de la crise dans l'horlogerie, *op.cit.*, p. 109.

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. 114.

<sup>78</sup> DOCKES, Pierre, Trois crises de mutation. La « crise » contemporaine comparée à celle de la fin du XIXe siècle et à celle des années '30, in : *Traverse. Revue d'histoire*, « La crise des années 30 », Zurich, Chronos, n° 1, 1997, pp. 26-45.



le nombre des « assistés » augmente notablement pour atteindre le chiffre de 237'000 en 1936 (soit 5,7 % de la population totale) va dans le même sens »<sup>79</sup>.

La sortie de la crise est la conséquence de plusieurs facteurs. Il y a la dévaluation du franc suisse à l'automne 1936 ainsi que la relance de l'économie de guerre. Mais il y a aussi le rapprochement de toutes les forces politiques dans une union nationale sacrée face à la menace extérieure. La signature de la Paix du Travail en 1937 scelle cette union dans le monde du travail. Si elle permet à la classe ouvrière d'obtenir une certaine assurance en matière de salaires et de conditions de travail, elle signifie également la fin d'une époque où les revendications s'accompagnaient de luttes ouvrières. C'est ce changement d'attitude, qui s'opère au sein des mouvements ouvriers en une quinzaine d'années, qu'il nous faut à présent rapidement survoler, afin de pouvoir analyser précisément la politique des autorités socialistes biennoises.

## ***9. L'intégration progressive du Parti socialiste suisse et des mouvements ouvriers***

Une intégration qui fait suite à l'échec de la Grève générale et à la prise de conscience par les dirigeants du Parti socialiste que leur force est insuffisante pour espérer arriver au pouvoir au niveau national. Ils axent dès lors une partie importante de leurs efforts et de leurs espoirs sur les villes et les cantons urbains où ils possèdent une réelle chance de récolter suffisamment de voix pour gagner des élections. Un calcul qui s'avère payant un peu partout en Suisse, puisque « *au plus fort de la vague rouge, au milieu des années 1930, les socialistes détiennent la majorité dans une quarantaine d'administrations locales* »<sup>80</sup>. A Bienne, les socialistes obtiennent la majorité des sièges au législatif et à l'exécutif sans interruption entre 1921 et 1940. La Chaux-de-Fonds, qui a déjà connu une première municipalité rouge en 1912, bascule à gauche peu de temps après Bienne, en même temps que Le Locle (8 mai 1921). La ville de Zurich connaît sa première alternance politique de 1928 à 1938, alors que Lausanne n'aura qu'une seule législature socialiste, entre 1933 et 1937. Genève et Bâle vont également être dirigées, dans les années 1930, par des gouvernements de gauche, tant au niveau communal que cantonal (canton de Genève de 1933 à 1936 et de Bâle-Ville de 1935 à 1950)<sup>81</sup>. Ces expériences municipales, si elles permettent au Parti socialiste de démontrer ses aptitudes à gérer une commune et son administration, signifient également une adaptation rapide au système démocratique helvétique et la fin de sa remise en cause, thème pourtant d'actualité en 1918.

### **9.1 Le Parti socialiste suisse entre discours révolutionnaire et réformisme**

Les difficultés matérielles des ouvriers au cours de la première guerre mondiale se répercutent par une augmentation des membres de l'Union Syndicale Suisse (65'000 au début de la guerre et 223'000 en 1920) et du Parti socialiste suisse (27'000 militants en 1912 et près de 40'000 en 1917)<sup>82</sup>. Au sein de ce dernier, l'aile gauche emmenée par Robert Grimm prend de plus en plus d'importance et organise des conférences internationales, dont celle de Zimmerwald en 1915, qui ont pour but d'unir les socialistes qui s'opposent à la politique d'union nationale de leurs partis respectifs. Mais l'échec de la grève générale amène le Parti socialiste à abandonner dans la pratique le principe de la lutte des classes, même si son programme politique, adopté en 1920, insiste encore sur ce thème, considère la fin du capitalisme comme inéluctable et désigne la dictature du prolétariat comme objectif<sup>83</sup>. Deux phrases viennent toutefois atténuer la vigueur de ce dernier postulat : le programme précise en effet que « *l'instauration du socialisme [ne peut se faire] qu'avec l'assentiment et l'appui actif de la majorité du peuple travailleur* » et que « *le prolétariat est convaincu [...] que l'on ne construit pas une nouvelle société par la violence* »<sup>84</sup>. Le refus d'adhérer à la III<sup>ème</sup> Internationale, l'Internationale communiste, confirme cette tendance légaliste, même

<sup>79</sup> GUEX, Sébastien, « La pauvreté en Suisse durant l'entre-deux-guerres », *op. cit.*, p. 59.

<sup>80</sup> WALTER, François, *La Suisse urbaine 1750-1950*, *op. cit.*, p. 245.

<sup>81</sup> *Ibid.*, pp. 245-246. & KÄSTLI, Tobias, « La Bienne rouge. Théorie et pratique du socialisme communal », *op. cit.*, p. 133.

<sup>82</sup> JOST, Hans-Ulrich, « Menaces et repliement. 1914 - 1945 », *op. cit.*, p. 125.

<sup>83</sup> MASNATA, François, *op. cit.*, pp. 109-110.

<sup>84</sup> *Ibid.*, p. 110.



si cela entraîne le départ d'une partie des délégués qui, en compagnie des Jeunesses socialistes et des « vieux communistes », fondent, les 5 et 6 mars 1921 le Parti communiste suisse. Celui-ci, surtout présent dans les grands centres alémaniques, compte près de 10'000 membres, dont environ 5'000 proviennent du Parti socialiste suisse<sup>85</sup>. Ces départs (10 % de ses effectifs) permettent au courant centriste, emmené par le leader de la grève générale Robert Grimm, de s'imposer et de préconiser un socialisme réformiste en lançant le Parti dans le système de démocratie directe helvétique. En décembre 1922, le peuple rejette son initiative réclamant un prélèvement unique sur les fortunes supérieures à 80'000 francs, alors que deux mois auparavant, il a repoussé par référendum l'introduction de la loi Haerberlin qui voulait renforcer les droits de l'Etat en matière de maintien de l'ordre. En février 1924, suite à une forte campagne des mouvements ouvriers, la prolongation de la durée de travail hebdomadaire est également repoussée par le peuple (loi Schulthess)<sup>86</sup>. Avec ses victoires « légales » et la prise d'importance en son sein du courant centriste, le Parti oppose à sa phraséologie révolutionnaire une politique concrète de plus en plus réformiste et, par là même, semble de moins en moins vouloir renoncer à la démocratie bourgeoise.

Parallèlement à sa politique nationale, et partant du principe que les campagnes sont acquises aux partis bourgeois, il décide de se lancer dans les élections communales et cantonales. Selon Robert Grimm et d'autres « centristes » du parti, « *c'est au niveau communal que les socialistes doivent conquérir la majorité et ce n'est que lorsque la majorité des communes serait rouge que quelque chose se modifierait également au niveau de l'Etat* »<sup>87</sup>. Cette théorie semble toutefois faire peu le cas du système fédéral à « trois étages », et du poids des campagnes. Quoi qu'il en soit, le Parti socialiste suisse met sur pied un concept de « socialisme communal » dont le programme peut se résumer essentiellement aux points suivants : développer les services industriels, améliorer le traitement et les conditions sociales des employés communaux, mener à bien une politique du logement ainsi qu'une politique foncière active et enfin, de manière générale, renforcer et moderniser la commune<sup>88</sup>. C'est sur la base d'un programme de ce type (que nous détaillerons au chapitre 10.3), que le Parti socialiste biennois obtient lors des élections des 16 et 17 avril 1921, au plus fort moment de la crise, la majorité des sièges au législatif et à l'exécutif ; la « Bienne rouge » - *das « rote Biel »* - est née.

## 9.2 Le Parti socialiste victime de son image et le développement d'une culture ouvrière

Au cours des années 1920 et 1930, le Parti socialiste, seule grande force politique de gauche, abandonne définitivement ses rêves de révolution pour l'intégration, en dépit d'une bourgeoisie qui continue à voir en lui, de façon tout à fait délibérée, un agent de Moscou. Car malgré ses succès électoraux – il obtient 41 sièges au Conseil National en 1919 (première élection au système proportionnel), 43 en 1922, 49 en 1925 et 1928, il demeure exclu des instances dirigeantes du pays. La question d'une participation au gouvernement se pose en 1929, lorsque deux sièges sont à repourvoir. Bien que le Parti présente un candidat modéré en la personne d'Emil Klöti, maire de Zurich, l'Assemblée fédérale refuse clairement l'entrée d'un socialiste au milieu des sept sages.

Par cette candidature, les socialistes admettent formellement le principe d'une participation et si elle ne se réalise pas avant 1943, c'est du fait de leurs adversaires. Car les partis bourgeois se focalisent sur le programme de 1920 et sa dictature du prolétariat, ainsi que sur l'antimilitarisme, auquel la très grande majorité des socialistes, encore marquée par l'intervention de l'armée lors de la grève générale, n'a pas renoncé. Comme le note Pierre Jeanneret, « *de l'extérieur, le socialiste est encore perçu comme marginal, non-Suisse ou mauvais Suisse. Les « Sozis », les « rouges » sont – ou se sentent (ce qui, sur le plan des comportements, est équivalent) rejetés de la communauté nationale. [...] Certes, la bourgeoisie maintient en partie consciemment*

---

<sup>85</sup> LANG, Karl, « Chronologie », in : *Solidarités, débats, mouvement. Cent ans de Parti socialiste suisse 1888-1988*, Lausanne, Editions d'en bas, 1988, p 35.

<sup>86</sup> RUFFIEUX, Roland, *La Suisse de l'entre-deux-guerres*, Lausanne, Payot, 1974, pp. 128-130.

<sup>87</sup> KÄSTLI, Tobias, « La Bienne rouge. Théorie et pratique du socialisme communal », *op. cit.*, p. 132.

<sup>88</sup> *Ibid.*, p. 133. Nous reviendrons plus précisément au chapitre 12.4 sur les propositions du socialisme communal en matière de construction et d'urbanisme.



*cette fiction du socialiste « révolutionnaire », avant-garde du bolchevisme athée et égalitariste en Suisse. Cette fiction, cet épouvantail sont d'excellents arguments électoraux »<sup>89</sup>.*

Face à cette attitude de la bourgeoisie, le Parti socialiste et le mouvement ouvrier dans son ensemble adoptent une double démarche, faisant coexister marginalité et intégration. Premièrement, il étend ses activités de sociabilité, tant dans le domaine économique (création de coopératives de production, de consommation et d'habitation) que culturel (constitution par exemple de sociétés de musique ouvrières, d'Universités populaires, de clubs de sport ouvriers<sup>90</sup>, etc.). Il cherche ainsi à créer un sentiment profond et affectivement vécu de solidarité de classe à travers la manifestation de masse, à permettre aux ouvriers d'accéder à la culture et à l'éducation. A Bienne, les sociétés ouvrières sont nombreuses et importantes et même soutenues par les autorités (chapitre 10.4), si bien que la ville accueille en juillet 1923 la première fête nationale des Musiques ouvrières<sup>91</sup>. Les années 1920 constituent en fait l'âge d'or, en termes de nombre de sociétés et de membres, de la culture et de l'éducation ouvrière en Suisse. Si très souvent elles reprennent, en en détournant le sens, les domaines de la culture bourgeoise dominante, le développement de nouvelles formes artistiques n'est pas exclu, comme le théâtre prolétarien et le chœur parlé<sup>92</sup>. Deuxièmement, le parti s'efforce d'abandonner les thèses les plus radicales de son programme de 1920 pour avoir « meilleure figure » en vue d'une intégration complète au système politique suisse. Cette attitude contradictoire (politique d'intégration par rapport à un discours révolutionnaire) du Parti est également soulignée par Oskar Scheiben : « *in den Phasen politischer Normalität/Stabilität und ökonomischer Prosperität nimmt die Bedeutung systempartizipatorischer Politik zu, ihr Umfang dehnt sich aus, routinisiert und habitualisiert sich. Gleichzeitig verblässen die systemalternativen Codes, ohne jedoch zu verschwinden* »<sup>93</sup>.

La lutte contre la crise des années 1930 donne au Parti socialiste suisse l'occasion définitive de s'intégrer au système politique helvétique, y compris dans le discours en adoptant, en 1935, son nouveau programme. Face à la politique de crise timide et peu efficace du gouvernement, le Parti socialiste et l'Union syndicale proposent une politique de dépense plus active de l'Etat en vue de relancer l'économie. Car pour la majorité de la gauche, celle qui préconise une intégration au système, la crise est de type conjoncturel et nécessite des mesures anti-cycliques de type keynésiennes<sup>94</sup>. Elle propose, et nous verrons que les autorités bernoises appliquent pleinement ces politiques (chapitre 10.4), de créer des emplois, de surveiller les prix et les salaires ou encore de garantir un salaire minimum. Pour mettre en œuvre ce programme, une initiative, dite de crise, est lancée et soumise au peuple le 2 juin 1935 : 84,4 % des électeurs se rendent aux urnes pour la repousser par 567'000 voix contre 425'000. « *Une nouvelle fois, la bourgeoisie et les organisations économiques réussissent à étouffer dans l'œuf toute possibilité d'évolution vers un Etat plus social et démocratique* »<sup>95</sup>. Malgré cet échec, la volonté d'intégration politique est maintenue, notamment à travers un Plan de Travail, préparé et accepté en 1935 par le Parti socialiste et le Syndicat du personnel des Services Publics, qui « *renonce d'emblée à une planification autoritaire et de détail comme en URSS pour se contenter d'un plan directeur dont la responsabilité incomberait au Département fédéral de l'économie publique* »<sup>96</sup>. Pour donner une légitimité à ce plan, le Parti a d'abord dû adopter officiellement, lors de son Congrès de Lucerne des 26 et 27 janvier, un nouveau programme, dans lequel les théories les plus marxistes comme la dictature du prolétariat sont abandonnées. En réalité, la rupture n'est que formelle, le programme de 1935 se rapprochant simplement beaucoup plus de ses pratiques habituelles. Pour sortir de son isolement et devenir définitivement un grand parti populaire et non plus un parti de classe, le Parti socialiste suisse abandonne donc son programme marxiste, mais aussi le seul de ses engagements respecté depuis 1920 : son pacifisme et son antimilitarisme. En effet, lors du Congrès de Lucerne, il reconnaît

<sup>89</sup> JEANNERET, Pierre, « Le Parti socialiste suisse des années 20 à la croisée des chemins », in *Revue Suisse d'Histoire*, vol. 34, n° 1, Bâle, Schwabe & Co AG, 1984, p. 517.

<sup>90</sup> A titre d'exemple, le dossier consacré au Sport ouvrier dans les *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* constitue un excellent exemple des enjeux et des formes de ce type de sociabilité ouvrière. (*Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier, Lausanne, Editions d'en bas, n° 18, 2002)

<sup>91</sup> JEANNERET, Pierre, « Aspects de la culture ouvrière en Suisse », in : *Cahiers d'histoire du Mouvement Ouvrier*, Lausanne, Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier, n° 10, 1994, p. 31.

<sup>92</sup> *Ibid.*, pp. 48-50.

<sup>93</sup> SCHEIBEN, Oskar, *Krise und Integration. Wandlungen in den politischen Konzeptionen der Sozialdemokratischen Partei der Schweiz. 1928-1936. Ein Beitrag zur Reformismusdebatte*, Zurich, Chronos, 1987, p. 64.

<sup>94</sup> *Ibid.*, pp. 109-110.

<sup>95</sup> JOST, Hans-Ulrich, « Menaces et repliement. 1914 - 1945 », *op. cit.*, p. 142.

<sup>96</sup> RUFFIEUX, Roland, *La Suisse de l'entre-deux-guerres*, *op. cit.*, p. 214.

Figure 10

La plaine de la Suze avec au bas de l'image Boujean et, au milieu, à la confluence de la Suze de Madretsch et de la Thièle, le château et le bourg de Nidau. On ne distingue de Bienne que la ville neuve



Eau-forte de Jakob Samuel Weibel, vers 1825.

In : EHRENSPERGER-KATZ, Ingrid & WICK-WERDER, Margrit, *Biel Bienne*, Berne, Société d'Histoire de l'Art en Suisse, 2002, p. 4.

Figures 11 et 12

Horloger travaillant à domicile



Ouvrières dans une fabrique de montres



In : *Mémoire régionale. Un voyage multimédias à travers la région de Bienne, le Seeland et le Jura bernois*, CD-ROM, Bienne, W. Gassmann S.A., 2003.

officiellement la nécessité d'une défense militaire du pays. La volonté d'intégration est l'une des raisons de ce revirement, mais la peur face à l'arrivée au pouvoir de Hitler en 1933 et la liquidation, sans grandes résistances, d'un SPD allemand devenu un véritable appareil bureaucratique, joue également un rôle important<sup>97</sup>. Les socialistes suisses sont convaincus que la défense de la démocratie helvétique passe par une défense armée, ce qui ne constitue pas une trahison du socialisme<sup>98</sup>. A titre d'exemple, le maire socialiste de Bienne et conseiller national Guido Müller déclare, en 1934 déjà, dans un discours adressé à la commission chargée de la réorganisation de l'armée son attachement à cette institution<sup>99</sup>.

### 9.3 Défense nationale et intégration définitive de la gauche

La veillée d'armes européenne contribue donc à l'intégration définitive et formelle des socialistes à la démocratie bourgeoise et à la défense nationale. Une intégration politique mais aussi spirituelle, dont la première conséquence est peut-être l'apparition de drapeaux suisses lors des défilés du 1<sup>er</sup> mai 1938. Une véritable union nationale, que Hans-Ulrich Jost n'hésite pas à nommer « *totalitarisme helvétique* »<sup>100</sup>, se crée et connaît sa consécration lors de l'exposition nationale de 1939 à Zurich, la *Landi*. La culture ouvrière succombe devant l'essor de la culture bourgeoise populaire et la Paix du Travail, signée en juillet 1937. Au sein du Parti socialiste, la scission en 1939 de Léon Nicole et des principales sections suisses-romandes confirme la victoire du courant centriste. Mais ce n'est qu'en 1943, après le tournant de la guerre à Stalingrad, que les partis bourgeois reconnaissent ce changement en élisant le socialiste Ernst Nobs au Conseil fédéral.

## 10. Bienne, une ville au service de l'horlogerie

### 10.1 Petite géographie biennoise

Située au pied du Jura et à l'extrémité ouest du lac qui porte son nom, la ville de Bienne reste confinée dans son périmètre médiéval jusqu'au milieu du XIXe siècle. La vieille ville, construite sur une colline de tuf formée par une source jaillissant du flanc du Jura, ne s'est donc que très peu développée en raison d'une part des fréquentes inondations qui recouvrent la plaine de la Suze et d'autre part de son écart des grandes voies de communication (**figure 10**). Petit bourg aux confins de la principauté épiscopale de Bâle et de la République de Berne, Bienne voit sa situation s'améliorer au début du XIXe siècle lorsque le Congrès de Vienne la cède au canton de Berne, qui l'élève au rang de chef-lieu de district et que, suite à la canalisation de la Suze en 1825-27, la route menant à Neuchâtel est ouverte (1835), suivie de celle en direction du Jura (1859)<sup>101</sup>. Mais cette petite ville de province n'aurait pas connu le développement urbain fulgurant qu'on lui connaît (le nombre d'habitants passe de 3'600 en 1850 à 12'000 en 1880 et à 22'000 en 1900) sans un bouleversement économique majeur.

### 10.2 Le développement industriel de Bienne dans la seconde moitié du XIXe siècle

C'est un réfugié politique allemand, Ernst Schüler, qui introduit en ville de Bienne la fabrication industrielle de pendules au début des années 1840. Mais c'est la décision de l'assemblée communale du 29 décembre 1845 d'accorder gratuitement la citoyenneté à tous les horlogers qui décident de s'installer à

---

<sup>97</sup> JEANNERET, Pierre, « La scission de 1939 en Suisse romande », in : *Solidarités, débats, mouvement. Cent ans de Parti socialiste suisse, 1888-1988*, Lausanne, Editions d'en bas, 1988, p. 254.

<sup>98</sup> MASNATA, François, *op. cit.*, p. 125.

<sup>99</sup> MÜLLER, Guido, *Erinnerungen, Reden, Schriften*, op.cit, pp. 357-368.

<sup>100</sup> JOST, Hans-Ulrich, « Menaces et repliement. 1914 - 1945 », *op. cit.*, p. 164.

<sup>101</sup> EHRENSPERGER-KATZ, Ingrid & WICK-WERDER, Margrit, *Biel Bienne*, Berne, Société d'Histoire de l'Art en Suisse, 2002, p. 4.



Bienne avant le 1er janvier 1849, qui permet à la production de prendre son véritable essor<sup>102</sup>. Durant ces trois années, des centaines d'horlogers, en particulier jurassiens – le bilinguisme à Bienne date de cette période – s'établissent en ville, laquelle ne cesse de croître et de s'affirmer comme l'un des principaux centres horlogers suisses. Suite à la crise économique des années 1870 et à l'Exposition universelle de Philadelphie en 1876, à laquelle se rendent des représentants de l'industrie biennoise, la fabrication horlogère passe de l'artisanat et de la production à domicile au système de manufacture et de la concentration spatiale qui permettent une production de masse. Contrairement aux industries implantées dans les montagnes jurassiennes, celles de Bienne se lancent rapidement dans cette modernisation. La dynamique de cette région étant garantie par un réseau de chemin de fer développé, une main d'œuvre abondante et une mentalité ouverte au progrès technique, la famille Brandt décide de quitter La Chaux-de-Fonds et de fonder en 1882 à Bienne sa nouvelle entreprise, la maison Louis Brandt & Frère, future Omega. La fabrication du calibre Omega rompt avec plusieurs siècles de tradition horlogère, puisqu'elle instaure le remontage en parties brisées dans une seule fabrique<sup>103</sup> (figures 11 et 12). Ce système permet de produire plus et à moindres coûts, mais aussi de mieux surveiller la diligence des travailleurs, ce qui était impossible en établissement, où tout au plus, le patron pouvait contrôler la qualité du produit à la livraison. En fabrique, le contrôle est désormais continu et il est possible d'instaurer une discipline stricte à l'aide de règles relevant tant du paternalisme que de la rigueur militaire. Sur le plan industriel, ce passage à la production de masse engendre le développement d'un nouveau secteur, celui des machines-outils. L'industrie biennoise est ainsi essentiellement portée sur les exportations et donc particulièrement sujette aux soubresauts de l'économie mondiale. Pour encourager l'industrialisation de la ville, les autorités biennoises, en accord avec le patronat, décident de fonder une école professionnelle en 1860, une école d'horloger en 1873 et un Technicum en 1890. A compter de cette date, la ville devient un véritable centre régional de formation : le Technicum compte plus de 400 élèves et 35 professeurs et l'École professionnelle plus de 600 étudiants. « Une explication du développement industriel et démographique extrêmement rapide de la ville provient justement de ce fort pouvoir d'attraction exercé sur l'ensemble de la jeunesse des districts voisins par ce pôle de formation qu'est devenu Bienne à partir des années 1890 »<sup>104</sup>. Malgré les crises cycliques qui frappent l'horlogerie, le nombre d'habitants continue d'augmenter et au tournant du siècle, 50 % d'entre eux vivent directement ou indirectement du secteur horloger. Chez Omega, par exemple, l'une des plus grandes entreprises de Suisse, 500 ouvrières et ouvriers produisent en 1900 plus de 100'000 montres<sup>105</sup>. L'horlogerie et la machine, bien que très importantes, ne sont pas uniques et des entreprises se développent dans d'autres domaines, comme les Tréfileries réunies, les fabriques de vélos César et Cosmos, la Savonnerie Schnyder ou encore la fabrique de pianos Burger & Jacobi. Mais comme le démontre l'étude de Joëlle Knobel Wenger portant sur les ouvriers de l'entreprise Omega, ce développement général de l'économie biennoise ne s'accompagne pas forcément, pour les ouvriers, d'une amélioration du niveau de vie. Leur pouvoir d'achat n'augmente que faiblement entre 1895 et 1900, puis diminue dès le début du XXe siècle, d'abord légèrement puis drastiquement au cours de la première guerre mondiale, laissant apparaître une disproportion totale entre le coût de la vie et les salaires<sup>106</sup>. En plus du rationnement et du manque de vivres en général, les ouvriers vivent dans la misère et c'est pourquoi, à l'automne 1918, la situation est plus tendue que jamais, à Bienne comme dans les autres villes suisses.

<sup>102</sup> EHRENSPERGER-KATZ, Ingrid & MOSER, A., *Arts et monuments. Jura bernois, Bienne et les rives du lac*, Société d'Histoire de l'Art en Suisse, 1983, p. 42.

Nous analyserons précisément le développement de la ville, des infrastructures et des voies de communication dans la seconde partie de notre travail (chapitre 13.1). La poussée économique, accompagnée d'une forte augmentation de la population, engendre en effet une urbanisation sans précédent, la ville dépassant dès les années 1860 ses limites médiévales

<sup>103</sup> KNOBEL WENGER, Joëlle, « Les question sociales dans le cadre de la société Louis Brandt & Frère, une manufacture d'horlogerie biennoise (1895-1935) », in : *Cahiers d'Histoire du Mouvement Ouvrier*, Lausanne, Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier, n° 15, 1999, p. 75.

<sup>104</sup> KOLLER, Christophe, « Le préfet et l'entrepreneur ? : interventions de l'Etat et développement industriel dans le Jura bernois et à Bienne entre 1850 et 1930 », *op. cit.*, pp. 324-325.

<sup>105</sup> KÄSTLI, Tobias, *Die Vergangenheit der Zukunftstadt. Arbeiterbewegung, Fortschritt und Krisen in Biel 1815-1919*, Bern, Fagus, 1989, p. 75.

<sup>106</sup> KNOBEL WENGER, Joëlle, *op. cit.*, pp. 84-87.

Figure 13

Grévistes bloquant les voies de chemin de fer à Bienne durant la Grève générale en novembre 1918

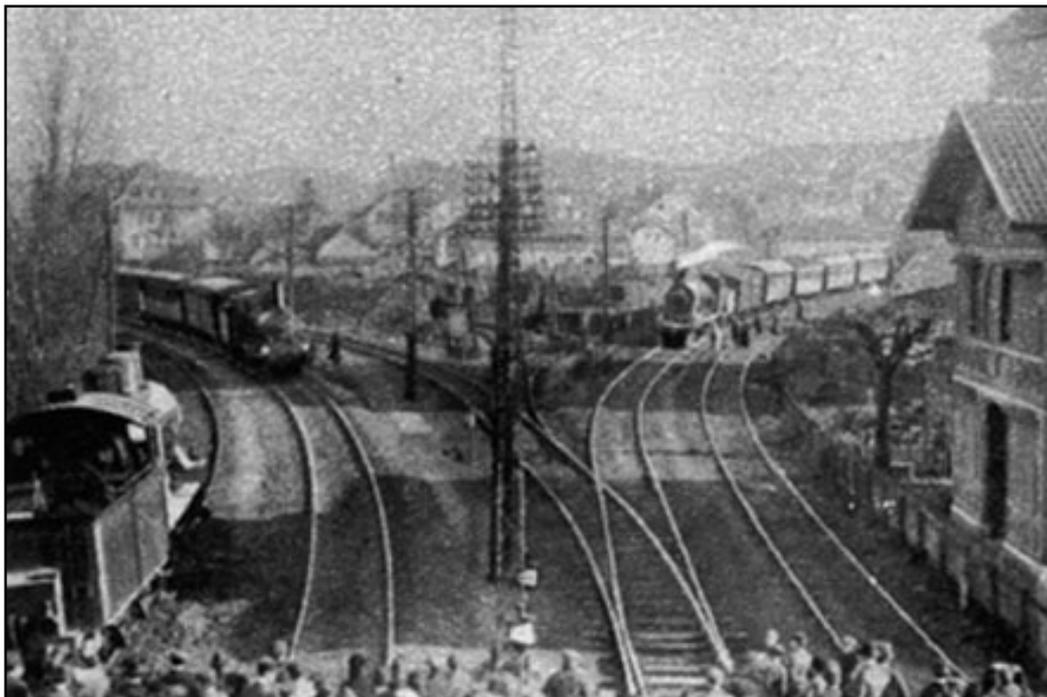


Figure 14

L'armée occupe la gare et surveille les trains lors de la Grève générale



In : *Mémoire régionale. Un voyage multimédias à travers la région de Bienne, le Seeland et le Jura bernois*, CD-ROM, Bienne, W. Gassmann S.A., 2003.

### 10.3 Bienne au début des années 1920

Les nouvelles techniques de guerre, en particulier les obus dotés d'une minuterie, ont permis à l'industrie horlogère de maintenir sa production et ses exportations au cours de la guerre. Mais à l'approche de la fin des hostilités, elle enregistre une forte baisse de ses ventes à l'étranger. Comme nous l'avons vu auparavant, c'est de fait toute l'économie suisse qui entre en récession, engendrant chômage et misère. A Bienne, la tension monte dès l'été 1918, lorsque les ouvriers se mettent en grève pour protester contre l'augmentation du coût de la vie et contre la pénurie alimentaire<sup>107</sup>. Le 25 juin, un élu socialiste au Conseil de Ville signale que de nombreux enfants souffrent de malnutrition et demande au Conseil Municipal d'intervenir dans les écoles. Celui-ci décide de distribuer du pain et du lait, d'installer des cantines pour offrir des soupes et de permettre à plus de 300 enfants de partir en colonies de vacances au cours de l'été<sup>108</sup>. La situation n'en reste pas moins très tendue et le 8 juillet, les Jeunesses socialistes, malgré une interdiction des autorités, organisent une « manifestation de la faim » sur la place du Bourg. L'armée intervient et tire sur la foule, faisant un mort. Après ces événements, un tract, signé par les « *internationale revolutionäre Jungburschen* » et demandant la libération des manifestants arrêtés le 8 juillet, est distribué en ville. Selon l'étude de Tobias Kästli, ces *Jungburschen* comptent pour la région biennoise une quinzaine de jeunes gens qui, à peine sortis de l'école, ont été mobilisés pour travailler en usine et qui se retrouvent au chômage et sans formation. Lorsque la Grève générale éclate en novembre, ils défilent au centre-ville, bonnet rouge sur la tête, obligeant les restaurants et commerces à fermer. En compagnie des femmes de la Cité Marie, un ensemble de casernes locatives insalubres, des employés et de ceux de la commune, ils sont les plus actifs au cours de ces trois journées de mobilisation, allant jusqu'à bloquer les voies de chemin de fer (figures 13 et 14). L'occupation de la ville par l'armée, la timidité des dirigeants syndicaux et du Parti socialiste biennois ainsi que la participation moindre des horlogers à la grève ne permettent toutefois pas de voir en ces événements une situation révolutionnaire, mais au contraire la résultante d'une situation de misère pour bon nombre de personnes, pour lesquelles il s'agit surtout de faire pression sur les autorités : « *Es gab 1918 in Biel revolutionäre Strömungen ; sie wurden aber nur von einer Minderheit der Arbeiterschaft getragen. Auch wenn das Bürgertum zu Beginn des Generalstreikes zum Teil ängstlich und verzagt war, so war doch objektiv gesehen die Lage keinesweges revolutionär* »<sup>109</sup>. Si dans les mois qui suivent la situation semble se calmer, la ville n'en demeure pas moins sous tension, des grèves éclatant dans certaines entreprises. C'est le cas, par exemple, au cours de l'automne 1919, lorsque 863 horlogers issus de diverses entreprises, dont la Société Louis Brandt & Frère, Omega Watch & Co, se mettent en grève du 1<sup>er</sup> septembre au 21 octobre pour exiger une augmentation des salaires et la semaine anglaise. Des revendications qui ne sont comblées qu'indirectement avec la ratification par l'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie du premier contrat collectif passé avec la Fédération suisse des ouvriers de la métallurgie et de l'horlogerie et instaurant la semaine de 48 heures et le principe des vacances payées (un jour par année de service)<sup>110</sup>.

L'hiver 1919-1920 est marqué par un manque d'énergie (électricité, charbon, gaz), par un fort chômage et une baisse des conditions de vie pour la majorité de la population, comme le relève Otto Wyssbrod, chef de la Centrale téléphonique de Bienne dans un article des *Annales Biennoises*, paru en 1927<sup>111</sup>. Selon son étude, la très grande majorité des salariés – y compris les ouvriers qualifiés (*Werkführer*), que ce soit dans l'horlogerie, l'industrie des machines, la construction ou l'industrie forestière, voient, au cours de la crise, leurs salaires augmenter nettement moins vite que l'indice des prix à la consommation. Il faut en effet

---

<sup>107</sup> KÄSTLI, Tobias, « 1918 : Revolutionäre Lage in Biel ? », in : *Nouvelles Annales Biennoises*, Conseil Municipal, 1978, pp. 112-113.

<sup>108</sup> STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat betreffend den allgemeinen Gang und die Ergebnisse der Gemeindeverwaltung*, pro 1918, p. 47.

<sup>109</sup> KÄSTLI, Tobias, « 1918 : Revolutionäre Lage in Biel ? », *op. cit.*, p. 118.

<sup>110</sup> KNOBEL WENGER, Joëlle, *op. cit.*, pp. 92-93.

<sup>111</sup> WYSSBROD, Otto, « Nachkriegsjahre und Arbeitnehmer mit besonderer Berücksichtigung der Verhältnisse in Biel », in : *Annales Biennoises*, Société de la Bibliothèque de Bienne, 1927, pp. 179-189.

Notons que contrairement à la très grande majorité des articles publiés dans les *Annales Biennoises*, il s'agit là d'un texte très bien documenté, faisant référence à de nombreuses sources statistiques, procédant par une approche scientifique et plaçant les conditions de vie réelles des salariés et des ouvriers au centre de la recherche. Malheureusement nos recherches ne nous ont pas permis d'en apprendre plus sur ce personnage si ce n'est qu'il participe en compagnie de Guido et d'Alexandre Müller à la fondation de la Coopérative d'habitation des cheminots à Nidau (chapitre. 17.3). Nous n'avons également pas pu vérifier ses sources et calculs, ce qui fait que nous les interprétons ici en « deuxième main ».

Figure 15

Indice des revenus journaliers dans les principales branches à Bienne

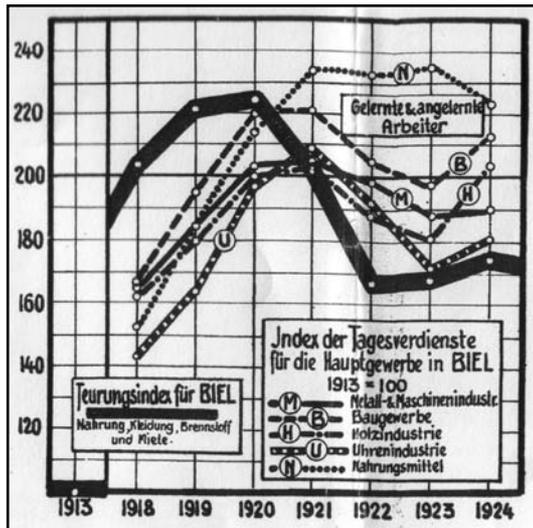


Figure 17

Niveau d'existence social minimum et revenus à

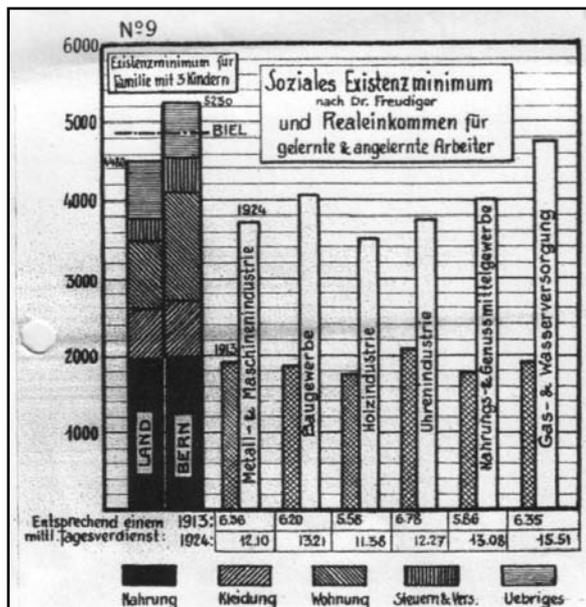
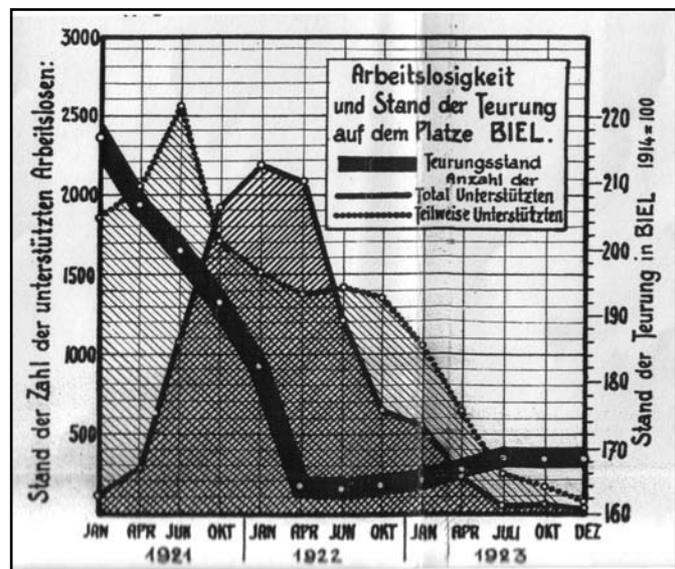


Figure 16

Chômage à Bienne et indice du coût de la vie



Bienne

Figure 18

Demandes d'emploi auprès de l'Office du travail

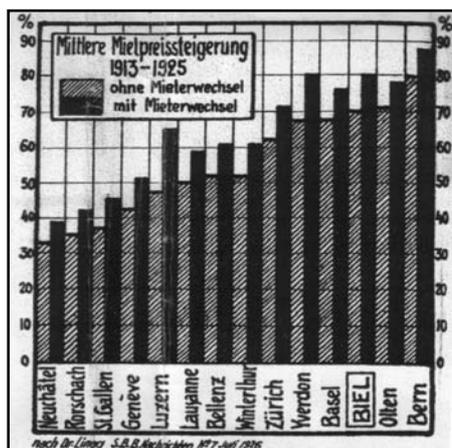
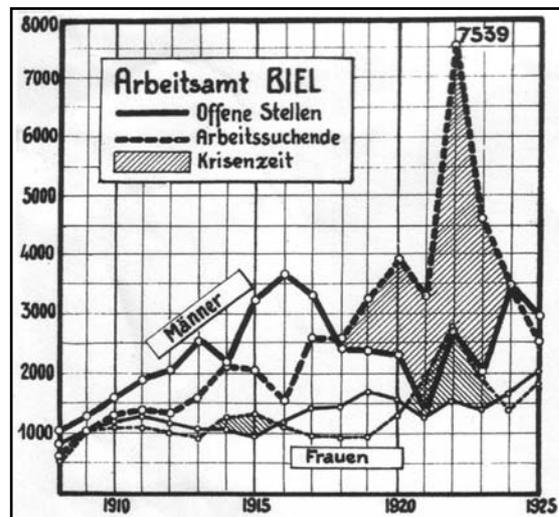


Figure 19

Augmentation moyenne des loyers dans différentes villes suisses, 1913-1925

IN : WYSSBROD, Otto, « Nachkriegsjahre und Arbeitnehmer mit besonderer Berücksichtigung der Verhältnisse in Biel », in : *Annales Biennaises*, Société de la Bibliothèque de Bienne, 1927, pp. 179-189

attendre la reprise économique de 1922 – 1923 pour que la situation s'inverse, quoique de façon moindre pour les horlogers (**figure 15**). Si par exemple un horloger qualifié recevait avant la guerre le plus haut salaire journalier (6.78 francs), il ne reçoit en 1924 que 12,27 francs, soit 0,94 centimes de moins qu'un ouvrier travaillant sur un chantier. Le nombre de chômeurs à Bienne est élevé au cours de la crise, puisqu'on en dénombre en moyenne près de 2'000 à temps complet et plus de 1'700 à temps partiel (**figure 16**). Mais surtout Otto Wyssbrod explique dans son article que comparer les salaires à l'indice des prix à la consommation ne permet pas de savoir si le minimum social est atteint, même en période de haute conjoncture. Il démontre ainsi (**figure 17**) qu'un salarié moyen, en travaillant 307 jours par an, n'arrive pas en 1924 à couvrir les besoins minimums (alimentation, habillement, loyer, impôts et divers) d'une famille de trois enfants. Afin de joindre les deux bouts, de plus en plus de femmes sont donc obligées de chercher du travail, comme le démontre un autre graphique (**figure 18**). Une des sources de dépenses les plus importantes pour les familles ouvrières est le loyer ; nous y reviendrons dans la troisième partie de ce travail (chapitre 17.1), mais signalons déjà ici que la crise du logement est très forte à Bienne au cours de cette période, avec pour conséquences des loyers en hausse continue (**figure 19**), des appartements insalubres et en nombre insuffisant.

Pour relancer leurs exportations et sortir de la crise, les principales entreprises horlogères se tournent à nouveau vers les Etats-Unis et leur système de production fordiste. Pour s'en inspirer, l'entrepreneur biennois Emil Baumgartner prend part à la délégation économique suisse qui visite les USA en 1919<sup>112</sup>. Cette réorientation du système de production, encouragée par l'essor de la montre-bracelet, très utilisée sur les champs de batailles, accroît la dépendance des ouvriers face aux patrons, puisqu'ils sont désormais interchangeables sur les chaînes de montage.

Le fort taux de chômage, le manque de logements et leur insalubrité ainsi que la baisse générale du niveau de vie constituent les principaux soucis du Parti socialiste biennois qui, sur le modèle de la nouvelle municipalité rouge de Vienne<sup>113</sup> et du socialisme communal, présente en avril 1919 un programme d'action communal, destiné à améliorer immédiatement les conditions de vie des familles ouvrières<sup>114</sup> (**figure 20**). Celui-ci, sur lequel le Parti socialiste se base pour se présenter aux élections de 1921, s'inscrit dans l'urgence et non pas dans une réflexion politique visant à bouleverser la société biennoise. Alors que son aile gauche fonde une section du Parti communiste, le Parti élit un nouveau secrétaire en 1920 en la personne de Gottlieb Shait, considéré comme « centriste » et rassembleur. Ce dernier préconise en effet un socialisme communal réformiste, qu'il justifie selon la formule suivante : « *Unser aller Weg führt nach Moskau – aber nicht von heute auf morgen* »<sup>115</sup>. L'objectif est clair, gagner les prochaines élections communales, prévues en avril 1921, afin d'améliorer les conditions de vie de la population ; les socialistes ont envie de prouver que s'ils savent critiquer, ils sont également capables de gérer une ville. Dans cette optique, ils bénéficient de la condamnation de l'ancien Conseiller municipal radical Alfred Friedrich pour le détournement entre 1908 et 1919 de plus de 50'000 francs<sup>116</sup>. Mais la participation à la démocratie bourgeoise et la renonciation à la socialisation des moyens de production sont critiquées par les communistes, auxquels les socialistes répondent par l'appel suivant : « *ouvriers, voter pour le Parti communiste, c'est saboter le travail de vos syndicats, c'est saboter le travail du Parti socialiste, c'est trahir la classe ouvrière !* »<sup>117</sup>.

Les élections ont lieu dans un contexte un peu particulier puisqu'en septembre 1920, les habitants de Bienne et Nidau acceptent par votation la fusion de leurs deux communes. Ce processus est toutefois refusé par la majorité des députés bourgeois et paysans du Grand Conseil bernois, qui craignent que cette

---

<sup>112</sup> KÄSTLI, Tobias, *Das rote Biel 1918-1939*, op. cit., p. 24.

<sup>113</sup> En 1919, la sociale démocratie autrichienne gagne les élections à Vienne et entreprend une politique urbaine et sociale sans précédents, sur la base théorique de l'austromarxisme. La « Vienne rouge », considérée comme un exemple par toute la sociale démocratie européenne, tombe suite au coup d'Etat du chancelier Dolfuss en 1934. Nous y reviendrons dans notre chapitre consacré au logement (14.3) ainsi que dans une perspective comparative avec Bienne (chapitre 19).

<sup>114</sup> In : KÄSTLI, Tobias, *Das rote Biel 1918-1939*, op. cit., p. 166.

<sup>115</sup> Cité in : KÄSTLI, Tobias, « Von der Arbeiterunion zum roten Biel. Die Politisierung der Arbeiterbewegung und das Experiment des Gemeindesozialismus », in : *Nouvelles Annales Biennoises*, Conseil Municipal, 1986, p. 64.

<sup>116</sup> *Ibid.*, p. 67. Ce qui représente plus de 500'000 francs actuels.

<sup>117</sup> Cité in : « Les partis à la barre ! Les élections au « Conseil de Ville des 60 », 1893-1984 », in : *Nouvelles Annales Biennoises*, Conseil Municipal, 1985, p. 38.

Figure 20

Programme d'action du Parti socialiste biennois, 1919

<p>« Pour les futures mères et les femmes en couches</p> <p><i>Engagement d'inspectrices comme aides et assistantes publiques.</i> <i>Aide à la naissance gratuite.</i> <i>Assistance suffisante aux nourrissons.</i> <i>Foyer pour femmes en couches.</i></p> <p>Pour la jeunesse en âge préscolaire</p> <p><i>Création de foyers pour enfants et de jardins d'enfants.</i> <i>Renforcement de la lutte contre les épidémies chez les enfants.</i></p> <p>Pour la jeunesse scolarisée</p> <p><i>Développement des soins médicaux scolaires, en particulier des soins dentaires ; inspections médicales périodiques.</i> <i>Installation de bains et de douches dans toutes les écoles.</i> <i>Remplacement du service des cadets par des après-midi de jeux, de sport et d'occupation, des travaux de jardinage et de l'enseignement accru des travaux manuels.</i> <i>Lutte contre le surmenage intellectuel, en particulier au niveau élémentaire.</i> <i>Augmentation de l'assistance durant les vacances pour ceux qui ont besoin de repos et pour les élèves en bonne santé.</i> <i>Mise en place de réformes scolaires.</i> <i>Extension de la gratuité du matériel scolaire aux écoles professionnelles et moyennes. Gratuité du matériel pour les travaux manuels.</i></p> <p>Pour les apprenties et apprentis</p> <p><i>Contributions communales aux frais d'études des jeunes filles et jeunes gens intelligents et sans ressources.</i> <i>Transfert de l'enseignement des écoles professionnelles sur le temps de travail.</i> <i>Création d'ateliers d'apprentissage.</i></p> <p>Pour les femmes</p> <p><i>Droit de vote actif et passif.</i> <i>Création d'un cours d'économie domestique dans une école annuelle de</i></p>	<p><i>travail pour femmes.</i></p> <p>Pour les employés municipaux</p> <p><i>Assurance pour les veuves, les orphelins et pour la prévoyance vieillesse.</i> <i>Semaine de 48 heures.</i></p> <p>Pour la main-d'œuvre prolétaire</p> <p><i>Augmentation des allocations de chômage. Travaux d'occupation.</i> <i>Réforme du logement: inspecteurs des logements, statistique des logements, agence de location obligatoire, augmentation des constructions communales de logements, fermeture des logements insalubres.</i> <i>Création d'un foyer de vacances avec des subventions communales.</i> <i>Création d'une Maison du Peuple.</i> <i>Augmentation des contributions au système de formation pour ouvriers.</i></p> <p>Pour l'ensemble de la population</p> <p><i>Encouragement des efforts de fusion avec la périphérie.</i> <i>Extension de la propriété foncière communale.</i> <i>Création de salles de lectures publiques.</i> <i>Gratuité de la bibliothèque municipale.</i> <i>Cinéma communal.</i> <i>Création d'un bain public avec un bassin de natation et des installations pour des bains de soleil.</i> <i>Maison d'isolement municipale avec un local d'accueil pour les malades psychiques.</i> <i>Incinération gratuite.</i> <i>Création d'une chambre mortuaire pour une exposition immédiates des personnes décédées.</i> <i>Avancement de l'heure de fermeture des restaurants, cafés, brasseries et interdiction de vente de schnaps.</i> <i>Exploitation agricole personnelle, exploitation de jardins potagers.</i> <i>Création de halles marchandes.</i> <i>Publication d'une feuille officielle communale ».</i></p>
---	---

fusion entraîne la création d'une grande ville ouvrière au pied du Jura et la possibilité pour les socialistes d'accroître leur force et leur influence. Cette décision cantonale chamboule les plans du Parti socialiste biennois qui avait prévu de présenter comme candidat à la mairie – le maire est membre du conseil exécutif – Guido Müller, chancelier de la Ville et domicilié à Nidau. Celui-ci ne disposant plus du temps nécessaire pour prendre officiellement domicile dans la cité voisine, le Parti décide de présenter un candidat de rechange en la personne de Hermann Kistler. Les élections des 16 et 17 avril 1921<sup>118</sup> mobilisent 77 % de l'électorat qui répartit ses voix ainsi : le Parti socialiste, le Parti socialiste romand et le Parti communiste obtiennent 31 sièges au Conseil de Ville, tandis que l'Union des partis bourgeois alliée au Parti national populaire en obtient 29. Au Conseil Municipal<sup>119</sup>, cinq fauteuils vont à la gauche (trois au permanent et deux au non permanent) et quatre à la droite. Hermann Kistler est élu à la mairie, mais annonce immédiatement qu'il se retirera le 1<sup>er</sup> novembre de la même année au profit de Guido Müller, décision validée par les électeurs les 5 et 6 novembre.

A compter du 1<sup>er</sup> décembre, l'exécutif se répartit les directions de la façon suivante : Guido Müller, maire, prend la tête des travaux publics et des entreprises industrielles, le bourgeois Cäsar Türlér est nommé vice-président de la ville et directeur des finances, les socialistes Jacques Chopard et Albert Fawer respectivement directeur de la police et de l'office du travail et directeur des œuvres sociales tandis que le bourgeois Louis Leuenberger prend la direction des écoles<sup>120</sup>. Nous reviendrons (chapitre 16.1) sur quelques-unes de ces personnalités, à commencer bien sûr par le maire Guido Müller, et d'autres qui ont marqué la ville de leur empreinte au cours de leur magistrature.

En pleine crise économique et sociale, les Biennois ont donc choisi de porter des autorités sociales-démocrates à la tête de leur ville, une ville sinistrée et endettée. Le quotidien *Bieler Tagblatt* estime, au lendemain des élections d'avril, que dans ces conditions, la nouvelle majorité ne possède pas les connaissances pratiques nécessaires pour gérer une ville : « *Die von Moskau diktierten Theorien dürften nicht genügen, um die prekären Verhältnisse der Stadt einer Besserung zuzuführen, es bedarf praktischer Arbeit, um ans Ziel zu gelangen, und es gilt, die Wahrung der Interessen der Allgemeinheit im Auge zu behalten, wenn Biel in seiner Entwicklung nicht aufgehalten werden soll* »<sup>121</sup>. La situation est difficile et malgré la reprise économique, il va falloir attendre quelques années pour que les autorités socialistes puissent intervenir et appliquer leur programme d'action.

## 10.4 Bienne en première ligne lors de la crise des années 1930

Le gouffre financier dans lequel est plongé la commune de Bienne au début des années 1920 constitue le principal souci des nouvelles autorités socialistes. Les dettes, estimées en septembre 1921 à plus de 18'000'000 de francs<sup>122</sup>, grèvent toute possibilité de mise en œuvre du programme électoral sur lequel elles ont été élues. Pour y remédier, elles décident de ne pas augmenter les impôts, mais de baisser les salaires et de licencier des employés communaux. L'industrie horlogère, par ses importants liens avec l'économie mondiale, sort rapidement de la récession et dès 1922 commence à réembaucher des ouvriers, entraînant dans son sillage toute l'économie biennoise. 6'060 personnes s'inscrivent au chômage en 1921 et 5'623 l'année suivante. Le 1<sup>er</sup> janvier 1923, on compte encore 542 chômeurs à temps complet et 1'050 à temps partiel, alors qu'au 31 décembre, ils ne sont plus que respectivement 37 et 74<sup>123</sup>. Au cours de ces prospères années 1920, le nombre d'entreprises inscrites au Registre du Commerce biennois augmente de plus de deux cents en dix ans : elles sont 818 en 1928, 949 en 1921, 965 en 1924, 1011 en 1926 et 1035 en 1928. Sur ces 1035 entreprises inscrites, 579 le sont à raison individuelle, 127 sont des sociétés en nom collectif et 158 des sociétés par actions. Ces dernières totalisent un capital de 38'226'000 francs, se

<sup>118</sup> STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1921, pp. 5-10.

<sup>119</sup> A Bienne, l'exécutif est divisé en deux : le Conseil Municipal permanent qui compte 5 élus en charge d'un dicastère et le Conseil Municipal non permanent qui compte 4 personnes. Celles-ci sont présentes aux séances du Conseil, ont le même droit de vote mais n'ont pas de charge.

<sup>120</sup> STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1921, pp. 5-10.

<sup>121</sup> *Bieler Tagblatt*, 18 avril 1921.

<sup>122</sup> MÜLLER, Guido, *Erinnerungen, Reden, Schriften*, op.cit, p. 165.

<sup>123</sup> STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1921 & 1922, pp. 230-232 ; pro 1923, pp. 188-193.



répartissant ainsi : l'industrie horlogère dispose d'un capital de 21'631'000 francs (soit plus de 56 % du total), l'industrie des métaux de 7'170'000 francs (18 %), le commerce de 2'735'000 francs (7 %) ; le reste (6'690'000 francs) se répartit entre divers types de sociétés (assurances, transports, industrie du bâtiment, sociétés immobilières et divers)<sup>124</sup>. Avec une économie locale en pleine croissance, les finances de la ville enregistrent un bénéfice dès 1922. En 1925 les citoyens acceptent en votation que la commune souscrive un ou plusieurs emprunts jusqu'à un montant maximal de 6 millions de francs pour lui permettre de rembourser ses dettes et de payer des dépenses exceptionnelles<sup>125</sup>. Signe également de temps meilleurs, les impôts communaux sont baissés en 1925<sup>126</sup> et les subventions d'utilité publique augmentées en 1926. Parmi celles-ci, bon nombre vont à des sociétés ouvrières : Bibliothèque scientifique populaire (8000 francs), Bibliothèque centrale de l'Union ouvrière (800 francs), Commission d'éducation de l'Union ouvrière (200 puis 1000 francs), Musique ouvrière (1000 francs), Musique Concordia (500 francs), etc<sup>127</sup>.

Lors des élections de 1924, les socialistes conservent leurs trente et un sièges au Conseil de ville et cinq élus au Conseil municipal (qui compte désormais quatre élus permanents, dont trois socialistes, et cinq non-permanents). Une fois les finances remises à flots, les autorités se lancent véritablement dans la mise en œuvre de leur programme. Elles ont alors pour modèle la ville « rouge » de Vienne et entretiennent avec celle-ci des liens étroits au moyen de visites officielles et de voyages de sociétés d'enseignants et d'ouvriers : « *Die Linie rotes Wien – rotes Biel, ab 1928 rotes Wien – rotes Zurich – rotes Biel, wurde immer wieder beschworen* »<sup>128</sup>. Dans ce sens, les autorités axent leur politique essentiellement sur la construction de logement et l'urbanisme – sur lesquels nous reviendrons bien évidemment en détail dans la troisième partie de ce travail – sur l'éducation et les œuvres sociales. Ces mesures, qui par ailleurs permettent à la gauche d'obtenir trois sièges de plus au législatif lors des élections de 1928 et même 35 députés en 1932, sont récapitulées à l'occasion de ces dernières élections, dans une brochure intitulée « *10 de socialisme. 10 Jahre Rotes Biel* ». Il y est démontré comment la ville s'est améliorée « *au profit de tous* ». Ainsi, les prestations sociales sont augmentées, même s'il est « *clair que ni les œuvres de prévoyance ni les œuvres d'assistance ne sauraient remédier aux erreurs de l'économie capitaliste. Elles sont trop considérables et l'autonomie d'une commune bernoise est bien limitée. Elle ne saurait ni prélever de nouveaux impôts sur le capital, ni obérer les salaires élevés ; elle n'a même pas la faculté de taxer le luxe à son gré* »<sup>129</sup>. Le corps des cadets, organisation para-militaire pour jeunes garçons, est remplacé par des après-midi d'éducation physique, ouverts aux deux sexes ; une « Feuille officielle de la Ville de Bienne », qui paraît trois fois par semaine dès 1926, est distribuée gratuitement à tous les habitants ; pour les écoliers, une assurance obligatoire contre les accidents (scolaires et extra-scolaires) est mise sur pied, l'hygiène scolaire (contrôle médical, douches scolaires) est améliorée et la gratuité du matériel scolaire est étendue aux classes secondaires<sup>130</sup>. Sur le plan culturel, les autorités soutiennent les institutions existantes et non pas une véritable culture ouvrière.

---

<sup>124</sup> *Chronique statistique de la Ville de Bienne*, op. cit., pro 1928, pp. 39-40. Cette prédominance des capitaux de l'industrie horlogère confirme en partie le rôle moteur que constitue cette branche pour toute la ville. Une analyse plus poussée serait toutefois nécessaire (mais elle reste à faire) pour connaître plus précisément la structure économique biennoise.

<sup>125</sup> STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1925, p. 2.

<sup>126</sup> Ceux-ci se montent désormais à 5,4 % pour la Classe salariale I (6 % auparavant) et à 9 % pour la Classe II (10%). In : *Budget de la Commune municipale de Bienne*, Biel, Buchdruckerei der Schreibbücherfabrik AG, pro 1925, p. 13.

<sup>127</sup> *Ibid.*, pro 1921, p. 14 ; pro 1926, p. 3.

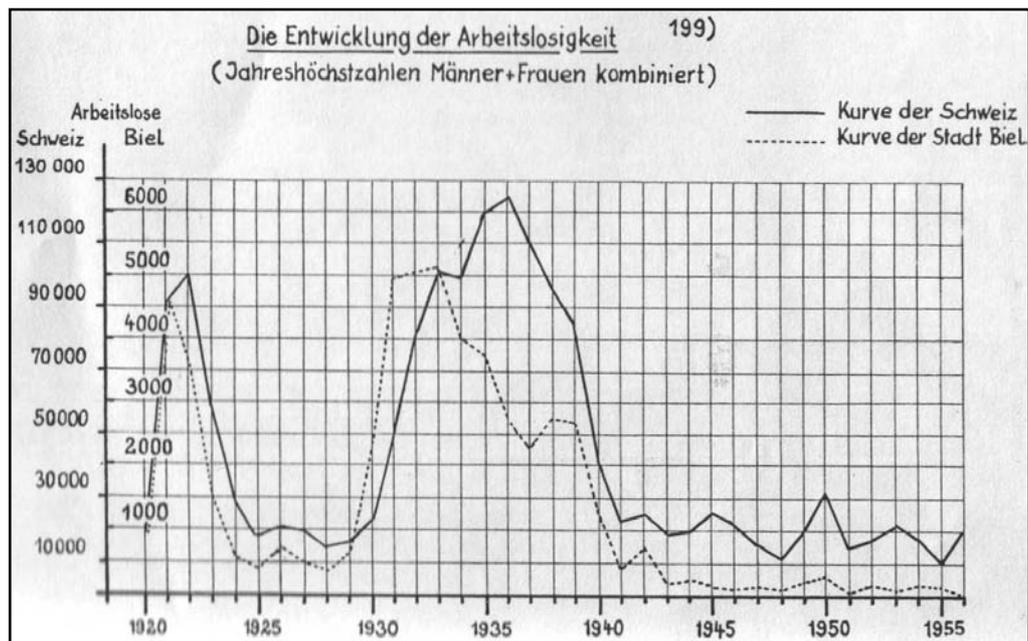
<sup>128</sup> FLURY Dorothea, « Biel im Frontenfrühling. Der Nationalsozialismus dringt ins Bewusstsein einer kriesenversehrten Bevölkerung », in : *Nouvelles Annales Biennoises*, Conseil Municipal, 1989, p. 17.

<sup>129</sup> *10 ans de socialisme. 10 Jahre Rotes Biel*, Parti socialiste Biennois, Imprimerie Coopérative de Bienne, 1932, p. 2.

<sup>130</sup> « **L'extension de la gratuité du matériel scolaire était une nécessité sociale** [en gras dans le texte]. Dans le passé, que d'enfants doués, fils ou filles de familles modestes se sont vus empêchés de bénéficier de l'enseignement secondaire parce que « c'était trop cher », parce que leurs parents ne pouvaient consentir de si grands sacrifices. Pour les garçons, la suppression du corps des cadets apporta déjà un allègement important à cette situation. **La justice sociale veut qu'à intelligence égale, à capacités égales, chaque enfant ait les mêmes facilités de se développer et la même préparation avant d'affronter les difficultés de la vie. L'introduction de la gratuité du matériel scolaire à l'école secondaire a fait de celle-ci une école vraiment populaire, ouverte à tous.** Il y a là une idée à développer et ce sera dans l'avenir **une des tâches du Parti socialiste** : mettre à même tout jeune homme et toute jeune fille de poursuivre des hautes études, d'aller à l'enseignement technique, ou de fréquenter les écoles professionnelles qui forment les ouvriers qualifiés des divers métiers. **C'est une nouvelle élite qui sortira cette fois de toutes les classes de la population et non plus seulement des milieux favorisés par la fortune** », *10 ans de socialisme. 10 Jahre Rotes Biel*, op. cit., pp. 26-27.

Figure 21

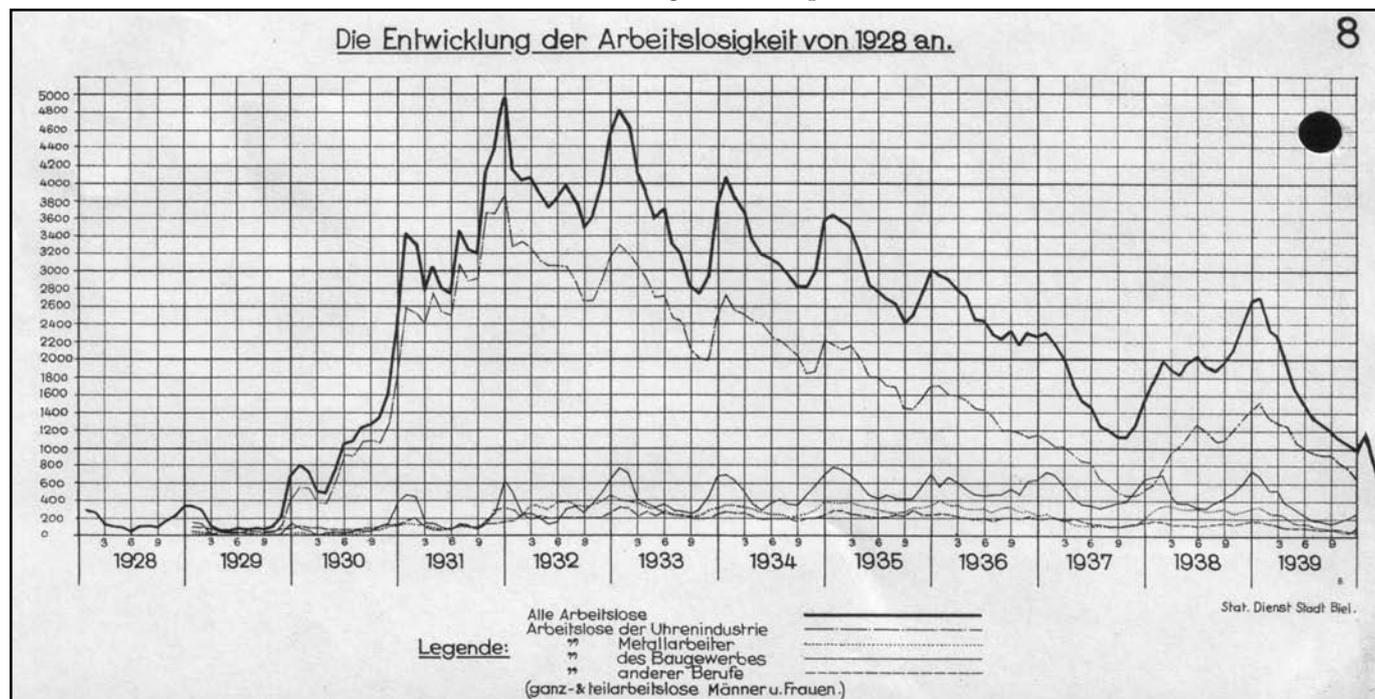
L'évolution du chômage à Bienne et en Suisse durant l'entre-deux-guerres



In : NOBS, Hans, *Der Finanzhaushalt der Stadt Biel von 1920 bis 1956 unter besonderer Berücksichtigung der wirtschaftlichen und rechtlichen Grundlagen*, Dissertation zur Erlangung der Würde eines Doktors der Wirtschafts- und Sozialwissenschaften, rechts-, wirtschafts- und sozialwissenschaftliche Fakultät der Universität Freiburg, 1960, p. 82.

Figure 22

Evolution du nombre de chômeurs à Bienne selon les catégories socio-professionnelles, 1928-1939



In : *Chronique statistique de la Ville de Bienne*, Service de Statistique, Bienne, Buchdruckerei Charles Rohr, 1939, p. 37.

C'est toutefois pendant la crise que les autorités sont les plus actives, cherchant le plus possible à en atténuer les conséquences, particulièrement fortes à Bienne. Comme le relève Guy Saudan pour le cas de Lausanne à la même époque<sup>131</sup>, trois exemples de politiques communales de crise permettent de distinguer gestion socialiste et gestion bourgeoise : distribution de secours en nature (soupes populaires, bois de chauffage, logements de secours), de secours en espèces (aide financière destinée aux personnes ne bénéficiant pas d'une assurance chômage et aux nécessiteux) et aide aux assurances chômeurs privées et publiques. Ces mesures sont complétées par des programmes d'occupation de chômeurs, comme l'ouverture de grands chantiers, même si, comme le relève le Conseil fédéral en 1933 et 1934, ceux-ci coûtent plus cher à la communauté qu'un simple soutien financier. Toutefois, ajoute ce dernier, « *en dehors des considérations pratiques et financières, il faut tenir compte aussi [...] des facteurs d'ordre moral et psychologique. A la longue, le chômage devient presque insupportable pour celui qui en est victime ; il le démoralise. Mais il constitue aussi pour la collectivité un danger qu'il ne faut pas négliger ; il affecte l'attitude du citoyen à l'égard de la société et de l'Etat. Aussi l'Etat ne doit-il pas reculer devant certains sacrifices pour créer lui-même des possibilités de travail* »<sup>132</sup>. Pour tenter de financer de tels travaux, la municipalité lausannoise propose en 1934 le rétablissement de l'impôt foncier et de l'impôt sur la fortune et le produit du travail aux taux de 1930, l'introduction d'impôt sur le capital et sur le bénéfice des personnes morales ainsi que l'institution d'une taxation complémentaire des immeubles appartenant aux sociétés et fondations. La bourgeoisie prend peur et grâce à un référendum parvient à faire échouer ce projet devant le peuple<sup>133</sup>. A Bienne, les autorités socialistes ne proposeront jamais de telles mesures, préférant à nouveau diminuer les salaires et licencier des employés communaux<sup>134</sup>.

Bienne est touchée par la crise avant les autres villes suisses, comme le démontre la courbe du nombre de chômeurs biennois par rapport à la moyenne helvétique (**figure 21**). Ceci s'explique par la prédominance dans l'horlogerie des exportations très sensibles aux fluctuations de l'économie mondiale. Un secteur donc très frappé par la récession et dont sont issus les trois quarts des quelque 5'000 chômeurs biennois, soit 13 % de la population totale (**figure 22**). En 1932, la Fédération des Ouvriers de la Métallurgie et de l'Horlogerie annonce que 80 % de ses membres sont au chômage, dont un horloger sur trois<sup>135</sup>. Contre la volonté du canton, des programmes d'occupation de chômeurs, dont le plus important est l'aménagement des rives du lac et la construction d'une nouvelle plage, sont mis en place par la municipalité (**figure 23**). La situation est tendue, la moindre occasion de travail convoitée au point que l'utilisation de pelles mécaniques sur un chantier, accusées de prendre le travail de plusieurs chômeurs, engendre une manifestation<sup>136</sup>. Pour bon nombre d'horlogers, ces travaux d'occupation, essentiellement des travaux de chantiers, signifient l'usure de leurs mains et donc la détérioration de leur véritable outil de travail (**figure 24**). En plus de ces travaux d'occupation, la commune subventionne les caisses d'assurances chômage des syndicats, en crée une pour ses propres employés et dispense des cours de formation et de reconversion. En 1931, la ville dépense plus de 3 millions de francs (sur plus de 8'890'000 francs de dépenses totales<sup>137</sup>) dans la lutte contre le chômage (soit plus de 22 millions de francs actuels), somme qui diminue peu à peu suite grâce aux subventions cantonales et fédérales, mais qui se monte toujours à plus de 1 million en 1936 (**figure 25**). Les subventions aux associations diminuent en 1933, alors qu'en 1934, les Biennois acceptent en votation une augmentation des impôts (qui sont de fait ramenés au taux d'avant 1925) et une diminution des salaires des employés communaux, décision que le Conseil municipal salue comme suit : « *Das Volk hat somit die Notwendigkeit einer Stärkung der Gemeindefinanzen nicht verkannt und zur*

<sup>131</sup> SAUDAN, Guy, *op. cit.*, pp. 72-84.

<sup>132</sup> Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale relatif à la création de possibilités de travail et à d'autres moyens de combattre la crise, 9 octobre 1934. Cité in : SAUDAN, Guy, *op. cit.*, p. 98.

<sup>133</sup> SAUDAN, Guy, *op. cit.*, p. 55.

<sup>134</sup> La commune emploie 501 personnes en 1931, 481 en 1933 et 466 en 1936. STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1936, p. 171.

Signalons ici que nos recherches ne nous ont pas permis de connaître précisément la façon dont les autorités biennoises financent leurs nombreux projets. Une telle étude serait toutefois précieuse pour comprendre tous les enjeux et toutes les implications que de tels projets suscitent, notamment en matière de compromis avec les institutions bancaires.

<sup>135</sup> DAHLER, Ralph, « De la grève à la paix du travail. Les travailleurs biennois et la première convention horlogère de 1937 », in : *Nouvelles Annales Biennoises*, Conseil Municipal, 1987, p. 34.

<sup>136</sup> FLURY Dorothea, *op. cit.*, p. 25. Guy SAUDAN observe les mêmes réactions d'hostilité face à l'emploi de machines à Lausanne, ce qui oblige les autorités communales à les interdire (*op. cit.*, pp. 95-97).

<sup>137</sup> « Rapport de comptes », in : STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1931.

Notstandsarbeiten			
A. Tiefbau			
Fertige Projekte:	Kostenvoranschlag	Lohnsumme	in %
Straße Güterbahnhofareal	42.000.—	14.000.—	35
Aufstieg Plattenweg	17.000.—	6.800.—	40
Fertige Projekte:	Kostenvoranschlag	Lohnsumme	in %
Dufourstraße	800.000.—	200.000.—	25
Bözingenstraße	1.143.000.—	286.000.—	25
Weidstraße	25.500.—	9.000.—	35
Champagne-Allee	24.400.—	8.500.—	35
Wyttbachstraße	81.500.—	28.500.—	35
Kanalisation I	350.000.—	175.000.—	50
II	550.000.—	275.000.—	50
Pasquartpromenade	48.300.—	19.200.—	40
Schützengasse	146.000.—	51.000.—	35
Vogelsangstraße	150.000.—	52.500.—	35
Brühlstraße	67.000.—	23.500.—	35
Korrektion Grünweg	30.000.—	10.500.—	35
Parkanlage alter Friedhof	92.000.—	32.000.—	35
Trottoir Vingelz	71.000.—	25.000.—	35
Sportplatz Mett	72.000.—	43.200.—	60
Vorprojekte:			
Mett-Madretschstraße	—	—	—
Kanalisation Ostquartier	—	—	—
Heilmannstraße	—	—	—
B. Hochbau			
Fertige Projekte:			
Zweiter Schulhauspavillon	89.000.—	35.600.—	40
Turnhalle Logengasse	260.000.—	104.000.—	40
Strandbadhochbauten	168.000.—	67.000.—	40
Pissoir Madretsch	25.000.—	10.000.—	40
Marktgasse	28.000.—	11.200.—	40
Post- u. Bibliothekgeb., I. Etappe	375.000.—	150.000.—	40
Magazin Elektrizitätswerk	100.000.—	40.000.—	40
Rathaussaal	25.000.—	10.000.—	40
Stadtgärtnerei	35.000.—	14.000.—	40
Vorprojekte:			
Verwaltungsgebäude	ca. 650.000.—	—	—
Schulhaus Heilmannstraße	ca. 1.200.000.—	—	—
Museumserweiterung	—	—	—

Figure 23

Liste des travaux d'occupation mis sur pied pour occuper les chômeurs à Bienne en 1932, avec indication des coûts et de la proportion des salaires distribués aux chômeurs

Figure 24

Chômeurs à l'exercice sur un chantier d'occupation au cours des années 1930



In : *Mémoire régionale. Un voyage multimédias à travers la région de Bienne, le Seeland et le Jura bernois*, CD-ROM, Bienne, W. Gassmann S.A., 2003.

In : BERCHTOLD, Hans, « Die bedeutendsten Ereignisse des Jahres im Konzert-, Theater- und Kunstleben der Stadt Biel », *Annales Biennaises*, Société de la Bibliothèque de Bienne, 1932, p. 120.

Figure 25

Dépenses de la ville de Bienne pour les secours de chômage

Gemeindebeiträge an Contributions communales aux	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	Total
Städtische Arbeitslosenversicherungskasse Caisse municipale d'assurance-chômage	34 746	144 372	247 304	499 292	129 935	115 272	87 159	56 184	1 014 264
Private Arbeitslosenversicherungskasse Caisse privée d'assurance-chômage	290 893	573 510	499 095	404 583	420 021	367 590	303 932	270 727	3 130 351
Krisenhilfe — Secours de crise	—	—	301 625	418 365	351 125	310 646	257 953	149 109	1 788 823
Durch Krise bedingte Mehrausgaben an Armenunterstützungen (1929 als Normaljahr) — Plus-value de dépenses des secours d'assistance nécessitées par la crise (1929 année normale)	79 000	200 000	157 000	100 000	90 000	46 000	83 000	60 000	815 000
Total a)	404 639	917 882	1 205 024	1 122 240	991 081	839 508	732 044	536 020	6 748 438
Besoldungen u. Unkosten des Arbeitsamtes Traitements et frais généraux de l'office du travail	20 826	22 536	31 017	38 990	73 200	68 205	71 168	67 415	393 357
Winterzulagen und verschiedene Hilfs- aktionen u. Kurse — Allocations d'hiver et frais pour diff. act. de secours et cours	16 430	33 123	55 506	95 472	62 473	47 576	52 311	70 062	432 953
Notstandsarbeiten — Travaux de chômage	1 055 000	2 074 870	1 232 840	277 350	255 000	480 000	268 600	287 000	5 930 660
Total b)	1 092 256	2 130 529	1 319 363	411 812	390 673	595 781	392 079	424 477	6 756 970
Zusammen a) u. b) — Total a) et b)	1 496 895	3 048 411	2 524 387	1 534 052	1 381 754	1 435 289	1 124 123	960 497	13 505 408

In : *Chronique statistique de la Ville de Bienne*, Service de Statistique, Bienne, Buchdruckerei Charles Rohr, 1937, p. 43.

*Erhaltung des Gemeinwesens willig neue Opfer auf sich genommen* »<sup>138</sup>. Le nombre de personnes assistées passe pour sa part de 1816 en 1928 à 4793 en 1933 (soit une augmentation de 263 %) puis diminue légèrement pour se monter à 3231 en 1936<sup>139</sup>. Soupes populaires et foyer pour chômeurs sont pris d'assaut.

Il faut attendre la dévaluation du franc suisse, ordonnée en 1936 par le Conseil fédéral, et surtout la relance économique suscitée en grande partie par la course aux armements en Europe, pour que l'économie reprenne et en particulier les exportations. L'horlogerie, qui, nous l'avons vu, a restructuré au cours de la crise son système de production, réembauche dès 1935. Il s'agit toutefois essentiellement d'une main d'œuvre féminine non qualifiée et moins bien payée<sup>140</sup>. Les salaires des employés communaux sont relevés en 1937, mais ce qui constitue peut-être l'élément symbolique primordial de la reprise économique est l'implantation en 1935 à Bienne d'une usine de montage d'automobiles. Lorsque le dernier fabricant suisse de voitures stoppe sa production en 1934, la compagnie américaine General Motors, qui vient d'installer son siège européen à Genève, projette de construire une usine en Suisse. Guido Müller, secondé par l'entrepreneur Emil Baumgartner, entreprend, sans en aviser ses collègues de l'exécutif ni le Conseil de Ville, des démarches auprès de la firme et lui propose de construire aux frais de la ville un bâtiment sur le terrain communal, rachetables à terme, et de la dispenser d'impôts pendant cinq ans. Les 18-19 mai 1935, le corps électoral biennois accepte par 5088 voix contre 151 un crédit de 2 millions de francs (plus de 14'850'000 francs actuels) pour la construction d'une usine et l'affectation à cet effet d'un terrain communal de plus de 3 hectares. Ce bâtiment doit être loué pour une durée minimum à la S.A. General Motors qui, en contrepartie, s'engage à payer une indemnité d'intérêt de 4,5 % sur les coûts de construction, un amortissement de 3,5 % sur les coûts de construction, les impôts fonciers et de prendre à sa charge l'entretien du bâtiment et des installations. Le point essentiel de ce contrat réside peut-être dans le fait que c'est l'Office communal du chômage qui se charge de recruter les futurs ouvriers et de les former<sup>141</sup>. De ce fait, plus de 300 chômeurs sont engagés à la fin de l'année et en février 1936, la première automobile sort des chaînes de montage. La facture finale pour la Ville s'élève à 1'992'486 francs<sup>142</sup>, une ville qui semble toutefois être en phase de sortir de la crise.

Sur le plan politique, le début des années 1930 est marqué à Bienne, comme partout en Suisse, par une tension accrue entre partis. Lors des élections de 1932, les bourgeois répondent à la brochure socialiste mentionnée ci-dessus par une brochure intitulée « *Muss Biel rot bleiben ?* » et dans laquelle sont critiquées tant l'endettement de la ville que des pratiques de copinage délibérées de la part des élus socialistes. Mais ce sont ces derniers qui remportent les élections<sup>143</sup>. La création et la montée des fronts fascistes (fondation d'une section du Front National à Bienne en été 1933 qui compte des bourgeois parmi ses membres et qui exclut les juifs) attise les tensions et sème le trouble au sein du Parti socialiste. Guido Müller et la majorité des membres s'opposent à Paul Fell, rédacteur de la *Seeländer Volksstimme* (quotidien socialiste) qui préconise une alliance avec le Parti communiste face à la menace fasciste et nazie. Ces tensions éclatent en juin 1933, lorsque les Jeunesses socialistes suisses invitent Léon Nicole comme orateur pour leur rencontre annuelle, qui se tient pour l'occasion à Bienne. Les tragiques événements de Genève (le 9 novembre 1932, l'armée a tiré à Genève sur des manifestants anti-fascistes, faisant treize morts) sont encore dans toutes les mémoires. Les autorités municipales prennent peur et demandent au Conseil d'Etat bernois d'intervenir. Celui-ci interdit à Léon Nicole l'entrée sur territoire bernois (**figure 26**) et mobilise la troupe. La rencontre se passe sans incidents, mais l'attitude de Guido Müller est ressentie comme une trahison par bon nombre de militants, qui élisent, en février 1934, Paul Fell comme président du Parti socialiste biennois. Aux élections communales de 1936, Guido Müller récolte moins de voix que ses colistiers socialistes, obtenant de justesse un nouveau mandat à l'exécutif, alors qu'au législatif, les communistes prennent deux sièges aux socialistes<sup>144</sup>. Ce sursaut de l'extrême gauche n'est toutefois que passager car en cette période de menace, les biennois se rallient dans leur ensemble à la politique de défense nationale.

<sup>138</sup> STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1934, p. 100.

<sup>139</sup> *Chronique statistique de la Ville de Bienne*, op. cit., pro 1937, p. 43.

<sup>140</sup> STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1935, pp. 144 et ss. ; pro 1936, pp. 155 et ss.

<sup>141</sup> Pour le contrat détaillé : STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1935, pp. 99-100.

<sup>142</sup> *Ibid.*, pro 1937, p. 5.

<sup>143</sup> Cité in : KÄSTLI, Tobias, *Das rote Biel 1919-1939*, op. cit., pp. 115-116.

<sup>144</sup> STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1936, pp. 1 et ss.

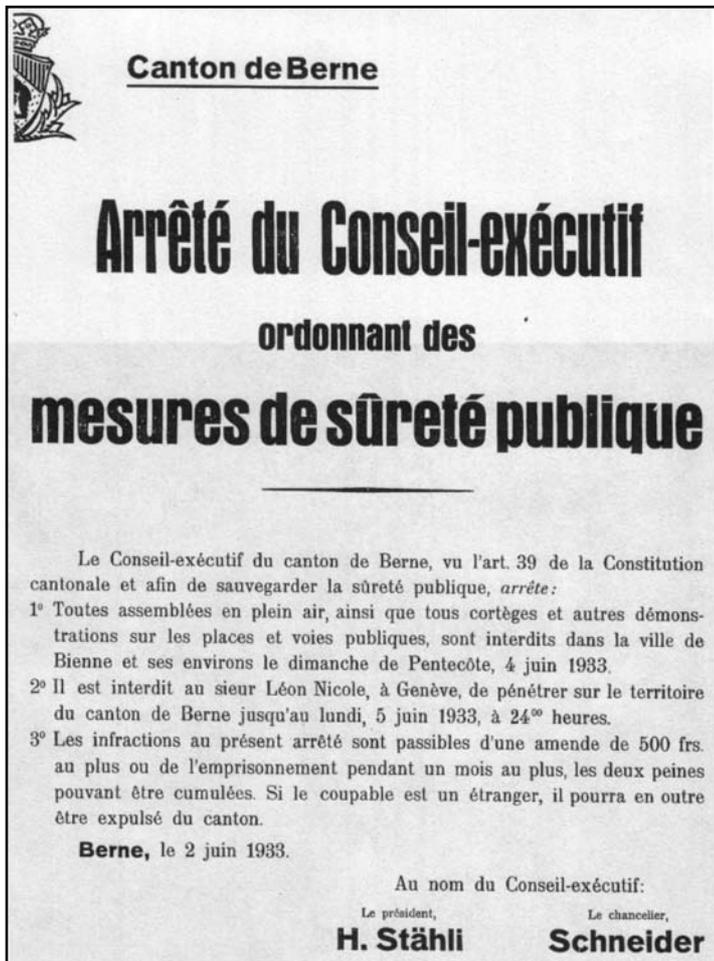


Figure 27

Couverture de la brochure "10 ans de socialisme. 10 Jahre Rotes Biel"



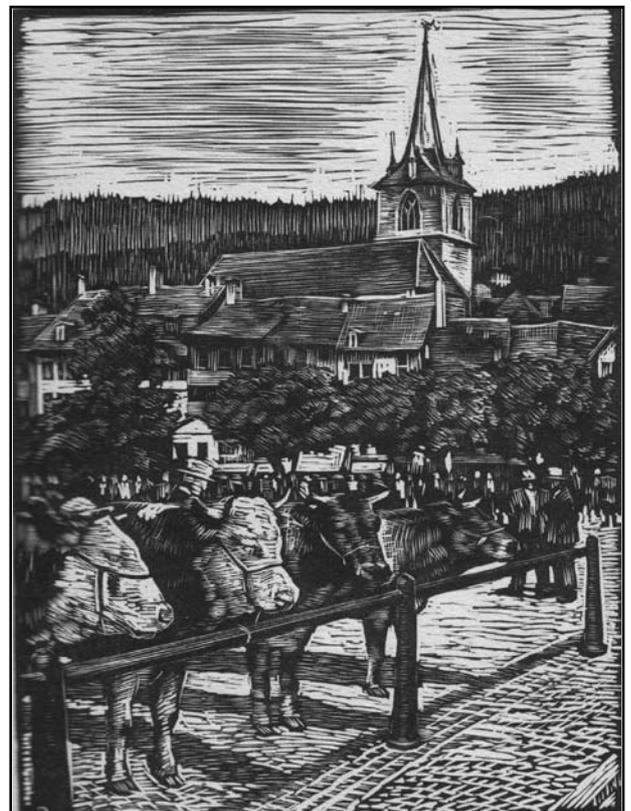
In : *10 ans de socialisme. 10 Jahre Rotes Biel*, Parti socialiste biennois, Imprimerie Coopérative de Bienne, 1932

Figure 26

Affiche placardée dans les rues de Bienne à l'occasion de la rencontre des Jeunesses socialistes suisses

Figure 28

La place du Marché-Neuf. Gravure sur bois de A Bütschi



In : *Biel – Bienne. Ein Stadtbuch 1936*, Ville de Bienne (éd.), Bâle, Benno Schwabe & Co, p. 48.

## 10.5 Les autorités socialistes biennoises au service de tous : vers une ville de l'avenir ?

En 1936, l'administration communale fait paraître un livre intitulé « *Biel-Bienne, ein Stadtbuch 1936* » et dans lequel Guido Müller se présente comme le maire de tous les Biennois, au centre, au-dessus des partis, oeuvrant pour le bien de la commune. Selon lui, il n'y a plus de classes sociales, plus de différences, mais une seule communauté mobilisable pour développer et assurer l'avenir de la ville : « *Biel ist eine Stadt der industriellen Arbeit. Sie schielt nicht nach Gelehrsamkeit und Kunst, ihr einziger Ehrgeiz ist, eine lebendige Stadt zu sein. Kleinbürger und Arbeiter bevölkern sie, wobei dem Arbeiter, besonders dem Uhrmacher, ein Stich ins Bürgerliche eignet. Es gibt keine streng ausgeschiedenen Gesellschaftskreise, jedermann gehört zur Gesellschaft. Gleich gesellt sich zu gleich, keiner begehrt aus der Reihe zu treten, jeder fügt sich in die Gesamtheit mit ihrer Art und Unart. Biel ist eines von den lebenskräftigen Gemeinwesen, das sich die Zugewanderten rasch angleicht. Alles was in seinen Mauern lebt und guten Willens ist, wird ergriffen von diesem Gefühl der Verbundenheit, das zwar die Unterschiede der Sprache, des religiösen und politischen Glaubens nicht auswischt, sie jedoch dem Gemeinschaftsgedanken einordnet und dienstbar macht* »<sup>145</sup>.

Bien que Guido Müller et le Parti socialiste biennois n'aient jamais fait preuve de radicalité, le changement en quelques années est conséquent. Ouverts à la modernité et aux changements culturels, comme nous le verrons par la suite en matière d'urbanisme et d'architecture, ils revendiquent dès leur accession à la tête de la commune un autre type de gestion. Par exemple, la brochure « *10 de socialisme. 10 Jahre Rotes Biel* » parue en 1932, mentionne dans son introduction, que Tobias Kästli suppose être de la plume de Guido Müller<sup>146</sup>, une volonté de changements: « *lorsque nous prîmes le pouvoir, voici près de douze ans, la commune portait l'empreinte de ses maîtres d'alors. Elle était devenue entre leurs mains un instrument propre à servir les intérêts bourgeois. En menant campagne contre cet état de choses, il n'était pas question de renverser simplement les rôles. Nous nous sommes assigné une tâche plus haute et plus féconde : mettre la commune au service de tous, favoriser l'ensemble de la population* [en gras dans le texte]. [...] *Nous savons fort bien qu'une commune n'est pas le levier qui sortira le monde capitaliste de son gouffre. En revanche, notre ville offre les chances les plus grandes d'atteindre à l'égalité sociale* »<sup>147</sup>. De même, alors que cette brochure est illustrée de photographie et de photos-montages censés représenter la modernité, le livre de 1936 est agrémenté de gravures sur bois donnant une image pittoresque de la ville et de ses environs (vieille ville, églises, bord du lac, etc.) (figures 27 et 28). Certes, la brochure de 1932 est l'œuvre d'un parti en campagne électorale, alors que le livre de 1936 est édité par la commune. Mais la main mise de Guido Müller sur les deux est indéniable et démontre clairement son rapprochement, sur fond de défense nationale, vers la bourgeoisie. La teneur de son discours au Conseil national sur la défense armée et dans lequel il déclare également refuser toute idées de classes sociales en Suisse, renforce cette analyse<sup>148</sup>.

Pour les ouvriers biennois, l'année 1937 est comme partout ailleurs en Suisse l'année du grand tournant. La dévaluation du franc suisse a certes permis une reprise des exportations, notamment dans l'industrie horlogère, mais a également exposé la classe ouvrière à une vague d'augmentation des prix. Une première grève est déclenchée au sein de la fabrique de vélos César le 5 avril à Nidau pour exiger une adaptation des salaires au coût de la vie ; après quelques altercations, la direction accepte ces revendications. Le 22 mai, 780 ouvriers des Tréfileries Réunies débrayent pour demander une augmentation salariale, une semaine de vacances payées et une indemnisation en cas de service militaire ; la direction les leur accorde. Enfin, 600 horlogers à Bienne et 300 à la Chaux-de-Fonds entrent en grève le 28 avril pour des revendications analogues. Sur intervention du Conseil fédéral, un accord est signé le 26 mai, leur accordant des augmentations de salaires et une semaine de vacances payée par an. Les ouvriers reprennent le travail le 28 mai, les syndicats acceptant en contrepartie la paix sociale absolue<sup>149</sup>. Comme nous l'avons vu ci-dessus (chapitre 9.3), le 19 juillet, la Fédération des Ouvriers de la Métallurgie et de l'Horlogerie scelle cet accord au niveau national en signant la Paix du Travail.

<sup>145</sup> MÜLLER, Guido, « Schlusswort », in : *Biel – Bienne. Ein Stadtbuch 1936*, Ville de Bienne (éd.), Bâle, Benno Schwabe & Co, pp. 90-91.

<sup>146</sup> KÄSTLI, Tobias, *Das rote Biel 1919-1939*, op. cit., p. 103.

<sup>147</sup> *10 ans de socialisme. 10 Jahre Rotes Biel*, op. cit., p. 2.

<sup>148</sup> MÜLLER, Guido, *Erinnerungen, Reden, Schriften*, op. cit., pp. 357-368.

<sup>149</sup> DAHLER, Ralph, op. cit., pp. 38-44.



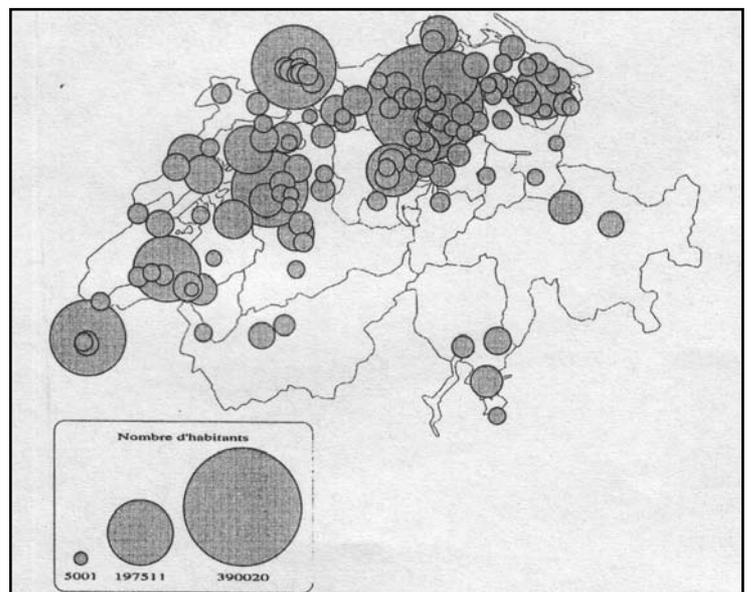
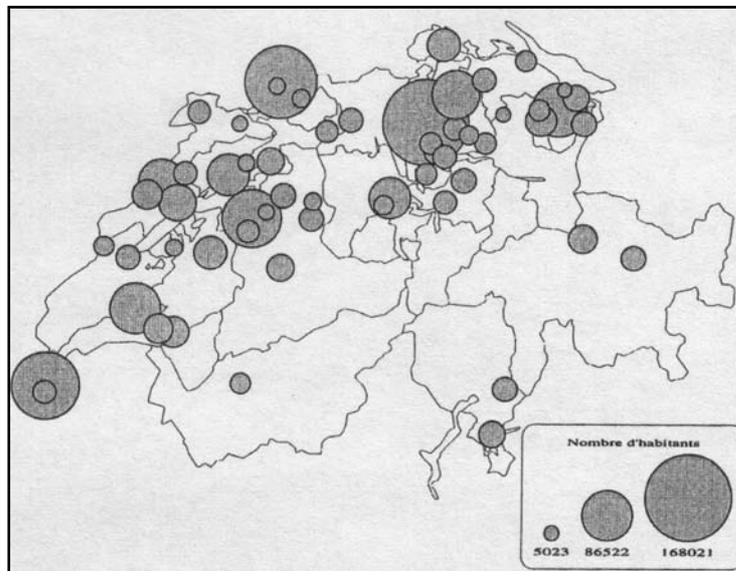
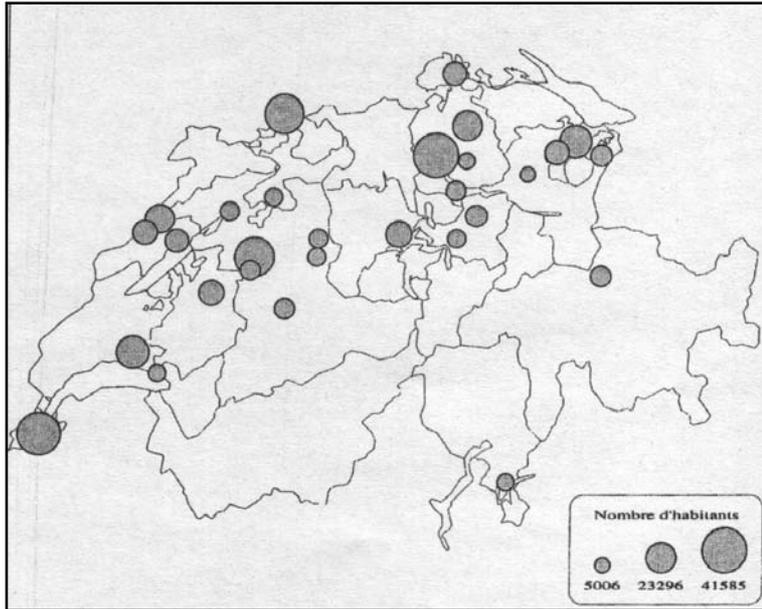
Cette période de l'entre-deux-guerres, qui a débuté par la grève générale et la crise, qui est marquée dans les grandes villes suisses par un climat économique, social et politique tendu, prend symboliquement fin par la signature de la Paix du Travail. Le Parti socialiste est en passe d'intégrer définitivement le système politique suisse, tandis que les syndicats acceptent, afin de pouvoir bénéficier des retombées d'une économie relancée par la machine de guerre et qui s'apprête à entrer dans une nouvelle phase de croissance, dénommée bien plus tard « les Trente glorieuses », de renoncer à toutes formes de mobilisation en vue de modifier les rapports de force. Ces deux décennies ont-elles permis à la classe ouvrière de trouver sa place dans la société helvétique ou au contraire ont-elles signifié la fin de ses espoirs de bouleversements sociaux ? Le débat est loin d'être tranché.

La structure urbaine connaît au cours de cette période de grands bouleversements, consacrant définitivement la suprématie de la ville sur la campagne, de l'industriel et du tertiaire sur l'agriculture. Sur fond de crise du logement et des infrastructures, les autorités socialistes biennoises tiennent un discours, à l'exemple de l'extrait de la brochure électorale de 1932 reproduit ci-dessus, dans lequel elles affirment leur volonté de modifier la structure urbaine pour améliorer les conditions de vie de l'ensemble de la population. Un discours qui nous permet de valider en partie déjà notre seconde hypothèse, qui voulait que ces autorités ont cherché à changer la ville pour changer la vie. Nous remarquons toutefois qu'elles ne s'adressent pas à la seule classe ouvrière, mais bien à toute la population.

Dans ce sens, la classe ouvrière, importante à Bienne par son caractère industriel, en a-t-elle vraiment profité ? Est-ce que ses conditions de vie se sont améliorées ? Avant d'analyser le développement de Bienne sous cet aspect, il nous faut encore présenter la structure de la ville à cette époque. Ce n'est en effet qu'une fois ce travail effectué que nous pourrons, dans le cadre spatial biennois, recouper les éléments de la structure sociale globale, que nous avons longuement mis en relief dans la première partie qui s'achève ici, avec les éléments de la structure urbaine, objet de la deuxième que voici, afin de pouvoir valider définitivement notre seconde hypothèse.

Figure 29

Les communes urbaines de plus de 5000 habitants en 1850, 1900 et 1950



## SECONDE PARTIE : UNE STRUCTURE SOCIO-SPATIALE EN TRANSFORMATION

### ***11. Introduction***

En 1850, 42 % des Suisses vivent dans des villages de moins de 1000 habitants, 52 % dans des bourgs de taille intermédiaire et 6 % dans des villes de plus de 10'000 habitants<sup>150</sup>. A la veille de la première guerre mondiale, alors que la population suisse est passée de 2,4 à 3,8 millions d'habitants, les parts respectives de ces trois types de lieu d'habitation sont de 23, 51 et 26 %, tandis que les huit plus grandes villes ont quintuplé leur population ; Zurich, première ville de Suisse compte 200'000 habitants<sup>151</sup>. Au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, les paysans quittent massivement leurs campagnes pour la ville, ses banlieues et ses usines. Le paroxysme de ce mouvement se situe dans les années 1888-1910. Au cours de l'entre-deux-guerres, le mouvement migratoire se poursuit, mais, de même que l'accroissement de la population, de manière plus faible : en 1941, un tiers des Suisses vit en ville. Le taux de croissance des villes est ainsi passé de 3,1 % pour la première période à 1,2 % pour la seconde<sup>152</sup> (figure 29). Dans ce sens, et même si la Suisse ne connaît pas un niveau d'urbanisation aussi élevé que les autres pays européens, il est possible d'affirmer que les principales villes helvétiques acquièrent leur physionomie actuelle avant la première guerre mondiale, c'est-à-dire au cours de la période industrielle.

### ***12. La ville industrielle***

Pour saisir au mieux les changements urbains que proposent au cours des années 1920 et 1930 une nouvelle génération d'architectes, d'urbanistes et de politiciens, il nous faut nous pencher sur l'état de la ville au début de cette période et plus particulièrement sur les conditions de vie de la classe ouvrière qui se regroupe dans les banlieues et les centres historiques désaffectés.

#### **12.1 La force de travail des citadins ouvriers au service du capitalisme industriel**

Le développement des villes est indissociable de l'évolution économique. Comme nous l'avons déjà mentionné dans notre problématique, le capitalisme, dans son processus inéluctable de concentration des moyens et des forces de productions, engendre un regroupement des masses laborieuses, en constante augmentation, aux mêmes endroits. Hans-Peter Bärtschi l'a bien démontré pour le quartier ouvrier zurichois de Aussersihl où l'apparition de grandes entreprises industrielles, dans la seconde moitié du XIXe siècle, entraîne un développement fulgurant du quartier<sup>153</sup>. Celui-ci devient lieu de reproduction de la force de travail, exploitée dans les usines voisines. Ce développement économique – et donc urbain – est également la conséquence de l'apparition du chemin de fer qui permet de relier les différents centres industriels, relativement dispersés en Suisse, entre eux. Le fait qu'il n'existe aucune grande concentration industrielle, mais plusieurs villes de taille moyennes, peut expliquer l'absence d'une réelle métropole dans notre pays. A l'arrivée du chemin de fer, ajoutons encore la démolition des remparts et des fortifications, derniers éléments physiques empêchant l'extension spatiale des villes. « *Ces deux facteurs vont complètement changer l'orientation et l'image des villes* » analyse Gil Rochat qui s'est penché sur le développement de Lausanne, Berne, Genève et Zurich à la fin du XIXe siècle<sup>154</sup> – nous verrons par la suite (chapitre 13.1) que Bienne a connu un processus de développement similaire. « *Avant la démolition des remparts, la cité étouffée dans des murs généralement devenus trop petits, avec quelques faubourgs frileusement adossés aux*

---

<sup>150</sup> RUFFIEUX, Roland, « La Suisse des Radicaux », *op. cit.*, p. 76.

<sup>151</sup> *Ibid.*

<sup>152</sup> WALTER, François, *La Suisse urbaine 1750-1950*, *op. cit.*, p. 37.

<sup>153</sup> BÄRTSCHI, Hans-Peter, *op. cit.*

<sup>154</sup> ROCHAT, Gil, *Le développement de trois villes au XIXe siècle : Lausanne, Berne, Genève en prenant comme point de départ l'édification des gare et comme sujet particulier le développement des quartiers ouvriers*, *op. cit.*, p. 5.



*remparts extérieurs. Symbole de l'Ancien Régime, de ses privilèges et des restrictions qu'il apportait à la libre entreprise, les fortifications sont détruites par les nouveaux régimes libéraux ; la ville s'ouvre à un espace extérieur qu'elle n'avait jamais connu. On peut désormais construire des voies de communication plus larges et aérées ; grâce aux nouvelles techniques de transport rapide qui utilisent la vapeur, les localités extérieures deviennent beaucoup plus accessibles. La spatialité de la ville est complètement transformée. L'afflux continu de nouveaux habitants va contribuer de façon drastique à modifier l'ancien équilibre, des quartiers se créent, d'autres se transforment sous l'impulsion de la nouvelle classe dirigeante ; ces hommes vont modifier le paysage urbain selon leurs aspirations »<sup>155</sup>.*

Au contraire de certaines villes qui demeurent éloignées des lignes de chemin de fer et qui voient leur activité économique stoppée net, celles qui en bénéficient connaissent un changement de société, caractérisé notamment par un démarrage de l'industrialisation, par un système de classes dont l'axe est l'accumulation du capital, par un pouvoir politique contrôlé par la classe dominante et qui s'impose comme agent organisateur<sup>156</sup>. Concrètement, l'arrivée du chemin de fer dans les villes a pour principales conséquences un accroissement de la population urbaine, la construction de bâtiments et d'infrastructures importantes qui modifient durablement le visage de la cité (gares de voyageurs et de marchandises, installations ferroviaires), le déplacement des activités industrielles le long des voies (auparavant installées au fil des cours d'eau) et la création de nouveaux quartiers (pour les classes aisées qui quittent le centre-ville vers de nouveaux immeubles bourgeois et pour la classe ouvrière qui se concentre dans des casernes locatives, proches des fabriques). Au fur et à mesure que la ville grandit, les pouvoirs publics, pourtant largement dominés par une bourgeoisie favorable à un minimum d'intervention étatique, interviennent dans l'aménagement urbain (électrification, routes, tramways, gaz, etc.), afin d'une part de limiter les effets néfastes de l'urbanisation (insalubrité, violence) et d'autre part de permettre à l'économie de se développer dans de bonnes conditions. Par contre, la construction de logements ouvriers demeure, à quelques exceptions près, le domaine exclusif de l'initiative privée. Spatialement, cela se traduit par une ségrégation, les nouvelles voies de chemin de fer servant de frontière : devant la gare se développent les nouveaux quartiers bourgeois et commerçants, tandis que de l'autre côté, des quartiers populaires et ouvriers émergent du sol pour accueillir l'immigration rurale. « Avec l'extraordinaire accroissement de la population, chaque couche sociale devenant plus nombreuse, la ségrégation devient plus évidente. L'espace urbain s'agrandissant, les contacts entre les différentes classes s'amenuisent »<sup>157</sup>.

Cette ségrégation spatiale se vérifie également dans la planification urbaine : alors que les beaux quartiers sont soumis aux premiers plans d'urbanisme et construits avec monumentalité et moult décorations, à l'image du capitalisme triomphant, les quartiers ouvriers se développent de façon anarchique, soumis au seul principe de la rentabilité. Les propriétaires immobiliers investissent en effet dans des casernes locatives (*Mietkasernen*), qui offrent la possibilité de « caser » plusieurs familles sur une surface restreinte et assurent le minimum nécessaire aux ouvriers pour reproduire leur force de travail. La construction procède par à-coups, sans concertation entre les différents propriétaires. Les quartiers les plus pauvres demeurent toutefois aux centres des villes, dans les anciennes maisons moyenâgeuses, abandonnées par la bourgeoisie. Les logements, vétustes, insalubres et sans lumière, favorisent le développement d'épidémies. Face à ce danger, les autorités entreprennent à la fin du XIXe siècle et un peu partout en Europe, des enquêtes sur les conditions d'habitat dans les grandes villes.

## 12.2 Les conditions de logement de la classe ouvrière

« Le prolétaire moderne, celui du mode de production capitaliste, dans sa forme classique, industrielle et urbaine, est le premier exploité moderne à connaître historiquement la séparation intégrale à l'égard de la totalité de ses conditions d'existence, logis compris », analyse Michel Verret<sup>158</sup>. L'ouvrier, en vendant pour un temps donné l'usage de sa force de travail inemployée à ceux qui disposent des moyens de production, trouve, pour ce temps, les conditions de son existence (son salaire), donc les moyens de se loger. Séparé de l'espace de

<sup>155</sup> ROCHAT, Gil, *op.cit.*, p. 5.

<sup>156</sup> BASSAND, Michel, *Urbanisation et pouvoir politique. Le cas de la Suisse*, *op. cit.*, p. 263.

<sup>157</sup> ROCHAT, Gil, *op. cit.*, p. 24.

<sup>158</sup> VERRET, Michel, *L'espace ouvrier*, Paris, Armand Colin, 1979, p. 16.



production, le logement n'offre toutefois à l'ouvrier que le minimum nécessaire à la reproduction actuelle et virtuelle (sa descendance) de sa force de travail. Par contre, si le capital n'a plus besoin de sa force de travail (crise, progrès technique) ou que sa force cesse d'être employable par le capital (accident, vieillesse), il perd, avec son emploi, la garantie monétaire pour son logement. L'ouvrier et sa famille vivent donc dans l'incertitude, ne sachant pas s'ils auront un logis le lendemain. Si toutefois on peut parler de logis, tant les conditions d'habitat de la classe ouvrière au XIXe siècle et au début du XXe sont précaires. A ce titre, Michel Verret, parle fort justement de « *misère domiciliaire* » ou « *d'enfer du logis* ». Selon lui, « *la classe ouvrière cumule les effets de la densification de la construction dans les pires espaces, de la densification de l'habitation dans les pires constructions, de la densification du peuplement dans les pires habitations* »<sup>159</sup>. En effet, la recherche de la rente foncière maximale pousse les propriétaires, qui aux côtés des patrons apparaissent comme des seconds exploiters aux yeux de la classe ouvrière, à construire sur les terrains les moins chers, à surconstruire ces terrains par la surélévation des immeubles et le remplissage des cours et arrière-cours, et à surhabiter ces constructions. Les familles ouvrières, contraintes par la modicité des salaires, sont pour leur part obligées de surpeupler les logements et à surutiliser l'espace ainsi occupé (une pièce sert à tous et à toutes les fonctions). A ces effets de la spéculation, ajoutons encore la minimalisation des conditions d'habitat (fenêtres, aération, pas de sanitaires, etc.) ainsi que le manque d'équipements domestiques et mobiliers. « *N'habitant jamais dans les bons immeubles que les mauvais logements, dans les beaux quartiers que les mauvais immeubles, les ouvriers sont finalement exclus des uns et des autres et relégués dans leurs propres quartiers. Mauvais espaces, ignorés et redoutés des bons, comme l'enfer du paradis* ». Et comme tout enfer, celui-ci « *est clos. Le quartier ouvrier, enfermé dans sa propre ségrégation, ne sort guère de lui-même. Il vit près de l'usine, car l'échelle est celle de la marche, dans son ombre et dans son horizon, le dimanche comme la semaine, l'été comme l'hiver, au crépuscule de la vie comme à l'aube* »<sup>160</sup>. L'étude de Michel Verret porte certes sur la France et si en Suisse les dimensions ne sont pas les mêmes – il n'y a par exemple pas de villes minières ou d'immenses banlieues ouvrières, ceinturant des villes comme Paris ou Lille – il n'en reste pas moins que les conditions de vie des ouvriers ne sont pas très différentes, les effets du capitalisme demeurant les mêmes.

Le problème du logement ouvrier devient une question politique lorsque dès le milieu du XIXe siècle, le corps médical européen établit clairement le lien entre la diffusion des épidémies et les taudis des quartiers populaires. Au cours de la seconde moitié du siècle, la tuberculose, la maladie du manque d'air et de lumière, augmente fortement et suite aux révolutions de 1848, plusieurs pays européens élaborent les premiers textes de lois visant à contrôler un peu mieux le développement des quartiers ouvriers. Si sur le terrain les intérêts des propriétaires restent prioritaires, ces textes, basés sur des enquêtes menées par des services médicaux, vont aboutir à quelques changements, notamment de mentalités<sup>161</sup>. En Suisse, la première de ces enquêtes est ordonnée par les autorités bâloises en 1889, bientôt suivies par leurs consœurs zurichoises (1892), lausannoises, bernoises (1896) et genevoises (1908). A Lausanne par exemple, l'épidémie de fièvre typhoïde de 1891, qui touche essentiellement les plus mal logés mais aussi le reste de la population, joue un rôle de révélateur et d'élément déclencheur pour mener une étude : « *la quiétude, l'illusion ou simplement l'indolence des autorités sont bousculées* »<sup>162</sup>. Les résultats sont publiés par André Schnetzler qui admet qu'en apparence la ville peut être considérée comme salubre, les travailleurs étant exclus de l'image que la commune se donne d'elle-même. Mais dans les bas quartiers des vallées du Flon et de la Louve, « *la rareté et la cherté des logements, jointes à la modicité des salaires, à l'incertitude du gain, obligent les petits locataires à se contenter des appartements les plus humbles, les plus insuffisants, et qui ne répondent en rien aux exigences les plus élémentaires du bien-être, de l'hygiène et de la salubrité* »<sup>163</sup>.

Les différentes enquêtes menées en Suisse notent également un nombre de logements par maison en constante augmentation : à Zurich, par exemple, celui-ci double presque en 100 ans (1,68 en 1780 et 3.08 en 1893) – à Berlin, cas exceptionnel, on compte à la même époque 7,4 % seulement de maisons à moins de 10 habitants. A Bâle, l'étude menée en 1889 établit que 40 % des logements ont encore des latrines

<sup>159</sup> VERRET, Michel, *op. cit.*, p. 17.

<sup>160</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>161</sup> GUERRAND, Roger-Henri, *Une Europe en construction. Deux siècles d'habitat social en Europe*, Paris, La Découverte, 1992, pp. 15 et ss.

<sup>162</sup> HELLER, Geneviève, *Propre en ordre. Habitation et vie domestique 1850-1930 : l'exemple vaudois*, Lausanne, Coll. « Histoire populaire », Editions d'en bas, 1979, p. 20.

<sup>163</sup> SCHNETZLER, André, *Enquête sur les conditions de logement à Lausanne en 1894*, Lausanne, 1896, p. 23.



extérieures<sup>164</sup>. L'insalubrité des logements ne met pas les locataires à l'abri d'augmentations de loyers, puisque le nombre croissant de citadins permet aux propriétaires de les élever. A Lucerne, par exemple, de 1897 à 1918, la hausse est de 20 % et selon les informations publiées par l'Union des villes suisses, des hausses rapides, de l'ordre de 10 à 40 % en dix ans, ont lieu dans toutes les villes<sup>165</sup>. Les autorités, pour qui ces enquêtes devaient permettre de se consacrer uniquement à des problèmes sanitaires, se rendent compte que les rénovations ou les reconstructions sont exclues tant que l'immigration rurale fournit de nouveaux locataires aux propriétaires et que la spéculation sur les terrains empêche pratiquement toute nouvelle construction bon marché. A défaut de pouvoir intervenir directement sur les anciens quartiers, elles décident de soumettre les nouvelles constructions à une série de lois et de règlements, prescrivant des normes d'hygiène<sup>166</sup>. Outre cet aspect purement sanitaire, il y a aussi dans leur esprit, l'idée que l'insalubrité et l'immoralité sont liées, alors que la propreté est supposée engendrer des qualités morales. D'où, selon Geneviève Heller, cette volonté de la part des autorités helvétiques de dépasser la notion d'hygiène (qui doit améliorer la santé) pour celle de la propreté, au point de lui consacrer un véritable culte, grâce notamment à l'éducation. En quelques générations, la propreté devient partie intégrante de l'ordre social, du désir bourgeois de civiliser, d'éduquer et de dominer le peuple. Celui qui n'est pas propre, qui ne respecte pas la propreté, est exclu de la communauté. La propreté est « *devenue tyrannique, contraignante. Elle nécessite une activité toujours recommencée. Elle occupe l'esprit et les mains. La ménagère y consacre le meilleur d'elle-même souvent, si ce n'est l'essentiel de son temps. [...] Elle est un soin attentif porté aux objets, une manière de les soumettre régulièrement à la main du propriétaire, une façon enfin de passer en revue ce que l'on a, les choses et le territoire privés. [...] La propreté est rassurante, sécurisante. Elle est défensive. C'est un filtre précis, une censure, un peigne fin. La propreté est intolérante, elle exclut tout ce qui n'est pas elle* »<sup>167</sup>.

Il faut attendre les années 1920 et 1930, pour que les anciens quartiers insalubres, en particulier ceux qui se situent au cœur des villes, soient détruits. A Lausanne, on perce la nouvelle rue Centrale pour effacer le passé et la déchéance de la rue du Pré, véritable foyer d'insalubrité<sup>168</sup>. A Genève, où l'on compte plus de 4'000 logements insalubres, notamment dans le quartier de Saint-Gervais, la ville rachète des terrains pour détruire des immeubles<sup>169</sup>. Or la destruction de ces quartiers ne signifie pas pour autant la construction de nouveaux logements bon marché et salubres, accessibles aux ouvriers. Au contraire, on assiste à un renforcement de la tertiarisation du centre-ville par la construction de magasins et de bureaux et l'augmentation de la ségrégation spatiale, les habitants évacués rejoignant les banlieues ouvrières et les casernes locatives. Un tiers des personnes actives le sont désormais dans le tertiaire<sup>170</sup> (**figure 4, p. 18**).

### 12.3 L'espace urbain se prolétarise

Dans la ville industrielle du XIXe siècle – la ville « bourgeoise » selon la définition de Raymond Ledrut – « *la ségrégation spatiale et la lutte des classes sont étroitement associées* »<sup>171</sup>. Car en se regroupant, ou plutôt en étant forcés de se regrouper, les ouvriers prennent conscience de leur force : « *le seul, le grand, l'incomparable avantage social que confèrent les villes aux ouvriers, c'est de les rassembler. Et de commencer à leur faire percevoir par ce rassemblement même qu'ils constituent une classe* » note Friedrich Engels en 1887<sup>172</sup>. Au-delà de ce rapprochement spatial, les conditions de vie et de logements constituent également un élément important du sentiment de classe qui se crée dans les quartiers ouvriers : « *la matrice de l'esprit collectif [de classe] dans l'habitat se trouve moins dans la proximité spatiale que dans la proximité sociale, moins*

<sup>164</sup> WALTER, François, *La Suisse urbaine 1750-1950*, op. cit., pp. 255-256.

<sup>165</sup> *Ibid.*, p. 261.

<sup>166</sup> Selon François WALTER, « les règlements de police des constructions qui se multiplient à l'aube du XXe siècle portent la marque du salubrisme dans le raffinement avec lequel ils détaillent les multiples prescriptions d'hygiène du logement » (in : *La Suisse urbaine 1750-1950*, op. cit., p. 388).

<sup>167</sup> HELLER, Geneviève, *op. cit.*, pp. 228-230.

<sup>168</sup> *Ibid.*, p. 34.

<sup>169</sup> ROH, Christiane, *op. cit.*, pp. 34 et ss.

<sup>170</sup> RUFFIEUX, Roland, *La Suisse de l'entre-deux-guerres*, op. cit., p. 25.

<sup>171</sup> LEDRUT, Raymond, *L'espace en question ou le nouveau monde urbain*, Paris, Anthropos, 1976, p. 72.

<sup>172</sup> ENGELS, Friedrich, *La Situation des classes laborieuses en France*, préface à l'édition américaine de 1887, Paris, Editions sociales, 1960, p. 169. Cité in : VERRET, Michel, *op. cit.*, p. 91.



*dans l'espace proche que dans ce qui, en cet espace, rapproche* »<sup>173</sup>. Exploitée sur son lieu de travail par le capital industriel, la classe ouvrière l'est également sur son lieu de vie par le capital immobilier, qui lui impose en outre de survivre dans des conditions misérables. Celles-ci poussent les ouvriers à s'approprier la rue, espace commun et non capitalisé, au sein duquel il y a possibilité de se rassembler, de former une masse, la masse ouvrière, capable de créer une autre culture, une autre société. Une masse que Michel Verret définit comme « *cette forme spécifique de groupe qui réunit sur des identités de situation des individus séparés de leurs différentes communautés naturelles. Le capitalisme a créé, à grande échelle, et sur tous les plans (production, échange, consommation, Etat, école, opinion) cette séparation, ces identités, ces identifications* ». Pour la classe ouvrière, la masse peut toutefois s'inscrire, contrairement à la notion capitaliste, dans la différence : « *différence de la masse et différence dans la masse* »<sup>174</sup>. Forte de sa puissance de masse, la classe ouvrière peut investir la rue, la commune. Il lui faut ses espaces propres de réunion, de manifestations, d'organisation : bourses du travail, Maisons du Peuple, sièges syndicaux, permanences de parti, mais aussi salles de fêtes, lieu de rencontres et de vie. Les luttes ouvrières en usine se répercutent et se prolongent sur l'espace urbain, « *aux espaces de la classe dominante, [il faut] opposer les contre-espaces de la classe dominée : les stratégies politiques de la classe dans les espaces urbains ne se comprennent que par leur rapport à ses stratégies de classe dans l'espace productif. C'est à partir de l'usine que la classe investit la ville, quitte à réinvestir l'usine à partir d'elle* »<sup>175</sup>.

L'espace communal et le logement, l'espace vécu et ses perceptions, deviennent, au tournant du siècle, une seconde lutte sociale. Consciente du potentiel de la classe ouvrière sur ce nouveau terrain de revendications, la bourgeoisie philanthropique estime que l'amélioration des conditions de vie des plus pauvres est une question de morale et de responsabilisation. Pour la classe ouvrière et ses représentants politiques, seul le chemin de l'action étatique et collective est capable de changer la société et donc les conditions de vie. Or, dans une société capitaliste, l'espace est déterminé par l'économique et le principe de la propriété privée. Ce qui induit, comme le note Raymond Ledrut, que « *le règne de la valeur marchande, qui entraîne la « réification » et l'éclatement de l'espace urbain sous la forme des « parcelles », réduit la politique des municipalités bourgeoises à la gestion des intérêts économiques de la classe bourgeoise* ». La politique urbaine, poursuit-il, « *n'est qu'une police conservatrice dans laquelle les aspects « esthétiques » de l'urbanisme dépendent fortement de ses aspects « rentables »*. Dans le traitement de l'espace, le premier rôle est réservé à l'immeuble, au propriétaire, à l'architecte. A la municipalité revient : l'hygiène publique, la protection des biens, la voirie, les facilités de la circulation. Ce qui laisse facilement place aux taudis »<sup>176</sup>.

Malgré cet état de fait, les mouvements ouvriers suisses, désireux d'améliorer à tout prix les conditions de vie quotidiennes des familles ouvrières, se lancent dans le « socialisme communal » : construction de logements plus nombreux et de meilleure qualité, de locaux de réunions et de Maisons du Peuple, mise en place de caisses maladies et chômage<sup>177</sup>. Mais cette politique, nettement plus interventionniste sur l'espace urbain que celle proposée par la bourgeoisie philanthropique, ne remet toutefois pas en cause l'espace urbain capitaliste en tant que tel.

## 12.4 Les solutions à la ville capitaliste : socialisme communal ou philanthropie

Au cours de la période de l'entre-deux-guerres, le Parti socialiste suisse revendique, nous l'avons vu, une planification économique pour lutter contre le chômage, principale conséquence des crises qui se succèdent. Face aux problèmes de logement et d'insalubrité, il préconise dans le même sens une planification urbaine, c'est-à-dire un rôle accru des autorités dans la gestion de la ville, contrairement aux autorités bourgeoises qui se contentent d'administrer les services industriels communaux (distribution de gaz et d'électricité, réseaux de tramways). La théorie du socialisme communal, née en 1907 suite à la première « journée communale » organisée dans le cadre du Congrès du Parti socialiste suisse à Saint-Gall,

<sup>173</sup> VERRET, Michel, *op. cit.*, p. 97

<sup>174</sup> *Ibid.*, pp. 155-156.

<sup>175</sup> *Ibid.*, p. 166.

<sup>176</sup> LEDRUT, Raymond, *L'espace en question ou le nouveau monde urbain*, *op. cit.*, p. 73.

<sup>177</sup> Programme défini dans le *Handbuch der schweizerischen Gemeindegemeinschaften*, publié en 1910. Cité in : KURZ, Daniel, *Licht, Luft und saubere Ordnung : Sozialdemokratie und Stadtplanung in der Zwischenkriegszeit*, in : *Traverse. Revue d'histoire*, « Stadt entziffern / déchiffrer la ville », n° 2, 1994, p. 62.



est développée par le pasteur zurichois Paul Pflüger<sup>178</sup>. Celui-ci estime que les communes sont autonomes par le fait qu'elles peuvent prendre en charge volontairement un nombre croissant de problèmes économiques et sociaux. N'adhérant pas au principe d'émancipation du prolétariat, il conçoit la commune comme « assistante sociale », c'est-à-dire servant à améliorer les conditions de vie des habitants, dépassant la simple gestion bourgeoise des problèmes urbains. Modèle urbain d'une société plus juste et plus sociale, le socialisme communal, précisent Paul Pflüger et Johann Hüppy dans leur « *Handbuch des schweizerischen Gemeindesozialismus* », n'est pas un concept révolutionnaire : « à ses débuts, le socialisme mettait la priorité sur la réorganisation totale de l'économie capitaliste et ne se préoccupait que de la manière dont les moyens de production allaient pouvoir être mis dans les mains du peuple. Aujourd'hui, par contre, les représentants du socialisme ont dû reconnaître que le but de la socialisation de tous les moyens de production s'est éloigné, suite au développement de l'économie capitaliste, des capacités d'adaptation du patronat et d'une certaine inertie des masses. Il s'avère donc que l'adversaire surpuissant ne peut être battu que par étapes, pas à pas ; la victoire ne pourra lui être arrachées que de cette manière-là. Le socialisme se rend compte que les masses populaires ne peuvent pas simplement être renvoyées à un avenir radieux, bien que l'espoir soit une force vivifiante et libératrice, mais que dès aujourd'hui les opprimés ont le droit de sentir leur joug allégé. Le socialisme pratique aussi un travail quotidien »<sup>179</sup>.

Le socialisme communal s'inscrit, sur fond de crise du logement, dans une transformation plus générale de la ville et de ses activités<sup>180</sup> : premièrement, la population urbaine continue à s'accroître de manière régulière, en particulier dans les petites communes faisant partie d'une agglomération. Deuxièmement, le nombre d'employés communaux est également en augmentation, suite au développement des infrastructures urbaines : industries du gaz et de l'électricité, réseau hydraulique, transports en commun, etc. Troisièmement et puisque la Confédération ne prend pas en charge les personnes nécessiteuses, c'est aux communes de le faire. Quatrièmement, l'agrandissement de la ville se conjugue avec la construction de parcs, de polycliniques et d'écoles. Ces phénomènes poussent Paul Pflüger à définir trois domaines d'intervention prioritaires pour le socialisme communal : d'abord communaliser les entreprises chargées de l'infrastructure urbaine afin de faire bénéficier l'ensemble de la population de leurs services et produits à des prix modiques et si possible gratuitement. La commune doit ensuite pallier aux manques du marché immobilier en construisant elle-même des logements pour les louer à bas prix. Soutenir des coopératives de construction n'est pas suffisant, puisque celles-ci n'arrivent pas seules à faire face à la demande de nouveaux logements. Mais pour pouvoir construire, la commune a besoin d'argent et de terrains. Paul Pflüger préconise donc également une réforme des finances et des impôts, notamment une augmentation des impôts fonciers jusqu'alors très bas, ainsi qu'une politique foncière active de la part de la commune, afin de soustraire un maximum de terrains à la spéculation.

Les premières victoires socialistes au niveau communal, l'exemple viennois et l'échec de la grève générale incitent Robert Grimm à remettre le socialisme communal à l'ordre du jour, tout en l'insérant, comme nous l'avons vu (chapitre 9.1), dans une stratégie politique nationale à long terme. Une stratégie qui perd de son sens face à l'intégration progressive du Parti socialiste suisse au système démocratique helvétique ainsi qu'au manque de moyens et de libertés dont disposent les autorités socialistes communales dans leur gestion quotidienne, très pragmatique par ailleurs, comme nous allons le voir dans l'exemple biennois.

Consciente des problèmes urbains, notamment à celui du logement, auxquels doivent faire face leurs ouvriers, une partie du patronat œuvre dès la seconde moitié du XIXe siècle pour améliorer leurs conditions de vie. Ce mouvement débute dans les grandes cités minières où les industriels construisent des maisons et viennent au secours des veuves et des orphelins<sup>181</sup>. Ces logements, fournis en échange d'une diminution des salaires ou vendus à des taux préférentiels, permettent surtout de fixer définitivement la force de travail des ouvriers : des générations de mineurs vont descendre dans les mêmes puits et vivre dans les mêmes maisons au confort plus que modeste. « *L'idéal est de réaliser une osmose parfaite entre l'usine et la vie quotidienne des ouvriers et de leurs familles. L'usine et la commune réalisent une institution totale au sens*

---

<sup>178</sup> KÄSTLI, Tobias, « La Bienne rouge. Théorie et pratique du socialisme communal », *op. cit.*, p. 137.

<sup>179</sup> Cité in : *ibid.*, p. 139.

<sup>180</sup> KURZ, Daniel, *op. cit.*, p. 61.

<sup>181</sup> CLEMENT B., RIGNAULT, B. & SAUVAGEOT, D., *L'architecture industrielle dans la communauté urbaine du Creusot-Montceau-les-Mines*, in : *Monuments historiques*, « L'architecture industrielle », Paris, Les Monuments historiques de la France, n° 3, 1977, p. 31.

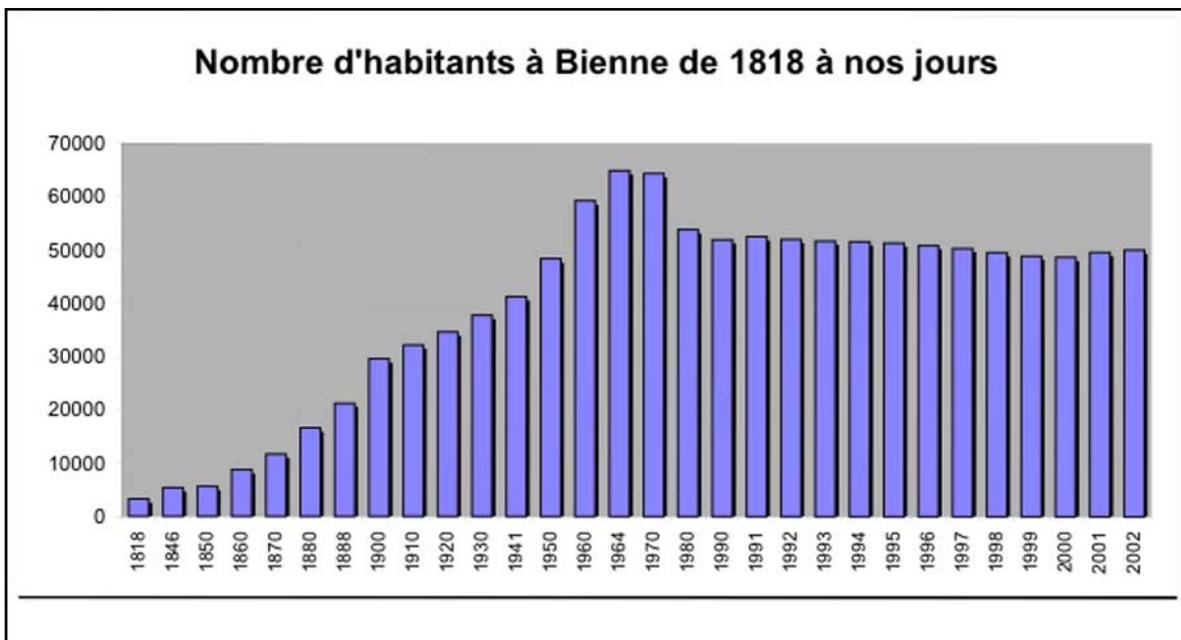
Figure 30

Evolution de la population biennoise

Nombre d'habitants à Bienne de 1818 à nos jours

année	nombre d'habitants	
1818	3254	e
1846	5372	e
1850	5609	R
1860	8761	R
1870	11666	R
1880	16579	R
1888	21181	R
1900	29557	R
1910	32136	R
1920	34599	R
1930	37726	R
1941	41219	R
1950	48342	R
1960	59216	R
1964	64848	e
1970	64333	R
1980	53793	R
1990	51893	R
1991	52505	e
1992	51979	e
1993	51643	e
1994	51553	e
1995	51285	e
1996	50860	e
1997	50274	e
1998	49514	e
1999	48853	e
2000	48655	R
2001	49553	e
2002	50002	e

R = recensement fédéral de la population  
e = registre des habitants, selon domicile économique, au dernier jour de l'année



Disponibles à l'adresse :  
<http://www.biel-bienne.ch/fr/pub/administration/sicherheit/einwohneramt/statistik/service.htm>

*littéral du mot, lieu unique dans lequel l'homme accomplit la totalité de ses besoins, vit, travaille, se loge, se nourrit, procrée et meurt. Au prix de la dépendance absolue de l'ouvrier*»<sup>182</sup>. A Paris, Napoléon III s'engage en faveur des cités ouvrières ou phalanstères, ensembles de bâtiments construits au centre-ville et dont les habitants vivent en communauté. Celle-ci est toutefois extrêmement surveillée et les libertés peu nombreuses<sup>183</sup>. Dans l'idée de la bourgeoisie, la cité ouvrière idéale doit permettre de tirer les travailleurs, par la contrainte s'il le faut, hors de la misère, des cabarets, de l'alcoolisme et du socialisme. Si bien que le terme de « cité ouvrière » est proscrit en 1889 par les organisations socialistes marxistes elles-mêmes, estimant que la réalité qu'il recouvre n'a rien d'ouvrière et qu'elles sont habitées essentiellement par des ouvriers qualifiés et des petits employés, non pas par l'ensemble du prolétariat<sup>184</sup>.

En Suisse aussi remarque Hans-Ulrich Jost, « *il ne fait aucun doute que la politique sociale des entrepreneurs se soit souvent distinguée par son caractère philanthropique et parfois même progressiste. [...] Cependant, il ne faut pas en dissimuler les aspects coercitifs. Il arrive souvent en effet que la politique sociale des patrons comporte des buts secondaires d'une certaine portée, comme par exemple la lutte contre l'influence des organisations syndicales d'une part, et l'encadrement individuel de l'ouvrier d'autre part* »<sup>185</sup>. Pour illustrer ses propos, Hans-Ulrich Jost donne l'exemple du village de Schönewerd où Carl Franz Bally crée, au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle, une véritable « famille » industrielle, avec logements, caisses maladies, épargne et retraite. Si l'ensemble du village profite de nombreuses prestations, les ouvriers doivent accepter en même temps un contrôle individuel soutenu, ainsi que les salaires parmi les plus bas de la région. Et lorsqu'en 1906 un syndicat tente de s'y implanter, le fils de Bally le détruit immédiatement en utilisant tous les moyens à sa disposition : mouchards dénonçant les sympathisants de la nouvelle organisation, sanctions sévères contre ces derniers, y compris contre les membres de leur famille. De nombreux autres exemples démontrent que les maisons ou logements construits et mis à disposition par les entrepreneurs sont utilisés comme autant de moyens de pression et de contrôle. Le roi du tissage, Heinrich Kunz, expliquait sans équivoque aucune que la perte du travail signifiait aussi l'expulsion immédiate de la maison appartenant à l'usine<sup>186</sup>. A Genève, la Société genevoise d'utilité publique consacre, dès le milieu du XIXe siècle, de nombreux travaux à la cause du logement populaire. Jusqu'en 1914, la plupart des constructions sont ainsi réalisées par des sociétés commerciales à but philanthropique, limitant le rendement des capitaux investis à 3 ou le plus souvent 4 %. En réalité, le nombre de logements construits, qui sont par ailleurs très vite détournés dans une optique de spéculation, est très faible<sup>187</sup>.

Nous verrons par la suite (chapitre 18.1) que dans le cas précis des Maisons du Peuple, la bourgeoisie tente également de développer ce type d'institutions, préférant voir les ouvriers assister à des conférences plutôt que passer du temps dans les cafés. Face à cette ingérence bourgeoise dans leur vie privée et sociale, les organisations ouvrières tentent de développer leurs propres projets de coopératives de construction et d'alimentation, de caisses chômage ou de Maisons du Peuple. C'est le cas à Bienne, où tant les coopératives de construction que la Maison du Peuple occupent une place importante dans la production spatiale de l'entre-deux-guerres. Mais pour bien comprendre tous les enjeux qui s'y rattachent, il nous faut nous pencher sur la structure urbaine de Bienne au début des années 1920 et les conditions de logement des ouvriers, qui forment la majorité de la population active.

### ***13. Bienne, un développement urbain au service de l'industrie***

La ville connaît au cours de la seconde moitié du XIXe siècle une forte augmentation de sa population, passant de 3'400 âmes en 1850 à 33'000 en 1918 (figure 30). Comme nous l'avons constaté (chapitre

---

<sup>182</sup> CASTEL, Robert, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Gallimard, 1995, p. 412.

<sup>183</sup> BABELON, Jean-Pierre, *Les cités ouvrières à Paris*, in : *Monuments historiques*, « L'architecture industrielle », op.cit., pp. 51 et ss.

<sup>184</sup> FAVARDIN, Patrick, *Nécessité et limites de la cité ouvrière en province*, in : *Monuments historiques*, « L'architecture industrielle », op.cit., p. 59.

<sup>185</sup> JOST, Hans-Ulrich, « "Surveiller et punir". Le quadrillage du mouvement ouvrier et du socialisme par la bourgeoisie suisse au 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles », in : *Cent ans de police politique en Suisse. 1889-1989*, Lausanne, Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier & Editions d'en bas, 1992, p. 17.

<sup>186</sup> *Ibid.*, pp. 17-18.

<sup>187</sup> ROH, Christiane, *op. cit.*, pp. 58-61.

Figure 31

Tableau récapitulatif des différentes phases de développement de la ville de Bienne

Période	Economie	Transports	Constructions et urbanisme	Règlements
1840-1875	1842 : fermeture de la fabrique d'indiennes 1845-49 : citoyenneté pour les nouveaux horlogers	1857 : 1 <sup>ère</sup> gare 1860 : ligne Bienne-Neuchâtel 1864 : 2 <sup>ème</sup> gare, ligne Berne-Bienne 1874 : ligne Bienne-Sonceboz-La Chaux-de-Fonds	1850-1870 : remplacement et construction de 200 nouvelles maisons intramuros	1857 : 1 <sup>er</sup> règlement de construction
1875-1914	1876 : Exposition universelle de Philadelphie 1880 : fin industrie du tissu 1882 : fondation de l'entreprise Omega	1877 : ligne Bienne-Delémont-Bâle-Paris 1877 : première ligne de tramway Boujean-Nidau 1913 : tramway Bienne-Mâche	1880-1910 : développement du quartier du Pasquart, du centre-ville, de la Rue Dufour, de Madretsch, etc. 1891 : fin de la première correction des eaux du Jura	1878 : 2 <sup>ème</sup> règlement 1905 : 3 <sup>ème</sup> règlement (influence de Camillo Sitte)
1918-1936	1919 : début du fordisme, essor de la montre-bracelet 1919-1923 : crise économique 1929-1936 : crise économique Bienne, Ville de l'Avenir	1914-1920 : tracé actuel des voies de chemin de fer 1923 : 3 <sup>ème</sup> gare premières automobiles et développement des transports publics	1917-1920 : fusion avec Boujean, Mâche et Madretsch années 1920-1930 : nouveau Quartier de la Gare, développement de cités-jardins en périphérie, etc.	1918 : Concours d'aménagement urbain 1927 : 1 <sup>er</sup> plan d'alignement urbain et règlement spécial pour le Quartier de la Gare
1936-1995	1936-1950 : restructuration dans le système de production horlogère 1950-1975 : Trente glorieuses 1975-1995 : crise économique (1975 : fermeture General Motors)	1936 : début de la chaîne de montage automobile General Motors à partir de 1950 : boom de l'automobile	1945-1960 : comblement des espaces vides années 1960 : maisons tours 1964 : Bienne compte 64'000 habitants années 1970 : périurbanisation et développement de la zone industrielle des Champs-de-Boujean	1936 : plan de zones années 1960-1970 : débuts en Suisse de l'aménagement du territoire
1995-2003	Nouvelle économie (Bienne ville de la communication)		Réaménagement du Quartier derrière la Gare, de l'ancienne aire de l'usine à gaz et de l'air Renfer	1998 : nouveau règlement de constructions et nouveau plan de zones

10.2), les nouveaux arrivants sont essentiellement employés dans l'horlogerie qui fait vivre, à la fin de la première guerre mondiale, de façon directe ou indirecte environ 40 % de la population active. Pour accueillir cette population, la ville se développe rapidement, faisant éclater ses limites moyenâgeuses en direction des villages avoisinants, qu'elle finit par englober. Pierre Buchmüller, auteur d'une étude portant sur l'histoire du développement urbain de la ville de Bienne, distingue, un peu artificiellement, les différentes étapes suivantes<sup>188</sup> :

- 1800-1850 : ouverture de la ville aux immigrés qui s'entassent dans la cité médiévale ; premières destructions des fortifications.
- 1850-1870 : apparition du chemin de fer qui amplifie le mouvement de concentration et déclenche, avec la saturation du noyau urbain, une première extension le long des routes de sortie.
- 1870-1890 : éclatement de la ville dans la plaine de la Suze sous la forme d'une urbanisation en surface très fragmentée.
- 1890-1913 : grande vague d'urbanisation du tournant du siècle, au cours de laquelle le centre de la ville acquiert sa physionomie actuelle.
- 1913-1930 : aménagement du tracé actuel des voies ferrées et fusion des communes limitrophes avec Bienne (1913-1918) ; développement de la cité-jardin sur le pourtour urbain (dès 1920).
- 1930-1944 : édification du Quartier de la Gare et comblement des lacunes dans les quartiers centraux et périphériques.
- 1945-1960 : grande vague d'urbanisation d'après-guerre sur les espaces à bâtir de la périphérie communale.
- 1960-1980 : dito, avec l'apparition des maisons-tours, l'espace à bâtir se faisant rare.

Pour notre part, nous retiendrons cinq époques différentes dans le développement spatial biennois, époques qui se distinguent, assez schématiquement, par un stade différent du mode de production capitaliste et un accroissement des moyens de transport (chemins de fer, tramways, automobiles) (**figure 31**). La première, marquée par les débuts de l'horlogerie et les premières constructions hors de la ville médiévale, commence dans les années 1840 et se termine avec la crise des années 1870-1880. La deuxième époque est celle des grandes années de croissance économique et spatiale. La ville pousse comme un champignon le long des lignes de chemin de fer et de tramway, autour des principales industries qui s'établissent à Bienne. La troisième est celle de l'entre-deux-guerres, lorsque la municipalité socialiste édifie un nouveau centre-ville et tente de favoriser un développement ordonné de l'espace urbain. La quatrième période débute après la seconde guerre mondiale et se termine au milieu des années 1990, après les Trente glorieuses et ses constructions en béton, suivies de la crise et du déclin de la ville. Enfin, la cinquième et dernière époque couvre la dernière décennie, lorsque la ville cherche à se reconstruire sur d'autres types d'économie.

Un découpage qui nous permettra d'une part de tenter de valider notre première hypothèse de travail – *l'économie sera toujours déterminante (ce qui ne veut pas forcément dire toujours dominante) dans le processus d'urbanisation* – et de mieux saisir l'importance de la période de l'entre-deux-guerres dans l'histoire urbaine biennoise d'autre part. Nous présenterons d'abord les trois premières époques, puis, après avoir analysé la production spatiale de la Bienne rouge dans la troisième partie – objet de notre seconde hypothèse (*au cours de l'entre-deux-guerres, les autorités socialistes ont tenté de changer la ville pour contribuer à changer la vie*) – nous reviendrons sur les deux époques qui constituent la seconde moitié du XXe siècle et ainsi arriver à la structure urbaine biennoise actuelle, point de départ de nos interrogations.

---

<sup>188</sup> BUCHMÜLLER, Pierre, *op. cit.*, p. 6.

**Figure 32**

Bienne en 1857 et son développement jusqu'en 1870 (construction de la Cité Marie et d'une partie du Quartier Neuf)

### 13.1 La fin de l'Ancien Régime, les débuts de l'horlogerie et du chemin de fer : la ville sort de ses murs (1840-1875)

La première époque, s'il est difficile d'établir quand elle commence exactement, se termine assurément à la fin des années 1870, lorsque l'industrie horlogère biennoise abandonne définitivement le système de production à domicile pour la fabrication en usine. Elle est de fait marquée par la fermeture de la filature d'indiennes, qui était jusqu'alors la principale industrie biennoise, située à la sortie de la ville médiévale, et par le début de nouveaux types d'industries : la savonnerie Schnyder est fondée en 1843, la maison d'édition Gassmann en 1849. Mais la décision communale du 29 décembre 1845 d'accorder la citoyenneté à tous les horlogers qui désireraient s'installer à Bienne jusqu'en 1849 constitue, comme nous l'avons vu (chapitre 10.2), l'élément déclencheur de l'industrialisation<sup>189</sup>. On estime à environ 500, le nombre de personnes employées dans ce secteur au milieu du siècle, vivant soit dans l'ancienne cité médiévale, soit dans de petites maisons ouvrières, parfois isolées, le long des faubourgs et chemins de campagne. En 1857, alors que le noyau urbain atteint bientôt la saturation, que le chemin de fer arrive en ville et qu'une première gare est bâtie au sud de la cité, des personnalités issues des milieux industriels et artisanaux s'associent au directeur des constructions de la ville, Alexandre Schöni, pour fonder une société immobilière, nommée *Neuquartier Bau- und Aktiengesellschaft*. Celle-ci projette la construction à l'ouest de la cité d'un vaste quartier d'habitations et d'emploi, le Quartier Neuf, afin de permettre à l'horlogerie de se développer selon ses besoins. Pour cela, elle prévoit la construction échelonnée et en fonction de la demande d'une centaine de maisons, petites et grandes, individuelles et locatives, comprenant des logements et des ateliers, sur un plan de rues en damier. Mais mis à part la construction de deux imposantes rangées d'immeubles, la conjoncture économique vacillante interrompt ce projet ordonné et de grande envergure et marque un retour à l'expansion naturelle et spontanée le long des routes de sortie. C'est le cas à l'est de la ville où apparaissent les premières courtes rangées de maisons ouvrières (figures 32) et sous la gare où se construit en 1868/69 la Cité Marie. Destinée à accueillir des familles ouvrières, celle-ci est constituée de quatorze maisons réparties en deux rangées et n'offrant aucun confort. Véritable caserne locative, située à côté de l'usine à gaz construite en 1862, rapidement insalubre (il faudra un recours de ses habitants auprès du Tribunal Fédéral en 1918 pour avoir droit à une électrification des appartements), elle sera jusqu'à sa démolition en 1962 toujours habitée par les franges les plus pauvres de la population biennoise<sup>190</sup> (figures 33 et 34). En outre, de nombreux immigrants préfèrent s'installer dans les villages voisins de Madretsch, Boujean et Mâche, où la vie et en particulier les loyers sont moins onéreux. Au total, près de 200 nouvelles maisons sont érigées au cours des décennies 1850-1870, dont beaucoup à la suite de démolitions intra-muros, portant de 12,4 à 17 le nombre moyen de résidents par maison. En 1867, Bienne compte 910 ouvriers pour 45 fabricants, travaillant à domicile ou dans de petits ateliers, occupants souvent un étage supérieur ou une annexe<sup>191</sup>.

En 1857, la rue de Nidau, qui de fait constitue la route menant à Berne, Morat et en Suisse Romande, reçoit le premier trottoir de la ville, alors que les derniers tas de fumiers y disparaissent en 1862. Le premier plan d'alignement, qui date de 1857/58, ne prévoit pas d'urbanisme monumental ou de prestige, pas de percée à la Haussmann, mais une production ordonnée d'espaces à urbaniser, proche des préoccupations des pionniers de l'industrie. Elaboré par l'architecte Hans Rychner et l'ingénieur Alfred Neuhaus – fils de Charles Neuhaus, propriétaire de la fabrique d'indiennes et notable très influent – il est accompagné d'un règlement très libéral et peu contraignant sur les constructions, se bornant à prescrire quelques notions d'alignement et de hauteurs des bâtiments. La ligne de chemin de fer Herzogenbuchsee – Soleure – Bienne est prolongée en direction de Neuchâtel en 1860, alors que l'ouverture de la ligne Berne – Bienne en 1864 rend nécessaire la construction d'une nouvelle gare, quelques centaines de mètres plus loin, en direction du sud-ouest (figure 32). Ce nouvel emplacement permet la construction d'une ligne à flan de coteau, montant vers le Jura. En 1874, Bienne est reliée à La Chaux-de-Fonds via Sonceboz et la vallée de Saint-Imier où se situent bon nombre de petites entreprises horlogères. Afin d'organiser la croissance urbaine au sud du canal, suite au nouvel emplacement de la gare, le responsable des

<sup>189</sup> BUCHMÜLLER, Pierre, *op. cit.*, pp. 21-24.

<sup>190</sup> BOURQUIN, Werner & BOURQUIN, Marcus, *Biel Stadtgeschichtliches Lexikon von der Römerzeit (Petinesca) bis Ende der 1930er Jahre. Historisch, biographisch, topographisch. Mit Ergänzungen für den Zeitraum bis 1999*, Bienne, Büro Cortesi, 1999, p. 111.

<sup>191</sup> BUCHMÜLLER, Pierre, *op. cit.*, p. 29 ; EHRENSPERGER-KATZ, Ingrid & MOSER, A., *op. cit.*, pp. 41-43.



Figure 33

La Cité Marie



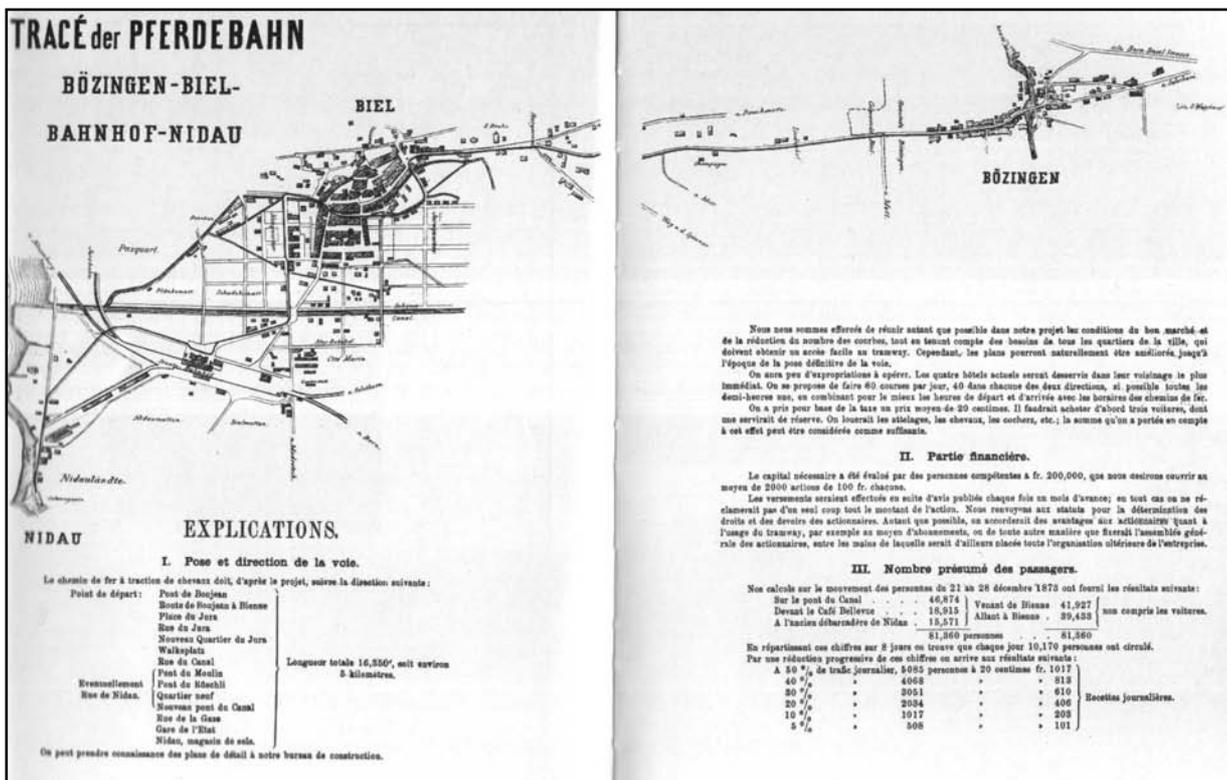
Figure 34

La Cité Marie située à côté de l'usine à gaz

In : *Mémoire régionale. Un voyage multimédias à travers la région de Bienne, le Seeland et le Jura bernois*, CD-ROM, Bienne, W. Gassmann S.A., 2003.

Figure 35

Plan du tramway hippomobile reliant Nidau-Bienne-Boujean (vers 1874)



In : ZIEGLER, Albert & JEANMAIRE, Claude, *Bieler Strassenbahnen. Tramways of Biel (Switzerland). Städtische Strassenbahn Biel, Städtische Verkehrsbetriebe Biel, Biel-Meinisberg-Bahn, Biel-Täuffelen-Ins-Bahn*, Archiv Nr. 27, Villigen, Verlag Eisenbahn, 1977.

constructions de la ville, Julius Rebold (fils d'un important commerçant biennois)<sup>192</sup>, détermine un nouveau plan de construction en 1866 sur le modèle du plan d'alignement de 1857. La trame est simple, rationnelle, peu rigide, facile à remanier et permet un développement en damier de la commune en direction de Madretsch, où arrive dorénavant la nouvelle route de Berne. Ce système de planification orthogonal est toutefois quelque peu dérangé par les anciennes diagonales de la rue de Nidau et des promenades en direction du lac, ainsi que par la nouvelle rue de la Gare et les différentes voies de chemin de fer<sup>193</sup>.

La Chaux-de-Fonds se développe à la même époque très rapidement, également portée par l'essor de l'industrie horlogère. Le système de production des composants de la montre « en parties brisées » nécessite pour l'établissement de disposer d'une nuée de travailleurs, répartis dans des appartements et des petits ateliers, attachés à la production quasi illimitée de pièces et de rouages divers. La fragmentation est telle que l'on compte plus de 50 métiers directement liés à la production horlogère et chacun peut s'improviser horloger. « *L'organisation de la production en parties brisées a pu se déployer en toute liberté, faisant éclater le petit noyau urbain sous la pression de forces productives dispersées dans les moindres recoins de la ville. La question du logement était lancinante, non seulement pour l'habitat, mais surtout pour l'installation du travail à domicile. [...] L'horlogerie occupait plus de 50 % de la population active, se manifestant dans la ville entière, jusque dans son architecture, formant un seul vaste atelier et induisant une multitude d'activités annexes* »<sup>194</sup>. Le plan en damier de la ville permet de répondre parfaitement aux besoins de ce type de production, nécessitant des déplacements rapides et aisés entre les différents lieux de fabrication. Mais à la fin des années 1870, lorsque la crise horlogère (dont nous avons parlé au chapitre 10.2) oblige les entreprises à modifier leurs modes de production, sur le modèle américain présenté lors de l'exposition de Philadelphie, l'industrie chaux-de-fonnière se fait dépasser par ses concurrentes directes du pied du Jura, à Granges et à Bienne notamment, qui introduisent la fabrication en usine. Dorénavant, les montres sont fabriquées entièrement sur le même lieu, ce qui permet d'abaisser les coûts de production et de mieux surveiller les ouvriers. Si l'espace urbain biennois va en être modifié, ce n'est pas le cas de celui de La Chaux-de-Fonds qui n'évolue plus beaucoup, conservant son système de plan en damier.

### 13.2 La ville industrielle : une transformation sauvage du paysage urbain (1875-1914)

L'ouverture en 1877 de la ligne de chemin de fer Bienne – Delémont – Bâle – Paris<sup>195</sup> et celle de tramway reliant Boujean à Nidau à travers Bienne (**figure 35**), favorisent ce nouveau stade de développement du capitalisme, qui se concrétise par la fermeture en 1880 de la fabrique de filature et de tissage du coton et, en 1882, par l'arrivée de la famille Brandt de La Chaux-de-Fonds pour établir la future fabrique Omega. Sept ans plus tard, on compte déjà 269 entreprises et plus de 3'000 ouvriers<sup>196</sup>. En dépit de courtes crises cycliques dans l'horlogerie, Bienne subit au tournant du siècle son expansion la plus fantastique. L'immigration de la population francophone est plus forte que jamais, un Technicum ouvre ses portes, et l'électrification (dès 1882) favorise la création de nouvelles entreprises horlogères (Central Watch en 1896, Recta en 1897, Werthmüller en 1900) et de machines-outils (Hauser, Safag, Mikron), qui peuvent désormais quitter les bords de la Suze pour s'implanter là où réside la main-d'œuvre, notamment à la Cité Marie, à Madretsch et à Mâche (**figure 36**). La fabrique d'articles de papeterie Biella-Neher est fondée en 1900, alors que les nouveaux débouchés ferroviaires permettent aux Tréfileries de s'agrandir et de créer une nouvelle entreprise à Mâche, où une gare est construite.

Encore fragmenté, le paysage urbain se remplit rapidement, du pied du Jura à Madretsch, et voit son centre se fixer définitivement à la place Centrale. La construction du funiculaire de Macolin en 1887 et celui d'Evilard en 1898 permet à la ville de se développer sur le vignoble des flancs du Jura, tandis que la

<sup>192</sup> BOURQUIN, Werner & BOURQUIN, *op. cit.*, p. 318.

<sup>193</sup> BUCHMÜLLER, Pierre, *op. cit.*, pp. 33-35.

<sup>194</sup> BARRELET, Jean.-Marc, « Le développement de La Chaux-de-Fonds (1850-1914). Essor urbain, monoindustrie et mentalités », in : *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, Porrentruy, Société jurassienne d'Emulation, 1989, p. 316.

<sup>195</sup> Cette nouvelle ligne permet à l'industrie biennoise d'avoir directement accès aux marchés français et allemand. Auparavant, elle devait passer par Neuchâtel (ouverture de la ligne en 1860) et Les Verrières.

<sup>196</sup> BUCHMÜLLER, Pierre, *op. cit.*, p. 65 ; BOURQUIN, Werner & BOURQUIN, *op. cit.*

### Figure 36

Bienne en 1870 et son développement jusqu'en 1889 (nouvelles entreprises : Omega, Safag, Hauser, Mikron, Central Watch, Werthmüller, Recta, etc...)

première correction des eaux du Jura (1868-91) offre de nouveaux terrains en direction du lac, où la ville se porte acquéreur des Prés-de-la-Rive. La cité se développe en direction de l'ouest, dans le quartier du Pasquart, séparé depuis 1874 du lac par le remblai du chemin de fer, avec son viaduc sur le Faubourg du Lac. La plupart des immeubles, conçus par des sociétés immobilières ou des entrepreneurs, comptent trois ou quatre étages et sont achevés avant 1910. À l'est de la ville, la rue du Général Dufour est prolongée sous la forme d'une allée large de 21 mètres, tracée au cordeau, afin de relier la ville aux nouvelles industries de Mâche, dont la fabrique Omega. On y construit jusqu'au tournant du siècle, en ordre contigu depuis le Marché-Neuf jusqu'à la rue Bubenbergr, et, en sens inverse, en ordre non contigu depuis la rue de la Gurzelen jusqu'à la rue Stauffer. Cette période voit également l'édification des premiers bâtiments publics – école de la Plänke (1898-99), Préfecture (1898-99), Hôpital de Wildermeth (1903), nouveau cimetière (1904), Gymnase à la Rue des Alpes (1908-10), etc. – et de prestige autour de la Place Centrale – immeuble Jordi-Kocher (1895-96), bâtiment du Contrôle (1900), Banque Cantonale Bernoise (1914-16) – symboles de l'urbanisation de la société et de la domination bourgeoise sur la ville<sup>197</sup>.

En 1880, la société immobilière *Neuquartier Bau- und Aktiengesellschaft* prononce sa dissolution, tirant le bilan suivant : « *l'industrie horlogère s'est si bien implantée à Bienne que la Société immobilière a atteint son but et qu'on doit lui reconnaître le mérite d'avoir donné l'impulsion décisive au développement de la ville* »<sup>198</sup>. En se dissolvant, elle offre de fait un marché en pleine expansion aux sociétés immobilières privées qui, en l'absence d'industrie lourde ou d'une grande industrie traditionnelle, puissante, paternaliste et disposant de capitaux propres importants pour loger ses ouvriers, se développent rapidement. Elles construisent, selon un mode souvent très dense, des quartiers d'habitations de rapport<sup>199</sup>. Pierre Buchmüller note à ce sujet : « *abandonnée ainsi à l'initiative privée et contrôlée par des autorités libérales, s'appuyant sur un règlement peu contraignant, l'édification de la ville pêche par manque de concept et souffre inéluctablement de carences, dans l'agencement et l'intégration des bâtiments, l'échelonnement des hauteurs et des distances, etc.* »<sup>200</sup>. Si un nouveau plan d'alignement et un règlement de construction remplacent en 1878 les précédents, ils n'apportent toutefois aucune véritable modification dans la manière générale de bâtir, et de fait permettent surtout, en pleine phase d'expansion économique et de libéralisme, d'économiser de l'espace pour faciliter et maximiser son utilisation. Les casernes locatives, offrant un confort très précaire à un nombre important de locataires, permettent aux propriétaires de rentabiliser au maximum un terrain. Les nouveaux immigrants emménagent dans les villages voisins où la spéculation est moins forte. En 1913, une nouvelle ligne de tramway, électrifiée depuis 1902, menant de Bienne à Mâche en passant par la fabrique Omega, permet de relier définitivement les entreprises et la main-d'œuvre installée dans ce village. Celui de Madretsch, bien que faisant dorénavant partie de l'agglomération biennoise, demeure séparé physiquement par la voie de chemin de fer qui, comme l'a démontré Hans-Peter Bärtschi<sup>201</sup>, délimite la ville moderne et commerçante (au nord) et les quartiers ouvriers et les industries (au sud) (figure 37).

À l'image presque d'une ville de l'Ouest américain, Bienne se développe très rapidement en fonction des besoins de ses industries. Le nouveau règlement sur les constructions de 1905, abrogeant et remplaçant ceux de 1857 et 1878, tenant compte du règlement cantonal sur l'aménagement des communes de 1894 et du décret sur les constructions de 1900, propose, quoique dans une assez faible mesure, des conceptions organiques, hygiéniques et monumentalistes du développement urbain, selon les théories de Camillo Sitte<sup>202</sup>, parues dans son livre « *L'urbanisme selon ses principes artistiques* » (1889). « *Afin d'éviter les*

---

<sup>197</sup> BUCHMÜLLER, Pierre, *op. cit.*, pp. 42-74.

<sup>198</sup> Cité in : EHRENSPERGER-KATZ, Ingrid & WICK-WERDER, Margrit, *op. cit.*, p. 43.

<sup>199</sup> Rapport : « relation numérique entre ce que l'on retire d'un investissement et le montant investi » (BRUNET, Roger, FERRAS, Robert & THERY, Hervé, *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Paris, Reclus – La Documentation Française, 1993, p. 416). En d'autres termes, ce sont des habitations destinées à fournir un rendement financier.

<sup>200</sup> BUCHMÜLLER, Pierre, *op. cit.*, p. 57.

<sup>201</sup> BÄRTSCHI, Hans-Peter, *op. cit.*

<sup>202</sup> Figure de l'*urbanisme culturaliste*, l'architecte et historien d'art viennois Camillo Sitte publie son livre « *Der Städtebau nach seinen künstlerischen Grundsätzen* » en 1889. Ouvrage d'une limpide simplicité, il ne traite que de la seule dimension esthétique de la ville. À la pauvreté formelle des espaces urbains du XIXe siècle, symétriques, standardisés, réguliers parce que tracés sur la planche à dessin, il oppose la richesse des espaces urbains pré-industriels. Les modèles anciens et les principes qui les organisent ne sont proposés par Sitte que pour des secteurs urbains limités, à titre symbolique, pour rappeler l'importance culturelle de la beauté : il ne s'agit pas pour lui de nostalgie, mais d'un avertissement et d'une incitation. « *Der Städtebau* » connut un succès immense et immédiat (cinq éditions

### Figure 37

Bienne en 1890 et son développement jusqu'en 1913 (développement du Pasquart, immeubles de prestige autour de la Place Centrale, nouvelle ligne de tramway, construction du funiculaire Bienne-Evilard, développement général en direction de l'Est et de Madretsch - non représenté sur la carte)

*négligences du passé en matière d'intégration au site*», ce nouveau règlement interdit « *la construction d'immeubles susceptibles d'affecter l'unité du paysage urbain et la physionomie de certaines rues, comme la transformation immodérée d'immeubles de valeur historique ou d'intérêt artistique et architectural* »<sup>203</sup>. Les allées doivent être multipliées, tandis que les anciennes prescriptions sur la manière de bâtir sont reprises, en y adjoignant seulement une hauteur maximale des bâtiments, fixée très schématiquement en rapport à la largeur des rues. Mais dans l'ensemble, ce règlement, d'inspiration toujours profondément libérale sur le mode d'utilisation et d'appropriation du sol ainsi que sur le type d'habitat, illustre parfaitement le souci des autorités bourgeoises d'intervenir le moins possible dans l'aménagement urbain. Seuls les immeubles et les quartiers de prestige sont soumis à une tentative de réglementation, afin d'assurer à la ville une image prospère et moderne.

Cette seconde période, marquée par une forte augmentation de la population et une profonde transformation de l'organisme urbain, consacre définitivement le caractère industriel de Bienne. La logique capitaliste, à la base de cette industrialisation, nous oblige également à tenir compte, dans notre interprétation du développement urbain, des rapports de classe qui y sont inhérents. Au cours de la période suivante, ils se révèlent spatialement et c'est pourquoi nous estimons qu'elle est tout aussi importante, si ce n'est plus, que les autres.

### 13.3 Bienne, ville moderne, ville de l'avenir, ville socialiste ? (1918-1936)

Si nous consacrerons toute la troisième partie de notre travail aux constructions entreprises à Bienne au cours de cette période, nous souhaitons en présenter ici le cadre urbain général et les tensions sociales qui s'y inscrivent. L'insertion de cette époque dans la continuité du développement de la ville devrait également nous permettre d'en saisir au mieux toute la pertinence.

Au cours de la première guerre mondiale, les difficultés économiques (pénurie de charbon, rationnement, chômage, mobilisation) entraînent dans toute la Suisse, une diminution de la construction. Il faut donc attendre la fin des hostilités pour que la nouvelle gare, planifiée en 1910 par les CFF en concertation avec les autorités biennoises, qui acceptent de verser un subside de 300'000 francs et de racheter le terrain libéré par la destruction de l'ancienne gare, soit construite (**figure 38**). Dans la brochure éditée par la commune à l'occasion de son inauguration en 1923, le nouveau maire socialiste Guido Müller signe un avant-propos dans lequel il présente cette gare comme « *un symbole du commerce qui surmonte tous les obstacles. Malgré une période de troubles et de luttes, cet édifice nous montre, dans un avenir encore lointain, une Société nouvelle qui groupera tous les peuples et leur donnera comme Principe La Paix, comme Force la Justice et qui cherchera la Gloire en assurant la prospérité de tous ses membres* »<sup>204</sup>. Concrètement, cette nouvelle gare et les infrastructures qui l'accompagnent, notamment une importante gare de marchandises et un réseau de voies ferrées qui ne changera plus, permettent à l'économie biennoise d'entrer de pleins pieds dans un système de production de masse.

Malgré les grandes crises économiques ainsi que le ralentissement démographique (en 1920, la ville compte 34'600 habitants, en 1930 37'725 et en 1941 41'294), Bienne se développe considérablement au cours de cette période. Après avoir incorporé à son territoire le petit village de pêcheurs de Vigneules en 1902, la commune fusionne avec Boujean en 1917 puis avec Mâche et Madretsch en 1920. Cet élargissement des frontières communales ainsi que la planification et la construction de la nouvelle gare déclenchent d'importantes études urbanistiques, dont en 1918 un concours d'idées pour un plan général de lotissement pour Bienne et ses faubourgs, ainsi que deux plans d'aménagement partiels, l'un pour le futur nouveau Quartier de la Gare, l'autre pour un parc au bord du lac. Les principaux résultats de ces démarches, sur lesquels nous allons revenir (chapitre 16.2), sont le plan global d'aménagement de Bienne et de ses communes limitrophes de 1927, le nouveau Quartier de la Gare, construit à partir de 1930 dans le style *neues bauen* ainsi que le plan de zones de 1937.

---

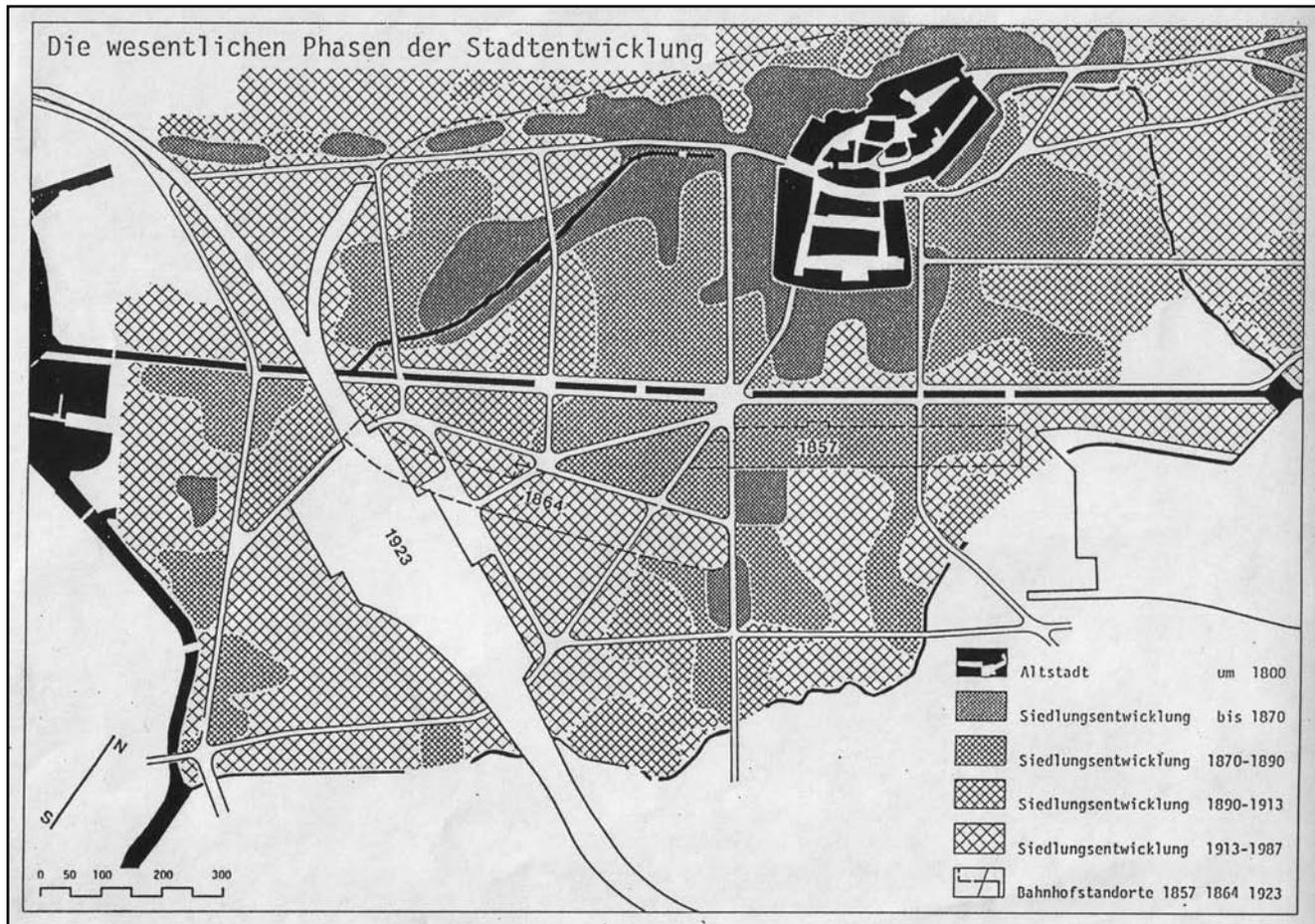
entre 1889 et 1922) en Allemagne et en Autriche, où il inspira les plans d'extension de nombreuses villes et la conception de cités ouvrières. (*Universalis multimédia version 7*, DVD, Encyclopædia Universalis France S.A., 2001).

<sup>203</sup> BUCHMÜLLER, Pierre, *op. cit.*, pp. 64-65.

<sup>204</sup> In : BOURQUIN, Werner, *100 ans de développement de la ville. Guide officiel pour l'ouverture de la nouvelle gare*, 1923, Conseil municipal, Bienne, p. 4.

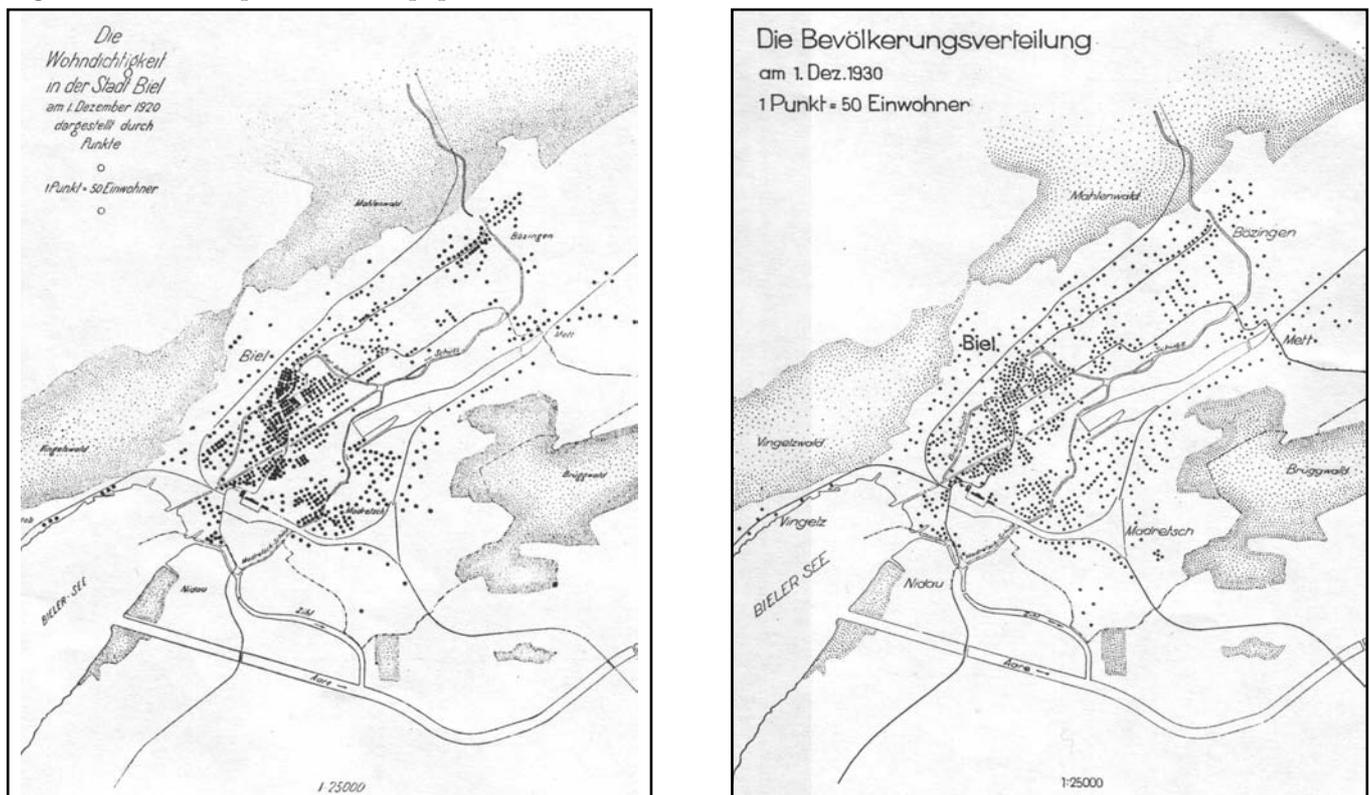
Figure 38

Les trois emplacements successifs de la gare de Bienne, ainsi que les principales phases de développement du centre-ville



In : *Planung Innenstadt, Konzept Siedlung*, Stadtplanungsamt Biel, 1988.

Figure 39 La répartition de la population biennoise en 1920 et 1930



In : *Chronique statistique de la Ville de Bienne*, Service de Statistique, Bienne, Buchdruckerei Charles Rohr, 1930, pp. 106-107.

A la sortie de la guerre, le principal problème auquel doivent faire face les autorités, et sur lequel elles ont été notamment élues, est celui du logement : la pénurie et l'insalubrité sont constantes, les loyers en augmentation malgré le chômage et la baisse des salaires réels. Pour y remédier, elles décident de soutenir les coopératives ouvrières de construction de manière financière et en leur mettant des terrains à disposition sur la base d'un droit de superficie. L'idéal préconisé est la cité-jardin qui doit permettre à ses habitants de disposer d'un habitat bon marché, dans un cadre naturel et séparé du lieu de travail (nous présenterons plus en détail ce nouveau type d'habitat au chapitre 14.3). Bien que les constructions de ce genre ne seront pas assez nombreuses pour résorber à elles seules la crise du logement, elles conduisent à l'extension de la ville, car érigées en marge de la zone bâtie de 1913, sur des terrains dont le prix demeure modique. C'est le cas des coopératives situées tout au sud de la ville aux chemins du Petit-Marais (Möösliweg) et des Tilleuls (Lindenweg), à l'est au bord des voies de chemin de fer (Rennweg) et sur les champs du quartier de la Champagne, sur les hauts de Bienne aux chemins Falbringen et Fuchsenried, dans la commune de Nidau enfin, située à l'ouest de la ville, au Hofmattenweg. Pierre Buchmüller note que « *par cette ségrégation consciente et concertée des lieux de travail et d'habitat, comme par sa marginalité même, la cité-jardin s'érige progressivement en large couronne unifonctionnelle et monotone autour des anciens quartiers urbains et noyaux ruraux* »<sup>205</sup>.

Pour accéder à ces nouveaux quartiers, les premiers autobus complètent le réseau de tramways, participant ainsi à la division zonale des sols (nous reviendrons sur le principe du « zoning » au point 14.2). Les espaces encore vierges au centre-ville disparaissent au profit de bâtiments destinés au secteur des services, les industries ceinturant cette zone. Une étude de l'Office des statistiques de la ville de Bienne démontre qu'entre 1920 et 1930, la population s'est mieux répartie dans la ville : « *les faubourgs ont été colonisés et le centre-ville dépeuplé. Les nouveaux quartiers se groupent en forme de couronne autour du noyau de l'ancienne ville et la vident de sa population. Ce phénomène est assez compréhensible pour certains quartiers du centre ville du fait que la transformation d'immeubles locatifs en maisons de commerce a pris une large extension* »<sup>206</sup> (figures 39,40 et 41). En 50 ans, le nombre des immeubles de la ville entière a triplé ; Madretsch, en s'agrandissant 4,5 fois, suit un rythme encore plus accéléré, alors que Boujean se développe un peu moins vite, le nombre de ses bâtiments ayant à peine doublé. Ce développement spatial permet à Bienne d'occuper le douzième rang des villes suisses en termes de densité de la population avec 572 m<sup>2</sup> par habitant (à Genève, les habitants en disposent de 124 et à Lausanne de 541). Si toutefois on ne prend en compte que la surface communale bâtissable, les Biennois ne disposent plus que de 292 m<sup>2</sup>, la ville passant au huitième rang<sup>207</sup> (figure 42). Ce qui signifie que le territoire communal est constitué en grande partie de terrains qui ne peuvent être construits et qu'en conséquence, une augmentation continue de la population signifie une plus grande densité.

Devenue propriétaire du terrain de l'ancienne gare, situé au coeur de la ville, la municipalité tient à y ériger un ensemble architectural fonctionnel, à l'image des temps modernes, alliant à la fois l'économique, le pratique, l'hygiénique et l'esthétique. Des prescriptions de constructions spéciales sont élaborées et acceptées par le souverain en 1930<sup>208</sup>. En trois années, c'est tout un quartier qui sort littéralement de terre, agrandissant le centre-ville et conférant à Bienne une image de ville moderne, de « Ville de l'Avenir ». À l'est de la ville, du côté de la rue Dufour, surgissent entre les blocs de construction que délimitent les anciens plans d'alignement, situés désormais en zone de construction de 4 et 3 étages, de longues rangées d'immeubles locatifs d'aspect fonctionnel. Mais la crise des années 1930 stoppe ce mouvement et l'urbanisation des autres rues du Quartier de la Gare s'effectue progressivement jusqu'en 1944/45 par la construction d'immeubles locatifs fonctionnels de 5 étages (rue Verresius, rue de Morat, rue de l'Argent/rue des Marchandises). Au cours de la crise, la politique d'occupation des chômeurs par des grands travaux permet d'importantes réalisations publiques, telles qu'une plage (1929-32), une bibliothèque (1932) et des bâtiments scolaires (1930).

Comme nous le verrons dans la troisième partie de ce travail, les autorités et les services d'urbanisme de la ville de Bienne, notamment le géomètre municipal Félix Villars, décident de contrôler le développement de la ville selon les théories modernes d'urbanisme. Dans ce sens, un premier plan d'aménagement urbain

<sup>205</sup> BUCHMÜLLER, Pierre, *op. cit.*, p. 78.

<sup>206</sup> *Chronique statistique de la Ville de Bienne*, op.cit., 1930, pp. 105 et ss.

<sup>207</sup> *Ibid.*, 1930, p. 134.

<sup>208</sup> STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1930, p. 1.

Figure 40

Les mouvements de population en ville de Bienne, de 1920 à 1930



Figure 41

Soldes migratoires des différents quartiers entre 1920 et 1930

Quartier	Bevölkerung — Population		Veränderung — Changement
	1920	1930	
Vingelz — Vigneules	309	519	+ 210
Rebberg — Vignoble	1 987	3 205	+1218
Altstadt — Vieille ville	4 608	3 647	- 961
Neue Stadt — Nouvelle ville	15 576	14 384	-1192
Champagne	3 391	3 652	+ 261
Bözingen — Boujean	3 309	3 129	- 180
Mett — Mäche	1 889	2 592	+ 703
Madretsch nord	3 160	3 356	+ 196
Madretsch sud	1 168	3 296	+2128

Figure 42

La densité de la population dans les principales villes de Suisse en 1930

Städte — Villes	Gesamtfläche totale		Ueberbaubare Fläche surface bâtable		Einwohner per ha habitants per ha		m <sup>2</sup> per Einwohner m <sup>2</sup> par habitant	
	ha	%	absolut absolute	%	Gesamtfläche totale		Oberbaufläche surface bâtable	
					Gesamtfläche totale	Oberbaufläche surface bâtable		
Genève	1542	98	1520	98	80,8	81,6	124	122
Rorschach	172	100	172	100	63,8	63,8	156	156
Basel	2402	97	2350	98	61,6	63,6	162	157
Vevey	225	98	220	98	57,8	59,0	173	169
Zürich	4480	76	3390	76	55,8	73,7	179	196
Lugano	348	95	330	95	43,7	46,1	229	217
Luzern	1586	75	1200	75	29,7	39,3	387	255
Fribourg	895	87	780	87	24,1	27,7	414	361
Solothurn	622	100	622	100	22,4	22,4	454	454
Bern	5119	66	3400	66	21,8	32,9	458	304
Lausanne	4106	61	2500	61	18,5	30,4	541	330
<b>Biel</b>	<b>2157</b>	<b>51</b>	<b>1100</b>	<b>51</b>	<b>17,5</b>	<b>34,3</b>	<b>572</b>	<b>292</b>
St. Gallen	3951	77	3050	77	16,2	21,0	618	477
Neuchâtel	1513	53	800	53	15,0	28,3	667	352
Ollon	1443	60	680	60	11,8	14,9	847	504
Schaffhausen	2279	46	1050	46	9,3	20,0	1081	498
Winterthur	6883	62	4200	62	7,8	12,8	1277	779
Thun	2164	82	1780	82	7,6	9,3	1314	1079
La Chaux-de-Fonds	5586	88	4900	88	6,3	7,2	1582	1388
Bellinzona	1984	·	·	·	5,4	·	1854	·
Herisau	2532	82	2100	82	5,4	6,5	1862	1544
Chur	3030	·	·	·	5,4	·	1942	·
Langenthal	1431	57	800	57	5,4	9,1	1960	1606
Glarus	6627	·	·	·	0,8	·	12 504	·
Davos	25185	·	·	·	0,4	·	22 487	·
Canton de Genève	28 210	·	·	·	6,06	·	1 649	·
Kanton Zürich	172 908	·	·	·	3,57	·	2 798	·
Kanton Bern	688 351	·	·	·	1,00	·	9 991	·
Ganze Schweiz	4 129 492	·	·	·	0,98	·	10 156	·
Canton du Valais	523 520	·	·	·	0,26	·	38 474	·

In : *Chronique statistique de la Ville de Bienne*, Service de Statistique, Bienne, Buchdruckerei Charles Rohr, 1930, pp. 109, 110 et 135.

(*Allgemeiner Bebauungsplan*), issu d'une synthèse réalisée par Villars à partir des projets primés au concours de 1918, est approuvé par les autorités en 1927. Puis, en 1937, un plan de zones définit durablement (il reste en vigueur pendant soixante ans) les grands axes d'urbanisation. Avant de revenir sur ces constructions et ces plans dans la troisième partie, nous pouvons valider ici notre première hypothèse qui voulait que l'économie détermine toujours le processus d'urbanisation. Nous avons en effet vu que depuis le milieu du XIXe siècle, les intérêts de l'économie sont prépondérants dans le développement spatial biennois. Si ce principe est quelque peu amoindri par un interventionnisme et une gestion planifiée au cours des années 1920 et 1930, il n'en demeure pas moins vrai par la pratique du zoning<sup>209</sup> qui instaure un ordre spatial calqué sur les principes rationnels du système économique capitaliste : les nouveaux quartiers d'habitations sont édifiés en bordure de la ville et les lignes de tramways allongées pour les relier aux usines, tandis que le nouveau centre-ville est destiné au commerce. Une réalité que les autorités n'hésitent par ailleurs pas à reconnaître : « *Die Zonenbauweise ist der neuzeitlichen Stadt eigentümlich. Der Gedanke entsprang dem Bedürfnis, den Städtebau wirtschaftlicher zu gestalten* »<sup>210</sup>. Le développement urbain de la ville au cours de la seconde moitié du XXe siècle (que nous présenterons au chapitre 21), en particulier pendant les Trente Glorieuses, sera tout autant, si ce n'est plus, dicté par les besoins de l'économie.

Selon Ingrid Ehrensperger-Katz, la municipalité sociale-démocrate, « *comprenant l'objectivité du neues bauen et l'adéquation de la forme à la fonction comme une expression essentiellement démocratique, en propagea les idées. Le surnom « Bienne, ville d'avenir », adopté en 1857 dans l'euphorie de la croissance industrielle, fut réinterprété, Bienne devenant ville d'avenir parce que l'avenir appartenait au socialisme. [...] Le « modernisme », en même temps une réaction à l'éclectisme et à la copie des styles, manifesta peu de compréhension pour l'époque des débuts de l'industrie, soit, à Bienne, les années 1860 à 1920. De superbes édifices de l'historicisme furent ainsi délaissés et finalement démolis [...]. Le « modernisme » n'a retenu du passé que le Moyen Age, donnant ainsi naissance aux deux pôles de l'ancienne Bienne (la vieille ville) et de la nouvelle (le Quartier de la Gare), le marteau piqueur, ou pour le moins le ciseau ayant fait son œuvre entre les deux pour éliminer les profils* »<sup>211</sup>. C'est donc bien au cours des années 1920 – 1930 que Bienne acquiert son visage actuel, sorte de conglomérat associant à un centre moderne et une vieille ville divers éléments disparates. L'analyse de cette période capitale dans l'histoire du développement urbain biennois nous permet de comprendre la ville d'aujourd'hui, que ce soit sur le plan spatial ou celui du vécu. Au cours de cette vingtaine d'année, les représentants de la classe ouvrière, convaincus que changer la ville permet de changer la vie, ont en effet cherché à façonner l'espace urbain biennois selon les théories du *neues bauen* et de l'urbanisme fonctionnel. Avant d'analyser concrètement ces réalisations, il nous faut encore nous pencher sur ces nouveaux courants, dont les principaux représentants internationaux sont proches des idées du mouvement ouvrier.

#### **14. Architecture et urbanisme modernes**

Le fonctionnalisme, la forme fonctionnelle et l'esthétique de la machine sont les concepts qui caractérisent l'architecture moderne des années 1920 et 1930. « *Le but avoué de l'avant-garde de ces années est de projeter des villes et de construire des maisons qui, à l'instar des machines sont fonctionnelles et économiques. La nouvelle architecture s'ouvre sans réserve à la technique et à la science, [...] exige une rupture avec les valeurs héritées du passé. C'est pourquoi l'architecture des années 1920 et 1930 évite systématiquement le superflu ; l'ornementation axée sur l'histoire est bannie et est supplantée par une sobriété qui aspire à l'essentiel* »<sup>212</sup>.

---

<sup>209</sup> Issu du fonctionnalisme, le « zoning » divise le sol en différentes zones, chacune étant dédiée à une fonction, un type d'activité (travail, loisirs, habitation, etc.). Nous y reviendrons plus en détail dans notre chapitre 14.2.

<sup>210</sup> Brochure d'exposition. *Ausstellung : Die Stadlanlage in Vergangenheit und Zukunft*, op. cit., p. 23.

<sup>211</sup> EHRENSPERGER-KATZ, Ingrid & WICK-WERDER, Margrit, op. cit., pp. 72-73.

<sup>212</sup> GRAF, Urs, *Traces de l'architecture moderne dans le canton de Berne. Anthologie de l'architecture contemporaine dans le canton de Berne, période 1920-1940*, Commission des beaux-arts et d'architecture du canton de Berne, 1987, p. 10.



## 14.1 Bauhaus et fonctionnalisme

Selon Michel Ragon, l'événement qui contribue à métamorphoser l'architecture au début du XXe siècle est la vision radicalement nouvelle de la peinture par Cézanne : « *il suffit de regarder ses peintures pour s'apercevoir que ce peintre, en analysant les objets, les dissèque et les recompose ; que sa manière de tout ramener dans la nature au cube et au cylindre peut être considérée comme le manifeste de l'architecture qui va se développer à partir de 1911* »<sup>213</sup>. Cette année-là en effet, alors que le cubisme de Picasso et Braque est présenté au public de Paris et que les peintres du *Blaue Reiter* font scandale à Munich, un jeune architecte du nom de Walter Gropius construit en Allemagne des bâtiments d'un type nouveau pour l'usine Fagus. Les murs monumentaux sont éliminés, les parois qui n'ont pas de fonction portante ont désormais un rôle d'enveloppe, le toit est plat, des cloisons vitrées augmentent la transparence de l'édifice, l'escalier apparaît dans une cage de verre, tandis que les matériaux utilisés sont rationnés et standardisés. En 1914, le *Werkbund* lui demande de construire une usine et des bâtiments de bureaux pour son exposition à Cologne. En 1919, Gropius fonde à Weimar le *Bauhaus*, désirant y unir l'art et la technique, la peinture, la sculpture et l'architecture, éliminer la distinction entre artisan et artiste, tout artiste devant être aussi un artisan<sup>214</sup>.

Tous les courants de l'architecture moderne de cette époque, que cela soit en Allemagne (*Werkbund*, *Bauhaus*), en Hollande (*De Stijl*), en Italie (le futurisme puis le rationalisme), en France (*L'esprit nouveau*) ou en URSS (le suprématisme et le constructivisme) (**figure 43**), cherchent à construire, à planifier de manière cohérente avec leur temps. En d'autres termes, construire d'après des principes qui tiennent compte des modifications profondes de la technique, de l'économie et de la société. Les tendances communes qui en ressortent font apparaître :

- un oui sans réserve à la science, à la technique et à la production industrielle, une déification de la machine (l'esthétique de la machine devient le principal référentiel de la forme progressiste) ;
- la réduction des éléments constructifs aux formes géométriques simples (cube, prisme, cylindre, pyramide et sphère) ;
- les surfaces planes, l'angle droit et le toit plat qui accentuent la pureté originelle de la forme construite ;
- l'essence du principe du fonctionnalisme : la forme est subordonnée à la finalité de l'usage<sup>215</sup>.

Mais au-delà de ces nouveaux préceptes, l'architecture moderne intègre également les problèmes de société dans sa démarche, dépassant ainsi l'académisme traditionnel des Beaux-arts. Le contexte historique de l'après-guerre marqué par les Révolutions russes et allemandes, la crise économique et la destruction de l'Europe joue un rôle important pour ces nouveaux architectes, comme l'affirme Anatole Kopp : « *de cette époque, on a souvent voulu retenir le seul aspect des « années folles », celui de la recherche effrénée de jouissances après la grande peur de la guerre, et qui est l'une des composantes du style « Art-Déco ». Mais l'autre aspect – celui de la croyance profonde dans des bouleversements prochains – fut sans aucun doute plus important au sein des masses démunies et parmi certains intellectuels (dont des architectes et des urbanistes) qui, à ce moment, rallient le mouvement ouvrier* »<sup>216</sup>. Parmi tous ceux qui ont été à un moment proches sinon de l'action, mais tout au moins des préoccupations du mouvement ouvrier, mentionnons Walter Gropius et les autres architectes du *Bauhaus*, Ernst May, Bruno Taut, le Hongrois Mohloy-Nagy ou encore Le Corbusier. Les Suisses Hannes Meyer et Hans Schmidt, qui travailleront plus tard en URSS, font leurs premières armes comme architectes du mouvement coopératif et syndical suisse<sup>217</sup>. D'où, selon Anatole Kopp la nécessité d'étudier « *les idées des fonctionnalistes non pas à la lumière de la situation et des besoins actuels, mais en*

---

<sup>213</sup> RAGON, Michel, *histoire mondiale de l'architecture et de l'urbanisme modernes. Tome 2 pratiques et méthodes 1911-1985*, Belgique, Casterman, 1986, pp. 13-14.

<sup>214</sup> *Ibid.*, p. 45.

<sup>215</sup> GRAF, Urs, *op. cit.*, pp. 16-18.

<sup>216</sup> KOPP, Anatole, *C'est la faute à corbu...*, in : *Traverses. Revue trimestrielle*, « fonctionnalismes en dérive », Paris, Editions de Minuit, n° 4, 1976, pp. 105-115. Ce numéro de *Traverses* reflète le débat survenu dans les années 1970 au sujet de l'architecture fonctionnaliste, certains auteurs lui reprochant d'être à l'origine des défaillances urbaines contemporaines.

<sup>217</sup> Nous reviendrons plus longuement au chapitre 14.3 sur Hannes Meyer qui construit près de Bâle une colonie d'habitation, le *Freidorf*, fonctionnant sur le modèle coopératif et au sein de laquelle il habitera par ailleurs lui-même.



*fonction du contexte et des besoins qui étaient ceux de leur époque*»<sup>218</sup>. Il faut en effet comprendre les logements collectifs, économiques et fonctionnalisés, en regard des quartiers insalubres qui abritent au début des années 1920 encore une grande partie de la classe ouvrière citadine, la rue large et aérée non pas comme une artère dédiée aux voitures, mais comme une réponse aux rues étroites, sans lumières, encombrées et malsaines, le zoning comme une réponse à la ville capitaliste chaotique, héritée de la liberté industrielle du XIXe siècle où les industries malodorantes côtoient les quartiers d'habitation et les écoles. L'approche fonctionnelle de l'espace urbain, base de l'urbanisme moderne, doit permettre de trouver des solutions à l'éclatement de la ville, à son agrandissement tant horizontal que vertical, à l'augmentation du trafic, à sa fonction même, ou plutôt à ses fonctions. Selon Jacques Gubler, « *le problème de la composition des ensembles d'habitations et celui de l'aménagement général de la ville sont au centre du débat architectural des années 1920 et 1930* »<sup>219</sup>.

## 14.2 De la « Cité industrielle » à la « Ville radieuse », l'urbanisme moderne en Europe et en Suisse

Les architectes modernes considèrent la ville comme un objet parmi d'autres et auquel la règle fonctionnaliste s'applique comme pour une maison, une machine ou un outil. Prenant en compte les conditions économiques et sociales urbaines, notamment les conditions de logement de la classe ouvrière, le fonctionnalisme pose en fait le problème de la ville dans son ensemble et tente de concevoir l'urbanisme (*Städtebau*) dans son unité. Si les travaux de Le Corbusier et surtout des C.I.A.M. (Congrès Internationaux d'Architecture Moderne) demeurent les plus aboutis et peut-être les plus révolutionnaires, ils se basent pourtant sur le projet de Cité industrielle développé à Lyon au début du siècle par Tony Garnier. Les propositions de celui que l'on peut considérer comme le premier grand urbaniste moderne seront en effet reprises, analysées et critiquées par tous les architectes des années 1920 et 1930. L'urbanisme de Tony Garnier doit mettre en place un organisme urbain, capable de satisfaire tous les besoins de l'homme contemporain : se loger, travailler, se reposer, se déplacer, se cultiver. Pour cela, la ville est articulée en zones disséminées, relativement autonomes (tout comme la ville elle-même est relativement autonome : l'industrie métallurgique la fait vivre, un barrage lui procure son énergie, des fermes modernes la nourrissent), liées entre elles par un réseau simple et efficace de communications (tramway). Ce principe de regroupement des différentes fonctions (le « zoning » moderne que les CIAM préconiseront) et de discontinuité de l'occupation du terrain (qui facilite les modifications ultérieures) est à la base de tous les projets et réalisations de Tony Garnier, comme de la pensée urbanistique moderne. Il propose la création de trois zones<sup>220</sup> : la ville proprement dite (habitations et bâtiments publics), le complexe industriel et le complexe sanitaire. Parmi ces trois, c'est l'ensemble résidentiel qui est résolument le plus moderne avec une construction en damier, la standardisation, la répartition rythmique et régulière des écoles, préfigurant les « unités d'habitations » de Le Corbusier. Les zones sont traversées et reliées entre elles par un système de rues que le piéton n'a plus besoin de suivre, pouvant aisément couper au plus court et passer entre les maisons. Le projet, conçu en 1904, ne sera imprimé qu'en 1917 avec quelques modifications. Entre-temps, Garnier a entrepris à Lyon de nombreux travaux, interrompus par la guerre, comme les abattoirs de la Mouche, l'hôpital de Grange-Blanche, ou le central téléphonique de Vaudrey.

Le point de départ de la « ville radieuse » de Le Corbusier est l'habitation : il faut faire découler d'elle le nouveau dessin de toute la ville. Les cellules d'habitations égales et rapprochées forment un corps de bâtiment de longueur indéfinie, à plier à angle droit pour profiter des orientations lumineuses. Les bâtiments de onze étages, situés à au moins 200 mètres les uns des autres, sont portés par des pilotis, de même que les « autoroutes » qui quadrillent le sol tous les 400 mètres. Cela permet de libérer complètement le terrain qui devient ainsi un parc, que les piétons peuvent parcourir en tous sens, où sont implantés les écoles, les jardins d'enfants, les théâtres, les terrains de sport. « *C'est là le tissu normal de la*

<sup>218</sup> KOPP, Anatole, *C'est la faute à corbu...*, *op. cit.*, p. 106.

<sup>219</sup> GUBLER, Jacques, *Nationalisme et internationalisme dans l'architecture moderne de la Suisse*, Lausanne, Université de Lausanne, Faculté de Lettres, thèse de doctorat publiée aux éditions de l'Age d'Homme, 1975, pp. 70 et ss.

<sup>220</sup> DIEDERICHS, Catherine, *Les réalisations de Tony Garnier à Lyon*, in : *Monuments historiques*, « L'architecture industrielle », Paris, Les Monuments historiques de la France, n° 3, 1977, pp. 69-73.



*ville future : les lieux de travail doivent se trouver dans le voisinage immédiat : les industries légères, les industries lourdes, la city des affaires avec les gratte-ciel semés dans la verdure*»<sup>221</sup>. Ce modèle théorique s'adapte à un grand nombre de cas concrets, mais aucune des propositions de Le Corbusier n'est acceptée. Il les recueille alors en un volume, publié en 1935 et qui porte justement le titre de *La ville radieuse*. A défaut de pouvoir mettre en œuvre une ville complète, il réalise une série d'immeubles locatifs issus de son modèle, dont le *Centrosoyous* à Moscou (1928), l'immeuble *Clarté* à Genève (1932), le *pavillon suisse* à la Cité Universitaire de Paris (1933), la *Cité du Refuge* pour l'Armée du Salut également à Paris (1933) ou encore la *Cité Radieuse* à Marseille (1952)<sup>222</sup>.

La doctrine de base de l'urbanisme progressiste est surtout élaborée par les Congrès Internationaux d'Architecture Moderne (C.I.A.M.). Fondés en 1928 à l'instigation de Le Corbusier, ils réunissent la plupart des protagonistes qui ont animé le mouvement moderne en Europe depuis le début des années 1910 : Walter Gropius, Mies van der Rohe, Hannes Meyer, Le Corbusier, Karl Moser, Hans Schmidt, etc. La première rencontre a lieu en Suisse, à La Sarraz. Les participants introduisent l'idée de la suppression des différences entre ville et campagne et celle d'un urbanisme s'appliquant à l'ensemble de l'espace. La déclaration finale contient à ce sujet le passage suivant : « *L'urbanisme est l'organisation des fonctions de la vie collective ; il s'étend aussi bien aux agglomérations urbaines qu'aux campagnes. L'urbanisme est l'organisation de la vie dans tous les pays. L'urbanisation ne saurait être conditionnée par les prétentions d'un esthétisme préalable : son essence est d'ordre fonctionnel. Cet ordre comporte trois fonctions : habiter, produire, se délasser (maintien de l'espèce). Ses objectifs essentiels sont : la division du sol, l'organisation de la circulation, la législation* »<sup>223</sup>. Le dépassement de la division entre la ville et la campagne est rendu possible par « *le rôle des catégories du fonctionnalisme comme instruments de conceptualisation de la ville. Le fonctionnalisme [...] se couple au zoning comme principe de théorisation de la ville devenant ainsi un instrument ontologique et non seulement gnoseologique. Cela explique le contexte d'émergence des trois fonctions de la ville ou de l'urbanisme (elles deviendront quatre à partir de 1931, lorsqu'à l'habitation, au travail et aux loisirs viendra s'ajouter la circulation), qui ponctuent les textes théoriques des C.I.A.M. entre 1928 (1<sup>er</sup> congrès) et 1933 (4<sup>ème</sup> congrès)* »<sup>224</sup>. Ce dernier, entièrement consacré au problème de la planification urbaine moderne, a pour thème principal la ville fonctionnelle. Ses résultats sont résumés par Le Corbusier qui les publie sous le nom de *Charte d'Athènes* en 1943.

Malgré l'importance théorique de ces congrès, les réalisations issues de cet urbanisme moderne demeurent modestes au cours de l'entre-deux-guerres, les principales se situant essentiellement dans les pays germaniques, avec les *Siedlungen* (nous y reviendrons plus en détail au chapitre 14.3) ainsi qu'aux Pays-Bas, avec les quartiers d'habitations populaires de Oud à Rotterdam (1924) et surtout le Plan régulateur d'Amsterdam de Van Eesteren (publié en 1934). En Suisse note François Walter, si « *l'idéal de la cité-jardin fixe ses points d'ancrage à tous les niveaux de la société pour susciter une sorte de consensus des acteurs sociaux, « l'urbanisme progressiste », porté par la génération d'urbanistes qui relaie celle de la cité-jardin à partir des C.I.A.M., ne s'impose par contre guère avant la poussée urbaine des années 1960, l'âge des cités-satellites, des barres et des tours* »<sup>225</sup>. La revue ABC, publiée entre 1924 et 1928, tente pourtant bien d'introduire les idées avant-gardistes en matière d'architecture, d'urbanisme et d'art, alors que « *le public et les instances corporatives de l'architecture s'étaient attachées aux formules éprouvées de type néo-classique* »<sup>226</sup>. Mais ses références, essentiellement l'expressionnisme allemand, le *Bauhaus*, l'école d'Amsterdam ou le constructivisme russe, sont jugées nocives car porteuses de bolchevisme<sup>227</sup>. En même temps, Camille Martin et Hans Bernoulli publient un ouvrage intitulé « *L'urbanisme en Suisse* » qu'ils introduisent par les

<sup>221</sup> BENEVOLO, Leonardo, *Histoire de l'architecture moderne*, Tome 2, Paris, Bordas, 1979, p. 278.

<sup>222</sup> *Architektenlexikon der Schweiz 19. / 20. Jahrhundert*, RUCKI, Isabelle & HUBER, Dorothee (Hrsg.), Bâle, Birkhäuser Verlag, 1998.

<sup>223</sup> Cité in : GEROSA, Pier Giorgio, « Penser la dissolution de la ville : contributions théoriques en Suisse durant l'entre-deux-guerres », in : *La Suisse comme ville. Colloque du Groupe d'Histoire urbaine, Genève, 12-13 mars 1998*, WALTER, François (éd.), Bâle, Société Générale Suisse d'Histoire, Itinera, fasc. 22, 1999, p. 44.

<sup>224</sup> GEROSA, Pier Giorgio, « Penser la dissolution de la ville : contributions théoriques en Suisse durant l'entre-deux-guerres », *op. cit.*, p. 44.

<sup>225</sup> WALTER, François, *La Suisse urbaine 1750-1950*, *op. cit.*, pp. 396-397.

<sup>226</sup> *Ibid.*, p. 397.

<sup>227</sup> Concernant le débat que suscite l'architecture moderne en Suisse, nous ne pouvons que renvoyer à l'excellente et très complète thèse de GUBLER, Jacques, *Nationalisme et l'internationalisme dans l'architecture moderne de la Suisse*, *op. cit.*, notamment pp. 181 et ss.



propos suivants : « aujourd'hui, la tâche dévolue aux administrations urbaines consiste principalement à déterminer l'usage qui peut être fait du sol, non seulement dans le périmètre de la ville proprement dite, mais encore dans les régions environnantes qui pourraient être urbanisées dans un avenir plus ou moins prochain »<sup>228</sup>. Pour permettre une telle démarche, ils se proposent d'analyser la ville à vue d'avion car « les limites administratives sont effacées par le flot des constructions qui déferle aux alentours, se divise en plusieurs directions et s'éparpille finalement de façon sporadique à des distances relativement considérables du centre urbain. Il y a interpénétration de la ville et de la campagne »<sup>229</sup>. Face à ce phénomène d'agrandissement des villes, qui se poursuivra « tant qu'elles offriront aux hommes du travail et de l'espoir d'un gain », ils préconisent, selon l'exemple des modèles d'urbanismes pratiqués à Vienne et Berlin, la création de zones et l'introduction d'un ordre tant spatial que temporel dans leur aménagement.

Alors que sur le plan international les années 1930 correspondent à une période de crise et même d'arrêt de l'architecture moderne avec la fermeture du Bauhaus par les Nazis (1933), la stalinisation en URSS et le triomphe de l'art académique en France, on assiste en Suisse à un timide développement d'une architecture fonctionnelle et d'un urbanisme rationnel. Jacques Gubler démontre en effet qu'en Suisse, entre 1928 et 1939, l'architecture moderne, le *neues bauen*, perd son caractère avant-gardiste et internationaliste pour intégrer le nationalisme suisse et devenir une simple architecture fonctionnaliste. « Le cas particulier de la Suisse nous montre que ce coup de frein et cette halte n'ont pas lieu (ceci reviendrait en fait à n'apporter qu'une légère correction, qu'une « touche helvétique » supplémentaire au modèle traditionnel), mais que la nouvelle architecture, dans les années trente, échappe à ses « inventeurs » et à leur volonté d'emprise universelle, que l'Internationale Architektur de 1925, reconnue International Style au début des années trente, devient objet récupérable et récupéré »<sup>230</sup>. A cela, plusieurs causes peuvent être mentionnées, comme la technocratie, la souveraineté pluri-étagée, la perte de la force théorique et imaginative, l'absence de la ville dans le discours, les idéologies anti-urbaines et les mythes ruraux, que l'esprit de Défense nationale, incarné par l'Exposition nationale de 1939, re-valorise<sup>231</sup>. Ajoutons encore la conception très libérale de la garantie de la propriété privée<sup>232</sup> qui exclut d'emblée tout aménagement de grande ampleur. Enfin, nous pouvons également supposer que l'intégration du mouvement ouvrier au système démocratique suisse constitue, en raison des liens qui existent entre celui-ci et une partie des architectes modernes, une autre cause de la perte du côté internationaliste et novateur de l'architecture moderne. Nous verrons (chapitre 23) par exemple qu'à Bienne, le *neues bauen* est présenté par les autorités, en particulier à partir de 1930, comme un élément du progrès, qui doit améliorer les conditions de vie de toute la population. Tout amalgame politique est rejeté au profit d'une vision moderne de la ville.

De fait, on assiste en 1935 à un compromis entre le *Heimatschutz* et les défenseurs de l'architecture moderne qui repose sur deux points fondamentaux de convergence : la lutte contre l'expansion de l'économie privée et la spéculation ainsi qu'une volonté commune d'imposer une conception nouvelle de la ville et du paysage, dans une vision planificatrice, unificatrice et organique<sup>233</sup>. En même tant que la Paix du Travail et l'intégration définitive des mouvements ouvriers, l'aménagement du territoire s'enlise dans une vision ruralisante de la Suisse. Toute idée que la Suisse peut aussi être urbaine est rejetée, ce qui fait

---

<sup>228</sup> MARTIN, Camille, BERNOULLI, Hans, *L'urbanisme en Suisse*, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé SA, 1929, p. 1. Selon Jacques Gubler (op. cit., p. 102), Camille Martin (1877-1928) et Hans Bernoulli (1876-1959) sont les « deux architectes helvétiques qui, de l'Exposition nationale de 1914 à l'exposition suisse de l'urbanisme de 1928, oeuvrent avec le plus d'assiduité à répandre la cause de l'aménagement urbain. Martin occupe dès 1907 à Genève des fonctions officielles dans le secteur de « l'assainissement et de l'hygiène de l'habitation ». Il parvient à imposer progressivement la nécessité d'un office de contrôle du développement de la ville. Ainsi se crée en pleine crise économique (1920) un Bureau du plan d'extension, qui aboutira à notamment à imposer la notion de zoning ».

<sup>229</sup> MARTIN, Camille, BERNOULLI, Hans, op. cit., p. 5.

<sup>230</sup> GUBLER, Jacques, op. cit., pp. 162-163.

<sup>231</sup> GEROSA, Pier Giorgio, « Penser la dissolution de la ville : contributions théoriques en Suisse durant l'entre-deux-guerres », op. cit., p. 49.

<sup>232</sup> Bien que formellement garantie depuis 1969 seulement par l'ancien art. 22 ter de la Constitution fédérale, la propriété privée était jusque là assurée par toutes les Constitutions cantonales et considérée comme un droit non écrit. Selon un arrêté du Tribunal fédéral de 1909 (35.1), la garantie de la propriété privée découle naturellement de l'état de société. C'est-à-dire qu'elle n'a pas besoin d'être prévue par une norme pour être effective. (GRISEL, André, *Traité de droit administratif*, vol. II, Neuchâtel, Ides et Calendes, 1984, p. 672).

<sup>233</sup> MARCO, Daniel, « Mouvements d'habitants et compromis territorial », in : *La Suisse comme ville. Colloque du Groupe d'Histoire urbaine, Genève, 12-13 mars 1998*, WALTER, François (éd.), Bâle, Société Générale Suisse d'Histoire, Itinera, fasc. 22, 1999, p. 227.



qu'il faut en effet attendre 1961 pour que soit créé le premier et seul institut d'urbanisme suisse, soit un demi-siècle après l'Angleterre et la France, et 1979 pour qu'une loi fédérale sur l'aménagement du territoire soit acceptée<sup>234</sup>.

Toutefois, un progrès théorique essentiel ressort de l'urbanisme développé au cours de cette période, notamment par les courants avant-gardistes : la mise en évidence du lien entre d'une part l'analyse des données des problèmes ainsi que leurs solutions et l'analyse du contexte historique d'autre part<sup>235</sup>. En d'autres termes, il semble important pour cette génération d'urbanistes et d'architectes de poser, outre les aspects scientifiques et artistiques, les questions suivantes : quel Etat, quelle économie ou quelle forme de propriété sont nécessaires pour réaliser la ville nouvelle ? C'est dans ce sens qu'il nous faut comprendre le plan d'aménagement du nouveau Quartier de la Gare à Bienne, le plan de zones élaboré en 1937, la construction de la Maison du Peuple ou encore le soutien aux Coopératives d'habitation qui créent de petites cités-jardins autour de la ville. Sans pour autant appliquer les principes développés par les fonctionnalistes des C.I.A.M., ces réalisations spatiales biennoises sont en effet marquées par le contexte économique et social ainsi que par la volonté des autorités socialistes, secondées de partisans du mouvement moderne, de transformer l'espace de vie de la population. C'est pourquoi nous pouvons, dans la mesure des différences existantes entre ce qui s'est fait à Bienne et les théories, en partie rejoindre Anatole Kopp dans sa réponse aux critiques du fonctionnalisme : « *penser que les villes seraient meilleures aujourd'hui si les fonctionnalistes n'avaient pas existé, c'est admettre qu'elles étaient meilleures avant qu'ils n'interviennent. En faisant leurs propositions, les fonctionnalistes anticipaient sur un changement économique, social et politique prochain. Ce changement devait être générateur d'un nouveau mode de vie, mode que l'on retrouve chez les fonctionnalistes. Cette société nouvelle n'a pas vu le jour* »<sup>236</sup>.

A la fin de notre première partie (chapitre 10.5), nous avons vu que leur discours et leur programme politique, les autorités socialistes biennoises s'assignent comme objectif l'amélioration des conditions de vie de la population biennoise. Ce qui nous a permis de valider, sur le plan de la rhétorique, notre seconde hypothèse de travail qui, rappelons-le, partait du principe que cette municipalité rouge a notamment tenu compte dans ses aménagements urbains des besoins de la classe ouvrière. L'adoption de l'architecture et de l'urbanisme moderne nous prouve, au terme de la deuxième partie, qu'elle s'est également donné les outils théoriques nécessaires pour mettre en œuvre son programme, d'où le renforcement de la validation de cette hypothèse. L'analyse des réalisations spatiales (en d'autres termes : après le discours et la théorie, la pratique), sujet de la troisième partie à venir, devrait nous permettre de la valider entièrement.

La construction de logements est un élément important de ces réalisations, tant la problématique de l'habitat préoccupe le monde ouvrier et les architectes modernes, pour qui la standardisation, issue de l'approche fonctionnelle de la ville, constitue une solution adéquate.

### 14.3 Les nouveaux types de logement

La crise économique a ralenti dans toute l'Europe la construction et les conditions d'habitat sont très souvent insalubres (chapitre 12.2). L'intervention de l'Etat est de plus en plus sollicitée, surtout par les organisations ouvrières et de moindre manière par les courants philanthropiques, dont on attend qu'il octroie des crédits ou construise lui-même des logements. En Angleterre, l'adoption de différentes lois (1919, 1923, 1924 et 1930) permet de subventionner à concurrence de 75 % les investissements publics et privés qui observent des règles déterminées de construction et d'hygiène. En France, une loi de 1912 permet aux administrations communales de construire des logements populaires. En Allemagne, la Constitution de la République de Weimar introduit le principe selon lequel l'Etat est responsable d'assurer un logement à tous les citoyens. Le financement est assuré par un impôt de 15 % sur les loyers des logements déjà construits<sup>237</sup> (figure 44). Bruno Taut construit la cité emblématique du logement social

<sup>234</sup> GEROSA, Pier Giorgio, « Penser la dissolution de la ville : contributions théoriques en Suisse durant l'entre-deux-guerres », *op. cit.*, p. 50.

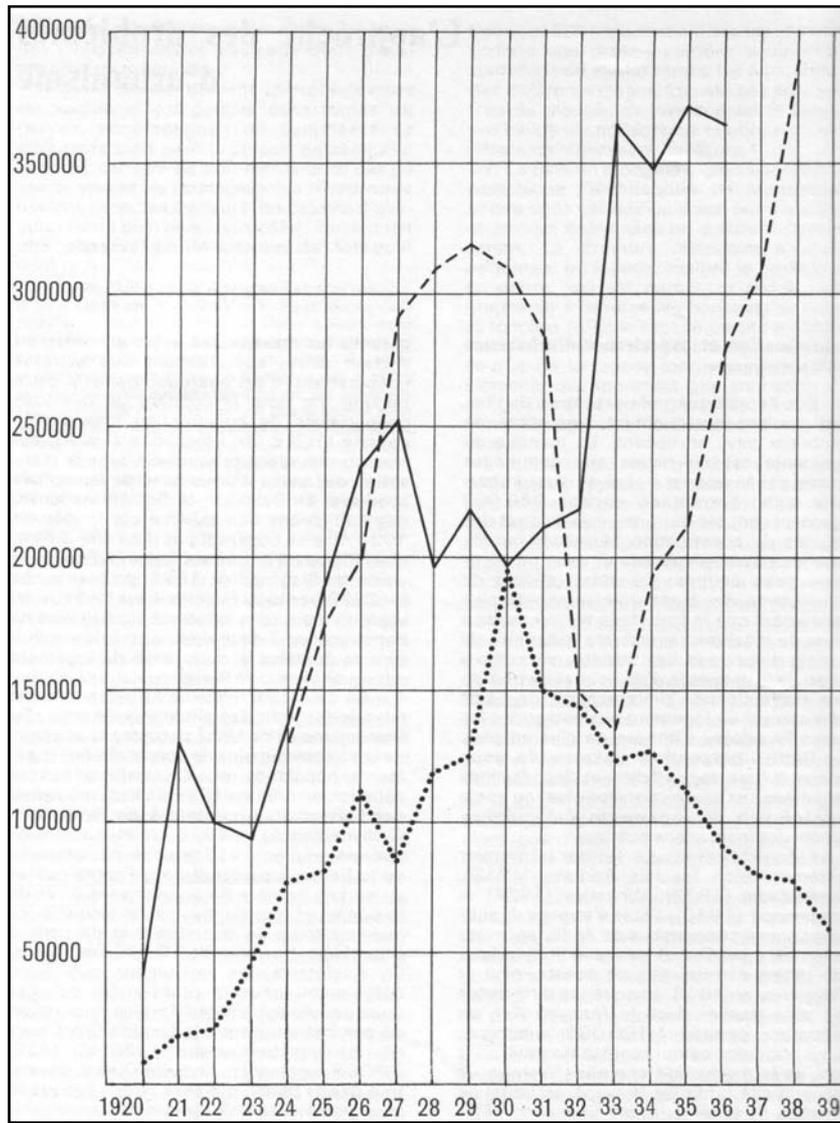
<sup>235</sup> KOCH, Michael, *Leitbilder des modernen Städtebaus in der Schweiz. 1918-1939*, Zurich, Institut für ORL-ETH Zurich, Bericht Nr. 64, Verlag der Fachvereine an den Schweizerischen Hochschulen und Techniken, 1988, p. 318.

<sup>236</sup> KOPP, Anatole, *C'est la faute à corbu...*, *op. cit.*, p. 114.

<sup>237</sup> BENEVOLO, Leonardo, *op. cit.*, pp. 255-257.

Figure 44

Diagramme de la production de logements durant l'entre-deux-guerres en France (trait pointillé), en Angleterre (trait continu) et en Allemagne (trait discontinu)



In : BENEVOLO, Leonardo, *Histoire de l'architecture moderne*, Tome 2, Paris, Bordas, 1979, p. 256.

allemand à Berlin-Britz, tandis que Ernst May édifie une immense *Siedlung* à Francfort, dont les logements sont équipés d'une cuisine moderne et fonctionnelle, destinée à faciliter les tâches ménagères de la femme<sup>238</sup>. Mais c'est à Vienne que le programme de construction de logements poursuivi est le plus intéressant et le plus novateur. Les nouvelles autorités socialistes, élues en 1919, s'engagent dans un programme destiné non seulement à améliorer la vie des ouvriers, mais aussi à changer la société : « *Die österreichische Sozialdemokratie der Zwischenkriegszeit war nicht nur eine politische Partei, sondern auch das, was man heute Alternativbewegung nennen würde. Sie versuchte, « neue Menschen » (Max Adler) zu formen, die anders denken, anders leben, anders handeln als Spiessbürger. Der Kampf gegen das Spiessbürgertum innerhalb der Arbeiterbewegung spielte eine wesentliche Rolle. Auch das moralische Moment war im austromarxistischen Denken von grosser Bedeutung, aber es stand nicht im Gegensatz zur marxistischen Gesellschaftsanalyse* »<sup>239</sup>. Pour Otto Bauer, l'un des dirigeants et théoriciens de la Vienne rouge, les communes doivent non seulement lutter contre la crise du logement par l'expropriation et la construction, mais aussi encourager la gestion « socialiste » des immeubles par des comités de locataires. Si cette volonté trouve peu d'application, ce sont quand même 60'000 logements qui sont construits à Vienne au cours des années 1920, financés par des impôts spéciaux sur le personnel domestique, sur les chevaux, les voitures automobiles, ainsi que des impôts fortement progressifs sur les logements privés. Les loyers des logements construits par la commune sont très bon marché et adaptés aux salaires perçus. Conçus selon les normes modernes d'hygiène et de confort, ces immeubles sont construits dans une tentative d'architecture émancipatrice, c'est-à-dire qui cherche à libérer l'ouvrier tout en encourageant son identification de classe afin de favoriser l'édification d'une nouvelle hégémonie<sup>240</sup>. L'exemple le plus connu est le *Karl-Marx-Hof*, ensemble de 1'400 logements accueillants plus de 5'000 personnes, inauguré le 12 octobre 1930. Symbole de la Vienne rouge, il comprend des terrains de jeux, des crèches, des buanderies, un dispensaire, une bibliothèque, un bureau de poste et des magasins. Considéré comme un « château du peuple », il est pris d'assaut par les factions fascistes lors du coup d'Etat de Dolfuss en 1934.

Une autre solution des architectes modernes à la crise du logement est l'unité d'habitation standardisée, insérée dans un ensemble appelé colonie d'habitations ou *Siedlung*. La maison est décomposée en une série de produits manufacturés de base, et l'élaboration du projet se divise en une succession de temps : tout d'abord mettre au point les parties, ensuite étudier les combinaisons ; de la même manière un quartier est réduit à une série d'éléments constructifs et la ville est conçue comme un agrégat de quartiers, réunis en ensembles qui peuvent être regroupés selon la hiérarchie des fonctions. Cette méthode de production doit permettre de construire plus et moins cher, sur des terrains meilleurs marchés à l'extérieur des villes ; les *cités-jardins* sont nées<sup>241</sup>.

En Suisse, alors que l'intervention de l'Etat reste très faible jusqu'en 1918, le Conseil fédéral, sous la pression de la Grève générale, édicte un arrêté destiné à encourager les constructions. Au printemps de cette même année, lors de l'exposition *die Wohnung* de Zurich consacrée au thème du logement ouvrier, apparaît, pour la première fois en Suisse, le slogan de la *Typisierung*, de la standardisation. Par exemple, pour une famille ouvrière, une petite maison avec jardin, sanitaires et cuisine modernes (donc hygiénique) est proposée en plusieurs modèles. Hans Bernoulli, Camille Martin ou encore Hannes Meyer se font les porte-parole de ces cités-jardins qui doivent permettre aux ouvriers d'améliorer leur niveau de vie. Hannes Meyer, qui dirige le Bauhaus de 1928 à 1930, tente de mettre en œuvre ses idéaux par exemple dans la cité-jardin qu'il construit à Muttenz, près de Bâle, le *Freidorf*. Pour les promoteurs de celui-ci, il s'agit de faire progresser « *la libération de la servitude de la propriété privée et du libre profit* », dans un contexte « *d'opposition au capitalisme mais non d'anéantissement du capital* », d'idéal communautaire et de « *retour à la Nature* »<sup>242</sup>. Pour réaliser ces principes, Hannes Meyer planifie un ensemble d'habitation régit par un ordre simple, un triangle isocèle parcouru par une trame orthogonale (**figure 45**). Il justifie ce choix par un aspect symbolique (la Coopération est un organisme vivant doté d'artères et de veines, les parties concourant au tout et inversement, un corps combattant au nom de la simplicité, de l'égalité, de la vérité)

<sup>238</sup> GUERRAND, Roger-Henri, *Une Europe en construction*, op. cit., p. 124.

<sup>239</sup> FREI, Alfred Georg, *Rotes Wien. Austromarxismus und Arbeiterkultur. Sozialdemokratische Wohnungs- und Kommunalpolitik 1919-1934*, Berlin, DVK-Verlag, 1984, p. 8.

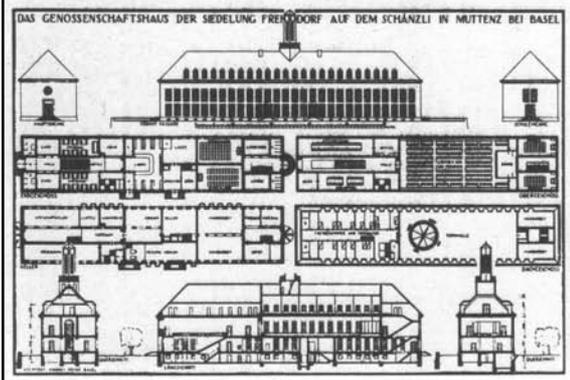
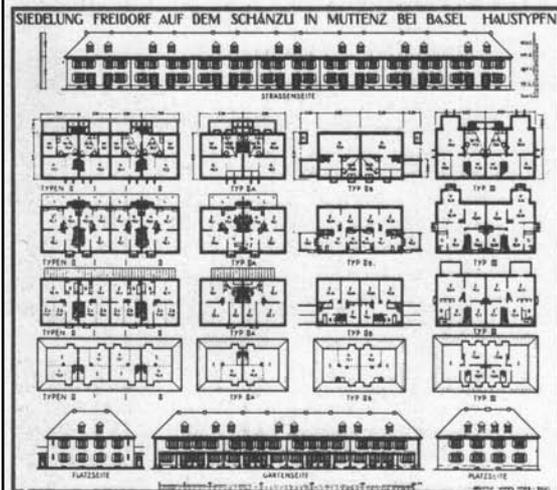
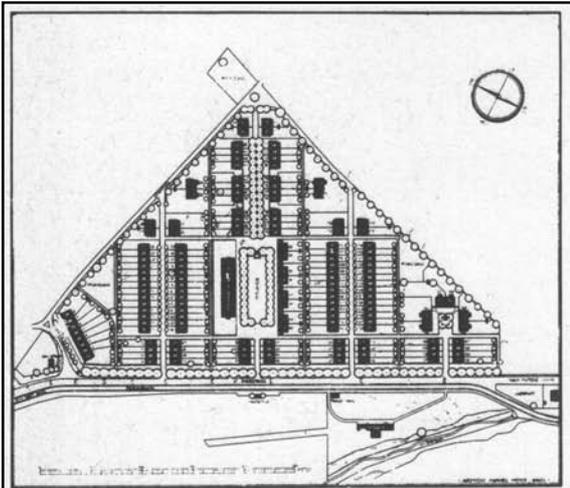
<sup>240</sup> *Ibid.*, pp. 88-96.

<sup>241</sup> BENEVOLO, Leonardo, *op. cit.*, pp. 259 et ss.

<sup>242</sup> GUBLER, Jacques, *op. cit.*, p. 88.

Figure 45

Le *Freidorf* de Hannes Meyer construit de 191 à 1924 à Muttenz, près de Bâle



73 Vue dans l'axe en direction ouest-sud-ouest.  
Etat actuel.



74-75 Maison coopérative /  
Genossenschaftshaus  
(1922-24), à la fois école,  
auberge, centre d'achat, salle  
de spectacles, salle de  
gymnastique. Bloc  
monumental/collectif.



In : GUBLER, Jacques, *Nationalisme et internationalisme dans l'architecture moderne de la Suisse*, Lausanne, Université de Lausanne, Faculté de Lettres, thèse de doctorat publiée aux éditions de l'Age d'Homme, 1975, pp. XIV-XV.

et facteur économique (la typification permet d'abaisser les coûts de construction)<sup>243</sup>. Au centre de la cité (construite sur 8,5 ha et accueillant 150 familles), est construite une *Genossenschaftsbaus* ou maison communautaire, qui comporte les locaux administratifs, l'auberge, l'épicerie, l'école, une salle de spectacle ainsi qu'une bibliothèque. Mario Scascighini explique que « pour Hannes Meyer, la coopération, plus qu'une simple association économique ou qu'un simple mode de vie défini à l'intérieur de la cité-jardin, est le signe d'une époque, la réponse aux besoins du temps, une impulsion conforme à la nécessité sociale, comme il l'affirme en 1926 : *Cooperation beherrscht alle Welt. Die Gemeinschaft beherrscht das Einzelwesen* »<sup>244</sup>. Dans l'esprit de la standardisation, le règlement du *Freidorf* codifie toute la vie interne de la communauté, allant jusqu'à interdire de planter des sapins ou de suspendre des bacs à fleurs, symboles de la lutte contre le pittoresque *Heimatsstil* dont la bourgeoisie a fait une valeur suprême. Hannes Meyer, qui vit dans cette cité-jardin et participe activement à la vie communautaire, impose également les jardins potagers qui doivent permettre à l'ouvrier non seulement d'avoir des aliments frais et sains, mais aussi de recouvrer, après les longues heures d'usine où le travail à la chaîne s'impose de plus en plus, une santé en travaillant la terre.

« Plus ou moins étendus, souvent d'une grande banalité, les quartiers de type cité-jardin essaient partout en Suisse » note François Walter, « si bien que dans l'ensemble, la conversion au paradigme culturaliste de la cité-jardin a considérablement modifié la physionomie des villes durant la première moitié du XXe siècle »<sup>245</sup>. Au milieu du siècle, on dénombre, essentiellement en Suisse alémanique, environ 50'000 logements de type coopératif, soit 4% du total. Une évolution qui appelle toutefois trois remarques. Premièrement, et contrairement à l'idéal proclamé, ce type d'habitat reste confiné aux ouvriers qualifiés et aux classes moyennes, car le simple ouvrier ne peut pas réunir la mise de fonds initiale, même modeste, nécessaire à la constitution de la coopérative. Deuxièmement, dans la plupart des cas, la petite maison familiale préconisée est remplacée par de petits immeubles, seule solution pour ne pas augmenter les coûts de construction en raison de la rareté des surfaces disponibles et du coût du terrain. Ainsi, sur les 3'479 logements de type coopératifs construits entre 1917 et 1928 dans toute la Suisse, 76,2 % le sont dans un immeuble<sup>246</sup>. Troisièmement, l'accès à la propriété peut constituer une menace à l'identité de la classe ouvrière. Si posséder sa maison ce n'est plus être locataire, donc dépendant d'un propriétaire qui impose un loyer élevé, c'est accepter par contre un des principes du capitalisme et perdre son statut de prolétaire. Mais selon Michel Verret, cette affirmation est fautive car la différence de classe survit au passage locataire-propriétaire et d'autre part, parce que « la propriété des choses varie selon la nature des choses. Car c'est une chose de posséder sa maison, fût-ce avec un bout de terre, que de posséder un capital, fût-ce avec une maison. Toute richesse n'est pas capital. Est capital la richesse qui produit la richesse, la valeur qui se valorise, l'argent « qui fait des petits », parce qu'avec lui on a acheté des forces de travail qui produisent plus de valeur qu'elles n'en coûtent, et qu'on s'est approprié ce surproduit »<sup>247</sup>.

Nous verrons toutefois que dans le cas biennois (chapitre 17.3), les coopératives favorisent le principe de la location et qu'elles ont au contraire plutôt tendance à inculquer aux familles ouvrières des notions bourgeoises comme l'amour de la terre et la gestion financière. Dans ce sens, et après avoir analysé la production spatiale biennoise dans son ensemble pour vérifier si les autorités socialistes ont bel et bien tenu compte des besoins de la classe ouvrière, il nous faudra répondre à cette question fondamentale : ont-elles pour autant réussi à créer un espace propre à la classe ouvrière ainsi qu'à pratiquer un urbanisme et une architecture que l'on pourrait qualifier de socialistes ?

<sup>243</sup> GUBLER, Jacques, *op. cit.*, pp. 89-90.

<sup>244</sup> SCASCIGHINI, Mario, *op. cit.*, p. 177.

<sup>245</sup> WALTER, François, *La Suisse urbaine 1750-1950*, *op. cit.*, p. 419.

<sup>246</sup> *Ibid.*, p. 270.

<sup>247</sup> VERRET, Michel, *op. cit.*, pp. 110-111.



## TROISIEME PARTIE : LA BIENNE ROUGE PRODUCTIVE D'UN ESPACE OUVRIER ?

### 15. Introduction

Dans leur programme de 1919, les socialistes biennois se proposent notamment d'imposer une réforme du logement (inspections et fermeture des logements insalubres, mise sur pied d'une statistique des logements, d'une agence de location obligatoire et augmentation des constructions communales), de créer une Maison du Peuple, des salles des lectures municipales, un bain public et des jardins potagers personnels, ainsi que d'encourager les efforts de fusion avec les communes périphériques<sup>248</sup>. Pour valider définitivement notre seconde hypothèse de travail, il nous faut à présent analyser la mise en œuvre de ce programme en nous focalisant sur trois aspects essentiels : la politique d'urbanisme en général, celle du logement et la production d'objets spécifiques. Or nous allons constater que cette politique d'aménagement et de construction est basée sur une vision de la modernité et du progrès qui doit profiter à toute la population, y compris la classe ouvrière. La municipalité rouge désire en effet construire une Bienne moderne, une « Ville de l'Avenir », selon une « *idéologie de la modernité* » qui, selon Manuel Castells, « *décrit les problèmes quotidiens vécus par les gens, tout en proposant une interprétation en termes d'évolution naturelle, d'où la division en classes antagonistes est absente. Ce qui a la force du concret et donne l'impression rassurante d'une société intégrée, serrant les coudes face à ses « problèmes communs »...* »<sup>249</sup>. Marc Perrenoud nous rappelle à ce sujet que dans la région horlogère de l'Arc jurassien, fortement dépendante des exportations, « *les crises qui affectent le marché mondial ont un impact économique évident et favorisent des processus qui atténuent les clivages socio-politiques. Face à l'adversité, les divisions sont occultées* »<sup>250</sup>. En d'autres termes les autorités socialistes biennoises, en cette période de l'entre-deux-guerres marquée par deux importantes crises économiques, ont cherché à unir la population dans une tentative de modernisation sociale de leur ville.

### 16. *Grossstadtarchitektur für eine Kleinstadt*

En 1928, à la demande de Guido Müller, est créée une Commission municipale des biens-fonds (*Liegenschaftskommission*), réunissant, outre lui-même en temps que maire et directeur des finances, Julius Voegtli, directeur des Travaux publics, Otto Schaub, architecte municipal, Felix Villars, géomètre municipal et statisticien, et Werner Morgenthaler, administrateur des impôts. Selon Werner Iseli, qui entre en 1939 au service de la commune et devient secrétaire de cette commission, celle-ci a un rôle prépondérant dans la gestion de la ville, particulièrement en matière de politique foncière, mais aussi de manière plus informelle : « *eine verwaltungsinterne und vorberatende Kommission, die sich mit der Bodenpolitik und den Liegenschaftsgeschäften der Einwohnergemeinde Biel befasst. [...] Dr. Guido Müller hatte jeweils die Gelegenheit von Kommissionssitzungen benützt, um im Anschluss daran beim Kaffee die pendenten Probleme der Gemeinde, aber auch gemeinde- und staatspolitische, volkswirtschaftliche und weltanschauliche Fragen im Kreise der Kommissionsmitglieder zur Diskussion zu stellen* »<sup>251</sup>. Julius Voegtli décède en 1944, Guido Müller démissionne en 1947. suivi une année plus tard par Felix Villars et Werner Morgenthaler. La reprise économique et le développement spatial de Bienne sont sur les rails, l'importance de la commission n'est plus si grande. Voyons à présent la biographie de ces quelques personnes qui, sous la houlette de Guido Müller, décident de fait des grandes orientations politiques et urbanistiques de la ville au cours de l'entre-deux-guerres.

---

<sup>248</sup> In : KÄSTLI, Tobias, *Das rote Biel 1919-1939*, op. cit., p. 166.

<sup>249</sup> CASTELLS, Manuel, op. cit., p. 116.

<sup>250</sup> PERRENOUD, Marc, « Corporatisme horloger et paix du travail (1926-1937) », in : *Le travail en mutation. Interprétation, organisation et pouvoir, du Moyen Age à nos jours*, PFISTER, Ulrich, STUDER, Brigitte & TANNER, Jakob (Hg.), Société Suisse d'histoire économique et sociale, Chronos, Zurich, 1996, p. 292.

<sup>251</sup> ISELI, Werner, « Felix Villars (1876-1973), alt Stadtgeometer von Biel », in : *Nouvelles Annales Biennoises*, Conseil Municipal, 1973, p. 108.

Figure 46

Le Conseil Municipal biennois en 1925



*Première rangée* : Julius Vöegtli (directeur des travaux publics), Oskar Müller, Albert Fawer (directeur des oeuvres sociales), Guido Müller (maire, directeur des finances), Paul Bourquin (directeur des écoles et de la police). *Seconde rangée* : Emil Lüthi, Hermann Kistler, Edmond Steiner, Théodor Abrecht (chancelier), Hans Bleuer.

In : MÜLLER, Guido, *Erinnerungen, Reden, Schriften*, Bern, Francke Verlag, 1970, p. 48.

Figure 47

Guido Müller (1875-1963) - maire de Bienne (1921-1947) et conseiller national (1925-1943)



In : *Mémoire régionale. Un voyage multi-médias à travers la région de Bienne, le Seeland et le Jura bernois*, CD-ROM, Bienne, W. Gassmann S.A., 2003.

## 16.1 Les principaux protagonistes

### 16.1.1 Guido Müller, le père autoritaire de tous les Biennois (1875-1963)

Encore aujourd'hui, Guido Müller (figures 46 et 47) incarne, pour beaucoup de Biennois, à lui tout seul ou presque la Bienne rouge, tant il domine à cette époque la scène politique locale. Intervenant dans tous les domaines, imposant très souvent ses idées et ses visions aux autres membres du Conseil municipal, il reste maire pendant plus d'un quart de siècle (1921-1947).

Né en 1875 à Boujean dans une famille pauvre, Guido Müller entreprend une carrière aux CFF, d'abord comme cheminot puis, dès 1907, comme enseignant à l'École des chemins de fer de Bienne. Membre du Parti socialiste et désireux de se lancer en politique, il suit des études d'économie politique à l'Université de Berne où il obtient un doctorat. En 1912, il fonde à Nidau, en compagnie de son frère Alexander et d'Otto Wyssbrod, une coopérative d'habitation pour cheminots (*Eisenbahner-Genossenschaftssiedlung Hofmatten*) comptant 48 maisons. Il occupe le poste de chancelier de la ville de Bienne avant d'être élu en 1921 à la mairie. Sa carrière politique se poursuit au Conseil National, où il siège de 1925 à 1943<sup>252</sup>.

L'urbanisme et l'architecture sont pour lui un moyen, parmi d'autres, pour Bienne d'acquiescer un statut de ville moderne, tout en améliorant les conditions matérielles de vie de ses habitants. Objectifs qu'il rappelle dans la brochure éditée par le Parti socialiste biennois en 1932 : « *Le contradictoire le plus agressif, s'il est de bonne foi, reconnaîtra qu'en dépit de tous les besoins de l'heure et des entraves d'un passé encore récent, Bienne n'a cessé de se développer. La ville d'aujourd'hui est incontestablement supérieure au Bienne d'autrefois. Sa structure interne et son aspect extérieur sont autres ; la ville s'est embellie, agrandie, métamorphosée* »<sup>253</sup>. Lors des crises économiques, la construction de grands édifices municipaux permet également d'employer des chômeurs, comme il le souligne dans son discours d'inauguration de la nouvelle plage<sup>254</sup>.

Nous pouvons supposer que la vision et la politique de Guido Müller, l'homme fort de la ville, joue un rôle prépondérant dans la construction d'une communauté urbaine moderne et unie face à l'adversité de l'économie mondiale qui touche directement l'horlogerie.

### 16.1.2 Otto Schaub, l'architecte municipal moderne (1886-1955)

Fervent partisan du *neues bauen*, il réussit à rallier à sa cause les autorités politiques de la ville ainsi que la population à travers une série d'expositions et de publications où il démontre la compatibilité entre architecture moderne et progrès sociaux. Né en 1886 à Seen, dans le canton de Winterthur, Otto Schaub suit des études d'ingénieur à l'EPF de Zurich. Son diplôme à peine obtenu, il est nommé en 1911 adjoint à l'Office du génie civil de la Ville de Bienne. Un poste qu'il occupe seulement deux ans, jusqu'à sa nomination à Zoug en tant qu'ingénieur cantonal, fonction qu'il conserve jusqu'en 1921. Après un intermède dans le privé, il est rappelé par la Ville de Bienne qui cherche en 1925 un nouvel architecte municipal. Les autorités, qui désirent gérer et assurer le développement de la ville, voient surtout en lui un spécialiste des travaux publics, notamment en matière de canalisations et de trafic. Responsable de l'Office du génie civil et de l'Office des constructions, il conçoit avec ses collaborateurs Ernst Berger et Karl von Büren un grand nombre de projets importants (nouvelle plage municipale, bâtiment pour une poste et une bibliothèque, halle de montage pour la General Motors, arrêts de tramways, école du Champ-du-Moulin, double halle de sport à la rue de la Loge), marquant de son empreinte le bâti biennois. « *Biel erhält während Schaub's Amtszeit in seinen neuen Quartieren ein so weitgehend von der Moderne geprägtes Gesicht, wie kaum eine andere Schweizer Stadt* »<sup>255</sup>. L'architecture moderne, avec ses strictes renoncements et sa beauté fonctionnelle, est pour lui un véritable outil de démocratisation : « *denn sie verzichtet bewusst auf alle Stilrequisiten, auf den symmetrischen Hausblock, auf die gleichmässig über gereihten Fenster, auf Säulen, Pilaster, reiche Mittelportale, welche Bauelemente ihren Sinn nicht im reinen Wohnbedürfnis hatten, wohl aber im Geltungsbedürfnis des Bauherrn, der auf solche Weise seinen « höheren Stand » zu erkennen geben wollte* »<sup>256</sup>.

<sup>252</sup> BOURQUIN, Werner & BOURQUIN, Marcus, *op.cit.*, pp. 272-273.

<sup>253</sup> *10 ans de socialisme. 10 Jahre Rotes Biel*, *op. cit.*, p. 2.

<sup>254</sup> MÜLLER, Guido, *Erinnerungen, Reden, Schriften*, *op. cit.*, pp. 259-263.

<sup>255</sup> *Architektenlexikon der Schweiz 19. / 20. Jahrhundert*, *op. cit.*, p. 478.

<sup>256</sup> SCHAUB, Otto, « Neue Zeit im Baulichen », in : *Biel – Bienne. Ein Stadtbuch 1936*, *op. cit.*, p. 26.



La maison doit dans ce sens devenir un organisme d'habitation (*Wohnorganismus*), construit selon les besoins en matière d'habitat et non plus sur l'apparence extérieure ; elle doit représenter l'époque contemporaine et ne pas être une imitation du passé. En 1930, il construit sa propre demeure à la rue du Débarcadère 1, respectant avec perfection les principes du *Bauhaus* et utilisant de nouvelles techniques de construction qui permettent une réduction des coûts<sup>257</sup>.

Les autorités socialistes soutiennent ses choix, notamment lorsqu'il s'agit de prescrire des règles de construction très strictes pour le nouveau Quartier de la Gare, remettant en cause une partie de l'initiative privée. Accepté en votation populaire (9 novembre 1930), ce règlement permet d'imposer un style unifié de construction et de donner à la ville une image de ville moderne. « *In formeller Hinsicht bedeuten solche Vorschriften einen starken Eingriff in das Privateigentum. Wenn man weiss, wie schwer sich gerade in kleineren Städten derartige umfangreiche Regelungen durchführen lassen, wird man dieses Ergebnis als grossen Erfolg städtebaulicher Vernunft begrüessen dürfen* »<sup>258</sup>. A partir de 1947, il officie en tant qu'ingénieur municipal, avant de prendre sa retraite en 1952. Selon le dictionnaire des architectes suisses, une comparaison des projets sortis de la Direction des travaux publics avant et après l'entrée en fonction d'Otto Schaub (par exemple pour le même arrêt de tramway à la Place Centrale) illustre pertinemment l'impact de ses idées nouvelles.

### 16.1.3 Felix Villars, géomètre municipal (1876-1973)

De langue maternelle française, Felix Villars effectue toutes ses écoles en allemand à Bienne, avant d'entreprendre des études de géomètre à Winterthur. En 1906, il est nommé par la Commune de Bienne au poste de géomètre municipal, qu'il occupe pendant plus de quarante ans. Chargé de la fusion avec les communes voisines au cours des années 1910, il met sur pied le concours d'urbanisme de 1918 puis, en 1924, il crée un bureau pour le développement de la ville (*Abteilung für Stadterweiterung*), chargé de préparer l'aménagement du nouveau Quartier de la Gare. Pour mener à bien des projets de ce type, Felix Villars est convaincu qu'une communalisation des sols est nécessaire. S'intéressant aux problèmes de développement urbain, économiques et sociaux propres aux grandes villes, il fonde en 1927 un service de statistique de la commune, qui publie chaque année l'une de ses études (par exemple en 1930 sur la question du logement)<sup>259</sup>. Pour lui, la statistique, qui englobe aussi bien des taux de natalité que des relevés de conditions de vie, doit être au service de la vérité, ne pas masquer la réalité : « *Die statistischen Zahlen, die Zahlen der Chronik, sind mit Vorsicht zu verwenden. Sie dürfen nicht, sollen sie der Wahrheit dienen, aus dem Zusammenhang gerissen werden* »<sup>260</sup>.

En 1927, il est membre du comité d'organisation de l'exposition « *La situation de la ville dans le passé et dans l'avenir, développement urbain et petite habitation* » qui se tient pendant quelques mois à la salle de la Loge<sup>261</sup>. Outil de communication et de propagande des autorités, cette exposition souhaite obtenir le soutien des Biennois dans les choix urbanistiques menés par la ville. Les autres membres de ce comité sont Julius Voegli, Werner Morgenthaler, Eduard Lanz, architecte, et Marcus Bourquin, journaliste. En 1929, Felix Villars participe à l'importante étude de Camille Martin et Hans Bernoulli sur l'urbanisme en Suisse<sup>262</sup>, preuve de ses compétences. En 1932, la ville le charge encore de préparer la présentation de Bienne à la première exposition suisse pour l'hygiène et le sport qui se tient à Berne (Hyspa)<sup>263</sup>. Il prend sa retraite en 1949.

---

<sup>257</sup> GRAF, Urs, *op. cit.*, p. 193.

<sup>258</sup> SCHAUB, Otto, « Neue Zeit im Baulichen », *op. cit.*, p. 27.

<sup>259</sup> *Chronique statistique de la Ville de Bienne*, *op. cit.*, 1930, pp. 105 et ss

<sup>260</sup> Cité in : ISELI, Werner, « Felix Villars (1876-1973), alt Stadtgeometer von Biel », *op. cit.*, p. 111.

<sup>261</sup> *Brochure d'exposition. Ausstellung: Die Stadtanlage in Vergangenheit und Zukunft. Stadtentwicklung und Kleinwohnung*, *op. cit.*, 55 p.

<sup>262</sup> MARTIN, Camille, BERNOULLI, Hans, *op. cit.*, 74 p.

<sup>263</sup> VILLARS, Felix, « Biel an der Hyspa », in : *Annales Biennaises*, Société de la Bibliothèque de Bienne, 1932, pp. 129-132.

## Figure 48

Photo aérienne de Bienne prise au début des années 1930. On distingue clairement la zone libérée suite au dépalcement de la gare (inaugurée en 1923). Signalons également que la halle de montage de la *General Motors* sera construite en 1935 sur le champ situé derrière la nouvelle gare.

#### 16.1.4 Julius Voegtli, le directeur bourgeois des travaux publics (1879-1944)

Membre de l'Alliance bourgeoise, il siège au Conseil municipal de 1924 à 1944 où il occupe le siège de directeur des travaux publics. Son appartenance politique ne l'empêche pas de bien s'entendre avec Guido Müller et de s'engager en faveur du *neues bauen* et de la communalisation des sols. Après une formation de peintre en décorations, il étudie les Beaux-arts à Munich. Sa passion pour les arts l'amène à peindre, notamment en 1928 un portrait du Conseil municipal réuni qui demeure son œuvre la plus connue, à écrire ainsi qu'à s'enthousiasmer pour les nouvelles tendances en architecture<sup>264</sup>.

#### 16.1.5 Eduard Lanz, l'architecte des mouvements ouvriers (1886-1972)

S'il ne fait ni partie des autorités, ni de la Commission des bien-fonds, Eduard Lanz joue toutefois un rôle prépondérant dans la production spatiale à Bienne au cours de l'entre-deux-guerres. Membre du Parti socialiste, il construit la Maison du Peuple, véritable symbole de la période « rouge » de la ville, ainsi que la plupart des colonies d'habitations ouvrières.

Né en 1886 à Bienne dans une famille bourgeoise, Eduard Lanz entreprend des études à l'EPF de Zurich<sup>265</sup>, puis se rend à Berlin en 1916 pour y suivre des cours à l'Académie royale des Beaux-Arts. En 1918, il assiste à la révolution allemande et à sa répression. De retour en Suisse, il s'installe à Bienne et devient membre du Parti socialiste. « *Lanz verleugnete seine Herkunft nicht ; als liebenswürdiger Arisokrat wollte er seinen Beitrag zum Gedeihen der Arbeiterbewegung leisten. Er glaubte an die Weiterentwicklung der Demokratie, wie sie von seinen liberalen Vorfahren mitgeschaffen worden war, er glaubte an ein geschichtsnotwendiges Fortschreiten zur Planwirtschaft, die auch den unteren Gesellschaftsschichten zu Bildung, Wohlstand und Gleichberechtigung verhelfen würde. Deshalb war er Mitglied der sozialdemokratischen Partei, und deshalb war er mit innerer Überzeugung an die Planung des Volkshausbau herangegangen* »<sup>266</sup>.

Fervent adepte du logement social et de la coopérative – il construit entre autres les maisons de la coopérative d'habitation des cheminots au Rennweg à Mâche (1925), celles des employés de la commune au Falbringen (1926/27) et celles situées au Petit-Marais (1927) – il connaît la consécration avec sa Maison du Peuple. L'historienne de l'art biennoise Ingrid Ehrensperger-Katz signe son portrait ainsi : « *ce n'est pas Le Corbusier, mais plutôt le Bruno Taut de notre petite ville. Il s'agit en l'occurrence d'Eduard Lanz qui mérite une mention particulière pour trois raisons : sa Maison du Peuple est l'ouvrage le plus éminent (au sens propre comme au sens figuré) et le plus populaire de l'époque de l'entre-deux-guerres à Bienne ; ses nombreuses maisons d'habitation correspondent aux exigences sociales et architectoniques de l'époque et ont aujourd'hui une valeur encore exemplaire ; par ses travaux théoriques, notamment dans le cadre de l'exposition de 1927, son activité dans la commission du Quartier de la Gare et ses écrits, il a considérablement contribué à la bonne compréhension des motifs des Modernes* »<sup>267</sup>.

Voyons à présent quels sont les outils que développent ces personnes pour construire la ville moderne qui doit améliorer les conditions de vie de la population biennoise.

## 16.2 Les bases de la ville moderne : plans d'urbanisation et de zones, règlements de construction

Les années 1910 sont fécondes en matières d'urbanisme, puisqu'à l'instigation de Félix Villars, les nouveaux concepts économiques et sociaux de l'aménagement urbain sont intégrés dans les plans d'agrandissement de la commune. C'est sur ces bases que se déroule en 1918 le premier concours d'idées destiné à définir un plan d'occupation des sols de Bienne et plus particulièrement de son nouveau centre-

<sup>264</sup> BOURQUIN, Werner & BOURQUIN, Marcus, *op.cit.*, pp. 466-467.

<sup>265</sup> Contemporains, Eduard Lanz et Otto Schaub ont certainement dû se rencontrer lors de leurs études à Zurich. A ce titre, il serait intéressant de se pencher sur les types de cours qui y étaient dispensés ainsi que sur les professeurs qui y enseignaient.

<sup>266</sup> KÄSTLI, Tobias, *Das rote Bie 1919-1939*, *op. cit.*, p. 74.

<sup>267</sup> EHRENSPERGER-KATZ, Ingrid, « Bienne et l'architecture moderne. », in : *Docu-bulletin*, Blauen, Schweizer Baudokumentation, n° 10/11, octobre/novembre, 1984, p. 7.

Figure 49

La nouvelle place de la gare avec la poste principale



In : *Mémoire régionale. Un voyage multi-médias à travers la région de Bienne, le Seeland et le Jura bernois*, CD-ROM, Bienne, W. Gassmann S.A., 2003.



Figure 50

Les trois premiers projets du Concours d'urbanisme de 1918

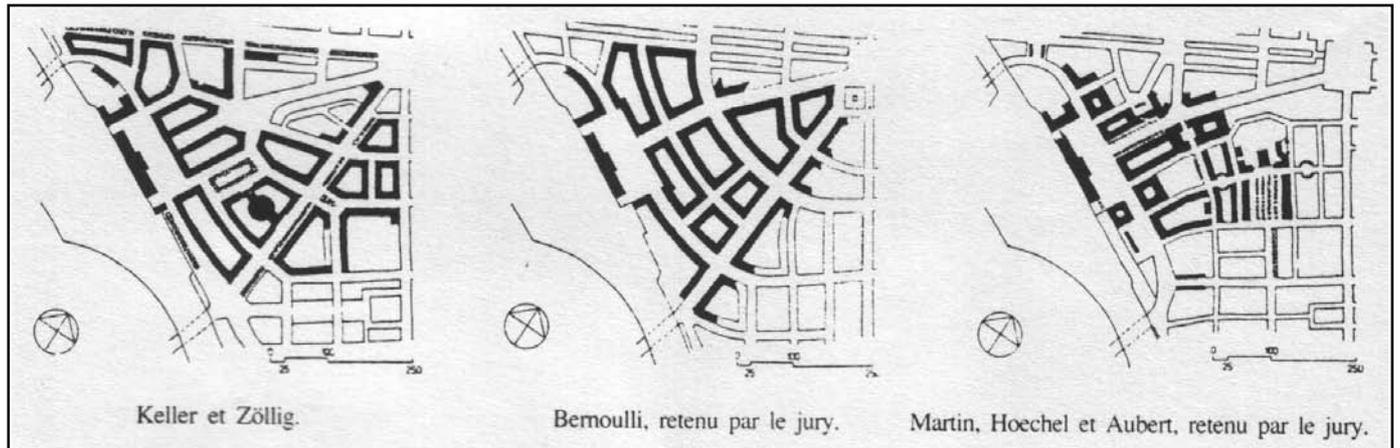
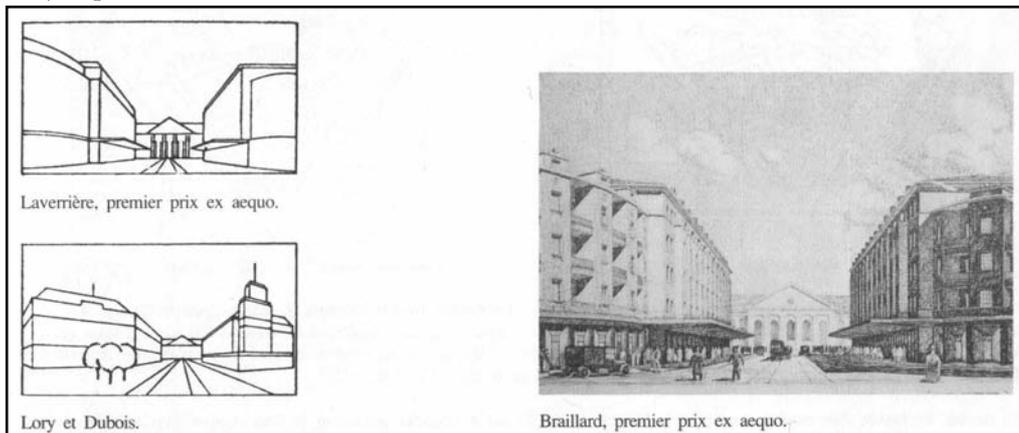


Figure 51

Projets pour le Concours de 1925



In : SCASCIGHINI, Mario, *La Maison du Peuple. Le temps d'un édifice de classe*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, coll. « Hommes, Techniques, Environnement », 1991, p. 179.

ville qui doit se créer sur les 90'000 m<sup>2</sup> de terrain qui se libèrent suite au déplacement de la gare, ainsi que de sa banlieue (**figure 48**). Dans les grandes lignes, il s'agit de planifier le réseau routier pour un trafic automobile qui devrait s'intensifier, prolonger les lignes de tramways dans toutes les directions, ainsi que d'aménager un port et un complexe industriel sur le canal de l'Aar. On souhaite également la création d'espaces verts. Dix-neufs projets, dont certains émanant d'architectes reconnus et importants comme Hans Bernoulli ou Camille Martin, sont proposés. Quatre d'entre eux retiennent l'attention du jury en prenant l'entrée principale de la nouvelle gare (**figure 49**) comme axe principal et d'ouverture sur la ville moderne. Les différences résident essentiellement dans l'aménagement et la disposition des places et des rues secondaires. Ainsi, le projet de Keller et Zöllig, qui obtient le premier prix, prévoit, dans le sens des théories de Camillo Sitte, une place de la gare fermée avec des rues secondaires de sortie. Le projet de Martin, Aubert et Höchel essaie au contraire de relier le nouveau quartier au plan orthogonal de l'ancien par un système radial de rues. Hans Bernoulli propose pour sa part d'amener la circulation vers la place de la gare par d'importantes avenues (**figure 50**). Mais la crise, la situation financière catastrophique de la commune et le changement de majorité politique remettent à plus tard l'application du projet primé. Dès le milieu des années 1920, les nouvelles autorités désirent quand même aménager rapidement le centre-ville pour donner une nouvelle image de leur cité et de ses habitants. La planification urbaine devient une revendication de premier ordre pour les socialistes, au même titre que la planification économique. Les terrains non bâtis devant la gare et qui appartiennent à la commune sont prédisposés pour une telle politique. Pour cela, les autorités demandent au directeur des travaux publics de Zurich, M. Herter, d'élaborer un nouveau plan d'alignement et d'aménagement sur la base des résultats du concours de 1918 et de divers contre-projets, dont un conçu en 1923 par Eduard Lanz, proposant la construction d'un important bâtiment semi-public<sup>268</sup>. De fait, il n'est pas étonnant que les autorités socialistes biennoises se tournent vers Zurich pour planifier le centre-ville. En effet, depuis le concours d'aménagement urbain de 1915-1918, connu sous le nom de « Grande Zurich », une planification stricte des espaces est en vigueur dans la plus grande ville de Suisse. On cherche à séparer logements et lieux de production en déplaçant les premiers à l'extérieur de la ville, autrement dit à sa périphérie, afin de les soustraire aux servitudes du marché foncier. Par exemple, un règlement particulier en matière de construction permet de fixer le caractère et la disposition des constructions du nouveau quartier zurichois de Milchbruck, aménagé à partir de 1918, afin d'influer sur son apparence globale. De même, un règlement adopté en 1924 sur le soutien financier accordé aux logements coopératifs ainsi qu'une forte propriété foncière assurent à la ville de Zurich une influence majeure sur son développement urbain. Et si les socialistes zurichois obtiennent en 1928 seulement la majorité, leur influence est déjà grande auparavant<sup>269</sup>. Le plan proposé par Herter délimite le nouveau Quartier de la Gare, détermine l'importance des rues et leur largeur en fonction du trafic et de la hauteur des bâtiments, afin d'assurer à tous les logements un ensoleillement et une aération suffisants<sup>270</sup>. Il est accepté le 7 avril 1925 par le Conseil de ville qui élit le lendemain Otto Schaub au poste d'architecte municipal<sup>271</sup>. Cette nomination clôt un processus de réorganisation au sein de l'administration communale en vue de faciliter l'aménagement urbain. Face à la nécessité d'équiper en infrastructures les nouveaux quartiers, il a en effet été décidé en 1924 de créer un bureau pour le développement de la ville (*Abteilung für Stadterweiterung*)<sup>272</sup>.

### 16.2.1 Le nouveau Quartier de la Gare pour répondre aux nouveaux besoins de l'économie

Sur la base du nouveau plan d'alignement, les autorités organisent en 1925 un nouveau concours pour réunir des projets en vue de l'aménagement des façades et l'édification définitive du Quartier de la Gare. Ouvert aux architectes de la place et à cinq invités extérieurs, il comprend dans son jury Camille Martin. Le premier prix est décerné ex æquo à Maurice Braillard et Alphonse Laverrière, le deuxième prix revenant aux architectes biennois Lori et Dubois, alors que le projet de Hans Bernoulli est acheté. Mais

<sup>268</sup> KAUFMANN, Iris, *Das Bieler Bahnhofquartier, Neue Bauen in Biel, Das Bieler Volkshaus*, Diplomwahlfacharbeiten ETH Zurich, dact., 1985, pp. 45-52 ; KÜLLING, Urs, *Das neue Bahnhofquartier*, in : *werk-archithese*, « Unterbrochene Stadt / La ville interrompue. Schweizer Architektur 1930-40 », n° 23-24, novembre/décembre 1978, pp. 15-16.

<sup>269</sup> KURZ, Daniel, *op.cit.*, pp. 61-70.

<sup>270</sup> KAUFMANN, Iris, *op. cit.*, p. 53.

<sup>271</sup> STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1925, p. 5.

<sup>272</sup> *Ibid.*, pro 1924, pp. 79-82.

Figure 52 Le Plan d'alignement du Quartier de la Gare élaboré par Felix Villars, géomètre municipal



Immeuble locatif du nouveau Quartier de la Gare

In : *Mémoire régionale. Un voyage multi-médias à travers la région de Bienne, le Seeland et le Jura bernois*, CD-ROM, Bienne, W. Gassmann S.A., 2003.

globalement, aucun d'entre eux ne permet d'établir les bases sur lesquelles le nouveau quartier peut être construit (**figure 51**). Le jury estime en effet que l'aménagement du Quartier de la Gare, en tant que partie la plus importante du futur développement de Bienne, nécessite encore plus d'efforts et de planification<sup>273</sup>. Il associe à cette remarque une série de recommandations que Otto Schaub recoupe avec les résultats du concours pour élaborer un règlement de construction, prescrivant la hauteur des immeubles, l'obligation du toit plat, le type de revêtement des façades et des marquises, ces dernières devant être translucides pour permettre un meilleur éclairage dans les magasins. Très détaillé pour l'époque, il détermine jusque dans les détails toute construction et interdit tout individualisme architectural : le quartier doit former une seule entité, de la façade au toit, de la vitrine commerciale à l'arrière-cour. Le langage architectural est simple, mais encore « *loin des propositions sans compromis de l'avant-garde. Le nouveau quartier n'est pas le résultat du travail expérimental d'un architecte libéré de toute contrainte politique et économique, mais bien l'expression d'une situation socio-économique en un lieu précis et à une époque bien définie. L'importance historique de ce quartier se situe plus dans l'ampleur et le caractère unitaire de l'opération que dans la qualité architecturale des éléments qui la composent. Les façades sont d'une simplicité et d'une neutralité déconcertante. La transition entre la ville préexistante et le nouveau quartier s'opère en souplesse, la seule rupture d'échelle étant la Maison du Peuple. Peut-être est-ce là une des raisons du succès du quartier* »<sup>274</sup>. Ce règlement de construction est approuvé par la population biennoise lors des votations des 8 et 9 novembre 1930<sup>275</sup>, bien que les travaux aient déjà commencé. Les bâtiments situés aux abords immédiats de la gare sont achevés en 1933 (**figure 52**).

La construction de ce nouveau Quartier de la Gare doit être comprise comme répondant aux nouveaux besoins de l'économie. D'une part, le secteur tertiaire se développe, employant de plus en plus de personnes et nécessite de nouvelles surfaces commerciales ainsi que de nouveaux bureaux. D'autre part, l'industrie horlogère biennoise, qui est entrée dans un système de production fordiste, doit trouver de nouveaux marchés pour écouler sa production en constante augmentation. Pour cela, elle a besoin d'un centre commercial actif et moderne, où elle peut recevoir ses clients et conclure des affaires. Le nouvel Hôtel Elite, situé au milieu du nouveau quartier, remplit pleinement ce rôle comme l'explique son architecte, Karl Frey : « *Depuis longtemps il y avait besoin à Bienne de construire un hôtel capable d'accueillir les clients internationaux de l'horlogerie. L'hôtel Elite permet aussi, grâce à ses salles de réunion, à Bienne d'être pôle central pour toute la région horlogère* »<sup>276</sup>. Les autorités, conscientes de ce besoin, soutiennent la Société Anonyme Hôtel Elite en proposant en 1929 à la population de lui vendre un terrain de 1306 m<sup>2</sup> pour une somme de 261'200 francs<sup>277</sup>, puis une seconde fois en 1932 de manière financière, en prenant en charge ses intérêts hypothécaires pendant cinq ans (127'500 francs), en lui octroyant un prêt de 60'000 francs pour la construction de l'aile est du bâtiment et en acquérant une partie de ses actions pour un montant de 12'500 francs<sup>278</sup>. Pour ne pas risquer un refus de la part de l'électorat ouvrier, les autorités couplent ces deux votations par un soutien financier à la construction d'une Maison du Peuple (1929 : octroi d'un droit de superficie à la Coopérative pour une Maison du Peuple et d'un prêt hypothécaire de second rang à concurrence de 300'000 francs ; 1932 : participation de 100'000 francs à la construction de la Maison du Peuple).

Le nouveau centre-ville, symbole d'une ville moderne et tournée vers l'avenir, est donc bien construit en fonction des besoins de l'économie capitaliste et non des intérêts de la classe ouvrière qui en est exclue. Seule la nouvelle Maison du Peuple lui est accessible, ce qui lui confère un statut de symbole du mouvement ouvrier, d'îlot dans la ville capitaliste, de pendant physique et social à l'Hôtel Elite situé en face (nous reviendrons sur la construction de la Maison du Peuple au chapitre 18.1 ainsi que sur sa symbolique au chapitre 23).

<sup>273</sup> KAUFMANN, Iris, *op. cit.*, pp. 57-59.

<sup>274</sup> DE MONTMOLLIN, Stéphane, *Das rote Biel, Bienne rouge. Grossstadtarchitektur für eine Kleinstadt*, in : *werk-archithese*, « Unterbrochene Stadt / La ville interrompue. Schweizer Architektur 1930-40 », n° 23-24, novembre/décembre 1978, p. 15.

<sup>275</sup> STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1930, p. 1.

<sup>276</sup> FREY, Karl, « Vom Bau des Hotel Elite », in : *Annales Biennoises*, Société de la Bibliothèque de Bienne, 1932, p. 125.

<sup>277</sup> STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1929, pp. 1 et 5.

<sup>278</sup> *Ibid.*, pro 1932, pp. 14-15.

### Figure 53

Bienne en 1913 et son développement jusqu'en 1925 (on remarque l'importance des voies de chemin de fer ainsi que le développement du quartier de la Champagne et de celui des Tilleuls)

### 16.2.2 Le plan général d'aménagement de Bienne

En 1926, une synthèse, réalisée sous l'égide de Felix Villars, des projets primés lors du concours de 1918 et des études et propositions faites par la suite permet d'établir un plan global d'aménagement de Bienne et de ses communes limitrophes Nidau, Port et Brügg (*Allgemeiner Bebauungsplan*). Celui-ci prévoit premièrement une hiérarchisation des axes routiers : un réseau de routes principales (*das primäre Netz*) constitué des principaux axes de liaison nord-sud et est-ouest doit converger vers des points d'intersections principaux, situés au cœur de la ville (Pont-du-Moulin, Place Centrale, Place de la Croix). Un certain nombre de routes périphériques existantes et projetées sont également comprises dans ce réseau, afin de faciliter le contournement du centre-ville. Un réseau de routes secondaires de type radial (*das sekundäre Netz*) doit ensuite drainer le trafic des vastes secteurs situés entre les principaux axes de liaisons<sup>279</sup>. En complément à cette réorganisation du réseau routier, la commune emploie dès 1927 des rouleaux compresseurs pour bitumer et asphaltier ses routes<sup>280</sup>, afin de pouvoir absorber l'augmentation du trafic automobile. Enfin, les autorités désirent également améliorer le réseau de transports publics en augmentant le nombre d'autobus et en prolongeant les lignes de tramways existantes.

Deuxièmement, ce plan détermine de larges espaces verts bordés d'arbres et couverts de gazon, accessibles à tous pour le jeu, le sport et la détente. Dans la nouvelle vision de la ville, l'arbre, d'une manière générale, n'a plus une simple fonction décorative, mais devient une composante à part entière du paysage urbain, destiné à occuper un espace pour permettre à la population de se ressourcer en dehors des usines et du trafic. Dans cette optique, on prévoit la création d'un parc sur les bords du lac et de l'Aar ainsi que de terrains de sports et de détente à Madretsch et dans le quartier des Tilleuls<sup>281</sup>.

Troisièmement, ce plan projette la création de nouvelles écoles et de halles de sports. Sur le modèle de la Vienne rouge, les autorités socialistes biennoises désirent en effet développer le système d'éducation communal. Dans la brochure *10 ans de socialisme. 10 Jahre Rotes Biel* parue en 1932, le Parti socialiste relève que « *Vienne, la ville rouge, après le bouleversement de la grande guerre, a su montrer au monde capitaliste étonné, de quoi étaient capables les masses ouvrières lorsqu'elles pouvaient transposer sur le terrain de la réalité, les idées humaines et généreuses de leur merveilleux programme. Aussi, dans le domaine scolaire [en gras dans le texte], accomplit-elle une oeuvre qui restera encore longtemps un modèle pas dépassé. Pendant ces douze dernières années, notre ville, Bienne [...] a indéniablement consenti en faveur des écoles des sacrifices considérables et croissants* »<sup>282</sup>. En 1930 et 1931, deux nouveaux pavillons (123'000 et 80'000 francs) sont construits à l'école du Champs-du-Moulin (*Mühlefeld*) et une double halle de gymnastique à l'école du Marché Neuf (238'000 francs). Ces trois bâtiments sont l'oeuvre d'Otto Schaub qui utilise les principes de l'architecture moderne pour notamment favoriser leur luminosité<sup>283</sup>. Mis à part des écoles, le plan prévoit également la construction de bâtiments publics destinés aussi bien à l'administration qu'à la culture.

En 1927, les autorités mettent sur pied une exposition intitulée « *La situation de la ville dans le passé et dans l'avenir, développement urbain et petite habitation* » pour expliquer à la population les aménagements qu'elles entreprennent. Des prescriptions de construction aussi progressistes que celles du Quartier de la Gare risqueraient en effet de ne pas être acceptées par la majorité de la population sans ce type d'exposition qui réussit à établir une relation directe entre les nouvelles tendances en architecture et en urbanisme et les problèmes contemporains du développement de Bienne. Eduard Lanz signe le premier article de la brochure de l'exposition, intitulé « *Was will der heutige Städtebau?* » : « *Die Grundlagen heutigen Städtebaues und heutigen Wohnungswesens liegen auf hygienischem, technischem und wirtschaftlichem Gebiet. Die Überzeugung ist nach und nach durchgedrungen, dass die bauliche Entwicklung im Interesse des Wohnenden, des Bauenden sowie des Grundbesitzers richtig organisiert und geleitet werden muss, dass jede Stadterweiterung weder dem Zufall überlassen noch dem Interesse des Einzelnen ausgeliefert werden darf, wenn nicht das allgemeine Wohl sowie das Interesse des Besitzers oder Bewohners Gefahr laufen soll, geschädigt zu werden. Der heutige Städtebau will den Boden rechtzeitig und zweckmässig aufschliessen, wirtschaftlich ausnutzen, geeignete Verbindungen und Beförderungsmöglichkeiten schaffen, das heisst : technisch, hygienisch*

<sup>279</sup> BUCHMÜLLER, Pierre, *op. cit.*, pp. 86-88.

<sup>280</sup> STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1927, p. 99.

<sup>281</sup> BUCHMÜLLER, Pierre, *op. cit.*, pp. 86-88.

<sup>282</sup> *10 ans de socialisme. 10 Jahre Rotes Biel*, *op. cit.*, pp. 22-23.

<sup>283</sup> STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1930, p. 11 ; pro 1931, pp. 4 et 11.

**Figure 54**

Le plan de zones de 1936

*und wirtschaftlich einwandfreie Bedingungen schaffen für das Wohnen überhaupt* »<sup>284</sup>. Felix Villars estime pour sa part dans un article suivant qu'il manque encore à la commune un plan de zones, outil désormais nécessaire aux villes modernes désireuses d'établir un urbanisme économique et répondant aux nouvelles exigences en matière de logement. En effet, si l'image externe de la ville ne peut plus être modifiée en raison de l'emplacement des voies de chemin de fer et de la gare qui empêchent tout développement en direction du lac et de Nidau (**figure 53**), un plan de zones permettrait de façonner cette image, d'aménager la ville existante en fonction d'un bien-être commun et non plus particulier<sup>285</sup>. Mais il faut encore attendre dix ans pour qu'un tel plan soit réalisé.

### 16.2.3 Le plan de zones de constructions de 1937

Approuvé par les autorités en 1937, ce plan (**figure 54**) ainsi que le règlement sur les constructions qui l'accompagne, resteront en vigueur jusqu'en 1998. Pour répondre aux impératifs de l'urbanisme moderne selon les désirs des autorités, il reprend dans les grandes lignes la structure du plan de zones projeté en 1926, mais diminue la densité d'occupation du sol en abaissant d'un étage le niveau prévu. Selon le principe de l'échelonnement décroissant des hauteurs du centre à la périphérie et en tenant compte de la structure radio-concentrique de la ville, le plan définit différentes zones à bâtir. Le nouveau Quartier de la Gare ainsi que la Vieille Ville, amputée de la Rue du Marché, sont soumis à des prescriptions de construction spéciales. Quatre zones de construction sont ensuite délimitées selon le nombre d'étages (5, 4, 3 et 2), sans toutefois que le type d'utilisation du sol soit défini. En d'autres termes, ces zones peuvent accueillir aussi bien des habitations que des surfaces commerciales ou de petits ateliers. Et afin de pouvoir le cas échéant satisfaire les entrepreneurs, le règlement des constructions prévoit dans son article 4 des mesures d'exceptions si le nombre d'étages devait être par exemple supérieur à celui prescrit pour la zone : « *des exceptions pour de nouvelles constructions ou des transformations, spécialement des transformations ou changement de destination d'immeubles, dont il résulte une notable amélioration, ne seront autorisées, avec l'assentiment du conseil municipal, que dans les cas particuliers où l'application des prescriptions conduirait à une rigueur non prévue ou quand l'intérêt public exige une autre solution* »<sup>286</sup>. Pour permettre le développement de grandes industries, des zones sont prévues au sud-ouest de la gare (nouvelle halle de montage de la General Motors), aux abords de l'usine à gaz et de la gare des marchandises, le long de la Suze (fabrique Omega), à Boujean (où se situent les Tréfileries) et à Mâche, à côté de la ligne de chemin de fer. Enfin, seules trois zones de verdure sont planifiées (une au bord du lac et deux petites au centre), soit moins que projeté dix années plus tôt<sup>287</sup>.

Selon les urbanistes modernes, une commune, pour pouvoir bien se développer, doit disposer de règlements et de plans de construction, d'urbanisation, mais aussi de nombreux terrains. Tony Garnier est le premier à développer une telle idée, car son projet de Cité industrielle nécessite la libre disposition du sol et la gestion par la commune de services tels que l'alimentation en eau, alimentation, médicaments, électricité et gaz<sup>288</sup>. En Suisse, Camille Martin et Hans Bernoulli reprennent ce principe, car « *dès l'instant où les villes prirent un certain essor, le pouvoir communal rencontra, dans l'exercice de son mandat éditaire, la résistance que lui opposaient les détenteurs de la propriété privée, d'autant plus inaptés à envisager les problèmes urbains sous l'angle de l'intérêt général qu'ils étaient naturellement enclins, par le morcellement du sol, à considérer toute question dans les limites étroites de leurs propres biens* »<sup>289</sup>. Voyons à présent quelle attitude adoptent à ce sujet les autorités socialistes biennoises.

<sup>284</sup> LANZ, Edurad, « Was will der heutige Städtebau ? », in : *Brochure d'exposition. Ausstellung : Die Stadtanlage in Vergangenheit und Zukunft. Stadtentwicklung und Kleinwohnung*, op. cit., p. 5.

<sup>285</sup> *Brochure d'exposition. Ausstellung : Die Stadtanlage in Vergangenheit und Zukunft. Stadtentwicklung und Kleinwohnung*, op. cit., pp. 23-25.

<sup>286</sup> *Règlement sur les constructions de la ville de Bienne 1937*, p. 3.

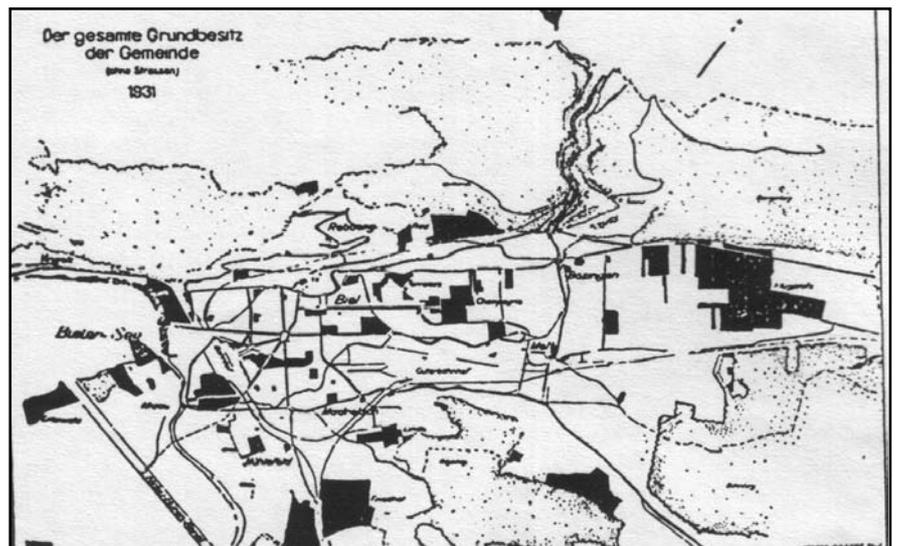
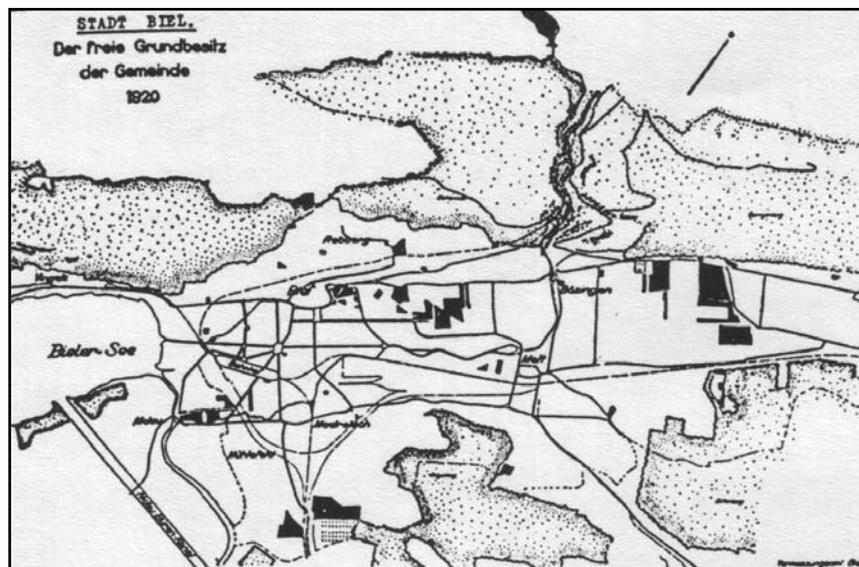
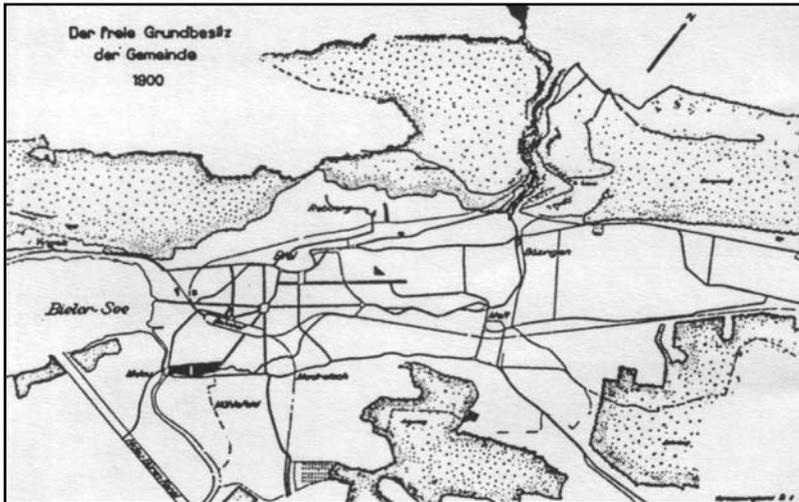
<sup>287</sup> BUCHMÜLLER, Pierre, op. cit., pp. 88-92.

<sup>288</sup> DIEDERICHS, Catherine, *Les réalisations de Tony Garnier à Lyon*, op. cit., p. 70.

<sup>289</sup> MARTIN, Camille, BERNOULLI, Hans, op.cit., p. 2.

Figure 55

L'évolution de la propriété foncière communale (1900 - 1920 - 1931)



In : *10 ans de socialisme. 10 Jahre Rotes Biel*, Parti socialiste biennois, Imprimerie Coopérative de Bienne, 1932, pp. 53-54.

### 16.3 La politique foncière de la ville de Bienne

L'abolition de la propriété privée est évidemment une revendication de base des mouvements politiques issus du marxisme. Le Parti socialiste suisse fait du transfert des moyens de production de la propriété privée à la propriété sociale la condition première de son programme de 1920. En 1935, la notion de « propriété sociale » est remplacée par celle de « propriété du peuple », ou en d'autres termes par nationalisation. Par contre, il n'est jamais question de la propriété foncière privée<sup>290</sup>. Face à la crise du logement et à la ségrégation spatiale dans la ville industrielle du XIXe siècle, la théorie du socialisme communal préconise l'augmentation des possessions foncières communales, pour notamment mettre fin à la spéculation et permettre aux autorités de construire des logements sociaux. Maurice Halbwachs a en effet déjà démontré que le niveau de prix du sol, urbain ou rural, est un puissant déterminant de la répartition des groupes sociaux dans l'espace, puisqu'il se répercute sur les prix immobiliers et les loyers<sup>291</sup>.

Pour résorber l'importante crise du logement qui touche Bienne à la sortie de la première guerre mondiale, la section locale du Parti socialiste inscrit dans son programme électoral de 1919 *l'augmentation de la propriété foncière communale*. Les nouvelles autorités, sous l'impulsion de Guido Müller et après avoir assaini les finances communales, s'engagent dans cette entreprise, sans pour autant remettre en question le principe de la propriété privée. La commune doit tout simplement disposer de plus de terrains pour assurer un bon développement de la ville et une amélioration des conditions de logement. Dans ses mémoires, Guido Müller note à ce sujet : « *Von Anfang, strengte ich mich an, den Grundbesitz der Gemeinde nach Kräften und planmässig zu vermehren, freilich nicht ohne auf starken Widerstand zu stossen. [...] Der Boden ist nun einmal die unentbehrliche Grundlage jeder Besiedlung, zugleich aber eine gegebene, nicht beliebig vermehrbare Grösse. Die Entwicklung des städtischen Gemeinwesens wird daher in hohem Masse von der befolgten Bodenpolitik bestimmt. [...] Das sicherste Mittel, die rasch fortschreitende Bebauung in gesunde Bahnen zu lenken und damit ein schönes oder wenigstens anständiges Stadtbild zu erreichen, ist ein ausgedehnter Eigenbesitz der Gemeinde. Ich benutzte deshalb die finanzielle Erholung der Stadt zu einem kräftigen Anlauf zur Vermehrung des Gemeindegrundeigentums. Auf diese Weise war es möglich, den genossenschaftlichen Wohnungsbau durch Verleihung billiger Baurechte wirksam zu unterstützen* »<sup>292</sup>. Selon la brochure électorale publiée par le Parti socialiste en 1932, les autorités ont acheté en dix ans pour 5'669'000 francs de terrains, ce qui représente une augmentation de la propriété foncière communale de plus de un million de mètres carrés. En 1900, la commune en possédait 596'000 m<sup>2</sup>, en 1910 809'000 m<sup>2</sup>, en 1920 1'670'148 m<sup>2</sup> (issus des fusions avec les communes voisines) et en 1930 2'691'000 m<sup>2</sup>, dont 158 hectares sur lesquels elle a la possibilité de construire comme bon lui semble<sup>293</sup> (figure 55). Ces quelques pages consacrées à la propriété foncière communale débutent par une citation non pas d'une figure du socialisme, comme on pourrait s'y attendre, mais de Goethe qui estime que la santé économique d'une ville se vérifie à sa politique foncière<sup>294</sup>. Pour les socialistes biennois, qui désirent s'engager en faveur d'une « communalisation de la vie » par la construction de bâtiments administratifs, d'écoles, de salles de sports, d'hôpitaux, de bibliothèques ou encore d'installations électriques, de gaz et d'eau, la condition préalable est la possession du sol. Ce qui permet également, dans le processus d'urbanisation, d'édicter des règles spéciales de construction comme dans le cas du nouveau Quartier de la Gare, lorsque la commune vend des parcelles à des entrepreneurs privés en stipulant dans les contrats le respect d'un délai ainsi que des prescriptions de

<sup>290</sup> MASNATA, François, *op. cit.*, pp. 135-137.

<sup>291</sup> HALBWACHS, Maurice, *Les expropriations et le prix des terrains à Paris (1860-1900)*, 1909. Cité in : FIJALKOW, Yankel, *op. cit.*, p. 21.

Halbwachs note également qu'il existe dans l'espace urbain des phénomènes qui dépassent la théorie économique classique de l'ajustement offre-demande : non seulement les prix fonciers sont déterminés par l'anticipation des acheteurs et des vendeurs (ce qu'on pourra faire de tel ou tel terrain), mais ils reposent également sur un prix d'opinion qui renvoie à la représentation de l'espace qu'en ont les acteurs.

<sup>292</sup> MÜLLER, Guido, *Erinnerungen, Reden, Schriften*, *op. cit.*, p. 67.

<sup>293</sup> *10 ans de socialisme. 10 Jahre Rotes Biel*, *op. cit.*, p. 52. (5'669'000 francs en 1932 équivalent à plus de 423 millions de francs actuels).

<sup>294</sup> « Was ich aus dem Erzählten und anderen Symptomen durch das blosses Anschauen schliessen kann, ist : dass die Stadt durch den Grund und Boden, den sie besitzt, mehr als durch etwas anderes wohlhabend ist ... Das beste Zeichen einer guten Wirtschaft ist, dass die Stadt fortfährt, Grundstücke zu kaufen ». In : *10 ans de socialisme. 10 Jahre Rotes Biel*, *op. cit.*, p. 51.

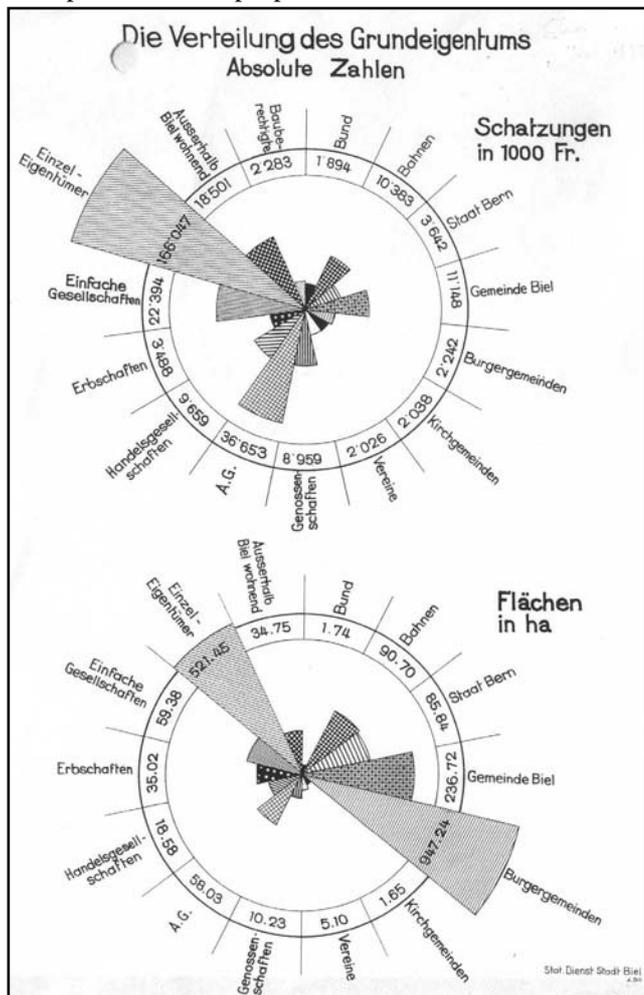
Figure 56

La répartition de la propriété foncière à Bienne en 1933

Eigentümerart	Eigen-tümer-zahl Proprié-taires	Par-zellen-zahl Par-celles	Häuser Bäti-ments	Fläche Surfaces ha a m <sup>2</sup>	Grund-steuer-Schätzung Estimation foncière Fr.	Verhältniszahlen — Nombres relatifs				
						Eigen-tümer Proprié-taires	Par-zellen Par-celles	Häuser Bäti-ments	Fläche Surfaces ha a m <sup>2</sup>	Grundsteuer- Schätzung Estimation foncière Fr.
Absolute Zahlen — Nombres absolus						Verhältniszahlen — Nombres relatifs				
Eidgenossenschaft — Confédération	1	2	5	4 73 84	1 894 130	—	—	0,1	0,1	0,6
Bundesbahnen — C. F. F.	1	54	48	87 14 35	10 121 210	—	0,8	0,9	4,0	3,4
Privatbahnen — Chemins de fer privés	6	43	8	3 55 41	261 860	0,4	0,2	0,1	0,2	0,1
Staat Bern — Etat de Berne	1	18	12	85 84 12	3 642 340	—	0,3	0,2	4,1	1,2
Gemeinde Biel — Commune de Bienne	1	738	147	236 71 77	11 037 010	—	11,6	2,6	10,7	3,8
Andere Gemeinden — Autres communes	2	2	—	2 54	101 100	—	—	—	—	0,1
Bürgergemeinden — Communes bourgeoises	5	76	5	947 24 49	2 241 610	0,1	1,2	0,1	43,9	0,7
Kirchgemeinden — Paroisses	8	14	16	1 65 43	2 038 350	0,3	0,2	0,3	0,1	0,7
Vereine — Sociétés	16	21	29	5 10 01	2 026 910	0,5	0,3	0,5	0,2	0,7
Genossenschaften — Cooperatives	15	77	230	10 23 22	3 958 740	0,5	1,2	4,2	0,5	3,1
Aktien-Gesellschaften — Sociétés anonymes	92	252	171	58 03 63	36 652 520	3,1	4,0	7,0	2,8	12,1
Handelsgesellschaften — Collectivités	54	142	387	18 57 35	9 658 740	1,8	2,2	3,1	0,9	3,2
Erbschaften — Hoeries	61	121	83	35 01 55	3 488 070	2,1	1,9	1,6	1,7	1,2
Einfache Gesellschaften — Sociétés simples	207	475	324	59 38 48	22 394 430	7,0	7,4	6,0	2,7	7,3
Einzeleigentümer — Propriétaires individ.	2345	4136	3666	521 44 90	166 046 630	78,0	64,6	67,0	24,2	55,0
Ausserhalb Biel wohnende — Habitants hors de Bienne	168	265	227	34 74 93	18 500 940	5,6	4,1	4,1	1,6	6,1
Bauberechtigte — Droits de superficie	2983	6407	5358	2106 47 52	299 063 850	99,1	—	97,8	97,7	99,3
Gewässer — Eaux	26	.	120	51 01 83	2 282 900	0,9	.	2,2	.	0,7
Total Gemeinde — La commune entière	3009	6407	5478	2157 49 35	301 346 750	100	100	100	100	100

Figure 57

La répartition de la propriété foncière à Bienne en 1933, en fonction de la valeur et de la surface du sol



In : *Chronique statistique de la Ville de Bienne*, Service de Statistique, Bienne, Buchdruckerei Charles Rohr, 1937, pp. 8-9.

construction<sup>295</sup>. Par contre, la question de la communalisation des moyens de production n'est pas abordée.

Cette politique foncière doit toutefois être relativisée. Premièrement par l'étude des chiffres concernant la répartition de la propriété en 1933, publiés en 1937 par l'Office des statistiques de la Ville. On y découvre en effet que la commune ne possède que 10,7 % de la surface totale, représentant 3,8 % de la valeur foncière totale estimée. Les propriétaires individuels occupent 24,2 % de la surface (55 % de la valeur foncière) et les sociétés anonymes 2,8 % (12,1 %). En surface, les plus grands propriétaires sont les communes bourgeoises avec 43,9 % des sols possédés, ceux-ci étant toutefois situés dans des zones non bâtissables et ne représentant donc que 0,7 % de l'estimation foncière<sup>296</sup> (figures 56 et 57). Deuxièmement par l'analyse de six tableaux présentant l'utilisation et la localisation de la propriété foncière municipale, parus dans le rapport de gestion du Conseil Municipal au Conseil de Ville 1936. Il apparaît que 2,1 % seulement de ces terrains sont construits et que seulement 15 % sont « utilisables » par la population (installations publiques, cours, jardins, places de sport et de jeux, terrain à construire). Le reste est constitué essentiellement de champs (42,5 %) et de voies de communications (32,4 %)<sup>297</sup>.

Nous constatons donc que si les autorités biennoises ont bel et bien entrepris une politique foncière active, celle-ci n'a toutefois aucunement remis en question le principe même de la propriété privée, cherchant simplement à l'encadrer pour permettre une gestion ordonnée du développement urbain au profit de la collectivité. Or l'état de nos recherches ne nous permet malheureusement pas de connaître les raisons profondes d'une telle option politique. Manque de volonté ? manque de moyens législatifs ? opposition trop importante de la bourgeoisie ? Une réponse à ces questions permettrait de mieux cerner la marge de manœuvre réelle des autorités qui se contentent d'appliquer les préceptes de Camille Martin et Hans Bernoulli. Lesquels affirment en 1929 : « *la tâche essentielle de l'urbanisme consiste en définitive aujourd'hui à rendre aux organes de l'autorité publique, dans les régions où se forment de grandes agglomérations urbaines, les pouvoirs qu'ils ont possédés autrefois – à une époque où ils étaient peut-être moins nécessaires qu'aujourd'hui – sur la propriété foncière. En définitive, l'obstacle au développement des villes par la propriété ne tient pas au fait qu'elle est privée ; il résulte de son caractère individuel. [...] La collectivité est donc obligée de fixer elle-même les principes selon lesquels doivent être établis les nouveaux quartiers. De toutes les tâches qui lui incombent, celle de régler le développement des villes est la moins susceptible d'être remise à des institutions privées, car elle doit être accomplie par des organes entièrement étrangers à la recherche d'un profit individuel* »<sup>298</sup>.

La période de l'entre-deux-guerres voit ainsi naître en Suisse, en même temps que les politiques interventionnistes, une problématique aménagiste nouvelle à l'échelle régionale. Ces premières interventions au niveau communal poussent les autorités fédérales à promulguer en 1930 une loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique<sup>299</sup>. Mais malgré les interventions étatiques lors de la crise économique qui suit et les pleins pouvoirs accordés au Conseil fédéral au cours de la guerre, les possibilités d'aménagement du territoire demeurent en Suisse très peu développées jusque dans les années 1970<sup>300</sup>.

A Bienne, au-delà de la question de l'aménagement du territoire, l'augmentation méthodique de la propriété foncière communale a pour but de résoudre la crise du logement. « *Die planmässige Vergrößerung des städtischen Grundbesitzes ist Voraussetzung und Hilfsmittel für eine richtige Aufteilung und Benutzung des Bodens, der eine gegebene Grösse darstellt und nicht vermehrbar ist. Je ausgedehnter und reichlicher der eigene*

---

<sup>295</sup> Exemple : vente d'une parcelle de 480 m<sup>2</sup> pour 132'500 francs, située sur la Rue de la Gare, à G. Hirt-Suter, Zentralhof A.-G. In : STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1930, pp. 9-10.

<sup>296</sup> *Chronique statistique de la Ville de Bienne*, op.cit., 1937, pp. 8-9.

<sup>297</sup> STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1936, pp. 55-57.

<sup>298</sup> MARTIN, Camille, BERNOULLI, Hans, *op.cit.*, p. 4. N'oublions pas que Felix Villars, géomètre municipal biennois, participe à cet ouvrage.

<sup>299</sup> WALTER, François, « Fédéralisme et propriété privée 1930-1950. Les attitudes face à l'aménagement du territoire en temps de crise et de pleins pouvoirs », in : *Dokumente und Informationen zur Schweizerischen Orts-, Regional- und Landesplanung (DISP)*, Institut für Orts-, Regional- und Landesplanung ETH Zurich, n° 82, octobre 1985, pp. 22-23. Cette loi sur l'expropriation est en fait promulguée pour les entreprises d'électricité, qui ont de plus en plus besoin de surface pour produire et transporter le courant. En 1850, une première loi similaire avait déjà été votée pour permettre le développement du réseau de chemin de fer. Les principaux opposants à cette nouvelle loi sont les paysans qui estiment n'être pas assez indemnisés lors d'une expropriation.

<sup>300</sup> WALTER, François, « Fédéralisme et propriété privée 1930-1950. Les attitudes face à l'aménagement du territoire en temps de crise et de pleins pouvoirs », *op. cit.*, p. 21.

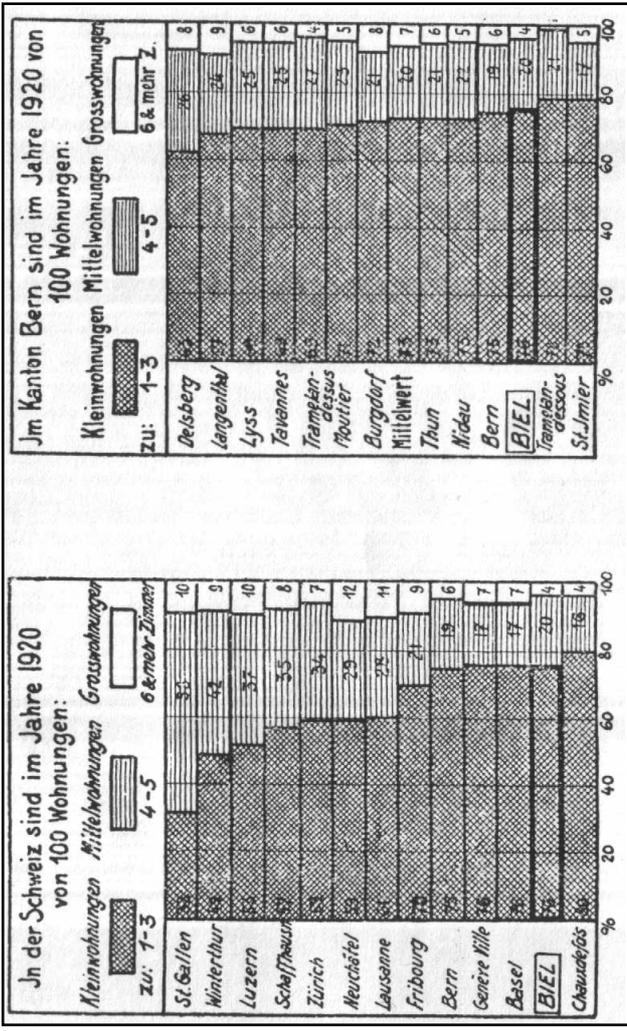


Figure 59  
 Nombre de pièces pour 100 logements en Suisse et dans le canton de Berne

Figure 58  
 La construction de nouveaux logements dans dix villes, grandes et moyennes, de Suisse (1910-1950)

Jahr	Neuerstellte Wohnungen Zürich (1)	Basel (2)	Genf (3)	Bern	Lausanne	Sankt Gallen	Winterthur	Luzern	Nouveaux logements Biel	La Chaux-de-Fonds
1910	1721	922	225	573	682	657	92	353	41	185
1911	2174	725	203	781	780	806	113	376	149	105
1912	1852	602	184	784	689	571	126	335	105	104
1913	829	837	60	341	301	283	36	174	104	121
1914	825	481	89	201	90	34	25	9	18	0
1915	865	332	89	201	90	34	25	9	18	0
1916	452	165	54	249	50	19	8	4	16	11
1917	441	140	3	191	16	12	11	4	17	5
1918	489	52	7	112	4	3	23	14	14	5
1919	626	110	9	200	7	6	66	6	31	4
1920	565	298	1	417	26	25	120	81	128	57
1921	399	500	94	941	132	46	71	109	86	43
1922	424	471	19	497	155	31	81	110	86	77
1923	671	516	161	631	293	18	133	155	195	93
1924	1672	687	109	952	183	27	340	169	303	20
1925	1216	796	45	900	243	36	352	200	339	228
1926	2085	1009	256	621	341	13	261	188	182	113
1927	2456	1295	393	804	475	26	248	222	264	41
1928	3154	1179	523	573	773	25	414	301	258	150
1929	3242	1959	785	502	385	21	401	208	310	176
1930	3238	1487	1360	651	675	38	366	356	609	113
1931	3399	1789	2225	720	1151	44	357	705	422	49
1932	3449	2092	2101	1093	1543	57	302	549	113	4
1933	2045	1813	965	1374	1350	125	176	280	237	1
1934	2627	1940	1248	1374	1980	99	181	196	203	3
1935	1722	956	891	708	591	88	151	430	68	7
1936	505	410	586	403	356	51	92	203	55	4
1937	934	557	311	413	700	58	264	171	108	5
1938	1727	892	699	668	783	47	351	214	205	4
1939	2543	739	712	474	643	51	357	233	183	12
1940	1067	276	452	378	327	25	205	143	116	2
1941	1061	255	45	609	274	24	214	111	41	2
1942	1608	167	49	332	162	21	491	82	59	2
1943	1575	186	3	633	32	7	180	181	224	5
1944	2202	772	0	804	152	98	305	201	188	3
1945	2094	666	1	955	236	133	211	150	190	31
1946	2310	705	1	929	426	169	319	315	257	28
1947	1994	799	1	751	563	268	271	390	394	121
1948	3107	1762	369	1075	961	525	560	574	590	218
1949	2457	1964	552	1170	696	187	297	153	429	144
1950	3076	2025	1218	1689	917	318	327	444	444	199

In : *Statistique historique de la Suisse*, SIEGENTHALER, Hansjörg (sous la direction de), RITZMANN-BLICKENSTORFER, Heiner (éd.), Zürich, Chronos, 1996, p. 892.

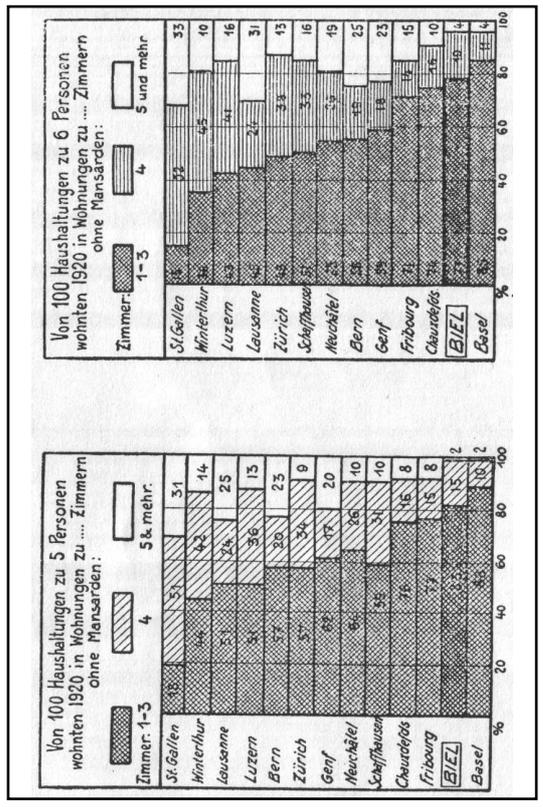


Figure 60  
 Logements à Bielle : nombre de pièces selon le nombre de personnes

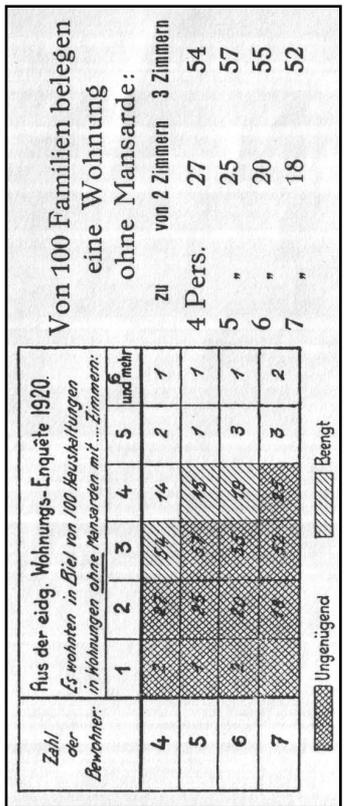


Figure 61  
 Nombre de pièces pour 100 ménages de 5 et de 6 personnes

In : WYSSBROD, Otto, « Hat Biel noch eine Wohnungsnot ? Ein Beitrag zur Bieler Wohnungsfrage », in : *Annales Biennaises*, Société de la Bibliothèque de Bielle, 1928, pp. 158-160

*Grundbesitz der Gemeinde ist, desto wirksamer kann sie der ungesunden Boden- und Bauspekulation entgegengetreten und auf dem Grundstückmarkt einen preisermässigen Einfluss ausüben. Die Misstände im Wohnungswesen können nur beseitigt werden, die ganze grosse Wohnungsfrage ist nur zu lösen, auf dem Boden des Gemeindegrundeigentums »<sup>301</sup>.*

## **17. La production de logements**

Ce qui nous amène à nous intéresser à la façon dont les autorités ont d'une part tenté de résorber la crise du logement, en d'autres termes combien de logements ont été construits ou soutenus financièrement par la ville, et d'autre part comment elles ont cherché à stopper la ségrégation spatiale. Pour ce faire, il nous faut d'abord revenir sur la profonde crise du logement qui touche Bienne et les principales villes suisses à la sortie de la guerre.

### **17.1 Manque et misère des logements à Bienne au début des années 1920**

Dans toute la Suisse, l'arrêt presque total de la construction de logements durant la guerre<sup>302</sup> (figure 58) provoque une forte baisse du taux de logements vacants : on l'évalue à 0,5 % en 1918 pour l'ensemble du pays et à 0,2 % en 1919, alors que l'on considère à ce moment comme normal un pourcentage de 2<sup>303</sup>. Ce manque de logements provoque une augmentation rapide des loyers et l'obligation pour de nombreuses familles de vivre dans des appartements petits et insalubres. Cette situation ainsi que la Grève générale obligent la Confédération à intervenir sous la forme d'un arrêté, daté du 9 avril 1920, instaurant un régime de protection des locataires (blocage des loyers). De 1918 à 1924, elle dépense également 43 millions de francs pour permettre l'édification de plus de 18'000 logements sur l'ensemble du territoire. Mais ces mesures sont peu à peu levées et deviennent même caduques dès le 1<sup>er</sup> novembre 1926. Il faut attendre la fin de deuxième guerre mondiale pour que l'Etat intervienne sur le marché du logement, politique encouragée par l'acceptation en votation populaire d'un article constitutionnel sur la famille (art. 34 *quinquies*)<sup>304</sup>. Au cours des années 1920 et 1930, la question du logement est donc essentiellement communale.

A Bienne, alors que la population a augmenté de plus de 2'000 personnes entre 1910 et 1920, le nombre de nouveaux logements construits atteint à peine 500. Ce qui engendre une stagnation du nombre d'habitants par maison, voir même une augmentation comme à Madretsch (13,9 en 1910 et 16 en 1920)<sup>305</sup>. En 1918, 335 familles s'annoncent auprès du tout nouvel Office des logements (*Wohnungsamt*) dans l'espoir de trouver un nouveau logis<sup>306</sup>. On en dénombre également 13 qui n'ont pas de toit, une situation qui s'aggrave au cours des années suivantes : 36 familles en 1919, 51 en 1920 et 76 en 1922. Si leur nombre diminue légèrement au cours des années suivantes, entre 30 et 40 familles vivent jusqu'au milieu de la décennie dans des logements de fortune, dont l'école Dufour<sup>307</sup>. Face à cette situation, le socialiste Paul Lüthi dépose le 14 avril 1919 une motion au Conseil de ville demandant la construction rapide de logements. Les autorités répondent que la Commune ne possède pas les moyens financiers pour entreprendre de tels travaux, mais qu'elle effectue des démarches pour obtenir une aide de la Confédération et du canton, dans le but notamment de soutenir les coopératives d'habitation. Un crédit

<sup>301</sup> *10 ans de socialisme. 10 Jahre Rotes Biel*, op. cit., p. 53.

<sup>302</sup> *Statistique historique de la Suisse*, SIEGENTHALER, Hansjörg (sous la direction de), RITZMANN-BLICKENSTORFER, Heiner (éd.), Zurich, Chronos, 1996, p. 892.

<sup>303</sup> WALTER, François, *La Suisse urbaine 1750-1950*, op. cit., p. 261.

<sup>304</sup> *Ibid.*, p. 265. Il est fait mention dans cet article, approuvé en 1945, que l'Etat peut intervenir « en matière de logements et de colonisation intérieure ». Mais il faut attendre la crise immobilière du début des années 1970 pour qu'un nouvel article (34 sixies), approuvé en 1972, fasse clairement mention d'une aide à la construction de logements.

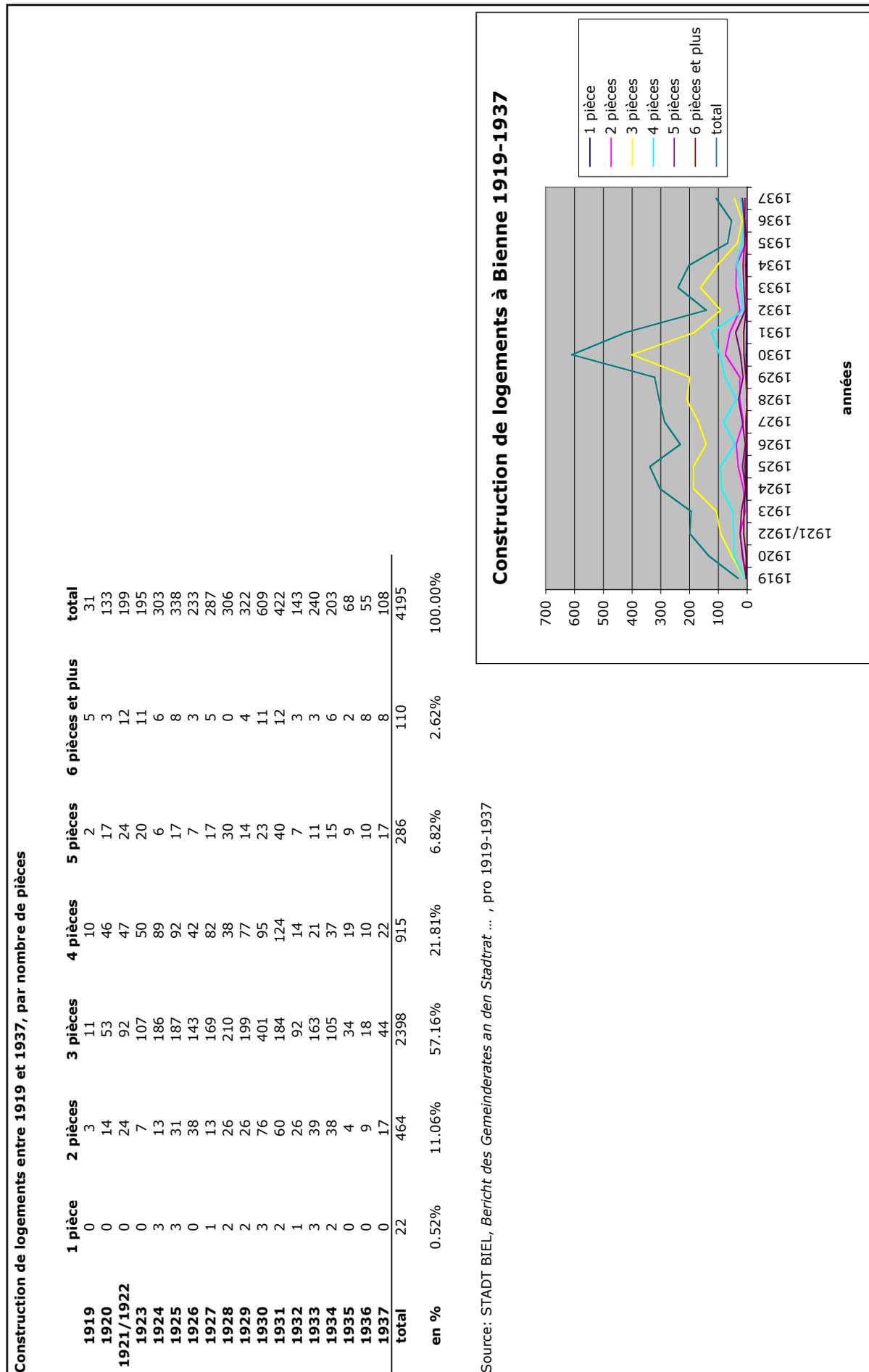
<sup>305</sup> *Chronique statistique de la Ville de Bienne*, op.cit., 1930, pp. 110 et ss.

<sup>306</sup> STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1918, pp. 69-70.

<sup>307</sup> Les chiffres ci-dessus sont tirés de : STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1919, pp. 55-56 ; pro 1920, pp. 45-46 ; pro 1921 & 1922, pp. 42-43 ; pro 1923, p. 193 ; pro 1924, p. 69 ; pro 1925, p. 78 pro 1926, pp. 83-84.

Figure 62

La construction de logements à Bienne de 1919 à 1937



de 100'000 francs est débloqué dans ce sens en septembre<sup>308</sup>. En octobre 1920, une interpellation et une motion socialistes demandent aux autorités d'intervenir contre les excès de loyer d'un propriétaire et d'effectuer une enquête sur l'état d'hygiène des logements<sup>309</sup>. Dernier exemple des mauvaises conditions de logement pour la population biennoise, le fait que la majorité des familles nombreuses vit dans des logements trop petits : en 1920, 85 % et 77 % des ménages comptant respectivement cinq et six personnes vivent dans un appartement de une à trois pièces, ce qui est insuffisant selon les normes de l'époque (une pièce par personne) (**figures 59, 60 et 61**). Comparés aux habitants des autres grandes villes suisses, les Biennois se trouvent ainsi à peine mieux placés que les Bâlois (88 % des ménages à cinq personnes et 85 % des ménages à six personnes) et loin derrière les Lausannois (51 et 45 %), les Zurichois (57 et 48 %) ou même les Genevois (62 et 59 %)<sup>310</sup>.

Ce manque de logements peut en partie être expliqué par une forte augmentation des mariages à l'issue de la guerre, lorsque les hommes sont démobilisés. Mais comme le signale l'Office des statistiques, « *pour comprendre la marche irrégulière de la courbe de la construction du logement, les autres indices de la vie économique devraient également être mis en regard* »<sup>311</sup>. Si la conjoncture internationale dont dépend l'industrie horlogère joue à ce titre un rôle déterminant sur l'ensemble des secteurs économiques biennois, il ne faut pas oublier l'importance de sociétés et des entrepreneurs privés qui possèdent la plus grande partie du parc immobilier (78 % des personnes sont locataires, 21 % propriétaires et 1 % coopérateurs)<sup>312</sup> qu'ils soumettent à la spéculation. Dans ces conditions et compte tenu de la faiblesse des finances communales, voyons à présent de quelle manière les nouvelles autorités socialistes, élues en 1921, mettent en place la réforme du logement promise dans le programme électoral de 1919.

## 17.2 La construction de logements : la réalité des chiffres

Renonçant d'emblée à construire elles-mêmes des immeubles, les autorités décident de soutenir les coopératives d'habitation. Pour illustrer la production de logements à Bienne, nous avons établi un graphique (**figure 62**) selon les informations que nous avons relevées dans les *Rapports de gestion du Conseil municipal au Conseil de ville*<sup>313</sup>. Nous constatons d'une part que la construction ne démarre véritablement qu'à partir de 1923 pour à nouveau chuter lors de la crise des années 1930 et, d'autre part, que près des deux tiers des logements construits comptent trois pièces au maximum. De plus, sur les 4'195 logements construits au cours de ces dix-huit années, seuls 286 le sont par une coopérative, soit 6,8 %<sup>314</sup>. Dans ce sens, nous pouvons rejoindre les remarques d'Otto Wyssbrod qui démontre dans un article publié en 1928<sup>315</sup> que Bienne n'est, à ce moment, pas encore sortie de la crise du logement. Comme dans son étude sur la situation sociale et économique des salariés biennois parue l'année précédente (chapitre 10.3), Otto Wyssbrod fait usage de nombreuses sources et adopte une démarche intéressante. Selon lui, il ne suffit pas de se demander s'il y a assez de logements, mais si ceux-ci sont adaptés aux besoins des locataires, c'est-à-dire s'ils sont assez grands pour une famille, s'ils sont équipés d'installations de bains modernes et si les locataires ne doivent pas faire face à des hausses de loyers. Fondateur en compagnie de Guido Müller de la coopérative des cheminots de Nidau en 1911, Otto Wyssbrod n'hésite pas à remettre en question le bilan positif que présentent les autorités<sup>316</sup> : « *Trotzdem in Biel der Mieterschutz abgebaut wurde, trotzdem heute*

---

<sup>308</sup> STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1919, pp. 17 et 30.

<sup>309</sup> *Ibid.*, pro 1920, pp. 18-19 et 22.

<sup>310</sup> WYSSBROD, Otto, « Hat Biel noch eine Wohnungsnot ? Ein Beitrag zur Bieler Wohnungsfrage », in : *Annales Biennoises*, Société de la Bibliothèque de Bienne, 1928, pp. 158-160.

<sup>311</sup> *Chronique statistique de la Ville de Bienne*, op.cit., 1930, pp. 116-117.

<sup>312</sup> STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1927, pp. 88-91.

<sup>313</sup> *Ibid.*, pro 1919-1937.

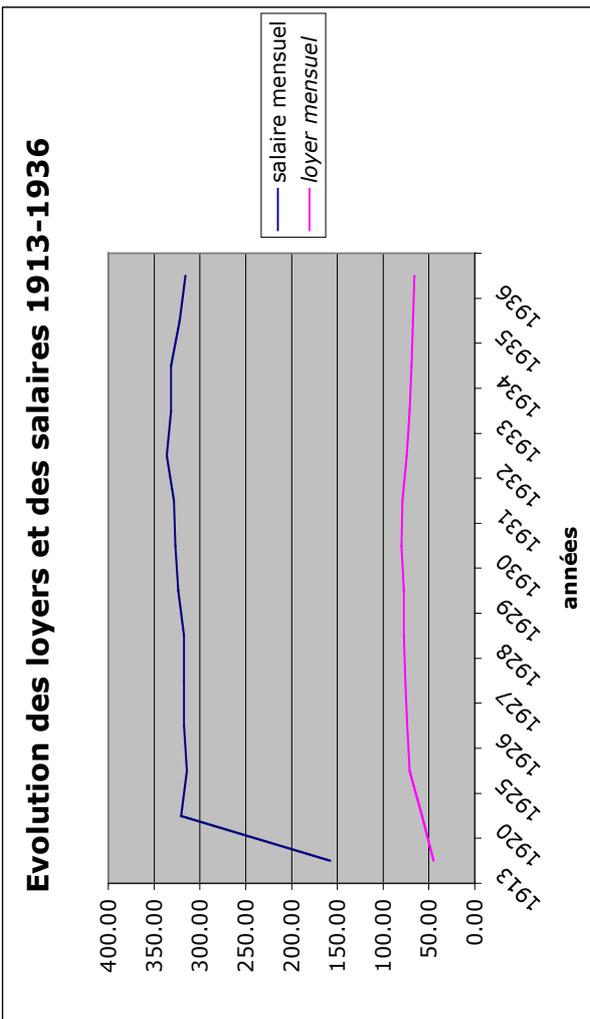
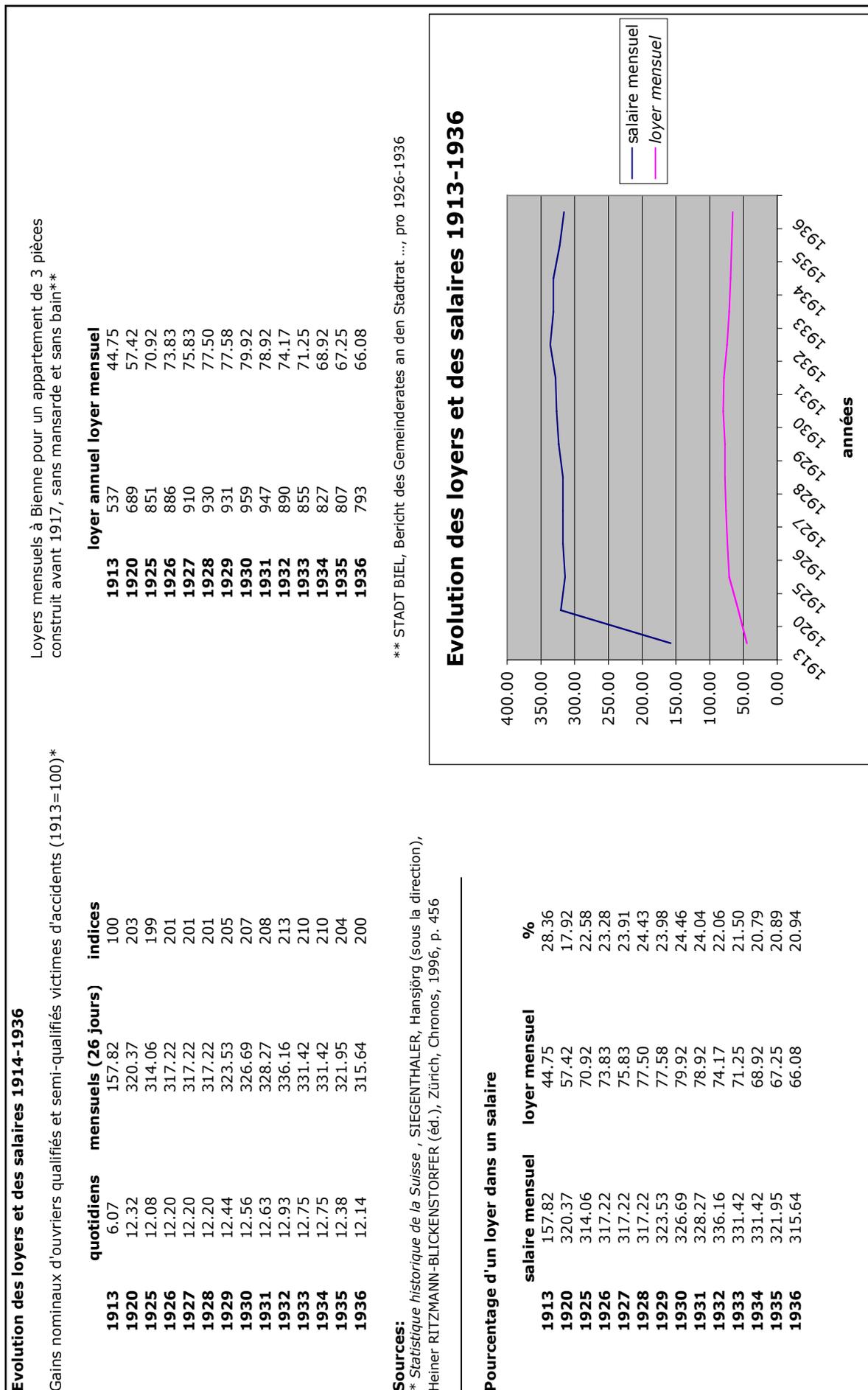
<sup>314</sup> 274 logements sont construits par Eduard Lanz pour différentes coopératives (MALFROY, Sylvain, « Des alvéoles d'intimité dans un environnement communautaire. Eduard Lanz et le logement coopératif à Bienne », in : *Nouvelles Annales Biennoises*, Conseil Municipal, 1995, p. 54) et 12 autres par la Coopérative de construction générale de Bienne en 1922 (*Brochure d'exposition. Ausstellung : Die Stadanlage in Vergangenheit und Zukunft*, op. cit., p. 44).

<sup>315</sup> WYSSBROD, Otto, « Hat Biel noch eine Wohnungsnot ? », *op. cit.*, pp. 147-165.

<sup>316</sup> « Allgemein kann gesagt werden, dass die Wohnungsnot etwas nachgelassen hat. Wenn auch die hohen Mietzinse nicht befriedigen, so sind doch wenigstens in der Auswahl der Wohnungen für die Mieter Erleichterungen eingetreten » in : STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1926, p. 84.

Figure 63

L'évolution du rapport entre les loyers et les salaires, de 1914 à 1936



*wie nach jeder Teuerung Bedarf und Produktion auseinanderfallen, trotz leerstehende Wohnungen besteht heute in Biel eine Wohnungsnot: höchste Wohndichte für die grösseren Familien, zu hohe Mietzinse im Vergleich zum Realeinkommen, Tendenz zur Vermehrung der Mietskasernen* »<sup>317</sup>.

En effet, alors que les Coopératives construisent des logements adaptés aux besoins des locataires, les propriétaires privés louent toujours plus cher des logements simples, sans confort moderne et très souvent petits dans lesquels s'entassent des familles nombreuses<sup>318</sup>. Selon Otto Wyssbrod, « „selbst ein junges Ehepaar ohne Kinder hat ein Anrecht auf eine Dreizimmerwohnung“. Wie weit wir hier in Biel noch von der Verwirklichung dieser Forderung entfernt sind, möge nur daran ermessen werden, dass rund ein Fünftel aller 5-, 6- und 7-köpfigen Familien sich noch mit Zweizimmerwohnungen bescheiden muss. Und da sollen wir keine Wohnungsnot haben, nachdem die Verhältnisse heute nach 6 Jahren Wirtschaftskrisis sich noch verschlimmert haben dürften ? »<sup>319</sup>. En 1930, l'Office de la statistique de la Ville de Bienne entreprend une étude sur 574 logements construits au cours de l'année et révèle que 540 d'entre eux possèdent une « installation de bain d'une espèce quelconque » et seulement 97 une salle de bain particulière (donc non commune). Si tous sont raccordés aux réseaux hydraulique, électrique et de gaz, 215 n'ont pas de bouilleurs à eau chaude. 64 maisons locatives (soit 156 logements, ce qui représente 2,44 logements par maison) sont la propriété de particuliers et 101 autres (soit 418 logements - 4,18 par maison) appartiennent à des consortiums immobiliers en vue de spéculation<sup>320</sup>. La relance économique des années 1920 attire de nombreuses familles à Bienne, engendrant une augmentation de la demande en matière de logements et favorisant la spéculation. Le solde migratoire est en effet négatif en 1922 et 1923 (-47 familles et -13) puis positif les années suivantes : 58 familles (1924), 62 (1925), 111 (1926), 54 (1927) et 152 (1928)<sup>321</sup>. Pour tenter de gérer le marché, les autorités introduisent en 1928, après votation populaire, un règlement sur l'information et la surveillance des logements (*Wohnungsnachweis* et *Wohnungsaufsicht*) qui aboutit à la constitution d'une commission composée de locataires et de propriétaires, essentiellement chargée de surveiller l'état des logements. De juillet à décembre, elle dénonce vingt cas pour manque d'entretien et plus généralement le mauvais état des logements situés en vieille ville et dans la Cité Marie. Elle note dans son rapport qu'aussi longtemps que persistera un manque de logements, il sera difficile d'y remédier, les familles pauvres cherchant avant tout un loyer abordable. « *Notwendig ist hier eine grosszügige Aktion, die vorerst den notwendigen Raum schafft und sodann an die Sanierung des Gässchenelendes herantritt. Den grössten Schäden wird die Wohnungsaufsicht durch Absprechung der Mietobjekte entgegenzutreten müssen* »<sup>322</sup>. De 1919 à 1927, la construction de nouveaux logements étant insuffisante, on ne rénove ou éventuellement détruit pour raisons d'hygiène qu'une vingtaine de logements par année. Conséquence de cette insalubrité ambiante, conséquence qu'Otto Wyssbrod ne manque par ailleurs pas de signaler, le taux de décès dû à la tuberculose est à Bienne supérieur à celui de la moyenne des villes suisses<sup>323</sup>. En 1927, l'Office du logement estime qu'il faut construire au moins 260 à 300 logements par an pour couvrir la demande et permettre la destruction des appartements insalubres<sup>324</sup>. A partir de 1930, le nombre moyen de logements libres par année à Bienne est supérieur à 200, mais il faut attendre 1934 pour que le pourcentage dépasse enfin la barre des 2 %, synonyme de crise du logement<sup>325</sup>.

Au-delà du nombre de logements construits, l'évolution des loyers et l'importance qu'ils constituent sur un salaire permettent de mesurer plus spécifiquement l'ampleur de la crise du logement et les conséquences que cela implique, comme la difficulté pour un ouvrier de trouver un logis bon marché et moderne. Le graphique et les tableaux (**figure 63**) que nous avons réalisés mettent en parallèle l'évolution des gains

<sup>317</sup> WYSSBROD, Otto, « Hat Biel noch eine Wohnungsnot ? », *op. cit.*, p. 164.

<sup>318</sup> Sur l'attitude exacte des propriétaires, leur force et leur influence sur les autorités nous n'avons, dans la limite de nos recherches, aucun renseignement.

<sup>319</sup> WYSSBROD, Otto, « Hat Biel noch eine Wohnungsnot ? », *op. cit.*, p. 160.

<sup>320</sup> *Chronique statistique de la Ville de Bienne*, *op.cit.*, 1930, pp. 16-17.

<sup>321</sup> STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1928, pp. 47-48

<sup>322</sup> *Ibid.*, pro 1928, pp. 1 et 48.

<sup>323</sup> Pour la période 1911-1915, le taux est de 25,4 ‰ à Bienne contre 21,2 ‰ pour la moyenne des villes suisses, de 25,2 contre 20,6 pour 1916-1920 et de 18,3 contre 16,5 pour 1920-1922. WYSSBROD, Otto, « Hat Biel noch eine Wohnungsnot ? », *op. cit.*, p. 164.

<sup>324</sup> STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1927, p. 90.

<sup>325</sup> *Ibid.*, pro 1934, pp. 136 et ss.

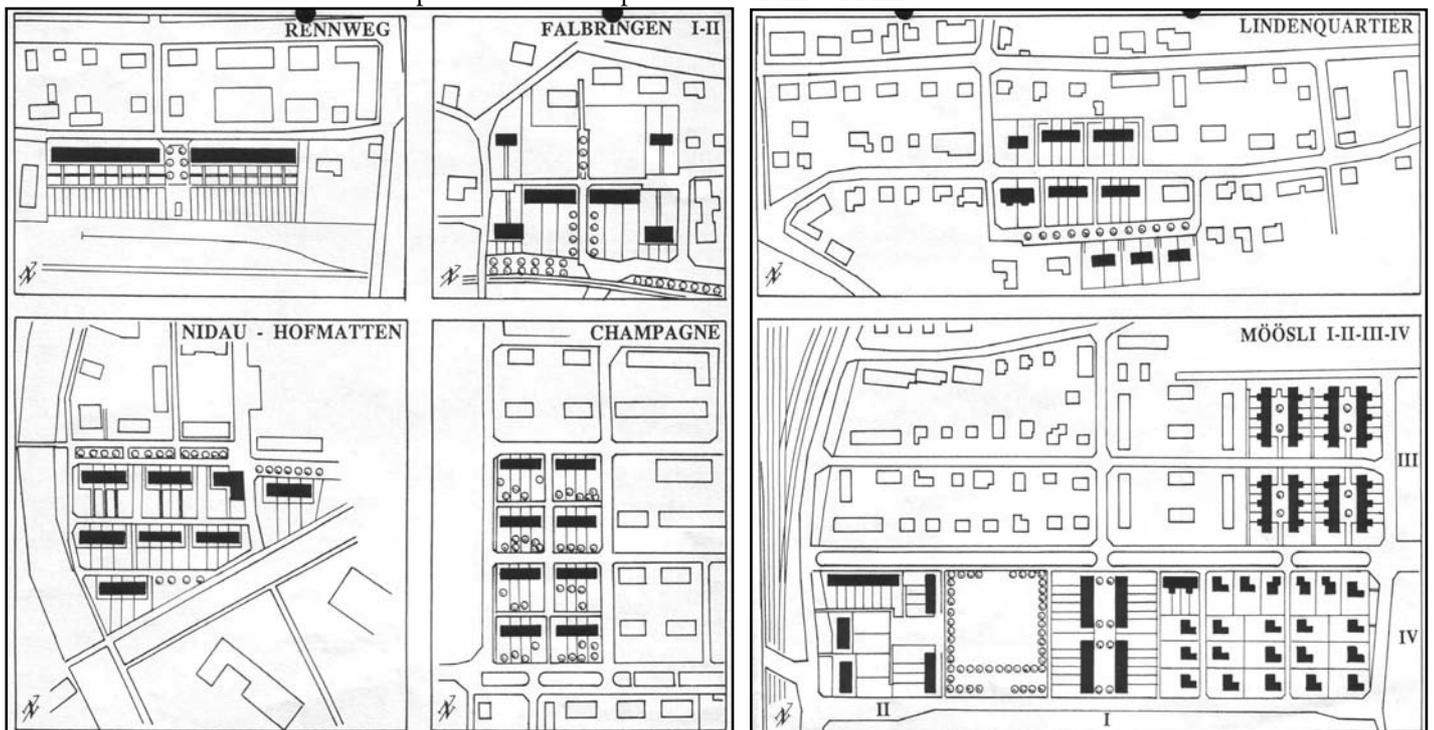
Année de réalisation	Coopérative de construction	Localisation de la colonie	Nombre de logements (tous types confondus)
1925	E.B.G. = Eisenbahnergenossenschaft Coopérative des cheminots	<b>Rennweg-Mett</b> Rennweg 68-82	32
1926-27 (1re étape)	B.G.B. = Baugenossenschaft des Gemeindepersonals Coopérative du personnel municipal	<b>Falbringen I</b> Sonnhalde 2-16	26
1927-28	A.B.G. = Allgemeine Bau- und Wohngenossenschaft Société coopérative générale de construction et de logements	<b>Möösli I</b> Pestalozzallee 26-48, Möösliweg 15-37	24
1929	E.B.G.	<b>Nidau-Hofmatten</b> Genossenschaftstr. 2-16, 20-26, Möwenweg 2-24, Barbenweg 2-8	31
1929-31	B.G.B.	<b>Champagne</b> Schwalbenstrasse 10-24 Im Grund 9-23, 10-24 Champagneallee 7-21	32
1930-31	BIWO = Bieler Wohnbau- genossenschaft Société coopérative de construction de logements Bienne (anciennement B.G.B.)	<b>Lindenquartier</b> Meisenweg 11 Dählenweg 23-39, 18-36 Waldegweg 6-16	28
1930-31 (2e étape)	A.B.G.	<b>Möösli II</b> Pestalozzallee 2-24, Möösliweg 1-13, Brüggstrasse 39-43	24
1930-31 (2e étape)	BIWO (ex-B.G.B.)	<b>Falbringen II</b> Sonnhalde 1-3, 15-17	4
1944-45 (3e étape)	Société coopérative «Im Möösli»	<b>Möösli III</b> Pestalozzallee 47-93 Brüggmattenweg 31-77	48
1944-45 (4e étape)	Société coopérative «Im Möösli»	<b>Möösli IV</b> Pestalozzallee 52-70, Möösliweg 39-67	25
N.B.: Cette énumération n'inclut que les projets de logement coopératif réalisés à Bienne et ne tient compte ni des nombreux projets restés sur le papier, ni des réalisations exécutées hors de Bienne, ni des ensembles de logements réalisés postérieurement à 1945 (en cours de recensement)			<b>Total</b> 274

Figure 64

Colonies de logement coopératif réalisées par Eduard Lanz à Bienne de 1926 à 1945

Figure 65

Plan de situation des différentes coopératives réalisées par Eduard Lanz à Bienne



In : Malfroy, Sylvain, « Des alvéoles d'intimité dans un environnement communautaire. Eduard Lanz et le logement coopératif à Bienne », in : *Nouvelles Annales Biennoises*, Conseil Municipal, 1995, pp. 54 et 62-63.

mensuels d'un ouvrier qualifié ou semi-qualifié<sup>326</sup> et des loyers pour un appartement de trois pièces, sans mansarde et construit avant 1917. Selon nos calculs, l'ouvrier doit consacrer entre 17 et 25 % de son salaire pour un logement de ce type à Bienne, entre 1920 et 1936. Un rapport qui devrait être plus élevé lorsqu'il s'agit d'un ouvrier non qualifié ou d'une femme qui gagnent de toute façon moins. De fait, si le ménage vit sur un seul revenu, il lui est presque impossible d'habiter un logement moderne et suffisamment grand. Otto Wyssbrod note à ce sujet : « *Kann unter diesen Umständen eine Familie sich ohne fremde Hilfe durchbringen, wenn der Verdienst auf einer einzigen Arbeitskraft beruht, und ein Drittel<sup>327</sup> und mehr vom sowieso knappen Einkommen allein für den Mietzins aufgebracht werden muss ?* ». Pour faire face à cette situation, il préconise la construction de logements coopératifs : « *Tragen die Bauten auch die durch die Zeitläufe bedingten Merkmale grösster Sparsamkeit und technischer Rationalisierung, und mögen sie vielleicht manchen, der an die Bauformen einer reichern Zeit gewöhnt ist, zur Kritik herausfordern, so bedeuten sie doch für Biel eine soziale Tat und einen neuen Versuch zur Lösung des Wohnproblems auf Erfolg verheissender Grundlage. Es ist nur zu wünschen, dass der Versuch auf noch viel breiterer Grundlage fortgesetzt werde, und dass hiefür alle Kreise zur Mithilfe mobilisiert werden können, damit Biel im Vergleich mit andern Städten in der Wohnfrage wieder die Rangfolge erreiche, die den Zukunftserwartungen und billigen Lebensansprüchen seiner werktätigen Bevölkerung entspricht* »<sup>328</sup>.

### 17.3 Les coopératives d'habitation

Face à la crise du logement que la construction traditionnelle ne semble pouvoir résorber, l'habitat coopératif apparaît comme la solution idéale aux yeux de nombreuses personnes issues du mouvement ouvrier : le credo « construire par et pour les ouvriers » des logements modernes et non soumis à la spéculation devient mot d'ordre. Au XIXe siècle, les socialistes utopistes préconisent déjà un type d'habitat collectif et associatif ou communautaire, basé notamment sur le modèle du phalanstère de Fourier<sup>329</sup>. A Bienne, la première association coopérative créée en vue de la construction de logements économiques voit le jour en 1888 déjà, sous le nom de « *Klein aber mein* ». A l'initiative de la section locale de la Société du Grütli, l'ancêtre du Parti socialiste, un certain nombre d'instituteurs, d'employeurs et d'ouvriers réunissent un capital sous forme de parts coopératives de 100 francs qu'ils investissent d'abord dans l'édification de deux petites maisons familiales mitoyennes. En quatre ans, la coopérative construit douze immeubles, qu'elle s'empresse cependant de revendre pour réaliser la plus-value foncière qui s'est accumulée avec le temps<sup>330</sup>. Selon Sylvain Malfroy, « *cet épisode est révélateur du flou juridique et de l'absence de ligne politique suivie qui caractérise l'activité des premières sociétés coopératives, encore mal distinguées au XIXe siècle des Sociétés de construction par actions (Aktienbaugesellschaften), qui prennent une part active à Bienne dans la planification des quartiers d'extension dès 1857. Mais le précédent de cette coopérative éphémère documente également la tradition d'entraide solidaire et de débrouille dans laquelle les coopératives du début du siècle s'enracinent* »<sup>331</sup>. La première véritable coopérative d'habitation est édifiée entre 1911 et 1914 à Nidau par

<sup>326</sup> Nous n'avons au cours de nos recherches trouvé aucune source indiquant les salaires des ouvriers à Bienne sur une longue période. Seul l'article de Otto Wyssbrod, « *Nachkriegsjahre und Arbeitnehmer mit besonderer Berücksichtigung der Verhältnisse in Biel* » (in : *Annales Biennoises*, 1927, pp. 179 et ss.), nous donne une petite idée de l'évolution des salaires à Bienne entre 1913 et 1924 (cf. **figure 17**, p. 27). Pour pouvoir établir nos calculs, nous avons donc dû utiliser « l'indice des gains nominaux quotidiens d'ouvriers qualifiés et semi-qualifiés victimes d'accidents » (in : *Statistique historique de la Suisse*, SIEGENTHALER, Hansjörg (sous la direction de), RITZMANN-BLICKENSTORFER, Heiner (éd.), Zürich, Chronos, 1996, p. 456). La pertinence de cet indice pour le cas biennois est faible, puisqu'il est calculé sur une moyenne suisse d'ouvriers couverts par une assurance accidents. Mais il a le mérite de nous donner une idée du pourcentage que devait consacrer un ouvrier de son salaire pour le loyer d'un petit appartement sans confort.

<sup>327</sup> Malheureusement, nous n'avons pu reconstituer les calculs d'Otto Wyssbrod qui lui permettent d'affirmer qu'un tiers au moins du salaire est consacré au loyer. Mais il est probable que les ouvriers viennois gagnaient moins que la moyenne suisse. Ce que pourrait confirmer une recherche plus approfondie, par exemple dans les archives de la FTMH, sur cette question des salaires.

<sup>328</sup> WYSSBROD, Otto, « *Hat Biel noch eine Wohnungsnot ?* », *op. cit.*, pp. 164-165.

<sup>329</sup> FAVARDIN, Patrick, *Nécessité et limites de la cité ouvrière en province*, in : *Monuments historiques*, « L'architecture industrielle », Paris, Les Monuments historiques de la France, n° 3, 1977, pp. 55-59.

<sup>330</sup> RUF, Walter, *Das gemeinnützige Baugenossenschaftswesen der Schweiz*, Dissertation, Universität Basel, Zurich, Neuland Verlag, 1930, pp. 30-32. Cité in : MALFROY, Sylvain, *op. cit.*, p. 53.

<sup>331</sup> MALFROY, Sylvain, *op. cit.*, p. 53.

Figure 66

Plans des logements coopératifs conçus par Eduard Lanz



**TABLEAU SYNOPSIS DES PLANS-TYPES CONÇUS PAR EDUARD LANZ POUR LES COLONIES DE LOGEMENT COOPÉRATIF BIENNOISES**

- 1 Immeuble de logement collectif à distribution palier double; Rennweg (en ordre mitoyen). Falbringen I (comme construction isolée). La cuisine habitable et la salle de bain/WC forment avec l'escalier une zone de service compacte sur le front nord de l'immeuble.
- 2 Immeuble de logement collectif à distribution palier simple; Falbringen I (en ordre mitoyen). L'escalier médian établit une séparation entre les espaces de service et les pièces de séjour, d'une part, et les chambres à coucher d'autre part.
- 3 Maison familiale jumelée de 4 pièces; Lindenquartier. L'accès sur les façades latérales renforce l'intimité de chaque logement. La cuisine et le coin à manger sont séparés par un buffet de service faisant office de passe-plats; les pièces de séjour sont en enfilades; à l'étage, un coin lavabo est aménagé à l'extérieur de la salle de bain de manière à faciliter l'usage simultané de ces commodités.
- 4 Maison familiale mitoyenne de 4 pièces; Möösi II, Nidau-Hofmatten, Champagne et Lindenquartier. La cuisine, disposée parallèlement à la façade nord dans une étroite bande de service, est réservée à la préparation des repas qui sont servis dans la salle à manger.
- 5 Maison familiale mitoyenne de 5 pièces; Nidau-Hofmatten, Champagne et Lindenquartier. La plus grande profondeur du bâti permet de juxtaposer un coin à manger à la cuisine-laboratoire; la position de l'escalier parallèle au mur mitoyen dégage l'espace nécessaire à une chambre supplémentaire en plus de la salle de bain.
- 6 Appartement-type de 2 pièces réalisé dans l'aille sud du bâtiment coopératif de la colonie Nidau-Hofmatten.

- 7 Appartement-type de 3 pièces réalisé dans l'aille ouest du bâtiment coopératif de Nidau-Hofmatten. Le groupement du coin à manger et de la cuisine laboratoire près de l'entrée et le positionnement de la salle de bain à l'extrémité du couloir desservant les chambres à coucher obéissent à un principe de ségrégation des parties diurnes et nocturnes de l'habitation.
- 8 Maison familiale jumelée de 5 pièces; Falbringen II, Lindenquartier. Mêmes observations que pour le type 3.
- 9 Immeuble collectif à distribution palier simple; Lindenquartier (immeuble double). Ce plan d'appartement opère la synthèse des ingrédients recensés précédemment: bande de service différenciée sur le front nord (hall d'entrée, coin à manger, cuisine laboratoire, salle de bain/WC), pièces de séjour en enfilade au sud, séparation nette des zones jour/nuit.
- 10 Maison familiale mitoyenne; Möösi I. La cuisine-laboratoire, la buanderie et le WC séparé forment une bande servante côté jardin.
- 11 Maison familiale mitoyenne; Möösi III. La zone servante, disposée parallèlement au mur mitoyen, se prolonge côté jardin par un couvert.
- 12 Immeuble collectif à distribution palier simple; Möösi II (immeuble double). Mêmes observations que pour le type 9.
- 13-15 Différentes variantes de pavillons familiaux conçus pour la colonie Möösi IV. L'aille nord groupe les locaux de service (cuisine, salle de bain/buanderie, couvert rural abritant l'accès à la cave). Le séjour chauffé fait en même temps office de distribution des chambres à coucher. La variante 15, conçue pour des familles nombreuses, comporte des chambres à coucher dans le comble.

la Coopérative de construction des cheminots (*Eisenbahnerbaugenossenschaft*) qui mobilise pour l'occasion des capitaux de son fonds de prévoyance sous la forme de prêts hypothécaires. Cette cité-jardin compte 25 maisons pour une famille, 22 maisons pour deux familles et une pour trois. En 1929, la cité s'agrandit de 31 logements, construits par Eduard Lanz<sup>332</sup>. C'est au cours des années 1920, lors de la phase la plus prolifique du développement d'une culture ouvrière autonome (chapitre 9.2), que sont fondées la quasi totalité des coopératives d'habitation à Bienne. Les autorités, qui n'entreprennent aucune construction de logements, soutiennent ce mouvement selon les principes suivants<sup>333</sup> :

- la commune met à disposition des terrains à bas prix sur lesquels elle accorde un droit de superficie ;
- elle octroie moyennant un gage hypothécaire de deuxième rang un prêt jusqu'à hauteur de 25 % du capital, à un taux d'intérêt de 4,5-5 % au maximum ;
- préférence est donnée aux projets qui occupent une grande surface, tout en construisant de façon proportionnelle et selon les routes et canalisations existantes ;
- les travaux doivent être réalisés de façon consciencieuse et durable, les logements adaptés aux prétentions des ouvriers et employés ;
- les loyers doivent être maintenus aussi bas que possible. Le taux d'intérêt de l'argent propre investi (le capital de la coopérative) ne doit pas dépasser le taux d'intérêt de la première hypothèque, moins 1 % ;
- aucune spéculation ne doit être exercée sur ces immeubles.

Dans ses mémoires, Guido Müller mentionne les raisons qui l'ont poussé à privilégier le soutien au coopératives plutôt que l'engagement de la commune dans la construction : « *Dem kommunalen Wohnungsbau zog ich den genossenschaftlichen schon aus dem Grunde vor, weil er die Gemeinde der Arbeit und der Umtriebe enthob, die mit dem Bau und der Vermietung der Wohnungen verbunden sind. Die Mietglieder der sich selbst verwaltenden Genossenschaft sind genötigt, sich um die Geschäftsführung zu kümmern, verspüren sie doch die Auswirkungen einer guten oder schlechten Verwaltung sozusagen am eigenen Leibe. Als Mieteigentümer muss ihnen an einer pfleglichen Behandlung der Wohnungen gelegen sein. Es darf also der Genossenschaft sehr wohl eine erzieherische Rolle zuerkannt werden. Im kommunalen Wohnungsbau einer doktrinären Einstellung zuliebe mehr als einen letzten Ausweg und eine Notstandsmassnahme zu sehen, scheint mir nicht gerechtfertigt zu sein* »<sup>334</sup>.

En 1921, il participe à la création de la Société coopérative générale de construction et de logements (*Allgemeine Bau- und Wohngenossenschaft*) qui n'est liée à aucune catégorie socioprofessionnelle précise. La contribution communale est, selon les termes du contrat accepté par le Conseil de ville, la suivante : « *Die Einwohnergemeinde Biel beteiligt sich an der Finanzierung der von der allg. Bau- und Wohngenossenschaft auf dem der Gemeinde gehörenden Grundstück am Lindenweg geplanten 8 Einfamilienhäuser im veranschlagten Anlagewert von 147'200.- durch Übernahme einer auf die 1. Hypothek unmittelbar flogenden Hypothek in der Höhe von 25 % im mutmasslichen Betrage von 36'800.-* »<sup>335</sup>. La ville, qui a acheté ce terrain pour l'occasion à un prix de 5 francs le mètre carré, décide également d'accorder, sur instance de la Confédération, un prêt de 110'000 francs à la coopérative.

En 1925, la Coopérative de construction des cheminots décide de construire au Rennweg de nouvelles maisons le long des lignes de chemin de fer à Mâche. Eduard Lanz, dont c'est la première réalisation de ce type, édifie huit immeubles de logement collectif groupés en deux blocs de quatre unités contiguës (**figures 64, 65 et 66**). On dénombre au total 32 logements de 3 pièces uniformes, équipés d'une cuisine habitable, d'un bain-WC, d'un balcon, d'un atelier dans le soubassement semi-enterré, d'une chambre/galets dans l'étage mansardé et d'un jardin potager individuel (50 m<sup>2</sup>). Chaque unité mitoyenne dispose en outre de sa propre buanderie et les deux rangées sont implantées symétriquement de part et d'autre d'une petite esplanade commune, aménagée en pelouse de jeux arborisée, qui fait office d'espace d'identification de la

<sup>332</sup> Brochure d'exposition. *Ausstellung : Die Stadtanlage in Vergangenheit und Zukunft*, op. cit., p. 44.

<sup>333</sup> *10 ans de socialisme. 10 Jahre Rotes Biel*, op. cit., pp. 45-46.

<sup>334</sup> MÜLLER, Guido, *Erinnerungen, Reden, Schriften*, op. cit. p. 66.

<sup>335</sup> STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1921&1922, p. 20.



Figure 67

La Coopérative du Möösli (Petit-Marais) I, construite en 1927-28

Côté rue



Côté jardin

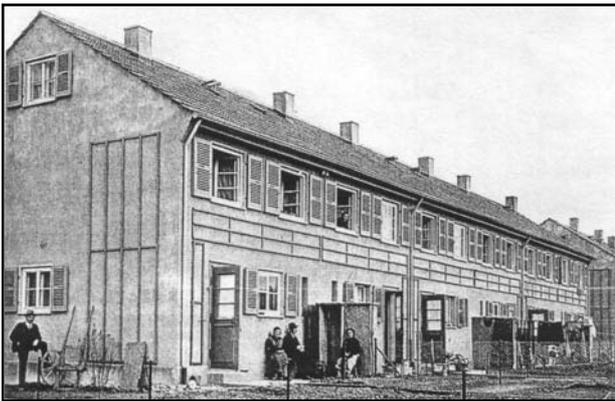
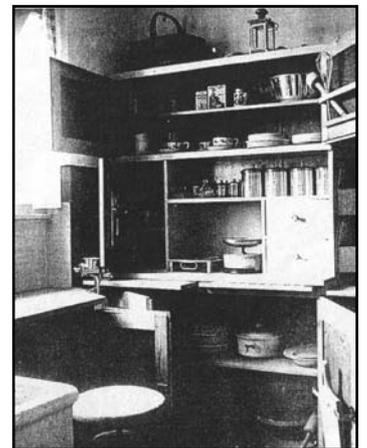


Figure 68

Salle de bain/chambre à lessive et cuisine laboratoire, conçue pour économiser de l'espace et faciliter le travail ménager



Photos prises au printemps 2001

&

In : MALFROY, Sylvain, « Des alvéoles d'intimité dans un environnement communautaire. Eduard Lanz et le logement coopératif à Bienne », in : *Nouvelles Annales Biennoises*, Conseil Municipal, 1995, pp. 56-57.

colonie<sup>336</sup>. La commune accorde un prêt hypothécaire en deuxième rang à concurrence de 114'300 francs, étant entendu que la charge hypothécaire totale ne doit pas dépasser 90 % des investissements (en d'autres termes, la coopérative doit trouver 10 % de ceux-ci). En contrepartie de quoi la coopérative doit suivre le règlement de construction de la ville, engager des entrepreneurs biennois pour les travaux, ne pas utiliser les locaux à des fins de production commerciale (et en particulier ne pas y consommer d'alcool), faire avaliser les loyers par le Conseil municipal et accepter un représentant de ce dernier au sein de son conseil de gestion<sup>337</sup>.

Cette même année, les employés de la commune fondent aussi leur coopérative de construction (*Baugenossenschaft des Gemeindepersonals Biel*), à laquelle la ville octroie un droit de superficie pour 100 ans dans les hauteurs de Bienne, au chemin Falbringen<sup>338</sup>. Les travaux débutent l'année suivante, toujours sous la direction d'Eduard Lanz. Les autorités renouvellent leur aide financière selon le même type de contrat que celui passé avec la Coopérative des cheminots au Rennweg<sup>339</sup>. Six bâtiments, comprenant au total 26 logements du type décrits ci-dessus, sont disposés autour d'un croisement perpendiculaire de rues piétonnes, dont la branche horizontale s'élargit aux extrémités en deux petites esplanades prévues pour étendre le linge. Les jardins potagers individuels occupent les intervalles<sup>340</sup>.

Après cette réalisation, Eduard Lanz entreprend de construire des maisons monofamiliales mitoyennes plutôt que des immeubles collectifs. C'est le cas de la première série de constructions réalisées en 1927-28 au Petit Marais (*Möösl*) par la Société coopérative générale de construction et de logements. Chaque maison, répartie en deux bandes de douze et orientée est-ouest afin de bénéficier d'une lumière maximale, comporte au rez-de-chaussée un séjour/salle à manger côté cour et une bande de service (cuisine-laboratoire, chambre de bain/buanderie, WC) côté jardin ; l'étage est divisé en trois chambres à coucher et le comble accueille un atelier ou une chambre supplémentaire. Chaque logement dispose d'un jardin potager de 200 à 300 m<sup>2</sup><sup>341</sup> (figures 67 et 68). La commune accorde un droit de superficie ainsi qu'une aide financière à la coopérative et l'oblige à ne louer les logements qu'aux familles nombreuses (au moins quatre enfants) et prioritairement à celles qui ont des enfants en âge de scolarité et qui sont suisses. Lorsque la famille ne compte plus que deux enfants ou que sa situation financière s'améliore, le contrat de bail doit être résilié<sup>342</sup>.

Cette colonie est agrandie en 1930-31 par la construction de 24 nouveaux logements, répartis dans 16 maisons familiales mitoyennes et deux immeubles jumelés à distribution simple (un appartement par étage). Eduard Lanz innove en extrayant le coin à manger de la cuisine et en spécialisant celle-ci en cuisine laboratoire. Les conditions de soutien de la commune ne changent pas, si ce n'est qu'elle accorde en plus une subvention « à fonds perdus » à hauteur de 20 % des coûts de construction, c'est-à-dire d'environ 56'000 francs. Une subvention qu'elle augmente même de 23'585 francs en 1932<sup>343</sup>. En cette année 1930, la ville soutient également la Coopérative du personnel communal pour la construction de 24 maisons familiales mitoyennes (18 de 4 pièces et 6 de 5 pièces) et d'un immeuble jumelé (4 appartements) dans le quartier des Tilleuls<sup>344</sup>. Située à la lisière de la forêt, cette nouvelle colonie ménage des espaces intermédiaires entre les bâtiments selon le modèle urbanistique de la cité-jardin : les rues de desserte ont un profil asymétrique, avec les jardins potagers du côté nord et le bâti en léger retrait du côté sud uniquement, de manière à préserver un ensoleillement optimal de chaque rangée malgré l'orientation défavorable du versant. La voie centrale est élargie en une allée de tilleuls, « avec ce souci constant de doter le quartier à la fois d'un espace d'identification collective et d'un lieu de délasserment »<sup>345</sup>. La colonie d'habitation de la Champagne (Coopérative du personnel communal), construite en 1928, est la dernière que la

---

<sup>336</sup> Malfroy, Sylvain, *op. cit.*, pp. 55-56.

<sup>337</sup> STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1925, pp. 10-13.

<sup>338</sup> *Ibid.*, pro 1925, pp. 19-21.

<sup>339</sup> *Ibid.*, pro 1926, pp. 12-15.

<sup>340</sup> Malfroy, Sylvain, *op. cit.*, p. 56.

<sup>341</sup> *Ibid.*, pp. 57-58.

<sup>342</sup> STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1927, pp. 6-15.

<sup>343</sup> *Ibid.*, pro 1930, pp. 12-16 & pro 1932, p. 11.

<sup>344</sup> *Ibid.*, pro 1930, pp. 16-18.

<sup>345</sup> Malfroy, Sylvain, *op. cit.*, p. 59.



commune soutient financièrement et en lui accordant un droit de superficie<sup>346</sup>. Elle compte huit groupes de quatre maisons familiales mitoyennes, ayant toute un jardin potager.

Bien que le nombre de logements de type coopératifs soit faible sur l'ensemble de la production au cours de l'entre-deux-guerres (moins de 7 %), il n'en demeure pas moins qu'il s'agit là d'une tentative de créer un autre type d'habitat, répondant aux besoins modernes du confort tout en évitant l'effet de caserne locative. Eduard Lanz écrit à ce sujet que « depuis 1925, tous les logements construits comportent une salle de bains chacun et presque tous les bâtiments des employés du chemin de fer et de la Coopérative de construction d'habitations ont un chauffage central par étage et les appareils pour le chauffage et la distribution de l'eau chaude. Petit à petit se sont formés des types d'habitations répondant aux conditions nécessaires aux familles nombreuses d'ouvriers, dont les moyens financiers sont modestes »<sup>347</sup>. Grâce au soutien de la commune (mise à disposition d'un terrain et prêt hypothécaire) et aux principes de standardisation qui permettent d'abaisser les coûts de construction, les coopératives peuvent en effet garantir à leurs locataires un loyer économique. En 1932, selon le Parti socialiste biennois, un loyer mensuel pour un logement de trois pièces dans un immeuble jumelé (à plusieurs appartements) et appartenant à une coopérative se situe entre 75 et 84 francs<sup>348</sup>. Ce qui certes le situe en dessous de la moyenne, mais le rend toujours plus cher qu'un appartement construit avant 1917 et n'ayant pas de salle de bain (chapitre 17.2). Aussi, il paraît difficile pour un ouvrier non qualifié d'avoir accès à ce type d'habitat. De plus, ces coopératives regroupent pour l'essentiel des personnes salariées par les pouvoirs publics (employés de la commune et cheminots), catégories socioprofessionnelles moins touchées par les crises économiques. Une situation qui, au vu de nos recherches non exhaustives, ne semble pas avoir provoqué de débat.

L'octroi d'un droit de superficie accorde aux deux parties contractantes plusieurs avantages, que ne manquent pas de souligner Camille Martin et Hans Bernoulli<sup>349</sup>. Pour la commune d'abord, qui, en restant propriétaire du terrain, peut imposer un certain type de construction et s'assurer un rendement à long terme, par le biais d'une rente annuelle calculée sur la base de l'estimation fiscale du droit de superficie<sup>350</sup>. En d'autres termes, les autorités empêchent bien toute spéculation immédiate sur ces terrains, mais prévoient une augmentation de leur valeur puisque, selon leur plan général d'aménagement, ces terrains doivent intégrer à terme l'espace urbain. Pour la coopérative ensuite, un droit de superficie permet surtout de construire sans devoir acquérir le terrain. Une étude plus poussée de ces contrats par rapport aux modèles de financement classiques proposés par les banques, nous permettrait d'une part de connaître les avantages financiers qu'offre la commune (rappelons que le prêt hypothécaire en deuxième main doit être rémunéré à 5 %, ce qui paraît haut) et d'autre part l'importance de la spéculation foncière à cette époque et par-là même le réel impact de la politique foncière menée par les autorités socialistes. Notons toutefois que ni à Genève, ni à Zurich, les autorités socialistes entreprennent elles-mêmes de construire des logements, se contentant également de soutenir financièrement les coopératives.

Lors de l'exposition organisée par la ville pour présenter les changements en matière d'urbanisme et de logements qu'elle souhaite instaurer, la colonie d'habitation, à l'exemple de celle du Petit-Marais, composée de petites maisons familiales mitoyennes est présentée comme un modèle exemplaire. « *Das Einfamilienhaus hat in gesundheitlicher, sozialer, ethischer und erziehrischer Hinsicht zweifellos Vorteile gegenüber der Zusammendrängung der Bevölkerung in hohen Häusern. Wo der Familie und insbesondere der heranwachsenden Jugend genug Raum zum Wohnen und Schlafen gegeben ist, da gedeihen die Menschen besser, da können auch viel weniger Krankheiten sich entwickeln oder übertragen werden. Und wo die Kinder genug Platz zum Spiel in freier Luft und die Möglichkeit zur Arbeit im Garten haben, da bestehen sicher mehr Möglichkeiten gesunder und glücklicher Entwicklung als im engen Miethaus* »<sup>351</sup>. Pour qu'elle puisse pleinement jouer ce rôle, la maison familiale doit être bon marché et construite de façon simple, sur un terrain situé à l'extérieur du centre-ville et éloigné des industries. Dans ce sens, poursuit l'exposition, l'Etat et les communes ont intérêt à soutenir l'édification de ces petites maisons, car à long terme, il s'agit

<sup>346</sup> STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1928, pp. 9-12.

<sup>347</sup> LANZ, Eduard, 1930. Cité in : SCASCIGHINI, Mario, *op. cit.*, p. 176.

<sup>348</sup> *10 ans de socialisme. 10 Jahre Rotes Biel*, *op. cit.*, p. 46.

<sup>349</sup> MARTIN, Camille, BERNOULLI, Hans, *op. cit.*, p. 27.

<sup>350</sup> Voir par exemple le contrat passé avec la Coopérative générale de construction et de logement pour l'édification de maisons au Petit-Marais. STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1930, pp. 12 et ss.

<sup>351</sup> *Brochure d'exposition. Ausstellung : Die Stadtanlage in Vergangenheit und Zukunft*, *op. cit.*, p. 47.

Figure 69

Colonie d'habitation du Möösli IV (Petit-Marais), construite en 1944-45



"La présence des locaux de travail (cuisine/buanderie) apparaît toujours en façade avec un pan de maçonnerie".

In : MALFROY, Sylvain, « Des alvéoles d'intimité dans un environnement communautaire. Eduard Lanz et le logement coopératif à Bienne », in : *Nouvelles Annales Biennoises*, Conseil Municipal, 1995, p. 60.

d'économies pour les différentes institutions sociales. Mais au-delà de ces aspects sanitaires, la maison familiale et plus généralement la colonie d'habitation ont aussi un rôle politique à jouer, non pas comme espace appartenant à la classe ouvrière et non soumis aux lois de la spéculation capitaliste, mais comme lien à la terre et à la patrie ! « *In eigenem Haus entsteht das Gefühl des « Dabeimseins », die Liebe zu Haus und Herd, welche zwar viel Hingabe und Pflege verlangen, aber auch mannigfaltige Freuden verschaffen. Die Liebe zur Scholle, zu Familie, Heimat und Vaterland erwacht und gedeiht ; die Lockungen der Stadt vermögen gegenüber den wahren Freuden des Heims auf die Dauer nicht zu fesseln* »<sup>352</sup>. Cet attachement à la terre est même amplifié par le mouvement de défense spirituelle qui plonge la Suisse dans une valorisation de ses racines rurales à partir de 1935. Eduard Lanz y contribue lorsque au cours de la phase d'agrandissement de la colonie du Petit Marais à la sortie de la seconde guerre mondiale, il construit des maisons familiales dans une architecture de chalet. Et même si ce petit chalet individuel doit offrir une alternative aux baraques de secours construites de façon souvent improvisée par les pouvoirs publics<sup>353</sup>, il représente, architecturalement et socialement parlant un réel changement par rapport à ses premières constructions (figure 69).

Selon Sylvain Malfroy, « *à Bienne, l'intense activité des coopératives de logement dans la première moitié du XXe siècle, mais surtout dans les années de l'entre-deux-guerres, a laissé sur la ville une empreinte très importante. On voit se répéter un petit nombre de types d'immeubles dans des groupements concertés, qui ménagent des espaces extérieurs aussi précisément dessinés que les constructions elles-mêmes. [...] Mais la valeur emblématique de ces quartiers est plus profonde que cela, dans la mesure où leur aménagement précis exprime autant un idéal de réforme urbanistique que l'émergence de solidarités sociales nouvelles* »<sup>354</sup>. Dans ce sens, il estime que la type de maison familiale mitoyenne construit par Eduard Lanz permet à la fois d'éviter l'effet caserne locative et l'éclatement du lien social dans des dispositions trop individualisées (la maison familiale isolée) qui, outre leur gourmandise en moyens financiers, finiraient par « embourgeoiser » les habitants<sup>355</sup>. Pour notre part, si nous estimons également que pour la coopérative un tel lien social est tout simplement essentiel à son fonctionnement, bien qu'il faudrait analyser pour cela plus précisément les statuts et la vie quotidienne des colonies, nous constatons par contre que les valeurs, que Guido Müller ou les autorités tentent d'inculquer aux familles ouvrières dans leur vie quotidienne coopérative, sont issues du modèle bourgeois : amour de la terre et de la patrie et incitation à la bonne gestion financière. D'autre part, les autorités n'ont ni les moyens ni la volonté de lutter contre la ségrégation spatiale héritée de la ville industrielle du XIXe siècle. Toutes ces colonies d'habitations sont en effet érigées sur des terrains situés à l'extérieur de la ville, qui, s'ils ont l'avantage d'être moins chers et proche de la nature (quoique la colonie du Petit Marais est construite sur un marais ayant servi de décharge), ne permettent ni une réappropriation du centre-ville par la classe ouvrière, ni un mélange des classes sociales. L'exposition de 1927 indique à ce titre que la petite maison familiale permet aux couches les moins fortunées de s'installer durablement en périphérie : « *Wenn wir die heutige und zukünftige Bauweise des Wohnbaues in Betracht ziehen, so zeigt sich immer mehr, dass das gute Etagenmiethaus oder Mehrfamilienhaus als Stadtwohnung für bemittelte Kreise oder als Grosswohnung seine Existenzberechtigung hat und behalten wird, ebenso das freistehende Einfamilienhaus. Demgegenüber ist zu hoffen, dass sich die Kleinwohnung im Ein- und Mehrfamilienhaus mit Garten- und Pflanzland ausserhalb der Stadt für unbemittelte Kreise immer mehr verbreiten wird. [...] So wird es gelingen, auch diesen Bevölkerungsschichten eine engere Heimat zu schaffen, sie mit Grund und Boden in dauernde Verbindung zu bringen, sie wirklich anzusiedeln* [en gras dans le texte], *wie dies früher der Fall war* »<sup>356</sup>. Les prix du marché foncier déterminent en grande partie l'implantation des types de logements, même si, comme le relève Yankel Fijalkow, d'autres facteurs peuvent interférer dans le processus ségréatif, comme les politiques de peuplement des bailleurs sociaux et privés, les politiques de rénovations, les réseaux de transports ou simplement le choix que peut effectuer un ménage, lorsqu'il en a la possibilité, entre une résidence urbaine ou périurbaine<sup>357</sup>. Mais globalement, dans une société capitaliste, la loi du marché détermine toujours en dernier ressort la structure urbaine, avec pour conséquence une ségrégation spatiale et sociale.

<sup>352</sup> Brochure d'exposition. *Ausstellung : Die Stadtanlage in Vergangenheit und Zukunft*, op. cit., p. 47.

<sup>353</sup> MALFROY, Sylvain, *op. cit.*, p. 60.

<sup>354</sup> *Ibid.*, p. 61.

<sup>355</sup> MALFROY, Sylvain, *op. cit.*, p. 61.

<sup>356</sup> Brochure d'exposition. *Ausstellung : Die Stadtanlage in Vergangenheit und Zukunft*, op. cit., pp. 42-43.

<sup>357</sup> FIJALKOW, Yankel, *op. cit.*, pp. 54-59.



La construction d'une imposante Maison du Peuple dans le nouveau Quartier de la Gare laisse toutefois supposer que la classe ouvrière a pu dans un cas unique, transgresser ce principe en s'appropriant un espace au cœur de la ville capitaliste. Selon Raymond Ledrut, l'appropriation spatiale suppose en premier lieu la réconciliation de sa signification pratique (la Maison du Peuple doit servir les ouvriers) et de sa signification symbolique (la Maison du Peuple est l'emblème de la force et de l'unité ouvrière)<sup>358</sup>.

## ***18. La production de bâtiments spécifiques***

En soutenant la construction de la Maison du Peuple et en édifiant elles-mêmes des ouvrages à usage public comme une nouvelle plage, une bibliothèque ou des arrêts de tramways, les autorités socialistes de Bienne interviennent de façon importante dans la production spatiale.

### **18.1 La Maison du Peuple : par et pour la classe ouvrière**

Dans les nouveaux centres urbains industriels de l'Europe du dernier quart du XIXe siècle, les ouvriers, dont beaucoup ont à peine émigré des campagnes, se sentent perdus et subissent un mouvement de déculturation. Pour y faire face, ils se regroupent en cercles, se réunissent dans des cafés et c'est donc presque « naturellement » qu'ils créent les premières Maisons du Peuple. Or, même si comme l'affirme Mario Scascighini « *dans le couple Maison-Peuple, le second terme est dominant* »<sup>359</sup>, deux concepts du Peuple, et par là même deux types de Maisons, se confrontent et s'affrontent. Le premier est construit par la bourgeoisie, dans un esprit paternaliste et philanthropique, pour une population qu'elle considère sous sa tutelle. Cette Maison du Peuple doit d'abord servir une vision bourgeoise de la société, c'est-à-dire une société pacifiée et respectueuse de l'ordre établi, et dans ce sens, les locaux mis à disposition des ouvriers doivent être utilisés selon un code moral bien établi. A Lausanne par exemple<sup>360</sup>, Georges Renard, membre du Parti socialiste et professeur titulaire de la chaire de littérature française à l'Université avant d'être nommé au Collège de France, fonde une Maison du Peuple en 1899. Selon ce dernier, il est important de créer un lieu qui est à la fois un centre d'études où l'on discute pacifiquement des grands problèmes sociaux et un centre de plaisirs intellectuels (lecture, théâtre, musique). Une buvette sans alcool et des installations de bains doivent également être accessibles aux ouvriers. Mais à la fin de l'année, une ouvrière et sympathisante anarchiste écrit à Georges Renard pour lui demander de rendre l'accès à la Maison du Peuple gratuit car elle « *n'éprouve plus le besoin d'aller à l'Eglise. La Maison du Peuple doit la remplacer pour ceux qui sont dans mon cas et l'Etat doit y pourvoir. Qu'on diminue le budget des cultes pour faire face à cette autre institution. Il me serait impossible de distraire 0,50 centimes par mois de mon très modeste budget (vu que le travail me fait défaut une bonne partie de l'année) pour faire partie de votre Maison du Peuple [...]. Je ne puis admettre votre conception d'une Maison du Peuple payante* ». Elle critique également sa lutte contre l'alcoolisme : « *il est clair que ceux qui ont tout en abondance sont incapables de comprendre le pourquoi et le comment de l'alcoolisme. De même, pour avoir une conception, nette, claire et précise de ce que doit être une Maison du Peuple, faut-il sentir ce qu'elle doit et peut procurer aux pauvres déshérités de la vie dont je fais partie et bien d'autres avec moi* ». Une lettre de lecteur paraît également à ce sujet dans la revue anarchiste *Les Temps nouveaux* en mai 1900 : « *Parlez-moi des maisons du peuple! Encore une mystification le plus souvent. A Lausanne, quelques Renard et autres socialistes de salon, tant hommes que femmes, viennent d'en fonder une. En attendant l'édifice, on donne, tous les lundis, des conférences, des lectures - mais quelles lectures, ciel! Pendant deux heures, une belle dame ou un monsieur non moins beau vous lisent des extraits de différents auteurs à la mode, extraits qui n'ont rien à faire avec la question sociale et qui ont le don d'attirer tout ce que la ville compte de beaux esprits - le public choisi, s.v.p.! - mais de faire partir tous les ouvriers et tous ceux qu'agace le pédantisme universitaire. C'est ainsi que le lundi 9 avril, M. Hyacinthe Loyson fils lisait son Evangile du sang, vaste épopée mystique où il fait l'apologie des Saintes Ecritures.... Favoriser la propagation de tels*

<sup>358</sup> LEDRUT, Raymond, *L'espace en question ou le nouveau monde urbain*, op. cit., p. 301.

<sup>359</sup> SCASCIGHINI, Mario, *op. cit.*, p. 46.

<sup>360</sup> Selon l'article de VUILLEUMIER, Marc, « Les débuts de la Maison du Peuple à Lausanne. », in : *Cahiers d'Histoire du Mouvement Ouvrier*, Lausanne, Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier, n° 18, 2002, pp. 90-112.

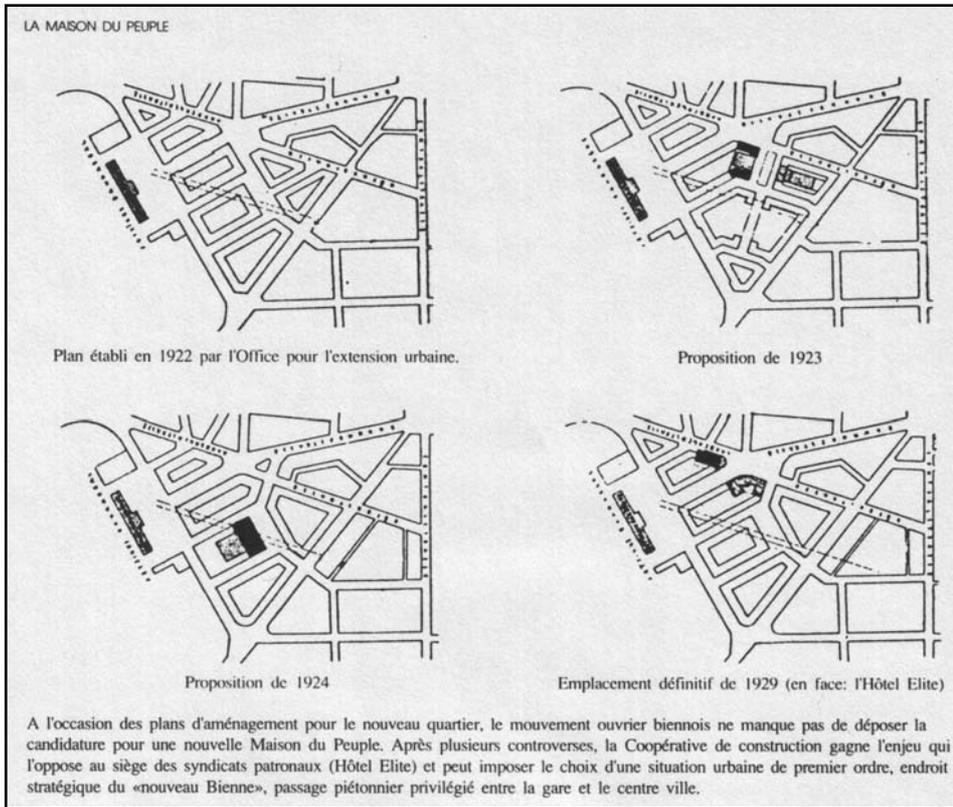


Figure 70

Recherche d'un emplacement pour la Maison du Peuple dans le nouveau Quartier de la Gare. Propositions après les concours de 1918 et 1925

Figure 71

Etudes pour l'intégration de la Maison du Peuple

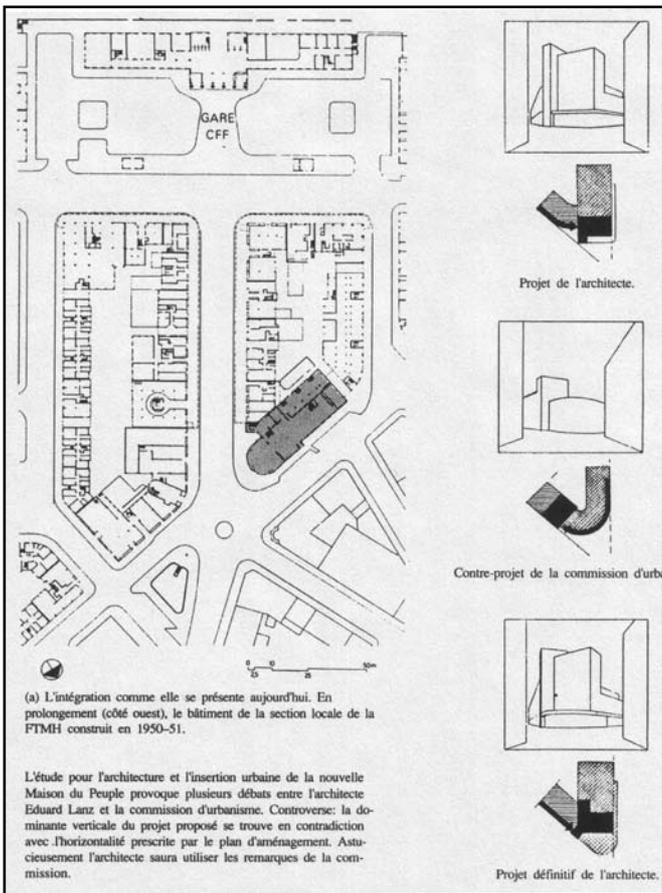


Figure 72

Percement d'une conduite lors de la construction de la Maison du Peuple



Photoforum Pasquart, Biel / Bienne.

In : SCACIGHINI, Mario, *La Maison du Peuple. Le temps d'un édifice de classe*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, coll. « Hommes, Techniques, Environnement », 1991, pp. 180-181.

*mensonges, la Bible, c'est sans doute ce que M. Renard et les autres socialistes appellent développer le peuple : le faire sortir du cabaret pour l'abrutir avec Dieu. La différence n'est pas grande et je crois que je préfère le café* »<sup>361</sup>. Autre exemple de Maison du Peuple « philanthropique », le *Volkshaus* de Zurich construit sur l'Helvetiaplatz en 1910, où les organisations ouvrières sont locataires et doivent se plier à une morale chrétienne qui y interdit l'alcool<sup>362</sup>.

Le second type de Maison du Peuple est construit par et pour le peuple, en réaction au processus de ségrégation spatiale et sociale urbaine. Car à côté de la problématique du logement, il existe une pratique de prohibition ouvertement affichée qui a pour but d'empêcher les classes populaires de fréquenter les lieux et établissements publics, au sein desquels ils pourraient débattre de leurs intérêts. Si la Constitution fédérale de 1874 garantit à chacun le libre droit de réunion et d'association, les lois cantonales, en complicité avec les milieux patronaux pour qui la pratique de la libre association doit d'abord tenir compte des intérêts des entreprises, statuent par contre à volonté des « *mesures nécessaires à la répression des abus* »<sup>363</sup>. C'est donc avant tout un besoin de locaux et de lieux de réunions qui pousse les organisations ouvrières à construire leur propre Maison du Peuple. A terme, celle-ci doivent devenir un lieu de fraternité, de solidarité, de prestations sociales et d'éducation, un lieu où se forge également la théorie socialiste du combat politique, un lieu, enfin, à soi pour le travailleur dans l'espace séquestré de la ville capitaliste. Les statuts du Cercle ouvrier de Saint-Imier, devenu dans les années 1920 Maison du Peuple, sont par exemple à ce sujet très clairs :

« *Article premier : le cercle ouvrier de Saint-Imier a pour but*

- *de former un centre de ralliement pour tous les ouvriers ayant conscience de leurs droits et devoirs de classe. Comme tels, ils pourront s'occuper de tout ce qui concerne la chose publique, dans le sens de la justice et par la libre discussion, franche et courtoise ; [...]*
- *de travailler au développement moral et intellectuel de ses adhérents, par la mise à disposition de sa bibliothèque par la lecture et l'étude de journaux, en organisant des causeries et conférences littéraires, scientifiques, économiques, sociales, etc. [...]*

*Article trois : ne peuvent faire partie du Cercle ouvrier*

- *les faux frères à l'organisation ouvrière ;*
- *les adversaires du mouvement ouvrier* »<sup>364</sup>.

La Maison du Peuple de Bienne fait pleinement partie de ce second type. En 1916, les organisations ouvrières de la ville louent des locaux dans une vieille bâtisse, située au Faubourg du Jura, mais ceux-ci s'avèrent rapidement trop petits pour satisfaire les besoins d'une classe et d'un mouvement ouvrier en pleine croissance. Pour tenter d'y remédier, une « Coopérative pour la construction d'une Maison du Peuple » (*Baugenossenschaft Volkshaus Biel*) est créée en 1917. Sans ressources financières ni terrain à disposition, elle profite de la nouvelle majorité de gauche pour revendiquer en 1922 une parcelle sur l'aire de l'ancienne gare. Malgré une nouvelle requête sous la forme d'une motion déposée au Conseil de ville par un membre du Parti communiste l'année suivante<sup>365</sup>, le dossier n'avance pas. Tobias Kästli l'explique notamment par une opposition de la part des milieux bourgeois qui considèrent un tel bâtiment comme une vitrine politique. C'est seulement suite à la constitution d'un comité d'initiative pour la construction d'un hôtel de luxe que le projet de Maison du Peuple refait surface<sup>366</sup>. Au début de l'année 1928, année électorale, les autorités invitent Eduard Lanz, l'architecte de la Coopérative, à émettre des propositions quant à l'emplacement de la future Maison du Peuple dans le nouveau Quartier de la Gare<sup>367</sup>. Plusieurs lieux sont envisagés, donnant lieu à autant d'avant-projets de construction. La direction des travaux publics planche également sur le sujet, tout en prévoyant un emplacement pour le futur Hôtel Elite.

<sup>361</sup> VUILLEUMIER, Marc, *op. cit.*, pp. 99-101.

<sup>362</sup> SCASCIGHINI, Mario, *op. cit.*, p. 139.

<sup>363</sup> *Ibid.*, pp. 129-130.

<sup>364</sup> Cité in : SCASCIGHINI, Mario, *op. cit.*, pp. 147-148.

<sup>365</sup> STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1923, p. 19.

<sup>366</sup> Kästli, Tobias, *Das rote Bie 1919-1939*, *op. cit.*, pp. 75-76.

<sup>367</sup> ROTH, Rudolf, *Das Volkshaus Biel und das Werden der Arbeiterbewegung*, Bienne, Volkshausgenossenschaft Biel, 1959, p. 106.

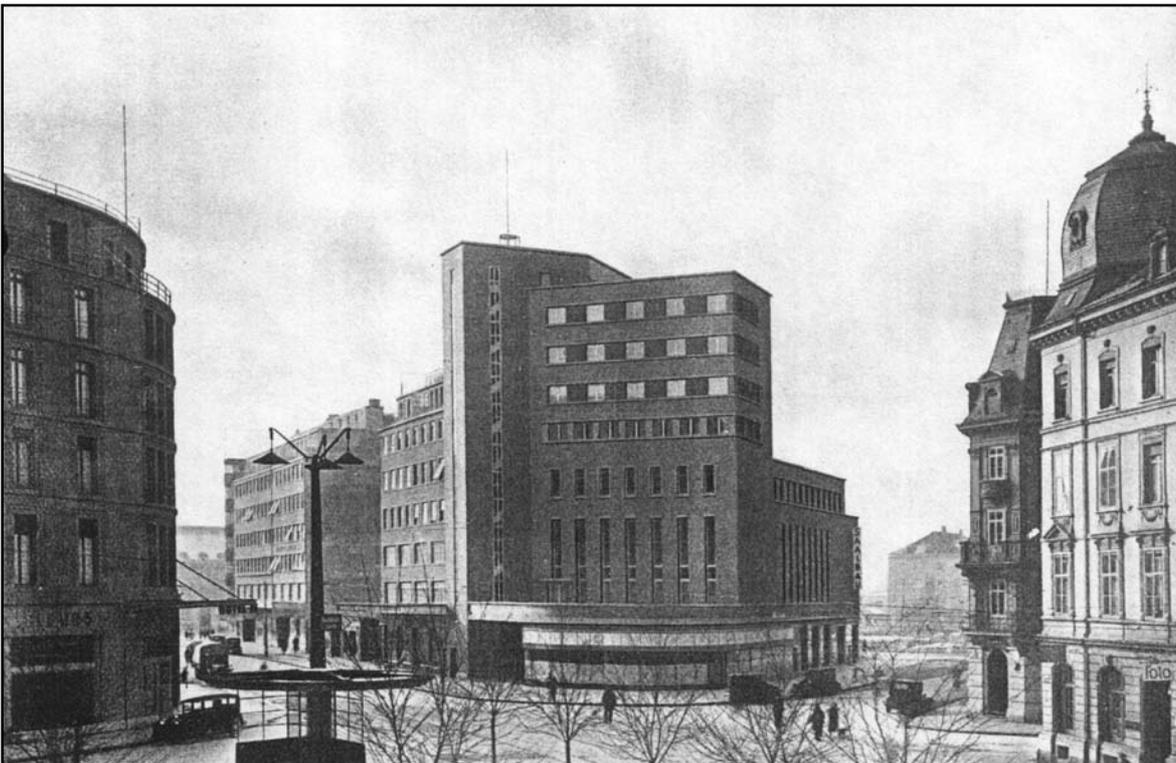
Figure 73

La Rue de la Gare débouchant sur la Maison du Peuple, porte d'entrée du nouveau Quartier de la Gare



Figure 74

La Maison du Peuple dans les années 1930 (à gauche l'Hôtel Elite)



In : *Mémoire régionale. Un voyage multimédias à travers la région de Bienne, le Seeland et le Jura bernois*, CD-ROM, Bienne, W. Gassmann S.A., 2003.

LANZ, Eduard, « Das neue Bieler-Volkshaus », in : *Annales Biennoises*, Société de la Bibliothèque de Bienne, 1933, p. 140.

Finalement, la Maison du Peuple sera construite sur l'ancienne place de la gare qui constitue dorénavant un point de passage très fréquenté entre l'ancienne et la nouvelle ville (**figure 70**). En mars 1929, lors d'une votation, les citoyens biennois acceptent de soutenir financièrement la Coopérative et de lui accorder un droit de superficie et d'autre part de vendre un terrain, situé en face de la future Maison du Peuple, à la Société anonyme Hôtel Elite (chapitre 16.2.1). Ménageant la chèvre et le chou en conjuguant ces deux votations, les autorités ne prennent pas le risque d'un refus pour l'un des deux projets.

Eduard Lanz propose un bâtiment à dominante verticale, seule solution selon lui pour résoudre le problème posé par une situation d'angle très fermée. Malgré le respect du style *neues bauen*, ce projet n'obtient pas l'adhésion de l'Office de l'extension urbaine car il s'oppose à l'horizontalité dictée par les nouvelles prescriptions de construction du Quartier de la Gare. Une commission d'experts est alors chargée d'élaborer une contre-proposition qui, à son tour, n'est pas du goût de l'architecte. Au final, les arguments de ce dernier semblent toutefois payer car il obtient des dérogations pour construire une rotonde ainsi qu'en hauteur et dépasser les autres bâtiments du quartier<sup>368</sup> (**figure 71**). Pour Eduard Lanz, ce projet s'inscrit dans une démarche qui dépasse de simples notions d'architecture : « *es war keine alltägliche Bauaufgabe. Sie fand ihre Erfüllung durch den Architekten nicht in der blossen Erledigung bautechnischer und architektonischer Forderungen und des Zweckes schlechthin. Galt es doch einem Mittelpunkt der Bevölkerung Ausdruck und Gestalt zu geben an einem der exponiertesten Plätze der Stadt. Dies bedeutete nicht bloss Ausdruckgeben im formalen Sinne, sondern geschah im persönlichen Miterleben der Ideale, die unsere vergangene Generation zum Kampf um die demokratische Staatsform verpflichteten, heutige und künftige Generationen aus wirtschaftlichem und kulturellem Chaos, der Planwirtschaft, der wirklichen Demokratie entgegenführen müssen* »<sup>369</sup>.

L'autorisation de bâtir est accordée le 13 juin 1930 et même si les travaux débutent immédiatement, ils prennent du retard en raison de la crise et ne sont achevés qu'à l'automne 1932 (**figure 72**). La construction est financée par les syndicats, aidés par le Parti socialiste, par des versements d'associations populaires, ainsi que par des offres de militants, en espèces et en nature (chaque ouvrier fournit une brique). La municipalité octroie un prêt hypothécaire et le terrain sous la forme d'un droit de superficie. Le coût final des travaux s'élève à 1'685'000 francs<sup>370</sup>. La construction, en acier et béton armé recouverts de briques réfractaires rouges - Eduard Lanz choisit consciemment ces briques pour augmenter l'effet imposant du bâtiment<sup>371</sup> - est divisée en deux parties aux arêtes vives, reliées entre elles par une rotonde (**figures 73 et 74**). « *Les murs extérieurs du bâtiment se présentent comme des façades en briques de clinker nues, sans aucun ornement architectural. [...] Le rouge des façades en clinker et les différentes formes des fenêtres augmentent l'effet monumental provoqué par la silhouette des volumes cubiques de l'édifice. Ce sont donc ces trois facteurs qui font ressortir nettement la Maison du Peuple du nouveau Quartier de la Gare* »<sup>372</sup>. La taille et l'architecture moderne du bâtiment suscitent des réactions dans toute la Suisse : la *Schweizer Radio Illustrierte* pourrait le situer à Berlin ou Stuttgart, alors que le *Burgdorfer Tagblatt* y voit une « *tour d'inspiration américaine* ». Charles-Ferdinand Ramuz parle pour sa part de « *style soviétique* »<sup>373</sup>. Edifiée physiquement et financièrement par la classe ouvrière, la Maison du Peuple s'adresse avant tout à elle, puisqu'elle accueille un hôtel et un restaurant bons marchés, des locaux de réunions pour les syndicats, une grande salle qui permet tout aussi bien la tenue de spectacles que de conférences ou de meetings politiques et sportifs. Eduard Lanz souligne lui aussi cet aspect d'édifice de classe, tant dans sa réalisation que dans son utilisation : « *Das Volkshaus bildet ein genossenschaftliches Unternehmen. [...] Es zeugt dies von einer Opferwilligkeit, die ihre Gegenleistung darin gefunden hat, dass gerade für den wirtschaftlich schwachen Teil der Bevölkerung eine Stätte der Sammlung, Bildung und Geselligkeit geschaffen wurde. [...] Über der Genugtuung der Arbeitsleistung steht die Freude am Gelingen des Werkes für den, der am Zustandekommen*

<sup>368</sup> SCASCIGHINI, Mario, *op. cit.*, pp. 179-180.

<sup>369</sup> LANZ, Eduard, « Das neue Bieler-Volkshaus », in : *Annales Biennoises*, Société de la Bibliothèque de Bienne, 1933, p. 132.

<sup>370</sup> ROTH, Rudolf, *op. cit.*, p. 117.

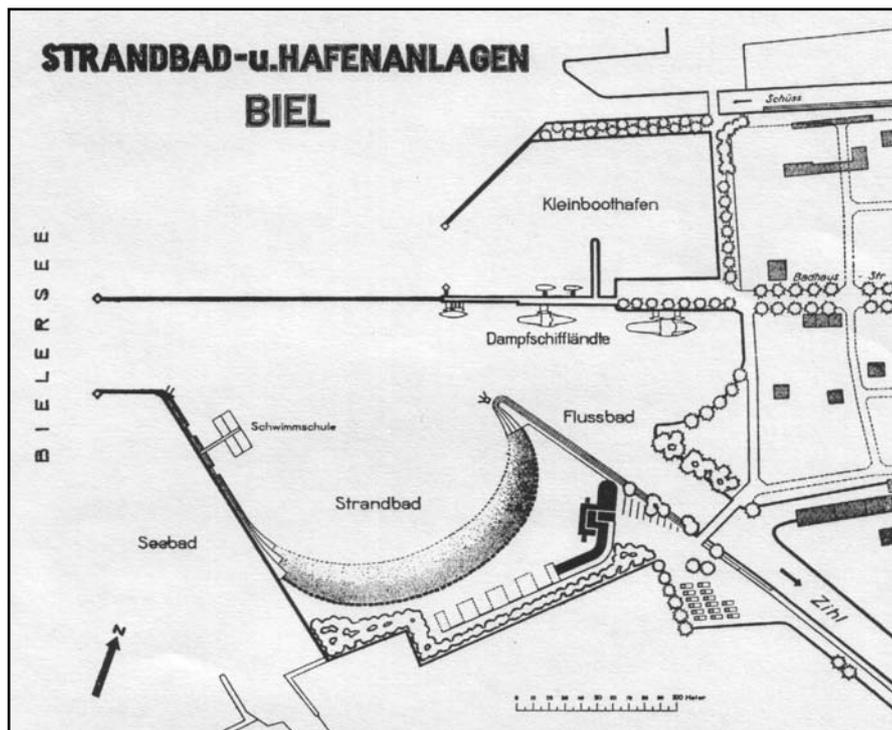
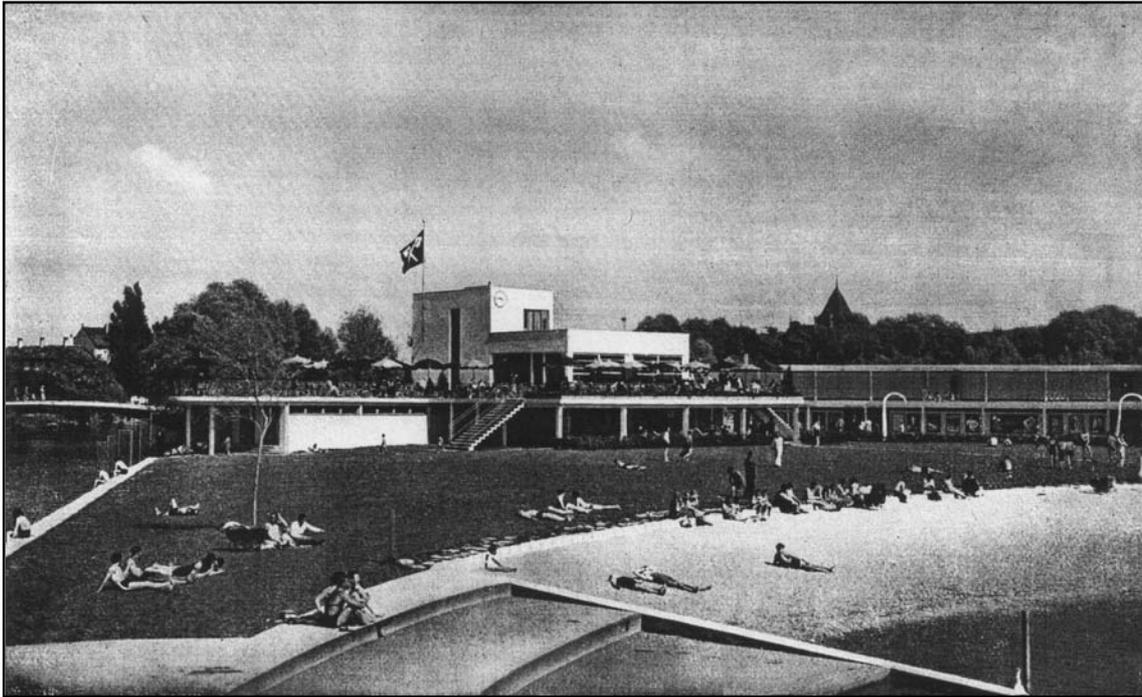
<sup>371</sup> LANZ, Eduard, « Das neue Bieler-Volkshaus », *op. cit.*, p. 139.

<sup>372</sup> CLAUDE, Alex, « L'architecture des Maisons du Peuple », in : COLLECTIF, *Architecture pour le Peuple. Maisons du Peuple. Belgique, Allemagne, Autriche, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Suisse*, Bruxelles, AAM Editions, 1984, p. 285.

<sup>373</sup> DE MONTMOLLIN, Stéphane, *Das rote Biel, Bienne rouge. Grossstadtarchitektur für eine Kleinstadt*, *op. cit.*, p. 15.

Figure 75

La nouvelle plage municipale (construite en 1931-1932)



In : BERCHTOLD, Hans, « Die bedeutendsten Ereignisse des Jahres im Konzert-, Theater- und Kunstleben der Stadt Biel », *Annales Bienneises*, Société de la Bibliothèque de Bienne, 1933, pp. 125-126.

*beteiligt ist, wie für alle, denen es dient*»<sup>374</sup>. Le statut de symbole, sur lequel nous reviendrons plus longuement au chapitre 23, que confèrent les organisations ouvrières à la Maison du Peuple confirme ce côté « *par et pour le peuple* ». que les autres réalisations entreprises par la municipalité ne possèdent pas, même si elles constituent ce que l'on appelle aujourd'hui l'espace public.

## 18.2 Nouvelle plage, bibliothèque et arrêts de tramways : des espaces au service de la population

Dans le combat contre l'insalubrité que mènent les communes, la construction de bains publics, qui offrent à la population non seulement la possibilité d'accéder à des installations sanitaires mais aussi de fortifier sa santé grâce à des infrastructures sportives et d'améliorer la qualité de ses loisirs, est un élément important au cours des années de l'entre-deux-guerres. Le Parti socialiste biennois l'a bien compris et inscrit dans son programme de 1919 la « *création d'un bain public avec un bassin de natation et des installations pour des bains de soleil* ». Pour prévenir de la tuberculose, maladie de l'ombre et de l'humidité, les médecins recommandent avant tout le soleil, la chaleur et un corps sain. La brochure publiée par la ville à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle plage au début du mois de juillet 1932 ne peut être plus explicite à ce sujet : « *il s'agit avant tout d'assurer aux bains du bord du lac de Biemme le caractère d'un véritable bain populaire. La plage est ainsi destinée non pas à une fraction privilégiée de la population mais à tout le monde, lequel peut, sans grands frais [une entrée adulte coûte 0.30 cent.], participer du bon air, du soleil et de l'eau* »<sup>375</sup>. Cette époque est également celle de la libération et de la mise en valeur du corps : on ose l'exposer, on le cultive par le sport et on l'entretient au soleil, à l'air frais (figure 75).

La plage de Bellerive à Lausanne, édiflée peu après également par une municipalité rouge, est très similaire à celle de Biemme, tant au niveau de l'architecture moderne que des objectifs qui lui sont assignés : « *la grandiose réalisation de Bellerive a l'avantage de rompre avec le traditionnel schéma en T des établissements de bains, et de consacrer les dimensions sportive et ludique de la natation. Le souci de moralité, l'organisation de la surveillance, l'obsession de l'hygiène en sortent magnifiés : les sexes ont chacun leur étage, les corps sont maîtrisés, la récréation est planifiée, les douches trônent en bonne place* »<sup>376</sup>. A la fin de la première saison, on compte plus de 140'000 visiteurs payants à Lausanne et 240'000 à Biemme<sup>377</sup>. Ces deux réalisations se rejoignent également dans le fait qu'elles sont le résultat des travaux d'occupation pour chômeurs que les autorités socialistes, dans une tentative de lutte contre la crise et surtout contre ses effets, mettent en pratique selon les théories interventionnistes de Keynes. La construction de la plage et d'un nouveau port, acceptée en votation par les citoyens biennois en 1928 et réalisée par l'Office des constructions, sous la direction d'Otto Schaub, est devisée à 800'000 francs. Mais la crise et l'engagement de chômeurs nécessitent un crédit supplémentaire de 310'000 francs<sup>378</sup>. Le nombre de chômeurs étant en pleine augmentation, les travaux d'occupation se font de plus en plus nombreux, si bien qu'en 1932, l'activité de construction de la commune dépasse celle du secteur privé<sup>379</sup> (cf. figure 23, p. 31).

La construction en 1932-1933 d'un nouveau bâtiment, regroupant une bibliothèque, une poste ainsi qu'une école d'apprentissage, est également l'œuvre de chômeurs occupés par la municipalité. Si « *la création de salles de lecture publique et l'utilisation gratuite de la bibliothèque municipale* » sont au programme du Parti socialiste depuis 1919, il faut attendre décembre 1931 pour qu'un projet et un crédit de 375'000 francs soient acceptés par les électeurs<sup>380</sup>. Les travaux, menés sous la direction de l'Office des constructions, se montent à un total de 406'000 francs<sup>381</sup> (figure 76). Comme l'affirme Hans Berchtold dans sa chronique culturelle des Annales Biennoises, ce bâtiment permet à la population d'accéder, après la culture physique, à la culture spirituelle : « *Es ist gewiss eine besonders hervorzuhebende und ausserordentlich*

<sup>374</sup> LANZ, Eduard, « Das neue Bieler-Volkshaus », *op. cit.*, pp. 142-143.

<sup>375</sup> *Plage de Biemme. Fête d'inauguration : 2 et 3 juillet 1932*, brochure éditée pour l'occasion, pp. 13-14.

<sup>376</sup> SAUDAN, Guy, *op. cit.*, p. 120.

<sup>377</sup> *Ibid.* & STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1932, pp. 35-36.

<sup>378</sup> STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1928, p. 2. & pro 1932, p. 2.

<sup>379</sup> BERCHTOLD, Hans, « Die bedeutendsten Ereignisse des Jahres im Konzert-, Theater- und Kunstleben der Stadt Biel », *Annales Biennoises*, Société de la Bibliothèque de Biemme, 1932, pp. 120-121.

<sup>380</sup> STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat...*, pro 1931, pp. 2 et 11.

<sup>381</sup> *Ibid.*, pro 1936, p. 8.

**Figure 76**

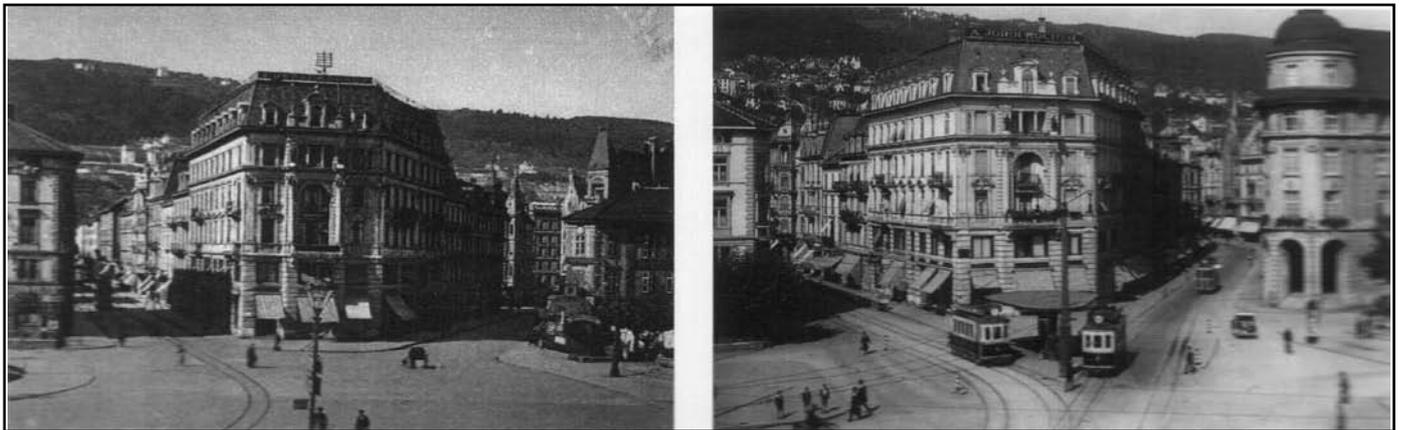
Le nouvelle bibliothèque, avec au rez-de-chaussée une poste et au second étage les salles de l'école d'apprentissage (bâtiment construit en 1932-33)



Photographie prise au printemps 2001.

**Figure 77**

La Place Centrale en 1903 et en 1928 avec un nouvel arrêt de tramway, construit en 1927



In : TSCHERSICH, Andreas, *1927-1941 arrêts de tramway à Bienne*, 1999.

*lobenswerte Sache, wenn ein Gemeinwesen, nachdem es in einem Jahre unter Einsatz grosser finanzieller Mittel der Körperkultur ein grossangelegtes Strandbad und eine Doppelturnhalle erbaute, es sich nicht nehmen lässt, die Gelegenheit zu nutzen, im folgenden Jahre der Geisteskultur eine ebensolche Heim- und Pflegestätte zu erstellen»<sup>382</sup>.*

Dans un espace urbain capitaliste et auquel les autorités confèrent un développement de type fonctionnaliste, les transports publics jouent un rôle de plus en plus important pour relier les zones d'habitations aux zones industrielles et tertiaires. Les tramways bernois voient le nombre de voyageurs passer de 550'000 en 1901 à plus de 3 millions en 1920<sup>383</sup>. Face à cet accroissement considérable, les lignes sont étendues, un service d'autobus instauré et de nouveaux véhicules achetés. Les huit arrêts de tramways que construisent à partir de 1923 Otto Schaub et ses collaborateurs représentent parfaitement cette vision fonctionnaliste de l'urbanisme, puisqu'ils concentrent plusieurs fonctions dans une solution globale (arrêt, toilettes, kiosque, cabine téléphonique). Ce qui permet, outre d'améliorer l'hygiène urbaine grâce aux toilettes publiques, de faciliter l'usage de la ville pour un nombre toujours plus important de citoyens. Pour Otto Schaub, ces arrêts constituent également un excellent moyen pour familiariser la population bernoise à l'architecture moderne : construits en béton, en métal et en verre pour augmenter leur transparence, ils ont une forme ronde et un toit plat (figure 77). Selon Andreas Tschersich, « l'ensemble de ces édifices érigés à Bienne entre 1923 et 1942 – tout comme le règlement de construction spécial pour l'aménagement du Quartier de la Gare et les maisons à la rue du Débarcadère – témoigne de la volonté des édiles, sous le mandat de Guido Müller, d'une planification unifiée (dans le sens de la diversité et non d'uniformité et de répétition) et avant-gardiste. Cette conception urbaine remplit un contrat social : assurer au citoyen un certain confort matériel (abri, téléphone, etc.) et un bien-être moral (façade harmonieuse) dans l'espace public, tout en l'éduquant au « bon goût ». Remplacer la traditionnelle hiérarchie des formes architecturales par l'architecture moderne revenait à remplacer symboliquement l'ordre social ancien par un ordre nouveau »<sup>384</sup>. Pour notre part, nous estimons plutôt que les autorités socialistes ont adopté ce type d'architecture et d'urbanisme non pas pour instaurer un ordre nouveau, mais pour améliorer l'ancien. Une rapide comparaison avec Genève, Zurich et Vienne, toutes trois villes rouges à la même période, nous montre que seule Vienne a réellement pu, grâce notamment à une base idéologique et théorique (l'austromarxisme), tenter de construire un ordre social nouveau ainsi qu'un espace appartenant réellement à la classe ouvrière.

## **19. Comparaison avec les villes rouges de Genève, de Zurich et de Vienne**

À Genève, le début du XXe siècle consacre la mainmise définitive du secteur tertiaire sur le centre-ville, poussant les habitants vers les immeubles locatifs de banlieues ou à se regrouper dans des bâtiments insalubres. Les propriétaires, très bien organisés et situés à l'avant-garde du capitalisme immobilier de Suisse par la généralisation de la propriété anonyme, imposent des loyers élevés, alors que les autorités publiques n'accordent que très peu de moyens à la construction de logements sociaux<sup>385</sup>. En 1928, le Parti socialiste genevois lance une initiative pour réclamer un Office du logement, la construction de nouveaux logements, leur location à bas prix et la destruction des taudis. La droite, les propriétaires et les régisseurs immobiliers préparent un contre-projet qui refuse le caractère « étatiste » de la loi proposée. Le résultat de la votation populaire de mai 1929 est favorable au contre-projet, qui permet quand même de relancer la construction de logements à bon marché, même si, selon Armand Brulhart, ceux-ci sont « essentiellement destinés à la petite bourgeoisie »<sup>386</sup>. Cette nouvelle loi introduit également le principe d'un plan de zones adapté aux besoins de la population genevoise. Mais comme le remarque Christiane Roh, ce plan « ne peut pas pour autant aller à l'encontre des lois fondamentales du système capitaliste, il ne peut pas s'attaquer au système de la rente foncière. Tant pis pour l'hygiène, le profit est plus important, on se contentera de sauver ce

<sup>382</sup> BERCHTOLD, Hans, *op. cit.*, 1934, p. 131.

<sup>383</sup> *Chronique statistique de la Ville de Bienne*, *op. cit.*, 1937, p. 40.

<sup>384</sup> TSCHERSICH, Andreas, *1927-1941 arrêts de tramway à Bienne*, 1999.

<sup>385</sup> ROH, Christiane, *op. cit.*, pp. 50 et ss.

<sup>386</sup> BRULHART, Armand, *Maurice Braillard et la Cité Vieusseux*, in : *werk-archithese*, « Unterbrochene Stadt / La ville interrompue. Schweizer Architektur 1930-40 », n° 23-24, novembre/décembre 1978, pp. 49-50.



que l'on peut»<sup>387</sup>. Chaque zone sanctionne la division fonctionnelle et rationnelle de l'espace selon la logique du système capitaliste : au centre les lieux de prestige et de commerce (qui seul permet d'assurer aux propriétaires la rente foncière élevée que réclament ces terrains) et autour le logement qui demeure également soumis au principe de la rente foncière. La ségrégation spatiale est en marche puisque seule la quatrième zone permet aux travailleurs d'accéder à un terrain relativement meilleur marché.

En 1933, la gauche obtient quatre sièges au Conseil d'Etat : Léon Nicole en est le président et l'architecte Maurice Braillard le directeur des Travaux Publics. Celui qui a déjà réalisé les cités d'Ugine (1908-1910) et de Vieusseux (1929-1931), destinées à démocratiser l'accès à un logement salubre et économique, propose une modification de l'espace urbain et architectural selon un projet social : cherchant à ouvrir l'espace privé sur l'espace public, il désire « réaliser un environnement susceptible de favoriser une participation harmonieuse de l'individu à la vie collective »<sup>388</sup>. Pour cela, il met sur pied un Plan Directeur et un Plan de Zones qui, en tant que projets privilégiant la question de l'espace public et du mouvement urbain, symbolisent la volonté de « refonder la Genève moderne comme une « ville démocratique ». Cet acte passe par l'effacement de la ville sédimentaire, au sens où Braillard tend à faire disparaître toute trace de distinction ou de ségrégation spatiale renvoyant à l'histoire du développement social de la ville. La volonté de promouvoir des conditions de vie et d'habitat homogènes sur l'ensemble du territoire en témoigne »<sup>389</sup>. Dans cette optique, il prévoit un réaménagement complet de la Rive Droite. Mais en cette période de crise, les oppositions politiques et surtout économiques (les banques n'accordent aucun crédit au canton, l'empêchant de mener à bien ses projets)<sup>390</sup> sont très fortes. En 1936, dans le contexte de repli national, la gauche perd les élections et toute occasion de mettre en œuvre les plans et projets de Maurice Braillard. Si à la différence des autorités biennoises, les genevoises ont une marge de manœuvre législative plus grande (cantonale) et un projet social plus clair, qui aboutit dans le cas unique de la Cité Vieusseux, elles restent également soumises aux intérêts de l'économie et des classes dirigeantes.

A Zurich, le gros problème auquel s'attaquent les nouvelles autorités socialistes est celui du logement en soutenant la création de nombreuses coopératives d'habitation. Mais malgré de gros efforts financiers, la spéculation ne peut être enrayée, si bien qu'une grève des loyers (*Mieterstreik*) éclate en janvier 1932<sup>391</sup>. Bien qu'elle ne concerne que 600 locataires répartis dans 140 maisons (sur un total de 70'000), la grève est significative du fait qu'elle traduit la tension sur le marché du logement en période déflationniste : alors que les prix et les salaires sont à la baisse, les loyers, en particulier ceux des petits logements, tendent à augmenter. Les ménages, pour rééquilibrer leur budget, sont obligés de déménager dans des appartements moins spacieux et moins modernes. Du côté des autorités, on s'efforce de prendre ses distances pour finir par discréditer le mouvement et approuver l'intervention policière qui déloge les grévistes en avril.

A Vienne par contre, les autorités sociales-démocrates qui accèdent au pouvoir en mai 1919, ne se contentent pas d'améliorer ou de changer la ville mais de créer un homme nouveau dans une société nouvelle. Au-delà d'une politique active dans le social (prise en charge des plus démunis), l'amélioration sanitaire (destruction des taudis, distribution quotidienne et gratuite de 35 litres d'eau par habitant), le système éducatif (création de jardins d'enfants, subventions aux enfants pauvres, formation continue) ou la création de logements, elles essayent de proposer, sur la base théorique de l'austromarxisme, une alternative à la culture et la formation bourgeoises. Nous avons vu (chapitre 14.2) que le *Karl-Marx-Hof* constitue à ce titre le meilleur exemple d'appropriation sociale de l'espace urbain par la classe ouvrière. L'architecture de ces bâtiments est pensée pour faciliter le contact entre les habitants de l'immeuble afin de favoriser la vie et la gestion communautaire, source d'émancipation pour les ouvriers et à terme de nouvelle hégémonie. « *Trotz zahlreicher Defizite haben die Austromarxisten in ihrer Wohnungspolitik Ansätze zum Aufbau einer politisch-kulturellen Hegemonie der Arbeiterklasse entwickelt. Die « Spuren kollektiver Utopien » in den Gemeindebauten der zwanziger Jahre lassen diese « als historische Alternative zum parzellierenden Massenwohnungsbau der Gegenwart erscheinen ». Mit ihrer Wohnungspolitik nahmen die*

<sup>387</sup> ROH, Christiane, *op. cit.*, p. 90.

<sup>388</sup> PARAVICINI, Ursula, « De l'espace privé à l'espace public », in : *Maurice Braillard. Pionnier suisse de l'architecture moderne (1879-1965)*, Textes et documents réunis par PARAVICINI, Ursula & AMPHOUX, Pascal, Genève, Fondation Braillard Architectes, 1993, p. 112.

<sup>389</sup> COGATO, Elena, « Une architecture de l'urbanisme », in : *Maurice Braillard. Pionnier suisse de l'architecture moderne (1879-1965)*, *op. cit.*, p. 159.

<sup>390</sup> TORRACINTA, Claude, *Genève 1930-1939. Le Temps des passions*, Genève, Tribune Editions, 1978, p. 166,

<sup>391</sup> WALTER, François, *La Suisse urbaine 1750-1950*, *op. cit.*, p. 254.



*Austromarxisten – notwendigerweise widersprüchlich und unfertig – « ein Stück Sozialismus » vorweg. Dieses Stück war allerdings nicht gross genug, um eine umfassende Arbeiterkultur als Gegenkultur zu schaffen und eine gesamt-gesellschaftlich hegemoniale Position der Arbeiterklasse zu erreichen*<sup>392</sup>. Malgré tout, et comparée aux tentatives des municipalités rouges de Suisse, qui n'hésitent par ailleurs pas à prendre Vienne en exemple, cette politique d'habitat a permis aux ouvriers viennois d'avoir les loyers les plus bas d'Europe (2,3 % du salaire mensuel d'un ouvrier en moyenne) ou d'entreprendre des tentatives originales comme celle de permettre à des chômeurs de construire sur des terrains appartenant à la ville<sup>393</sup>. Dans son histoire de la construction de logements en Europe, Roger-Henri Guerrand tire le bilan suivant pour la Vienne rouge : « en moins de quinze ans, appuyé il est vrai par une municipalité dotée des pouvoirs d'une seigneurie<sup>394</sup>, un groupe de militants sociaux-démocrates d'une exceptionnelle qualité – comprenant Robert Danneberg, son leader, Hugo Breitner, l'argentier, le professeur Julius Tandler, fondateur de la médecine sociale à Vienne, auxquels il faut ajouter le psychanalyste Wilhelm Reich, créateur des premiers centres européens de planning familial – a résolu le problème de la mise au point d'espaces habitables pour une classe sociale jusque-là abandonnée à toutes les exigences des spéculateurs et des petits propriétaires. Dans une structure urbaine très dense, les architectes qui collaborent avec ces hommes ont réussi une parfaite intégration et elle demeure un modèle »<sup>395</sup>.

A Bienne, les autorités socialistes ont, dans la mesure de leurs moyens, également entrepris des grands travaux et modifié l'espace urbain en fonction des besoins et des exigences contemporaines de la population. Elles ont donc bel et bien tenté de changer la ville pour changer la vie, ce qui nous permet de valider définitivement notre seconde hypothèse. Mais peut-on pour autant parler de production et de pratique d'un espace ouvrier ?

## **20. Une architecture et un urbanisme « sociaux » ou « socialistes » ?**

Dans son étude portant sur la culture ouvrière en Suisse, Pierre Jeanneret dénombre plusieurs lieux de sociabilité réservés aux ouvriers<sup>396</sup> : la Maison du Peuple, les chalets et cabanes de montagne de sociétés comme les Amis de la Nature, version ouvrière du Club Alpin Suisse, ainsi que les logements coopératifs. Mais peut-on pour autant, se demande-t-il, parler d'architecture et d'urbanisme « ouvriers » ou « socialiste » ? Prenant l'exemple de la Cité Vieusseux réalisée par Maurice Braillard, Pierre Jeanneret répond par la négative quant aux techniques utilisées (usage du béton armé apparent) qui font intégralement partie des principes de l'architecture moderne des années 1920 et 1930. Non également si l'on prend en compte les buts sociaux comme la destruction des taudis et l'hygiénisme, qui sont également ceux de la bourgeoisie philanthropique. Oui en revanche dans la mesure où Maurice Braillard cherche l'intégration des familles ouvrières dans une vie sociale communautaire (importance, dans son œuvre, des cours, squares, jardins publics), par le fait que ses projets s'accompagnent d'une lutte pour la municipalisation des sols, par ses liens avec les coopératives d'habitation. Oui enfin dans la mesure où certaines de ses réalisations architecturales et urbanistiques sont autant d'affirmations emblématiques de la force du mouvement ouvrier et socialiste dont Maurice Braillard, politiquement, se réclame.

A Bienne en revanche, les autorités n'ont pas pu permettre – ou n'ont pas permis – à la classe ouvrière de s'approprier l'espace urbain, si ce n'est dans le cas unique de la Maison du Peuple. Il n'est donc pas possible, dans le cas général biennois, de parler d'urbanisme ou d'architecture socialiste. Et ce même si les élus du Parti socialiste, lorsqu'ils accèdent au pouvoir communal en 1921, sont animés d'une réelle volonté de modifier l'espace urbain hérité du siècle passé. Le soutien aux coopératives d'habitation, la municipalisation du sol, la construction d'une nouvelle plage, d'une bibliothèque, d'un hôpital et plus généralement les nouveaux règlements de construction ainsi que les plans d'aménagement entrent

<sup>392</sup> FREI, Alfred Georg, *op. cit.*, p. 128.

<sup>393</sup> GUERRAND, Roger-Henri, *Une Europe en construction.*, *op. cit.*, p. 128.

<sup>394</sup> Les pouvoirs législatifs, politiques et économiques dont disposent les autorités viennoises sont bien entendus supérieurs à ceux de leurs homologues helvétiques. Le droit cantonal et surtout le droit fédéral (droit foncier, propriété privée) constituent de réelles barrières pour les communes. Pour autant, nous n'avons, dans le cas biennois, relevé ni réelle remise en question ni intervention en vue de les modifier.

<sup>395</sup> GUERRAND, Roger-Henri, *Une Europe en construction.*, *op. cit.*, p. 129.

<sup>396</sup> JEANNERET, Pierre, « Aspects de la culture ouvrière en Suisse », *op. cit.*, pp. 42-48.

Figure 78

Le Palais des Congrès, construit au début des années 1960



Le Quartier de la Gare des années 1930 et le nouveau Palais des Congrès



In : *Mémoire régionale. Un voyage multimédias à travers la région de Bienne, le Seeland et le Jura bernois*, CD-ROM, Bienne, W. Gassmann S.A., 2003.

pleinement dans la ligne de ce que l'on peut appeler un urbanisme social, dont la population dans son ensemble peut profiter. Par contre, les intérêts de l'économie et des classes dirigeantes demeurent prépondérants, empêchant la création d'un contre-espace, d'un espace ouvrier non soumis au système capitaliste. Raymond Ledrut note fort justement à ce sujet que « *une municipalité soutenue par des forces non-bourgeoises, « populaires » ou « prolétariennes » au sens strict, est bien obligée de s'accommoder de cette loi de l'espace marchand propre au mode de production capitaliste. Elle peut avoir – ce qui est naturel – des vues plus globales et moins parcellaires de la ville ; elle peut tenter de les appliquer et de faire surgir un nouvel esprit et un intérêt collectif. Elle se heurte de toute façon à l'économisme, à la spéculation foncière, au jeu de la marchandise*<sup>397</sup> ; elle peut au mieux faire de l'urbanisme social : construction de logements populaires, création d'équipements collectifs plus nombreux, plus importants, plus utiles et plus adaptés aux besoins des classes dominées. Elle ne fera pas de politique urbaine et d'urbanisme socialistes»<sup>398</sup>.

« L'idéologie de la modernité », très forte au sein des autorités biennoises comme nous le mentionnions au chapitre 15, constitue la résultante de cet état de fait. En effet, conscientes de leur impossibilité de modifier radicalement la structure urbaine – en avaient-elles toutefois réellement la volonté ? – les autorités optent pour un modernisme qui promet une amélioration de la vie quotidienne pour toute la population. Cette orientation confirme l'abandon définitif, après l'échec de la Grève générale, par le Parti socialiste de la lutte des classes dans la pratique puis dans le discours. Le socialisme révolutionnaire du XIXe siècle s'éteint au profit d'un socialisme pragmatique, fonctionnant selon les principes de la démocratie bourgeoise suisse et appliquant les préceptes keynésiens de l'intervention étatique pour favoriser l'égalité sociale. Bienne, « Ville de l'Avenir », ville nouvelle, ville moderne doit participer à la construction de cette égalité. C'est pourquoi les orientations urbanistiques prises à cette période demeurent d'actualité dans les décennies suivantes.

## ***21. Le développement de Bienne dans la seconde moitié du XXe siècle marqué par les années 1920 et 1930***

Après la période de stagnation consécutive à la seconde guerre mondiale, Bienne bénéficie pleinement de la consommation effrénée qui s'empare de l'Europe occidentale. Les profits de l'industrie croissent au même rythme que la population et les maisons-tours. Si les projets immobiliers sont à la mesure des ambitions des principales entreprises et entrepreneurs, ils demeurent néanmoins inscrits, avec dérogations, dans le plan de zones de constructions adopté en 1937. Les chocs pétroliers des années 1970 et la profonde crise économique qui s'en suit touchent de plein fouet la ville de Bienne : fermeture d'usines, chômage en constante augmentation pour devenir un des plus hauts de Suisse, décrépitude des infrastructures urbaines. Il faut attendre les nouvelles orientations du capitalisme des années 1990 pour que la ville se tourne vers de nouveaux investisseurs actifs dans le secteur de la communication. Bienne devient alors « Ville de la Communication » et réaménage sa structure en vue de l'événement qui doit la faire entrer dans le XXIe siècle, Expo.02.

### **21.1 Trente Glorieuses et crise (1945-1995) : le sommet et le déclin de la « Ville de l'Avenir »**

Cette nouvelle époque de développement spatial commence en fait en 1935 avec l'installation d'une chaîne de montage automobile derrière la gare. Guido Müller et les autorités socialistes, qui se sont mobilisés pour l'implantation de la General Motors dans leur ville (chapitre 10.4), ouvrent sans le savoir la voie d'un nouveau stade du capitalisme, celui de la consommation effrénée, incarnée par le culte de l'automobile. La Paix du Travail et la défense nationale ont pleinement intégré les ouvriers à la société bourgeoise, les laissant espérer une future participation aux bénéfices de la croissance économique. « [...] chez nous, l'ouvrier ne se distingue guère du bourgeois et nous connaissons peu ce type d'hommes qu'on a nommé

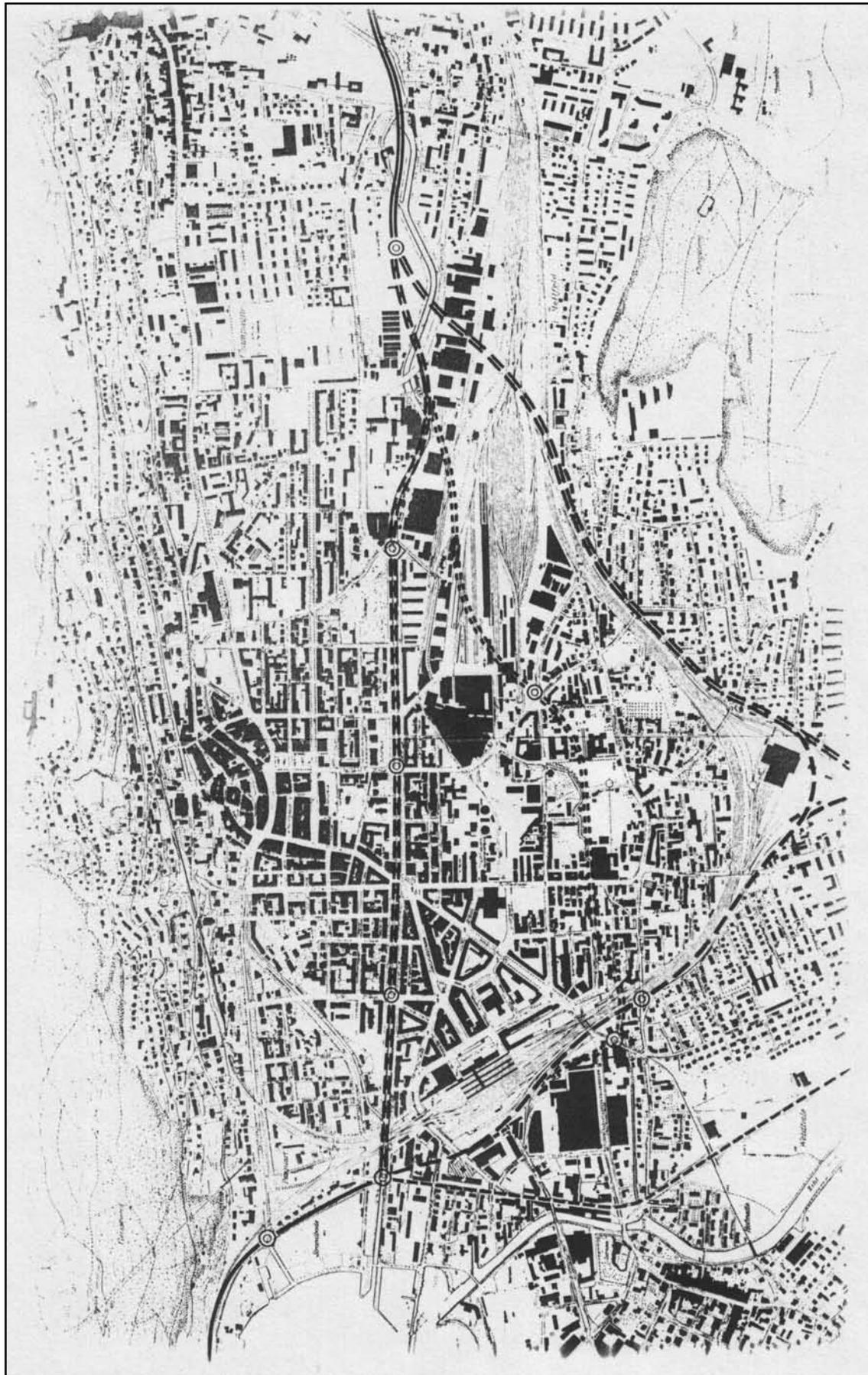
---

<sup>397</sup> A quoi nous pouvons encore ajouter pour la Suisse la garantie de la propriété privée (cf. note n° 232).

<sup>398</sup> LEDRUT, Raymond, *L'espace en question ou le nouveau monde urbain*, op. cit., p. 73.

Figure 79

Le projet des années 1960 de faire traverser Bienne par une autoroute (3 variantes sont proposées)



In : SCHWEIZERISCHES NATIONALSTRASSENNETZ ARBEITSGRUPPE BIEL, *Bericht über die Führung der Nationalstrasse N5 im Raume Biel*, Bern, Biel, 1967.

*le prolétaire* » écrit René Fell dans un livre édité en 1948 par la Commune et destiné à promouvoir l'économie biennoise. Une économie qui a besoin d'ouvriers capables de s'adapter au système de production : « *l'ouvrier biennois, comme l'ouvrier suisse, a l'allure dégagée, le regard franc. [...] Sous la blouse de l'horloger, sous la salopette du mécanicien, vous reconnaîtrez un membre de la commission d'école. Plus loin, ce vieux monsieur, au visage si bien sculpté préside, le dimanche, au culte de la chapelle. [...] L'intérieur d'un ouvrier biennois diffère peu de celui du bourgeois. Les parquets y luisent, la propreté va jusqu'à la méticulosité ; [...]. C'est une force pour notre pays, force sociale, force économique, force technique. Instruit, l'ouvrier biennois est capable de comprendre les nécessités de l'organisation ; il s'adapte rapidement aux progrès industriels et il est à même de partager les soucis de ses chefs. Dans son travail, il apporte toute l'originalité de sa personnalité. C'est une richesse pour le pays, c'est un gage pour l'avenir* »<sup>399</sup>. Toute notion de classe a disparu et avec elle toutes formes de revendications autres que salariales.

En 1965, Bienne compte 63 % de personnes actives dans le secteur secondaire, soit seulement 5 % de moins qu'en 1905<sup>400</sup>. Alors que la croissance démographique avait faibli au cours de l'entre-deux-guerres, elle remonte fortement dès la fin de la guerre, jusqu'à ce que la population biennoise atteigne son maximum avec plus de 64'800 habitants en 1964. En vingt ans, la population a augmenté de 22,5 % (cf. **figure 30**, p. 40) et sur cette base, on prévoit que Bienne comptera 100'000 habitants en l'an 2000. En raison de cette augmentation (issue tant de l'immigration que du baby boom), la ville doit faire face, dès la fin des années 1940, à une nouvelle pénurie de logements, accrue par une nouvelle vague de tertiarisation du centre-ville et une augmentation du niveau de vie. Si les nouvelles autorités (la droite a reconquis la majorité des sièges en 1940) soutiennent encore une extension de la Coopérative du Petit Marais à la fin de la guerre, la quasi totalité des réalisations sont l'œuvre d'entrepreneurs privés et marquent un retour massif à l'habitat de rapport. Après l'extension du nouveau Quartier de la Gare, à l'actuelle rue de Morat – rue des Marchandises, l'urbanisation gagne l'ensemble des terrains à bâtir sous la forme de vastes lotissements de rangées d'immeubles et de blocs locatifs de 2,5 à 5, voire 6 étages, à toiture faiblement inclinée puis plate, bordés encore partiellement de jardins potagers au cours des années 1940, puis progressivement de pelouses collectives. Immeuble « moyen », ni citadin ni campagnard, construit sur un carré d'herbe avec d'autres immeubles, le « bloc » est synonyme de confort autrefois réservé aux riches. Selon Pierre Buchmüller, « *cette période est celle d'une expansion urbaine sans pareil dans l'histoire de la ville moderne* »<sup>401</sup>. Le manque de terrains, la spéculation, le coût de construction, la très forte demande d'appartements, poussent à construire, peu avant 1960, en hauteur. Après modifications des règlements, notamment celui du Quartier de la Gare pour permettre en 1959/60 l'édification d'un complexe comprenant un cinéma et un building regroupant des logements et des surfaces commerciales, des maisons-tours isolées apparaissent tant en bordure du centre-ville qu'en périphérie urbaine, comme le grand ensemble *Jurinträ* à la route de Mâche. Au centre, une grande partie des bâtiments, en particulier ceux situés dans la zone comprise entre la rue de Nidau, la rue du Marché et la rue du Canal, immeubles construits au cours de la première moitié du XIXe siècle, sont détruits et remplacés par des constructions massives en béton<sup>402</sup>. La Cité Marie, où logent toujours dans des conditions insalubres des travailleurs immigrés qui forment le nouveau prolétariat, est détruite en 1962 pour faire place à une surface commerciale qui, avec le nouveau Palais des Congrès (construit de 1961 à 1966) situé en face, doit être le nouveau cœur économique et culturel de la ville (**figure 78**). En cette période de haute conjoncture, les autorités n'interviennent que très peu dans la construction, octroyant une grande marge de manœuvres aux entreprises privées, tant sur le plan de l'architecture que sur celui de l'utilisation des sols (grâce notamment à l'article 4 du règlement des constructions de 1937 qui permet au Conseil Municipal de déroger au plan de zones présenté au chapitre 16.2.3). Daniel Andres note à ce sujet : « *Die stärkere soziale Bindung des Grundeigentums war in der Bieler Bautätigkeit mindestens in den fünfziger und sechziger Jahren kaum zu verzeichnen. Im Gegenteil hinterliess die behördliche Bewilligungspraxis den Eindruck von Angst, selbst die bestehenden gesetzlichen Grundlagen zur Steuerung privater Rücksichtslosigkeit auszuschöpfen* »<sup>403</sup>. Pour accompagner ce développement économique, les autorités prévoient de relier Bienne au réseau

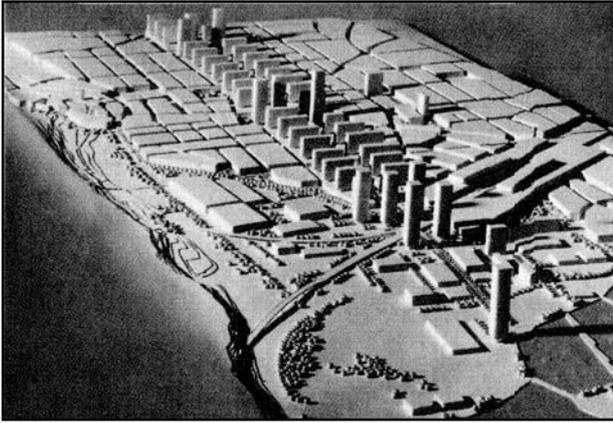
<sup>399</sup> FELL, René, « La vie sociale et les œuvres d'utilité publique », in : *Biel-Bienne. Histoire économique de Bienne*, Bienne, Buchdruckerei Chs. & W. Gassmann, 1948, pp. 91-92.

<sup>400</sup> BRUCKERT, Raymond, *op. cit.*, p. 82.

<sup>401</sup> BUCHMÜLLER, Pierre, *op. cit.*, p. 107

<sup>402</sup> ANDRES, Daniel, *Biel-Veränderungen. Ein Überblick über die bauliche Entwicklung der Stadt Biel*, Biel, 1978, p. 63.

<sup>403</sup> *Ibid.*, p. 66.



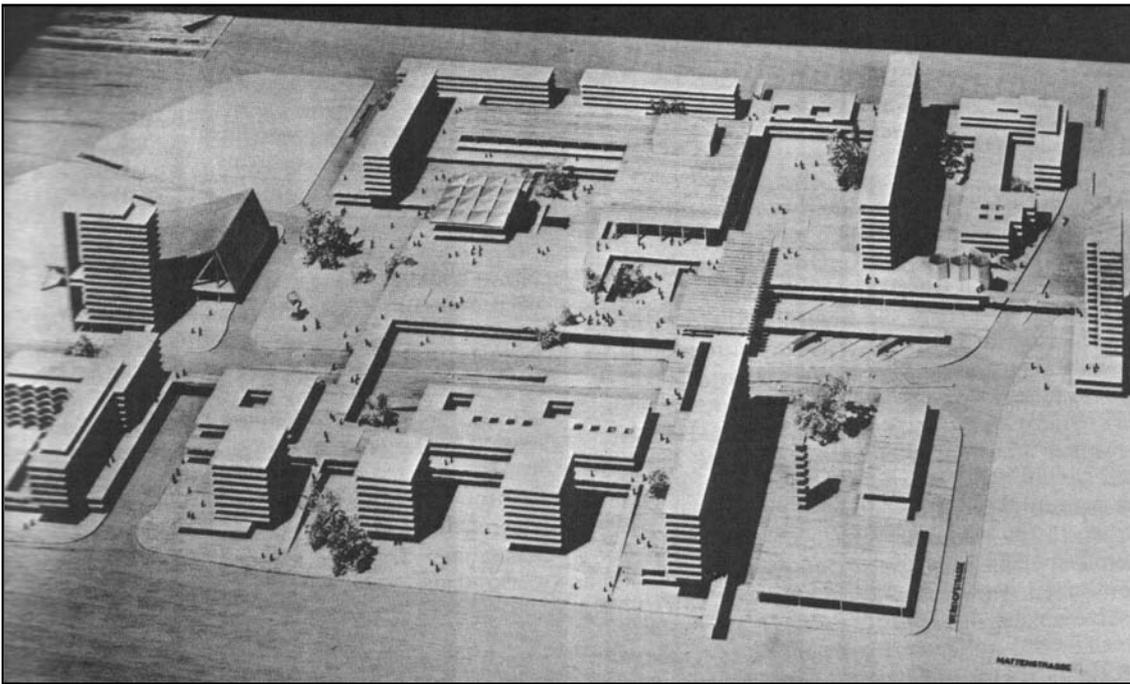
**Figure 80**

Deux projets futuristes de développement pour Biel dont la population devait atteindre 100'000 habitants en l'an 2000

Biel 2000 prévoit la construction d'une sorte de Manhattan sur la Suze, un monorail devant faciliter les déplacements en ville.

Sur les terrains libérés par la destruction de la Cité Marie et de l'usine à gaz, un complexe économique et culturel est planifié. On reconnaît tout à gauche le Palais des Congrès qui existe déjà. Seul le centre commercial situé le long de la rue Centrale est réalisé.

In : *Biel – Architecture vue d'en haut et de tout près*, Forum de l'architecture de Biel, Lausanne, Presse polytechniques et universitaires romandes, 1999, p. 72.



In : ANDRES, Daniel, *Biel-Veränderungen. Ein Überblick über die bauliche Entwicklung der Stadt Biel*, Biel, 1978, p. 70.



**Figure 81**

La zone industrielle de Boujean

In : *Mémoire régionale. Un voyage multimédias à travers la région de Biel, le Seeland et le Jura bernois*, CD-ROM, Biel, W. Gassmann S.A., 2003.

autoroutier de la Suisse orientale grâce à une voie à quatre pistes, qui, après être entrée en ville à la hauteur de la fabrique Omega, devrait la traverser de part en part avant de poursuivre en direction de Neuchâtel<sup>404</sup> (figure 79).

Mais à partir de la seconde moitié des années 1960, le processus de désurbanisation commun à toutes les villes suisses, accompagné d'une baisse de la natalité, entraîne une diminution de la population biennoise qui s'accompagne, dès 1970, d'une réduction de la construction. La crise économique qui secoue les industries dès 1973 engendre toute une série de licenciements et de fermetures d'usines, dont celle, en 1974, de la General Motors qui met sur le trottoir 450 personnes<sup>405</sup>. De nombreux chômeurs quittent la ville si bien que le chiffre des appartements libres augmente pour atteindre 800 à la fin de 1975, obligeant le secteur du bâtiment, déjà touché par une restriction du crédit à la construction décidée en 1974, à diminuer ses activités<sup>406</sup>. Les grands projets d'urbanisme et de développement prévus dans les années 1960 (réaménagement de la baie du lac, zone culturelle et économique sur le terrain de l'ancienne Cité-Marie et de l'usine à gaz, projet Bienne 2000 qui prévoit la construction d'un « petit Manhattan » le long de la Suze – figure 80) sont abandonnés. Par manque de moyens financiers, mais aussi faute d'instruments législatifs et de claire volonté politique. En 1977, les auteurs du Programme de travail de l'Office d'urbanisme notent que « *les conditions marginales bien définies font défaut, à quoi il faut ajouter une certaine carence des autorités politiques déterminantes qui ont négligé de préciser les objectifs à atteindre. Le soutien politique a fortement manqué aux urbanistes* »<sup>407</sup>. Pour Pierre Buchmüller, qui rédige en 1981 son étude sur le développement de Bienne, celui-ci « *a été privé d'une ligne directrice de développement à long terme tout au cours du XIXe siècle et - on peut le dire - au cours de la période 1945 - fin des années 1970, qui furent celles où la ville s'est agrandie le plus. La récession économique, propice à la redéfinition des objectifs dans le cadre raisonnable des possibilités de développement de la ville, constitue désormais, sur ce plan peut-être, une chance à saisir par les urbanistes et les pouvoirs politiques de la ville* »<sup>408</sup>. Il faut toutefois attendre 1990 pour que les autorités lancent une révision globale du plan de zones et du règlement des constructions, qui aboutit en 1998 à une nouvelle réglementation fondamentale en matière de construction (*baurechtliche Grundordnung*)<sup>409</sup>. Une nouvelle réglementation qui accompagne les changements économiques (tertiarisation) et sociaux (importance de la classe moyenne salariée) de ce dernier quart du XXe siècle.

## 21.2 Nouvelle économie, nouvelle orientation pour la « Ville de la Communication »

Sur la base d'un *plan directeur général de Bienne*, cette réglementation fondamentale, qui comprend un règlement des constructions, un plan de zones, un plan d'affectation des sols (figure 82) ainsi que divers plans de quartier, prévoit dans ses grandes lignes des aménagements pour une ville de 57'000 habitants, la résorption du trafic de transit au centre-ville, dont une partie doit être réaffectée à l'habitat, ainsi que le développement d'une zone industrielle à la sortie de la commune, sur les terrains des Champs-de-Boujean (figure 81). Des terrains achetés par la municipalité à la fin des années 1920 dans l'optique d'y développer un aéroport et qui au cours des décennies suivantes ont vu d'importantes industries s'y établir, alors que le plan de zones de 1937 y prévoyait des constructions à deux étages uniquement. Le nouveau règlement des constructions maintient les principales prescriptions tout en introduisant une flexibilité dans l'affectation des zones. Plus globalement, ce plan directeur doit permettre aux autorités d'intervenir partiellement et à court terme sur l'espace urbain pour « *favoriser le développement de Bienne* »<sup>410</sup>.

Entre-temps, la crise se résorbe, le chômage qui touche encore 9,3 % de la population active en 1993 diminue pour s'établir à 4,9 % en 1998. Suite à l'implantation en ville de l'Office Fédéral des

<sup>404</sup> SCHWEIZERISCHES NATIONALSTRASSENNETZ ARBEITSGRUPPE BIEL, *Bericht über die Führung der Nationalstrasse N5 im Raume Biel*, Bern, Biel, 1967.

<sup>405</sup> STÄHLI, Fritz, « Die Stilllegung der Montagewerkstätte der General Motors Suisse SA », in : *Nouvelles Annales Biennoises*, Conseil Municipal, 1975, pp. 73-79.

<sup>406</sup> BUCHMÜLLER, Pierre, *op. cit.*, p. 113.

<sup>407</sup> Cité in : BUCHMÜLLER, Pierre, *op. cit.*, p. 107, p. 122.

<sup>408</sup> BUCHMÜLLER, Pierre, *op. cit.*, p. 130.

<sup>409</sup> « Zeitgemässe baurechtliche Grundordnung », in : *Nouvelles Annales Biennoises*, Conseil Municipal, 1998, p. 75.

<sup>410</sup> OFFICE D'URBANISME BIENNE, *Plan directeur général de Bienne. Rapport explicatif. Version pour la procédure de participation*, Ville de Bienne, 1994, p. 4.

**Figure 82**

Le Plan d'affectation des sols de 1998

Communications, de nouvelles industries, actives dans ce même secteur, y développent leurs activités. Pour les attirer, la municipalité de gauche développe une politique de marketing basée sur le concept de « Ville de la Communication » et dont le bilinguisme des Biennois doit constituer l'atout prépondérant. L'industrie des machines et de l'horlogerie, bien que toujours présentes, ne représentent plus l'unique avenir de la ville et font place à la nouvelle économie.

La tenue à Bienne d'Expo.02, qui se veut outil et symbole de la communication entre les différentes parties du pays, doit confirmer ce nouveau statut et donner l'occasion à la ville d'entreprendre des rénovations et d'aménager les terrains situés derrière la gare. Ceux-ci, auxquels le canton confère le statut de « pôle de développement à haute qualité d'équipement technique », sont achetés par la commune qui fait construire un nouveau passage sous la gare afin de les relier au centre-ville<sup>411</sup>. Enfin, différentes anciennes zones industrielles sont réaménagées pour y construire des logements (ancienne aire de la scierie Renfer à Boujean, ancienne aire de l'usine à gaz au centre-ville).

Une analyse plus approfondie de cette dernière période est indispensable pour bien comprendre l'histoire du développement spatial de Bienne. Elle nécessiterait toutefois des ressources dont nous ne disposons et c'est pourquoi nous nous bornons à souligner ici l'importance des options prises en matière d'urbanisme par la municipalité au cours de l'entre-deux-guerres. C'est en effet à ce moment que se dessinent les grandes orientations qui d'une part coupent avec l'urbanisation sauvage du XIXe siècle et qui d'autre part orientent celle du XXe siècle. Ce n'est qu'à la fin de celui-ci que d'autres options sont envisagées, en raison notamment des changements structurels de l'économie capitaliste qui s'introduit dorénavant dans tous les domaines de la vie privée et publique. La mixité des zones urbaines, rendue possible par la flexibilisation des règlements et des plans, s'inscrit dans ce phénomène.

L'importance des années 1920 et 1930 impose dès lors une réflexion par rapport au processus contemporain de réaménagement des espaces et bâtiments réalisés au cours de cette période. La remise en question du phénomène actuel de privatisations de services et d'espaces publics passe ainsi obligatoirement par une étude du contexte dans lequel ils ont été pensés et réalisés puis utilisés. De même, l'importance symbolique qu'acquiert lors de sa construction la Maison du Peuple, seul véritable espace ouvrier dans la ville capitaliste, rend nécessaire un questionnement, notamment lorsque se pose la question de sa réaffectation : est-ce un simple bâtiment, un patrimoine architectural ou le lieu de mémoire d'un mouvement social ? Sa nouvelle utilisation dépend en grande partie de la réponse.

---

<sup>411</sup> EHRENSPERGER-KATZ, Ingrid & WICK-WERDER, Margrit, *op. cit.*, p. 68.



## QUATRIEME PARTIE : L'ESPACE URBAIN EN TANT QUE SYMBOLE ; UN FUTUR PATRIMOINE ?

### 22. Introduction

Pour cette quatrième et dernière partie, nous avons d'abord pour objectif de valider notre troisième hypothèse : *dans leur tentative de changement de l'espace urbain et puisque* « la ville est porteuse de signes »<sup>412</sup>, *les autorités socialistes et les mouvements ouvriers ont marqué la ville de Bienne de leur empreinte, de leur idéologie*. Si nous savons qu'il est difficile, voir même impossible, de parler d'urbanisme et d'architecture « socialistes » ou « ouvriers » (chapitre 20), nous pouvons quand même supposer que la municipalité socialiste a laissé, tant dans l'espace vécu que perçu, une ou plusieurs marques. La Maison du Peuple, bien qu'elle ne soit pas l'œuvre directe des autorités, constitue pour tous la preuve physique de la Bienne rouge. Mais ne pouvons-nous pas aussi considérer comme une forme d'empreinte, de tampon, la dénomination « Ville de l'Avenir » qu'utilisent si fréquemment les autorités biennoises ?

Nous désirons ensuite nous interroger sur la portée, s'ils existent, de ces symboles, tant à l'époque de leur édification qu'au fil des années qui ont suivies. La Maison du Peuple, par exemple, est considérée lors de sa construction, tant par son architecture que par son rôle, comme un symbole du mouvement ouvrier. Or l'intégration de ce dernier au système démocratique suisse ainsi que la Paix du Travail induisent, au cours des décennies suivantes, un changement de perception, voir même un oubli de cette symbolique initiale. Son statut est-il donc aujourd'hui lié à ce qu'elle a été ou à ce qu'elle est ? Et selon quelles valeurs : architecturales ou sociales ? Après avoir analysé les réalisations entreprises par la municipalité socialiste sous cet aspect symbolique, nous tenterons d'esquisser quelques réponses et pistes de recherche possibles quant à la question de l'existence et le cas échéant, de la nature du patrimoine ouvrier. Une analyse complète de cette problématique nous paraît en effet pouvoir faire à elle seule l'objet d'un nouveau travail de mémoire.

### 23. Symbolique et représentation de la production spatiale de la Bienne rouge

Dans leur ensemble, les réalisations de la Bienne rouge donnent un statut et une image de modernité à la ville. Le nouveau Quartier de la Gare, la plage, la bibliothèque, les colonies d'habitations sont considérés comme les symboles de la « Ville de l'Avenir », une dénomination qu'affectionnent particulièrement les autorités. Selon Jean-Bernard Racine et Antonio Da Cunha, il faut en effet reconnaître que les villes « *ne sont pas qu'une collection d'artéfacts matériels, qu'elles sont des sites à travers lesquels sont projetées des idéologies, à travers lesquelles des valeurs culturelles sont exprimées et le pouvoir exercé. Il s'agit de reconnaître que les significations symboliques des paysages, des bâtiments peuvent être inscrites par leurs bâtisseurs, les architectes, les constructeurs, les planificateurs, les propriétaires. Mais aussi que ces producteurs sont situés au sein de contextes culturels et de contexte de classe précis* »<sup>413</sup>. Dans ce sens, et compte tenu du contexte économique, social et politique des années 1920 et 1930 que nous avons déjà longuement présenté, comment peut-on interpréter ces réalisations présentées comme modernes ? Les autorités ont-elles, dans leur vision de la « Ville de l'Avenir », lié socialisme et modernisme et par-là conféré à ces œuvres une double symbolique ?

Dans la brochure accompagnant l'exposition organisée en 1927 par la commune et consacrée à l'urbanisme, il n'est aucunement fait mention d'une quelconque volonté de donner à la ville un caractère ouvrier. Tout au plus, appelle-t-on, pour résoudre les problèmes de développement et de logement, la participation de tous ceux qui désirent construire une véritable communauté populaire : « *An der Lösung dieser Fragen sollen alle mitarbeiten, die bereit sind, am Aufbau einer wahren Volksgemeinschaft mitzuhelfen* »<sup>414</sup>. En 1932, dans sa brochure éditée à l'occasion des dix ans de la Bienne rouge, le Parti socialiste présente sur une dizaine de pages les réalisations entreprises au cours de cette période. Mais il

<sup>412</sup> RACINE, Jean-Bernard, *Géographie urbaine. Matériaux pour les cours et séminaires, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> partie*, op. cit., chapitre 12.

<sup>413</sup> RACINE, Jean-Bernard & DA CUNHA, Antonio, *op. cit.*, p. 6.

<sup>414</sup> *Brochure d'exposition. Ausstellung : Die Stadtanlage in Vergangenheit und Zukunft.*, op. cit., p. 2.



Figure 83

Le face-à-face Maison du Peuple - Hôtel Elite

In : *Mémoire régionale. Un voyage multi-médias à travers la région de Bienne, le Seeland et le Jura bernois*, CD-ROM, Bienne, W. Gassmann S.A., 2003.



Photos prises au printemps 2001.



n'est par ailleurs jamais question de représentation socialiste ou ouvrière, exception faite de la Maison du Peuple : « *Dieser Bau zeugt von der innern Kraft der ganzen Arbeiterbewegung* »<sup>415</sup>.

La Maison du Peuple peut en effet être considérée comme un cas unique dans l'espace biennois, puisque sa symbolique est accentuée par son opposition à l'Hôtel Elite, siège des organisations patronales, construit une année auparavant de l'autre côté de la place. Deux bâtiments qui symbolisent la lutte des classes par leur face-à-face, par leur nom, mais aussi par leur architecture : l'Hôtel Elite, bâtiment lourd et rond, est construit en imposantes pierres de taille de Hauterive, matériel très coûteux pour l'époque, alors que la Maison du Peuple, plus haute et plus élancée, est composée de petites briques rouges recouvrant une structure en béton armé (figure 83). Tobias Kästli ne manque d'ailleurs pas de rappeler que pendant longtemps à Bienne, pour connaître les orientations politiques de son interlocuteur, on lui demandait « êtes-vous plutôt Maison du Peuple ou Hôtel Elite » ?<sup>416</sup>

En 1914, lors de l'inauguration de la Maison du Peuple de Berne, Robert Grimm débute son discours par les propos suivants : « *Im Kampf geboren, im Kampf geschaffen, dem Kampf geweiht* »<sup>417</sup>. Lors de l'ouverture de celle de Bienne, moins de vingt ans plus tard, le discours de Théodor Abrecht, Président de la coopérative de construction de la Maison du Peuple et chancelier municipal, confère toujours un symbolisme important, bien que moins axé sur la lutte, au nouvel édifice : « *on a reproché à notre Maison du Peuple de se singulariser avec ostentation par rapport à son environnement. Oui, c'est vrai et c'est délibéré. Car ce bâtiment se trouve dans un environnement dont le sépare une autre conception du monde. Nous ne bâtissons pas pour l'ordre des choses existant, mais pour l'avenir, et c'est pourquoi nous avons édifié une Maison du Peuple non seulement moderne dans sa façade, mais dans son être même. Le mouvement ouvrier tout entier doit être à l'image de cette Maison du Peuple qui se dresse avec une énergie résolue et sans compromis. A cet égard, la nouvelle Maison du Peuple est un symbole* »<sup>418</sup>. De fait, elle devient un lieu de refuge physique et d'échappatoire à la ville capitaliste pour la classe ouvrière, en attendant l'avènement de jours meilleurs. Comme le logement coopératif et plus généralement la « ville rouge », elle doit servir non plus de lieu de lutte mais d'exemple d'une société plus juste et plus sociale, société que le Parti socialiste est décidé à construire non plus par la révolution, mais par l'accession légale au pouvoir.

Mis à part la Maison du Peuple et dans la limite de nos recherches, aucun autre bâtiment ne symbolise la « Bienne Rouge ». Les coopératives d'habitation peuvent l'être dans leur fonctionnement (ce qui induit un certain type d'aménagement des maisons), mais là encore, nous avons vu (chapitre 17.3) que cela ne concerne qu'une partie des travailleurs et que le désir des autorités est plutôt d'inciter ces familles ouvrières à reproduire les mœurs bourgeoises. La rubrique culturelle des Annales Biennoises parues entre 1927 et 1935 consacre une large partie aux réalisations architecturales et urbanistiques. Rédigée par l'instituteur Hans Berchtold, un proche des autorités, elle a pour objectif de convaincre la population de la pertinence des choix qu'opère la municipalité en matière de grands projets comme le Quartier de la Gare ou les arrêts de tramways<sup>419</sup>. Dans le premier numéro, Hans Berchtold note que les constructions reproduisent l'esprit du temps et la possibilité pour chaque génération de laisser une trace : « *Bauwerke bewahren in ihren erstarrten Formen den Geist der Zeit auf, welcher sie geschaffen hat. So ist es jeder Generation anheim gestellt, das Antlitz ihres Wesens nach ihrem Wollen, Können und Vermögen auf die Nachwelt zu vererben. In diesem Sinne sollen die grösseren Bauaufgaben, welche das Berichtsjahr entstehen sah, eine kurze ästhetische Würdigung erfahren* »<sup>420</sup>. Si au cours des années suivantes, il s'attache à démontrer les orientations modernes de la Direction des travaux publics, il ne fait par contre jamais mention d'une quelconque trace « socialiste » sur la production spatiale. En 1934 il distancie même l'architecture moderne de la politique pour répondre aux critiques qu'elle suscite : « *Die frischen Impulse des sogenannten „neuen Bauens“ werden – dies ist ja selbstverständlich – mannigfach sich noch wandeln und auch ihrerseits Neuerem Raum geben müssen. Ersparen jedoch dürfte man sich ein billiges Verächtlichmachen des Neuversuchten und Neugewonnenen, einzig mit dem*

<sup>415</sup> 10 ans de socialisme. 10 Jahre Rotes Biel, op. cit., p. 41.

<sup>416</sup> KÄSTLI, Tobias, *Das rote Biel 1919-1939*, op. cit., p. 71.

<sup>417</sup> Cité in : RIEGER, Hans Jörg, *Volkshäuser in der Schweiz*, in : *Kulturmagazin. Demokratische Kunst und Kunstpolitik*, « Volkshäuser : glanz und elend », n° 14, avril 1979, p. 5.

<sup>418</sup> ROTH, Rudolf, op. cit., p. 114. Cité et traduit in : CLAUDE, Alex, « L'architecture des Maisons du Peuple », in : COLLECTIF, *Architecture pour le Peuple. Maisons du Peuple. Belgique, Allemagne, Autriche, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Suisse*, Bruxelles, AAM Editions, 1984, p. 285.

<sup>419</sup> EHRENSPERGER-KATZ, Ingrid & WICK-WERDER, Margrit, op. cit., p. 73.

<sup>420</sup> BERCHTOLD, Hans, op. cit., 1927, pp. 156-157.



*fragwürdigen „Gewinn“, vergangenen Bauausdruck wiederum als heutig, einzig und neu zu erklären, indem man jenes „neue Bauen“ durch einen verfälschenden politischen Anstrich auch bei uns als anrühlich ausschlagen würde»<sup>421</sup>.*

Au vu de nos recherches, nous pouvons affirmer que seule la Maison du Peuple constitue effectivement une marque « socialiste » dans la ville. Toutes les autres réalisations sont considérées comme des éléments de la Bienne nouvelle et non de la Bienne rouge<sup>422</sup> : nouveau Quartier de la Gare, nouvelle plage, nouvelle architecture, nouvel urbanisme.

A cette nouvelle ville, moderne et tournée vers l'avenir, les autorités lient la notion de « bien-être commun », une notion dans l'air du temps et qui est appelée à prendre le pas sur celle de l'intérêt privé. Par exemple, dans l'idée qu'une ville saine profite à l'ensemble de la population, les autorités sont en droit d'intervenir pour détruire des immeubles privés insalubres ou construire des bains publics accessibles à tous. De même, un urbanisme planifié et contrôlé doit permettre un meilleur développement de la ville, au profit de tous ses habitants. Cette notion est accompagnée d'une conception moderne et beaucoup plus large de l'espace et des services publics : les pouvoirs publics ne sont plus seulement un simple « veilleur de nuit », mais un fournisseur de prestations et d'espaces. Des espaces, qui bien qu'existant déjà dans la ville du XIXe siècle mais appropriés par la bourgeoisie, sont désormais accessibles à toutes les classes sociales : le prix d'entrée à la plage municipale est modique, la bibliothèque municipale doit désormais être ouverte à tous<sup>423</sup>. Selon Isaac Joseph, un espace public se définit en effet « *non pas par sa centralité – au contraire il peut se caractériser par sa fonction de désenclavement [...]. L'espace public n'attribue aucune place ; s'il est appropriable ou approprié, ne serait-ce que partiellement, il est déjà dénaturé, il devient site, haut lieu, expression symbolique d'un rapport à l'espace ou territoire privatisé. La seule qualité que les pratiques de l'espace public considèrent comme pertinente c'est l'accessibilité. Celle-ci qualifie des usages et subit des effets de discrimination mais elle ne peut pas être normée au point de devenir exclusive et se transformer en appropriation. Un espace public est donc un espace où l'intrus est accepté, bien qu'il n'ait pas encore sa place et bien qu'il n'ait pas abandonné sa liberté d'aller et de venir* »<sup>424</sup>. Or le processus de privatisation des espaces et des services publics auxquelles nous assistons aujourd'hui constitue une remise en question de ce principe d'accessibilité. Comme nous le mentionnions dans notre introduction, la tentative de transformer la station de tramways de la Place Centrale construite dans les années 1920 en un lieu de vente correspond bien à ce processus de privatisation de l'espace, puisque la logique marchande se l'approprie, imposant avec elle ses codes et ses intérêts.

Dans notre introduction, nous signalions également que lorsque la question de la réaffectation de la Maison du Peuple s'est posée, au début des années 1980, les partis de droite souhaitaient en faire une surface commerciale. Bien qu'il s'agisse là d'un bâtiment privé, nous pouvons également parler de privatisation ou du moins d'assujettissement à l'économie d'un bien collectif, jusqu'alors géré par une coopérative. Au-delà de cet aspect social et politique, se pose également la question de sa symbolique et de son statut : emblème du mouvement ouvrier à une certaine époque et plus généralement de la Bienne rouge, quel sens doit-on conférer à la Maison du Peuple si son utilisation et son image ont changé ? Plus généralement, quelle signification doit-on accorder au patrimoine ouvrier pris dans son ensemble (Maison du Peuple, logements coopératifs, mais aussi usines dans lesquelles l'ouvrier a passé la plus grande partie de sa vie) ? Comment comprendre la notion même de patrimoine ouvrier ? Avant d'esquisser quelques pistes de recherche quant à cette problématique, nous pouvons déjà valider notre troisième hypothèse, puisque la Maison du Peuple constitue bien un, ou plutôt, le symbole, l'emprunte physique de la Bienne rouge. Et parce que les dénominations « Ville de l'Avenir », « Ville nouvelle » peuvent également être considérées comme une forme de marque sociale, dans le sens où la volonté « moderniste » des autorités est de rendre l'espace public accessible à tous les habitants de la ville, espace qui doit servir de base à la construction d'un avenir meilleur.

---

<sup>421</sup> BERCHTOLD, Hans, *op. cit.*, 1934, pp. 128-129.

<sup>422</sup> Selon Tobias Kästli, Guido Müller préférerait d'ailleurs employer la formule « das neue Biel » à celle « das rote Biel ». KÄSTLI, Tobias, *Das rote Biel 1919-1939*, *op. cit.*, p. 8.

<sup>423</sup> BOURQUIN, Marcus, « Die wechselvolle Geschichte der Stadtbibliothek. Von der Moralischen Bürger- zu Stadtbibliothek Biel (1765-1925) », in : *Nouvelles Annales Biennaises*, Conseil Municipal, 1991, pp. 51-88.

<sup>424</sup> JOSEPH, Isaac, *Le Passant considérable*, Méridien-Klincksieck, 1984, pp. 40-41. Cité in : FIJALKOW, Yankel, *op. cit.*, p. 66.



## 24. Quel type de patrimoine ?

Lieu de mémoire et de culture, champ social chargé d'histoire, la ville est constituée d'un patrimoine de différentes époques, elles-mêmes héritières du fruit de l'urbanisme de périodes antérieures. « *Exactement de la même manière* » nous dit Jean-Bernard Racine « *que toute société est un compromis - agité de tensions internes - entre la société actuelle et en devenir et l'héritage des sociétés dépassées et périmées qui l'ont précédée, mais qui se survivent. On serait tenté de définir l'urbanisme comme une matérialisation en pierre, en brique et en béton des structures sociales, allant de l'archéologie sociale à la perspective sociale* »<sup>425</sup>. Cette complexité verticale ou historique est doublée d'une complexité horizontale ou synchronique : la ville reflète un mode d'existence et un système de rapports sociaux. Des bâtiments, des lieux, des espaces qui, lorsqu'ils sont créés, possèdent une fonction et une symbolique propres et représentatives de la société qui les a édifiés, tout en produisant eux-mêmes une culture spécifique. Une double complexité donc que notre analyse régressive – progressive a permis de mettre en évidence dans le cas biennois.

Or, au fur et à mesure des changements de société, qu'ils soient rapides dans le cas d'une révolution ou graduels, la fonction et la symbolique de l'espace urbain évoluent. La société, à moins qu'elle n'ait d'emblée conféré à une production spatiale un rôle de patrimoine culturel et pour ce faire l'ait dissocié de ses structures, doit soit accepter les changements de signification pour tel ou tel espace, soit décider rétrospectivement de lui accorder un statut de patrimoine, donc de mémoire. Jean-Bernard Racine nous rappelle ici qu'une difficulté réside dans le fait que « *tantôt il subsiste une unité entre cadre et contenu social, tantôt le cadre inerte seul subsiste et a changé de contenu, la mutation pouvant comporter un véritable renversement de valeurs* ». Et de citer l'exemple du Marais à Paris ou de Greenwich à New York, quartiers historiques à caractère initialement aristocratique, repeuplés par des catégories sociales déshéritées puis, à nouveau, par des personnes plus aisées<sup>426</sup>. Dans le cas de la Maison du Peuple de Bienne, et plus généralement du patrimoine ouvrier, l'idéologie dans laquelle elle a été édifiée disparaît à partir des prospères années 1950. Si elle conserve encore un rôle important pour la classe ouvrière dans les années d'après-guerre, elle perd petit à petit son statut de lieu de résistance et de préparation au changement, parallèlement à la perte d'importance des syndicats et à leur abandon de la lutte ouvrière. En 1976, en pleine crise économique, la Maison du Peuple de Bienne ferme ses portes en raison des continuelles difficultés financières des organisations ouvrières qui l'occupent, pour autant qu'elles ne l'aient pas déjà fait à l'instar du Parti socialiste au profit du nouveau Palais des Congrès<sup>427</sup>. Après un premier refus populaire de rachat par la commune du bâtiment en 1977, une Association pour une utilisation publique de la Maison du Peuple (*Interessegemeinschaft pro Volkshaus*) se constitue en dehors de tous syndicats ou partis et lance en 1981 une initiative, dont le texte demande à ce que « *la Commune municipale de Bienne acquiert et assainisse la Maison du Peuple, rue de la Gare 11, Bienne, et la destine à des fins publiques, notamment culturelles et sociales* ». L'initiative est motivée par le désir de créer « *un lieu de rencontres avec un restaurant accueillant et une terrasse ensoleillée, une maison pleine d'activités sociales et culturelles, une maison ouverte à tous ceux qui ont besoin d'une salle ou d'un local, en un mot, un immeuble qui vit* »<sup>428</sup>. Face à elle, les partis bourgeois refusent d'engager des crédits importants et demandent à ce que le bâtiment soit vendu au secteur privé ou transformé en surface commerciale. Mais comme l'explique Hans Jörg Rieger, il y a aussi une certaine animosité de leur part contre le passé « gauchiste » du bâtiment et son style d'architecture. Enfin, ils ont peur de voir se former au centre-ville un nouveau centre autonome de jeunesse<sup>429</sup>. Pourtant, afin d'éviter toute polémique, les membres de l'Association déclarent ne pas vouloir « *maintenir un symbole, mais faire revivre la Maison du Peuple : dans l'intérêt de toutes les couches de la population [...]. Toutes les organisations, tous les Biennois, ceux qui sont à gauche comme à droite, doivent pouvoir utiliser la nouvelle Maison du Peuple* »<sup>430</sup>. Le Parti socialiste, par la voix du Conseiller de Ville Ulrich Haag, aujourd'hui Directeur des Travaux publics, constate la perte d'identité du bâtiment et choisit également de placer le débat sur un autre terrain : « *Es war für uns Sozialdemokraten schwer, selber einsehen zu müssen,*

<sup>425</sup> RACINE, Jean-Bernard, *Interprétation génétique du phénomène urbain*, op. cit., p. 5.

<sup>426</sup> *Ibid.*, p. 5

<sup>427</sup> KÄSTLI, Tobias, *Das rote Biel 1919-1939*, op. cit., p. 73.

<sup>428</sup> *Pro Volkshaus. Maison du Peuple*, Association pour une utilisation publique de la Maison du Peuple, Bienne, n° 1, octobre 1981, p. 1.

<sup>429</sup> RIEGER, Hans Jörg, « 1983 stand ganz im Zeichen des Volkshauses », in : *Nouvelles Annales Biennoises*, Conseil Municipal, 1983, pp. 133-135.

<sup>430</sup> *Pro Volkshaus. Maison du Peuple*, op. cit., n° 1, octobre 1981, p. 2.

Figure 84

Couverture du journal "Pro Volkshaus" à l'occasion de la votation sur le rachat par la commune de la Maison du Peuple (1983)

# A d'Urne ga: Fürs Volkshuus – JA!



PRO VOLKSHAUS  
MAISON DU  
PEUPLE

## N°2

Oktober 1983  
Octobre 1983

# PRO VOLKSHAUS

---

## MAISON DU PEUPLE

Herausgeber: Interessengemeinschaft Pro Volkshaus,  
Postfach 152, 2500 Biel 3. Postcheckkonto: 25-2359

Editeur: Association pour une utilisation publique  
de la Maison du Peuple  
Case postale 152, 2500 Bienne 3. CCP: 25-2359

### Aufruf

Liebe Stimmbürgerinnen  
und Stimmbürger, die IG  
PRO VOLKSHAUS möchte  
Sie bitten, am 20.–23. 10.  
an die Urne zu gehen und  
JA zum Volkshaus zu sagen.  
Wir sind sicher, dass wir  
Bieler das Volkshaus  
brauchen: für die Vereine  
wegen den Sälen und für die  
Musikschule wegen deren  
prekären Raumverhältnissen.  
JA zum Volkshaus heisst auch  
JA zu Biel und seiner  
Zukunft.  
Wir danken Ihnen.



### Appel

Chères électrices, chers  
électeurs, l'Association pour  
une utilisation publique de  
la Maison du Peuple vous  
appelle à vous rendre  
aux urnes les 20–23 octobre  
et à voter OUI à la Maison  
du Peuple. Nous sommes  
certains que nous Biennois,  
avons besoin de la Maison  
du Peuple: pour les sociétés  
à cause de ses salles et pour  
l'Ecole de musique à cause  
de sa situation précaire  
en ce qui concerne les locaux.  
OUI à la Maison du Peuple,  
c'est OUI à Bienne et  
à son avenir. Nous vous en  
remercions.

# Tous aux urnes: pour la Maison du Peuple – OUI!

*dass unsere eigene Bewegung nicht mehr in der Lage ist, dieses Haus instand zu bringen. Die Arbeiterbewegung ist heute nicht mehr das, was sie in den dreissiger Jahren war. Es hat sich vieles geändert, und ich glaube, gerade die Gründung und Aktivitäten der IG pro Volkshaus zeigen, dass wir es heute nicht mehr mit den gleichen gesellschaftlichen Bedürfnissen zu tun haben und auch nicht mehr mit der gleichen Gesellschaft*<sup>431</sup>. La commune, à nouveau dirigée par une majorité de gauche, s'engage à soutenir l'initiative si l'affectation des locaux est attribuée au Conservatoire de la ville, alors dispersé dans la vieille ville. La votation a lieu en octobre 1983 après une campagne très animée, notamment sur la question du coût d'un tel projet (8,4 millions de francs) (figure 84). L'Association recommande de voter oui « *parce que par son aspect et son rayonnement la Maison du Peuple fait partie de Bienne au même titre que le lac ; parce que la Maison du Peuple est un monument architectonique et historique [...] ; parce que une utilisation publique, culturelle et sociale de la Maison du Peuple correspond parfaitement à l'esprit de sa construction dans les années 1930 ; [...] ; parce que la Maison du Peuple appartient aux Biennoises et Biennois et qu'elle doit être utilisée par eux plutôt que de servir de centre d'achats* »<sup>432</sup>. Ces arguments convainquent 8023 citoyens contre 7438 autres. En définitive, ce résultat, s'il permet de sauver la Maison du Peuple de la spéculation, signifie aussi la fin de son appartenance au mouvement ouvrier.

En 1987, elle est intégrée au premier inventaire municipal des objets dignes de protection pour ses qualités architecturales et sa représentativité du « *neues bauen* » et non pas pour le symbole qu'elle a été<sup>433</sup>. En même temps, la colonie d'habitation du Petit Marais est considérée comme un ensemble digne de protection en raison des aspects originaux de son aménagement et de son appartenance au mouvement des cités-jardins. Par contre, il n'est fait mention ni de ses origines ouvrières, ni de son fonctionnement coopératif<sup>434</sup>. Mais il est vrai qu'à ce moment, les maisons sont occupées par des personnes âgées et que la coopérative ne se différencie plus guère d'une quelconque gérance immobilière<sup>435</sup>. Ces deux exemples illustrent parfaitement la question fondamentale qui se pose lorsqu'une société décide de classer un espace comme patrimoine : selon quelles valeurs, quels critères ? Cet espace est-il digne de protection pour ses qualités architecturales ou pour sa valeur sociale ? La problématique du patrimoine industriel relève de ce cas : doit-on conserver une fabrique datant de la première révolution industrielle en tant que témoin d'une époque et d'une architecture ou en tant que lieu d'exploitation de la classe ouvrière ? Dans l'éditorial du numéro que la revue *Monuments historiques* consacre en 1977 au patrimoine industriel, cette question est déjà jugée primordiale : « *si l'on considère, et c'est l'objet de ce numéro, que la production spatiale de l'industrie appartient à notre histoire et qu'elle y constitue réellement un apport quantitatif et qualitatif considérable ; si l'on souhaite que cet apport soit reconnu à sa juste valeur et utilisé au lieu d'être détruit et gaspillé, il faut modifier notre attitude à l'égard du patrimoine ancien. Car le « patrimoine » industriel ne se laisse pas facilement enfermer dans une mythologie historique, il nous renvoie au contraire à la quotidienneté sous sa forme la plus objective et la plus dénudée : celle que dictent les rapports de production* »<sup>436</sup>.

Dans ce sens, la Maison du Peuple de Bienne n'est-elle pas plus qu'un exemple du « *neues bauen* » ? N'est-elle pas aussi la représentation d'un certain contexte politique ? Une telle reconnaissance permettrait de nous rappeler qu'elle fut aussi, une fois, non seulement un beau bâtiment, mais également une tentative d'auto-émancipation de la part de la classe ouvrière. Car comme l'a révélé une courte enquête que nous avons menée auprès de la population biennoise en 2001<sup>437</sup>, seules quelques personnes, âgées pour la plupart, reconnaissent encore la Maison du Peuple comme le symbole d'une classe sociale. Notre propos n'est pas ici de redonner vie à quelque chose qui n'existe plus, mais bien de comprendre notre présent, l'espace actuel avec ses significations symboliques propres, ainsi que ses origines. Comment, en effet, nous dit Henri Lefebvre, « *comprendre une genèse, celle du présent, et ses conditions, et son processus, sans aller de l'actuel au passé et inversement ?* »<sup>438</sup>. L'espace capitaliste que nous connaissons aujourd'hui n'est-il pas le

<sup>431</sup> Cité in : RIEGER, Hans Jörg, « 1983 stand ganz im Zeichen des Volkshauses », *op. cit.*, p. 135.

<sup>432</sup> *Pro Volkshaus. Maison du Peuple*, *op. cit.*, n° 2, octobre 1983, p. 3.

<sup>433</sup> *Inventaire des objets dignes de protection. Ville de Bienne*, Office d'urbanisme, Ville de Bienne, 1987, pp. 16-17.

<sup>434</sup> *Inventaire des ensembles dignes de protection. Ville de Bienne*, Office d'urbanisme, Ville de Bienne, 1987, pp. 60-61.

<sup>435</sup> SOMMER, Mike, « Neues Leben im ehemaligen « Vaganten »-Quartier », *Der Bund*, 25.01.2001, p. 22.

<sup>436</sup> DEVILLERS, Christian, *L'architecture industrielle ou la crise du monument historique*, in : *monuments historiques*, « L'architecture industrielle », n° 3, 1977, p. 3.

<sup>437</sup> *La ville socialiste. Le cas de Bienne. Années 20-30*, travail de séminaire, Institut de Géographie de l'Université de Lausanne, mai 2001, pp. 21-22.

<sup>438</sup> Cité in : RACINE, Jean-Bernard, *Interprétation génétique du phénomène urbain*, *op. cit.*, p. 7.



résultat de la victoire de la bourgeoisie à une autre époque ? N'est-il pas le résultat de l'échec d'une tentative de construction d'un autre type d'espace urbain, vers lequel une Maison du Peuple ou une coopérative d'habitation pouvaient par exemple tendre ? Dans ce sens, la transformation d'une ancienne usine ou d'une Maison du Peuple en un centre commercial, tout en conservant ou même en mettant en valeur uniquement leur architecture spécifique, n'est-elle pas le symbole de cette victoire ?

Seule toutefois une analyse détaillée de la gestion du patrimoine et des critères de classification permettrait de répondre à ces questions<sup>439</sup>. Une démarche essentielle qui nous semble nécessaire pour tout nouvel aménagement urbain, pour autant que l'on considère la ville non pas comme l'œuvre unique de technocrates, mais aussi comme une composante importante des rapports sociaux. Pour notre part, nous achevons sur ces questions et cette remarque notre travail, dont il nous faut encore en faire le bilan sous forme conclusive.

---

<sup>439</sup> Selon la jurisprudence, la conception de la protection des monuments a évolué ces dernières années. Dans un arrêt datant de 1992 (ATF 118 Ia 329 cons 5a), le Tribunal fédéral estime en effet que si autrefois on protégeait avant tout les constructions d'une beauté exceptionnelle ainsi que les antiquités, la protection s'étend aujourd'hui à des objets plus récents et à des bâtiments caractéristiques de l'époque où ils ont été édifiés. La nécessité de conserver une construction peut résider dans son importance comme témoin et expression d'une situation historique, sociale, économique et technique. L'examen de la protection dont doit bénéficier un objet s'effectue au moyen d'une appréciation globale reposant sur des critères objectifs et scientifiques.



## CONCLUSION

Notre volonté d'analyser la production spatiale biennoise selon une double démarche, d'abord horizontale au moyen d'un « va-et-vient » constant entre la structure urbaine et la structure sociale globale, puis verticale ou historique, dans une perspective régressive-progressive, nous a permis de constater que l'espace urbain biennois actuel résulte de différentes phases de développement, chacune étant marquée par un stade différent du système de production capitaliste. Notre première hypothèse qui postulait que l'économie est toujours déterminante (mais pas forcément toujours dominante) dans le processus d'urbanisation, a ainsi pu être validée. Les besoins des grandes industries – horlogères notamment – ainsi que la spéculation immobilière ont en effet orienté le développement spatial biennois, répondant ainsi aux intérêts de la bourgeoisie détentrice du capital. L'arrivée au pouvoir communal en 1921 d'une majorité élue par la classe ouvrière nous laissait supposer que les importants aménagements urbains qui sont entrepris au cours de l'entre-deux-guerres ont pour objectif de modifier l'ordre spatial en vue d'offrir de meilleures conditions d'habitat aux ouvriers et d'arrêter le processus de ségrégation spatiale en cours dans les villes depuis la révolution industrielle. Notre seconde hypothèse suggérait ainsi que les autorités de la Bienne rouge ont tenté de changer la ville pour changer la vie. Or, au terme de nos recherches, nous constatons que notre hypothèse ne peut être validée que dans la mesure où l'on considère comme une amélioration de la qualité de vie urbaine la construction d'une nouvelle plage, d'une bibliothèque, l'édification d'un nouveau quartier au centre-ville ou encore l'aménagement d'arrêts de tramways modernes. Le soutien financier aux coopératives d'habitation permet également à certaines catégories d'ouvriers de disposer d'un logement moderne à un prix relativement bas, tout en le soustrayant à la spéculation. Mais de fait, les autorités sociales-démocrates ne peuvent pratiquer un urbanisme et une architecture « ouvrier » ou « socialiste », c'est-à-dire permettre à la classe ouvrière de s'approprier réellement l'espace urbain. Une réalité qui pose immédiatement la question suivante : pourquoi ? Par manque de moyens ? En raison d'une trop forte opposition de la part de la bourgeoisie ? Par manque de volonté politique ? Par désir d'intégration ? Pour y répondre, d'autres études s'avèrent nécessaires, notamment sur la question de l'opposition ou des moyens réels à disposition des autorités. Une analyse approfondie des débats au sein du Conseil Municipal serait également intéressante pour déterminer les volontés qui animent les membres de l'exécutif. François Walter nous rappelle, à ce titre, que l'on peut aussi considérer le mouvement des cités-jardins et les soutiens financiers qu'il obtient, parfois même de municipalités bourgeoises, sous un aspect idéologique : « légitimer l'ordre existant face aux menaces de radicalisation, donner un environnement sain pour désamorcer la révolution sociale »<sup>440</sup>.

La politique « moderniste », c'est-à-dire l'adoption du « *neues bauen* » en architecture ou des principes du zoning en urbanisme, est révélatrice de l'option choisie par les autorités. Le progrès, la nouvelle Bienne, la ville moderne doit permettre à l'ensemble des habitants d'accéder à une meilleure qualité de vie. Selon cette vision, la propriété privée est remise en question pour son côté individualiste empêchant une extension saine et moderne de la ville et non pas pour sa raison véritable, la possession. Loin des constructivistes russes pour qui changer la ville se conjugue avec changer la vie, on tente bien ici de changer la ville pour, à terme, améliorer la vie<sup>441</sup>. Cette image moderne, que la municipalité souhaite donner à Bienne, se retrouve dans son surnom de « Ville de l'Avenir » qui devient un véritable slogan. Dans ce sens, nous pouvons également valider notre troisième hypothèse, qui laissait entendre que les autorités socialistes ont marqué la ville de leur empreinte. Par contre, seule la Maison du Peuple peut être vue et considérée comme le symbole, dans l'espace urbain, de la force du mouvement ouvrier ; son opposition physique à l'Hôtel Elite renforçant cette interprétation. Une symbolique qui nous a amené à nous interroger sur la notion de patrimoine ouvrier : selon quelles valeurs doit-on sauvegarder un tel bâtiment ? Pour son architecture ou pour ce qu'il a signifié par le passé ? Notre travail a dans ce sens démontré que la Maison du Peuple de Bienne est certes reconnue et classée pour sa valeur architecturale, mais non pour sa symbolique et son rôle d'autrefois. Nous avons également vu que dans les années 1980,

---

<sup>440</sup> WALTER, François, « L'histoire urbaine en Suisse », in : *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, Porrentruy, Société jurassienne d'Emulation, 1989, p. 256.

<sup>441</sup> Au sujet des constructivistes russes, qui tentent dès la Révolution de 1917 de créer une ville nouvelle en même temps que se créent une vie nouvelle et un homme nouveau, voir : KOPP, Anatole, *Changer la vie, changer la ville. De la vie nouvelle aux problèmes urbains. URSS 1917 – 1932*, Paris, Union Générale d'Éditions, 1975, 507 p.



lorsque s'est posée la question de la réaffectation de la Maison du Peuple, son aspect « ouvrier » a volontairement été remplacé par une notion de « bien et d'espace public » pour permettre à la ville de la racheter et ainsi la sauver de la spéculation. Quoiqu'il en soit, le débat portant sur l'importance et la nécessité de sauvegarder le patrimoine ouvrier s'ouvre à peine en Suisse et nécessite des études plus approfondies. Mais, comme le note plus généralement Hans-Ulrich Jost pour l'historiographie ouvrière, « *la toute-puissance actuelle du néolibéralisme et le développement des oppositions aux politiques sociales traditionnelles sont peu propices à une exploration renforcée de l'histoire du mouvement ouvrier, tout comme ils ne favorisent guère son interprétation sous forme de synthèse. Ainsi, en dépit de son épanouissement notable depuis les années 1960, cette histoire restera probablement encore longtemps en marge de l'historiographie nationale* »<sup>442</sup>. Au-delà de la question portant sur ce qu'il faut préserver du passé et comment, le patrimoine remplit également une fonction que ne manque pas de relever la ministre socialiste française Catherine Tasca à l'occasion des Journées du patrimoine en 2001 : « *l'attachement au patrimoine est [...] aussi une revendication démocratique : c'est cultiver l'espace public commun par rapport au mouvement de privatisation au sens large et à ce mouvement d'individualisme de la fin du XXe siècle* »<sup>443</sup>.

Géographique, historique et même parfois sociologique, notre étude, en franchissant les limites des disciplines, nous a permis de soulever des questions qui relèvent de notre quotidien, de notre pratique journalière de la ville, pratique influencée par ce qu'est la ville et ce que nous souhaitons en faire. En ce début de XXIe siècle, le nouveau prolétariat formé des immigrés ou des « working poors » ne vit-t-il pas dans le même type de ville hostile que les ouvriers du début du XXe siècle ? L'insalubrité des logements a été remplacée par le bruit et la pollution, les cheminées d'usines noircissant la ville par des autoroutes, alors que la privatisation de l'espace public rend celui-ci inaccessible à toute une frange de la population. Existe-t-il en effet beaucoup de différences entre une cité HLM de la banlieue parisienne d'aujourd'hui et le quartier de Belleville il y a moins de cent ans ? Quelle différence entre la promenade bourgeoise d'antan et la place publique de nos jours où le banc est remplacé par la terrasse de café ? L'interdisciplinarité, si elle a le mérite « *d'affirmer la non-pertinence des frontières disciplinaires pour l'analyse de la réalité sociale* »<sup>444</sup>, trouve toutefois ses limites dans le cadre d'un mémoire de licence, comme le montre l'ensemble des interrogations que nous venons de soulever, tant au niveau de l'analyse historique proprement dite que la gestion actuelle de la ville.

Notre travail s'inscrit comme une tentative d'histoire urbaine que nous pourrions définir avec Jean-Bernard Racine comme « *une étude d'histoire économique et sociale qui débouche sur celle des rapports actuels entre le contenu et le contenant, entre société et ville, rapports médiatisés par les techniques, inséparables de la réalité sociale* »<sup>445</sup>. En d'autres termes, notre analyse de la Bienne rouge sous son aspect urbain nous permet de comprendre les phénomènes actuels, mais également de les remettre en question au vu des luttes précédentes qu'elle nous rappelle. Christiane Roh problématise également son étude sur la Genève de Maurice Braillard et de Léon Nicole de cette façon : « *l'urbain est un des enjeux de la lutte de classe. Or vu sa gestion de plus en plus catastrophique par l'Etat capitaliste, cet enjeu devient de plus en plus important pour les travailleurs. Le mouvement ouvrier ne lutte pas seulement pour le pouvoir ou dans le système de production, mais aussi au niveau de la consommation. Et à cet égard, il a déjà lutté directement pour ses conditions de vie, surtout pour ses conditions de logement. Ces luttes font parties de son histoire au même titre que les autres et il devient d'autant plus important de les rappeler qu'actuellement les tensions au niveau de l'urbain s'accroissent* »<sup>446</sup>. L'expérience genevoise est à ce titre intéressante, non pas au niveau des autorités qui ne possèdent pas une marge de manœuvre beaucoup plus grande qu'à Bienne, mais au niveau de la population où des comités de chômeurs préconisent l'action directe pour empêcher l'évacuation de familles qui ne peuvent plus payer leur loyer<sup>447</sup>. Charles Heimberg se propose pour sa part de rappeler l'esprit de la Vienne rouge, « *dont les réalisations concrètes furent aussi remarquables et pourraient inspirer*

<sup>442</sup> JOST, Hans-Ulrich, « L'historiographie du mouvement ouvrier suisse : sous l'emprise de l'histoire des vainqueurs », in : *Histoire sociale et mouvement ouvrier*, op. cit., p. 31.

<sup>443</sup> Propos recueillis par VALLAEYS, Béatrice & NOCE, Vincent, « Petris de Patrimoine. Que faut-il préserver du XXe siècle ? Débats à Paris », *Libération*, 26.11.2001, pp. 35-36.

<sup>444</sup> FREYMOND, Nicolas, MEIER, Daniel & MERRONE, Giuseppe, « Ce qui donne sens à l'interdisciplinarité », in : *a contrario. Revue interdisciplinaire de sciences sociales*, vol. 1, n° 1, 2003, p. 5.

<sup>445</sup> RACINE, Jean-Bernard, *Interprétation génétique du phénomène urbain*, op. cit., p. 6.

<sup>446</sup> ROH, Christiane, op. cit., p. 5.

<sup>447</sup> TORRACINTA, Claude, op. cit., pp. 59 et ss.



*aujourd'hui encore des politiques progressistes* ». Et de citer l'exemple de la construction de plus de 60'000 appartements sociaux modernes, financés par des impôts directs et importants, particulièrement ciblés sur les manifestations apparentes du luxe. Ou, autre exemple, la réorganisation du système scolaire viennois, tant sur le plan structurel (école moyenne unique pour tous les enfants de 10 à 14 ans) que sur le plan pédagogique (introduction de la « discussion en classe » pour lutter contre les sentiments d'infériorité et de supériorité)<sup>448</sup>.

Dans ce sens, nous pouvons espérer que notre courte histoire urbaine biennoise dépasse la simple énumération des successions de formes et d'aménagements pour tendre vers la définition de Louis Bergeron pour qui « *l'histoire urbaine doit se souvenir d'être avant tout étude des formes historiques d'organisation sociale de l'espace urbain, pour reprendre le langage des géographes, ou des formes urbaines appropriées que produit chaque société à un stade déterminé de son évolution, pour emprunter au vocabulaire des sociologues* »<sup>449</sup>. Une histoire urbaine qui doit nous permettre d'acquérir une partie des outils nécessaires à une réappropriation de la ville, en vue de la changer simultanément à la vie. Car comme l'explique Raymond Ledrut, « *porter intérêt à l'urbain, à la culture urbaine ou à la ville comme lieu culturel et façon de vivre, c'est seulement découvrir que la question de l'espace est au cœur des changements réels dans la vie collective. Quelle que soit l'importance de la tactique et le caractère radical des rapports de production, c'est dans l'urbain, c'est-à-dire dans l'espace-temps, que la société – en tant qu'elle est une façon de vivre ensemble – changera concrètement. Une révolution est dans la vie, ou elle n'est pas. C'est au niveau de l'espace-temps et de la vie concrète que devront se traduire les changements dans le mode de production faute de quoi ces changements ne seront que des transformations infra-structurelles qui se reflèteront dans des super-structures aussi « mythifiées » que celles qui les ont précédées* »<sup>450</sup>.

---

<sup>448</sup> HEIMBERG, Charles, « L'expérience de la municipalité rouge de Vienne », in : *solidaritéS*, n° 22, 2003, pp. 21-22.

<sup>449</sup> BERGERON, Louis, « Histoire sociale et histoire urbaine. A la recherche d'une méthode », in : *Conjoncture économique, Structures sociales. Hommage à Ernest Labrousse*, Paris, 1974, pp. 91-96. Cité in : WALTER, François, « L'histoire urbaine en Suisse », *op. cit.*, p. 254.

<sup>450</sup> LEDRUT, Raymond, *L'espace en question*, *op. cit.*, pp. 140-141.



# BIBLIOGRAPHIE

## ***1. Sources publiées***

*10 ans de socialisme. 10 Jahre Rotes Biel*, Parti socialiste biennois, Imprimerie Coopérative de Bienne, 1932, 70 p.

*Annales Biennoises*, Société de la Bibliothèque de Bienne, 1927-1935.

*Biel-Bienne. Ein Stadtbuch 1936*, Ville de Bienne (éd.), Bâle, Benno Schwabe & Co, 91 p.

*Biel-Bienne. Histoire économique de Bienne*, Bienne, Buchdruckerei Chs. & W. Gassmann, 1948, 399 p.

*Bieler Tagblatt*

BOURQUIN, Werner, *100 ans de développement de la ville. Guide officiel pour l'ouverture de la nouvelle gare 1923*, Bienne, Conseil municipal, 70 p. (traduction)

*Brochure d'exposition. Ausstellung : Die Stadtanlage in Vergangenheit und Zukunft. Stadtentwicklung und Kleinwohnung. Biel, Logengassturnhalle*, Bienne, Andres & Cie., 1927, 55 p.

*Budget de la Commune municipale de Bienne pro 1921-1929*, Biel, Buchdruckerei der Schreibbücherfabrik AG.

*Chronique statistique de la Ville de Bienne*, Service de Statistique, Bienne, Buchdruckerei Charles Rohr, 1928-1936. (de 1928 à 1932, publication trimestrielle puis aperçu en fin d'année, sauf pour 1932 : seulement les deux premiers trimestres, puis un aperçu en fin d'année, sans commentaires et avec très peu de tableaux ; manque 1929 ; 1933, 1934 et 1935 non publiés pour cause d'économies).

MARTIN, Camille, BERNOUILLI, Hans, *L'urbanisme en Suisse*, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé SA, 1929, 74 p.

*Plage de Bienne. Fête d'inauguration : 2 et 3 juillet 1932*, brochure éditée pour l'occasion.

*Pro Volkshaus. Maison du Peuple*, Association pour une utilisation publique de la Maison du Peuple, Bienne, n° 1 & 2, octobre 1981 & octobre 1983.

SCHNETZLER, André, *Enquête sur les conditions de logement à Lausanne en 1894*, Lausanne, 1896.

*Seeländer Volksstimme. Sozialdemokratisches Tagblatt.*

STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat betreffend den allgemeinen Gang und die Ergebnisse der Gemeindeverwaltung, pro 1918-1923\**.

STADT BIEL, *Geschäftsbericht des Gemeinderates an den Stadtrat von Biel und Gemeinderechnungen, pro 1924-1939\**.

## ***2. Plans, inventaires et règlements***

*Inventaire des ensembles dignes de protection. Ville de Bienne*, Office d'urbanisme, Ville de Bienne, 1987, 130 p.

*Inventaire des objets dignes de protection. Ville de Bienne*, Office d'urbanisme, Ville de Bienne, 1987, 196 p.

OFFICE D'URBANISME BIENNE, *Plan directeur général de Bienne. Rapport explicatif. Version pour la procédure de participation*, Ville de Bienne, 1994.

---

\* Pour faciliter la lecture de nos notes de bas de pages, nous avons toujours utilisé la notation suivante pour les rapports de gestion du Conseil Municipal au Conseil de Ville : « STADT BIEL, *Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat* ..., pro ..., p. ... »



*Plan d'affectation des sols*, Office d'urbanisme Bienne, 1998.

*Planung Innenstadt, Konzept Siedlung*, Stadtplanungsamt Biel, 1988.

*Règlement sur les constructions de la ville de Bienne 1937*.

*SCHWEIZERISCHES NATIONALSTRASSENNETZ ARBEITSGRUPPE BIEL*, Bericht über die Führung der Nationalstrasse N5 im Raume Biel, Bern, Biel, 1967.

VILLARS, Felix, *Die Stadt Biel imJahr 1857 und ihre Entwicklung bis 1870*, Biel, Abteilung für Stadterweiterung, 1926. (plan au 1 : 5000 réduit)

VILLARS, Felix, *Die Stadt Biel imJahr 1870 und ihre Entwicklung bis 1889*, Biel, Abteilung für Stadterweiterung, 1926. (plan au 1 : 5000 réduit)

VILLARS, Felix, *Die Stadt Biel imJahr 1890 und ihre Entwicklung bis 1913*, Biel, Abteilung für Stadterweiterung, 1926. (plan au 1 : 5000 réduit)

VILLARS, Felix, *Die Stadt Biel imJahr 1913 und ihre Entwicklung bis 1925*, Biel, Abteilung für Stadterweiterung, 1926. (plan au 1 : 5000 réduit)

*Vue aérienne du centre-ville*, Landestopographie, v. 1931 (1 : 5000 réduit)

*Zonenplan der Stadt Biel 1936*, (plan au 1 : 5000 réduit)

### **3. Outils de travail**

*Architektenlexikon der Schweiz 19. / 20. Jahrhundert*, RUCKI, Isabelle & HUBER, Dorothee (Hrsg.), Bâle, Birkhäuser Verlag, 1998.

BENEVOLO, Leonardo, *Histoire de l'architecture moderne*, Tome 1-4, Paris, Bordas, 1979.

BRUNET, Roger, FERRAS, Robert & THERY, Hervé, *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Paris, Reclus – La Documentation Française, 1993.

ECO, Umberto, *Come si fa una tesi di laurea. Le materie umanistiche*, Milano, Toscabili Bompiani, 1983 (1977).

GRAWITZ, Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2001 (11ème édition), 1019 p.

GRAWITZ, Madeleine, *Lexique des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1994 (6ème édition), 402 p.

GRISEL, André, *Traité de droit administratif*, vol. II, Neuchâtel, Ides et Calendes, 1984.

RACINE, Jean-Bernard, *Géographie urbaine. Matériaux pour les cours et séminaires 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> partie*, Université de Lausanne, IGUL, 1999.

RACINE, Jean-Bernard, *Interpretation génétique du phénomène urbain. Cours de Géographie urbaine II*, Université de Lausanne, IGUL, 1978.

RAGON, Michel, *Histoire mondiale de l'architecture et de l'urbanisme modernes. Tome 2 pratiques et méthodes 1911-1985*, Belgique, Casterman, 1986, 480 p.

*Statistique historique de la Suisse*, SIEGENTHALER, Hansjörg (sous la direction de), RITZMANN-BLICKENSTORFER, Heiner (éd.), Zürich, Chronos, 1996.

*Universalis multimédia version 7*, DVD, Encyclopædia Universalis France S.A., 2001.



## 4. Littérature générale secondaire

### 4.1 Ouvrages

BASSAND, Michel, *Urbanisation et pouvoir politique. Le cas de la Suisse*, Genève, Librairie de l'Université Georg et Cie S.A., 1974, 311 p.

BASSAND, Michel, JOYE, Dominique & SCHULER, Martin, *Les enjeux de l'urbanisation*, OEPR, Bern, 1988.

BÄRTSCHI, Hans-Peter, *Industrialisierung, Eisenbahnschlachten und Städtebau : die Entwicklung der Zürcher Industrie- und Arbeiterstadtteils Aussersihl. Ein vergleichender Beitrag zur Architektur- und Technikgeschichte*, Basel, Birkhäuser Verlag, 1983.

CASTEL, Robert, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Gallimard, 1995, 813 p.

CASTELLS, Manuel, *La question urbaine*, Paris, François Maspero, 1972, 529 p.

COLLECTIF, *Architecture pour le Peuple. Maisons du Peuple. Belgique, Allemagne, Autriche, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Suisse*, Bruxelles, AAM Editions, 1984, 286 p.

CORTHESEY, Bruno, *La Tour Bel-Air. Pour ou contre le premier « gratte-ciel » à Lausanne*, Lausanne, Antipodes, coll. Histoire et société contemporaines, 1997, 166 p.

FIJALKOW, Yankel, *Sociologie de la ville*, Paris, La Découverte, 2002, 122 p.

FREI, Alfred Georg, *Rotes Wien. Austromarxismus und Arbeiterkultur. Sozialdemokratische Wohnungs- und Kommunalpolitik 1919-1934*, Berlin, DVK-Verlag, 1984, 179 p.

GUBLER, Jacques, *Nationalisme et internationalisme dans l'architecture moderne de la Suisse*, Lausanne, Université de Lausanne, Faculté de Lettres, thèse de doctorat publiée aux éditions de l'Age d'Homme, 1975, 346 p.

GUERRAND, Roger-Henri, *Le logement populaire en France : sources documentaires et bibliographie (1800-1960)*, Paris, Centre d'études et de recherches architecturales, Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 1979, 236 p.

GUERRAND, Roger-Henri, *Une Europe en construction. Deux siècles d'habitat social en Europe*, Paris, La Découverte, 1992, 236 p.

HELLER, Geneviève, *Propre en ordre. Habitation et vie domestique 1850-1930 : l'exemple vaudois*, Lausanne, Coll. « Histoire populaire », Editions d'en bas, 1979, 248 p.

*Histoire sociale et mouvement ouvrier. Un bilan historiographique 1848-1998*, STUDER, Brigitte & VALLOTTON, François (sous la direction de), Lausanne – Zürich, Editions d'en bas – Chronos Verlag, 1997, 367 p.

KLOSS, Klaus-Peter, *Siedlungen der 20er Jahre*, Berlin, Haude & Spener, 1982, 68 p.

KOCH, Michael, *Leitbilder des modernen Städtebaus in der Schweiz. 1918-1939*, Zürich, Institut für ORL-ETH Zürich, Bericht Nr. 64, Verlag der Fachvereine an den Schweizerischen Hochschulen und Techniken, 1988, 370 p.

KOCH, Michael, *Städtebau in der Schweiz 1800-1990*, Zürich & Stuttgart, Institut für ORL-ETH Zürich, Bericht Nr. 81, Verlag der Fachvereine an den Schweizerischen Hochschulen und Techniken & B.G. Teubner, 1992, 290 p.

KOPP, Anatole, *Changer la vie, changer la ville. De la vie nouvelle aux problèmes urbains. URSS 1917 – 1932*, Paris, Union Générale d'Éditions, 1975, 507 p.

LA NOUVELLE CRITIQUE, *pour un urbanisme... rapports, communications, débats. Texte intégral du colloque organisé par La Nouvelle Critique et la Fédération de l'Isère du Parti communiste français. Grenoble, 6, 7 avril 1974*, Paris, n° spécial 78 bis, 350 p.



- LEDROUT, Raymond, *L'espace social de la ville. Problèmes de sociologie appliquée à l'aménagement urbain*, Paris, Anthropos, 1968, 370 p.
- LEDROUT, Raymond, *L'espace en question ou le nouveau monde urbain*, Paris, Anthropos, 1976, 364 p.
- Maurice Braillard. *Pionnier suisse de l'architecture moderne (1879-1965)*, Textes et documents réunis par PARAVICINI, Ursula & AMPHOUX, Pascal, Genève, Fondation Braillard Architectes, 1993, 191 p.
- MASNATA, François, *Le Parti socialiste et la tradition démocratique en Suisse*, Neuchâtel, La Braconnière, 1963, 327 p.
- ROCHAT, Gil, *Le développement de trois villes au XIXème siècle : Lausanne, Berne, Genève en prenant comme point de départ l'édification des gare et comme sujet particulier le développement des quartiers ouvriers*, mémoire de licence présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, dact., 1984.
- ROH, Christiane, *La politique urbaine sous le gouvernement socialiste genevois : 1933-1936*, mémoire de licence présenté à la Faculté des Lettres département d'Histoire de l'Univeristé de Genève, dact., 1976, 122 p.
- RUFFIEUX, Roland, *La Suisse de l'entre-deux-guerres*, Lausanne, Payot, 1974, 448 p.
- SAUDAN, Guy, *La municipalité rouge de Lausanne et la crise de 1934-1937*, mémoire de licence présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, dact., 1980.
- SARTRE, Jean-Paul, *Questions de méthode*, Paris, Gallimard, 1980 (1<sup>ère</sup> éd. 1960), 164 p.
- SCHEIBEN, Oskar, *Krise und Integration. Wandlungen in den politischen Konzeptionen der Sozialdemokratischen Partei der Schweiz. 1928-1936. Ein Beitrag zur Reformismusdebatte*, Zürich, Chronos, 1987, 442 p.
- SÖDERSTRÖM, Ola, *Les métamorphoses du patrimoine. Formes de conservation du construit et urbanité*, Thèse présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, Lausanne, IGUL, 1992, 475 p.
- TOPALOV, Christian, *Le profit, la rente et la ville. Eléments de théorie*, Paris, Economica, 1984, 233 p.
- TORRACINTA, Claude, *Genève 1930-1939. Le Temps des passions*, Genève, Tribune Editions, 1978, 229 p.
- VERRET, Michel, *L'espace ouvrier*, Paris, Armand Colin, 1979, 232 p.
- Vienne la rouge. La politique immobilière de la Vienne socialiste, 1919-1933*, TAFURI, Manfredo (sous la direction de), Bruxelles, Pierre Mardaga, 1981, 297 p.
- WALTER, François, *La Suisse urbaine 1750-1950*, Carouge-Genève, Zoé, 1994, 256 p.

## 4.2 Revues

- Monuments historiques*, « L'architecture industrielle », Paris, Les Monuments historiques de la France, n° 3, 1977.
- Traverse. Revue d'histoire*, « La crise des années 30 », Zürich, Chronos, n° 1, 1997.
- Traverse. Revue d'histoire*, « Non-lieux de mémoire. Erinnern und vergessen », Zürich, Chronos, n° 1, 1999.
- Traverses. Revue trimestrielle*, « fonctionnalismes en dérive », Paris, Editions de Minuit, n° 4, 1976.

## 4.3 Articles

- BARRELET, Jean.-Marc, « Le développement de La Chaux-de-Fonds (1850-1914). Essor urbain, monoindustrie et mentalités », in : *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, Porrentruy, Société jurassienne d'Emulation, 1989, pp. 313-318.



BAIROCH, Paul, « La Suisse dans le contexte international aux XIXe et XXe siècles », in : *La Suisse dans l'économie mondiale*, BAIROCH, Paul & KÖRNER, Martin (sous la direction de), Société suisse d'histoire économique et sociale, Zürich, Chronos, 1990, 505 p.

DEGEN, Bernard, « Arbeiterinnen, Arbeiter und Angestellte in der schweizerischen Geschichtsschreibung », in : *Société Générale Suisse d'Histoire. L'histoire en Suisse. Bilan et perspectives – 1991*, Bâle, Schwabe & Co. AG, 1992, pp. 79-91.

FREYMOND, Nicolas, MEIER, Daniel & MERRONE, Giuseppe, « Ce qui donne sens à l'interdisciplinarité », in : *a contrario. Revue interdisciplinaire de sciences sociales*, vol. 1, n° 1, 2003, pp. 3-9.

GEROSA, Pier Giorgio, « Penser la dissolution de la ville : contributions théoriques en Suisse durant l'entre-deux-guerres », in : *La Suisse comme ville. Colloque du Groupe d'Histoire urbaine, Genève, 12-13 mars 1998*, WALTER, François (éd.), Bâle, Société Générale Suisse d'Histoire, Itinera, fasc. 22, 1999, pp. 41-51.

GEROSA, P. G., BASSAND, M. & RACINE, J-B, « L'urbain et l'idéologie », in : *Les enjeux de l'urbanisation : Agglomerationsprobleme in der Schweiz*, Société Suisse d'Etudes pour l'Organisation de l'Espace et la Politique Régionale (OEPR), Berne, Peter Lang, 1988, pp. 114-133.

GUEx, Sébastien, « La pauvreté en Suisse durant l'entre-deux-guerres », in : *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, Lausanne, Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier, n° 4, 1987, pp. 53-62.

HEIMBERG, Charles, « L'expérience de la municipalité rouge de Vienne », in : *solidaritéS*, n° 22, 2003, pp. 21-22.

HEIMBERG, Charles, « Les problématiques de la mémoire et l'histoire du mouvement ouvrier », in : *Cahiers d'Histoire du Mouvement Ouvrier*, Lausanne, Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier, n° 14, 1998, pp. 9-24.

HISSARD, Jean-René & PORTET, François, Les jardins ouvriers de Belfort, in : *Traverses. Revue trimestrielle*, « Jardins contre Nature », n° 5-6, 1976, pp. 178-191.

JEANNERET, Pierre, « Aspects de la culture ouvrière en Suisse », in : *Cahiers d'Histoire du Mouvement Ouvrier*, Lausanne, Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier, n° 10, 1994, pp. 27-51.

JEANNERET, Pierre, « La scission de 1939 en Suisse romande », in : *Solidarités, débats, mouvement. Cent ans de Parti socialiste suisse, 1888-1988*, Lausanne, Editions d'en bas, 1988, pp. 247-278.

JEANNERET, Pierre, « Le Parti socialiste suisse des années 20 à la croisée des chemins », in : *Revue Suisse d'Histoire*, vol. 34, n° 1, Bâle, Schwabe & Co AG, 1984, pp. 509-520.

JOST, Hans-Ulrich, « A propos de la Grève générale », version française de la préface de : GAUTSCHI, Willi, *Der Landesstreik 1918*, Zürich, 1988, pp. I-XV, publié in : *La Brèche*, n°427 & 428, 1989.

(Disponible à l'adresse : [http://www2.unil.ch/hist/cont/docs/downloads/jost\\_apropos.pdf](http://www2.unil.ch/hist/cont/docs/downloads/jost_apropos.pdf))

JOST, Hans-Ulrich, « La place de la Grève générale de 1918 dans l'histoire suisse. Il y a 75 ans, la Grève générale... », in : *Le nouveau syndicat*, 1993 (trad. adaptée de Valérie Vittoz).

(Disponible à l'adresse: [http://www2.unil.ch/hist/cont/docs/downloads/jost\\_75ansgreve.pdf](http://www2.unil.ch/hist/cont/docs/downloads/jost_75ansgreve.pdf))

JOST, Hans-Ulrich, « L'influence des innovations techniques et de la technologie sur la société, vue à travers l'histoire sociale de la Suisse moderne (XVIIIe, XIXe et XXe siècles) », in : *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, Bienne, Société jurassienne d'Emulation, 1988, pp. 243-253.

JOST, Hans-Ulrich, « Menaces et repliement. 1914-1945 », in : *Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses*, Volume n° 3, Lausanne, Payot, 1983, pp. 91-178.

JOST, Hans Ulrich, « Politiques culturelles de la Confédération et valeurs nationales », in: *Peuples inanimés, avez-vous donc une âme ? Images et identités suisses au XXème siècle*, Lausanne, Histoire et société contemporaines. Etudes et mémoires de la section d'histoire de l'UNIL, tome 6, 1987, p. 38.



JOST, Hans-Ulrich, « "Surveiller et punir". Le quadrillage du mouvement ouvrier et du socialisme par la bourgeoisie suisse au 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles », in : *Cent ans de police politique en Suisse. 1889-1989*, Lausanne, Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier & Editions d'en bas, 1992, pp. 11-29.

MARCO, Daniel, « Mouvements d'habitants et compromis territorial », in : *La Suisse comme ville. Colloque du Groupe d'Histoire urbaine, Genève, 12-13 mars 1998*, WALTER, François (éd.), Bâle, Société Générale Suisse d'Histoire, Itinera, fasc. 22, 1999, pp. 223-236.

RACINE, Jean-Bernard, « Entre paradigme critique et visions humanistes », in : *Penser la Ville. Théories et modèles*, DERYCKE, P.-H., HURIOT, J.-M. & PUMAIN, D.(sous la direction de), Paris, Anthropos, 1996, pp. 201-258.

RACINE, Jen-Bernard & DA CUNHA, Antonio, *L'enseignement et la recherche en géographie urbaine à l'Université de Lausanne. Un agenda pour le début d'un nouveau siècle*, 2003, 10 p.

RIEGER, Hans Jörg, *Volkshäuser in der Schweiz*, in : *Kulturmagazin. Demokratische Kunst und Kunstpolitik*, « Volkshäuser : glanz und elend », n° 14, avril 1979, pp. 4-17.

RUFFIEUX, Roland, « La Suisse des radicaux », in : *Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses*, Volume n° 3, Lausanne, Payot, 1983, pp. 5-90.

VUILLEUMIER, Marc, « Les débuts de la Maison du Peuple à Lausanne. », in : *Cahiers d'Histoire du Mouvement Ouvrier*, Lausanne, Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier, n° 18, 2002, pp. 90-112.

WALTER, François, « Fédéralisme et propriété privée 1930-1950. Les attitudes face à l'aménagement du territoire en temps de crise et de pleins pouvoirs », in : *Dokumente und Informationen zur Schweizerischen Orts-, Regional- und Landesplanung (DISP)*, Institut für Orts-, Regional- und Landesplanung ETH Zürich, n° 82, octobre 1985, pp. 21-27.

WALTER, François, « L'histoire urbaine en Suisse », in : *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, Porrentruy, Société jurassienne d'Emulation, 1989, pp. 249-258.

## **5. Littérature sur Bienne**

### **5.1 Ouvrages**

ANDRES, Daniel, *Biel-Veränderungen. Ein Überblick über die bauliche Entwicklung der Stadt Biel*, Biel, 1978, 88 p.

*Bienne – Architecture vue d'en haut et de tout près*, Forum de l'architecture de Bienne, Lausanne, Presse polytechniques et universitaires romandes, 1999, 95 p.

BOURQUIN, Marcus, *Bienne au cours des âges. Cinq siècles d'histoire évoqués par des cartes, des plans, des vues et des textes littéraires*, Berne, VDB Editions Berne, 1980.

BOURQUIN, Werner & BOURQUIN, Marcus, *Biel Stadtgeschichtliches Lexikon von der Römerzeit (Petinesca) bis Ende der 1930er Jahre. Historisch, biographisch, topographisch. Mit Ergänzungen für den Zeitraum bis 1999*, Bienne, Büro Cortesi, 1999.

BRUCKERT, Raymond, *Bienne son agglomération, sa région. Etude géographique structurale d'une zone urbaine et de son expansion territoriale*, thèse de doctorat, Bienne, Genodruck, 1970, 257 p.

BUCHMÜLLER, Pierre, *Le développement spatial de la ville de Bienne de 1800 à 1980*, dact., mémoire de licence, Geographisches Institut der Universität Bern, dact., 1980/81, 133 p.

EHRENSPERGER-KATZ, Ingrid & MOSER, A., *Arts et monuments. Jura bernois, Bienne et les rives du lac*, Société d'Histoire de l'Art en Suisse, 1983, 216 p.

EHRENSPERGER-KATZ, Ingrid & WICK-WERDER, Margrit, *Biel Bienne*, Berne, Société d'Histoire de l'Art en Suisse, 2002, 78 p.



GRAF, Urs, *Traces de l'architecture moderne dans le canton de Berne. Anthologie de l'architecture contemporaine dans le canton de Berne, période 1920-1940*, Commission des beaux-arts et d'architecture du canton de Berne, 1987, 304 p.

KÄSTLI, Tobias, *Das rote Biel 1919-1939. Probleme sozialdemokratischer Gemeindepolitik*, Bern, Fagus Verlag, 1988, 175 p.

KÄSTLI, Tobias, *Die Vergangenheit der Zukunftstadt. Arbeiterbewegung, Fortschritt und Krisen in Biel 1815-1919*, Bern, Fagus Verlag, 1989, 248 p.

KAUFMANN, Iris, *Das Bieler Bahnhofquartier, Neue Bauen in Biel, Das Bieler Volkshaus*, Diplomwahlfacharbeiten ETH Zürich, dact., 1985, 94 p.

*Mémoire régionale. Un voyage multimédias à travers la région de Bienne, le Seeland et le Jura bernois*, CD-ROM, Bienne, W. Gassmann S.A., 2003.

MÜLLER, Guido, *Erinnerungen, Reden, Schriften*, Bern, Francke Verlag, 1970, 526 p.

NOBS, Hans, *Der Finanzhaushalt der Stadt Biel von 1920 bis 1956 unter besonderer Berücksichtigung der wirtschaftlichen und rechtlichen Grundlagen*, Dissertation zur Erlangung der Würde eines Doktors der Wirtschafts- und Sozialwissenschaften, rechts-, wirtschafts- und sozialwissenschaftliche Fakultät der Universität Freiburg, 1960.

ROTH, Rudolf, *Das Volkshaus Biel und das Werden der Arbeiterbewegung*, Bienne, Volkshausgenossenschaft Biel, 1959, 147 p.

SCASCIGHINI, Mario, *La Maison du Peuple. Le temps d'un édifice de classe*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, coll. « Hommes, Techniques, Environnement », 1991, 225 p. (Cet ouvrage est la version abrégée et remaniée d'une thèse présentée au département d'architecture de l'EPFL en 1988).

STÄHLI, Fritz, « Die Stilllegung der Montagewerkstätte der General Motors Suisse SA », in : *Nouvelles Annales Biennoises*, Conseil Municipal, 1975, pp. 73-79.

TSCHERSICH, Andreas, *1927-1941 arrêts de tramway à Bienne*, 1999.

ZIEGLER, Albert & JEANMAIRE, Claude, *Bieler Strassenbahnen. Tramways of Biel (Switzerland). Städtische Strassenbahn Biel, Städtische Verkehrsbetriebe Biel, Biel-Meinisberg-Bahn, Biel-Täuffelen-Ins-Bahn*, Archiv Nr. 27, Villigen, Verlag Eisenbahn, 1977 .

## 5.2 Articles

BOURQUIN, Marcus, « Die wechselvolle Geschichte der Stadtbibliothek. Von der Moralischen Bürger- zu Stadtbibliothek Biel (1765-1925) », in : *Nouvelles Annales Biennoises*, Conseil Municipal, 1991, pp. 51-88.

DAHLER, Ralph, « De la grève à la paix du travail. Les travailleurs biennois et la première convention horlogère de 1937 », in : *Nouvelles Annales Biennoises*, Conseil Municipal, 1987, pp. 33-45.

EHRENSPERGER-KATZ, Ingrid, « Bienne et l'architecture moderne. », in : *Docu-bulletin*, Blauen, Schweizer Baudokumentation, n° 10/11, octobre/novembre 1984, pp. 5-22.

FLURY Dorothea, « Biel im Frontenfrühling. Der Nationalsozialismus dringt ins Bewusstsein einer kriesenversehrten Bevölkerung », in : *Nouvelles Annales Biennoises*, Conseil Municipal, 1989, pp. 7-41.

GRABER, Isabelle, « Place Centrale. Quand le secteur privé empiète sur l'espace public », *Le Journal du Jura*, 27.02.2002.

ISELI, Werner, « Felix Villars (1876-1973), alt Stadtgeometer von Biel », in : *Nouvelles Annales Biennoises*, Conseil Municipal, 1973, pp. 108-112.

KÄSTLI, Tobias, « La Bienne rouge. Théorie et pratique du socialisme communal », in : *Solidarités, débats et mouvements. Cent ans de Parti Socialiste suisse 1888 – 1988*, Lausanne, Editions d'en bas, 1988, pp. 123-152.



KÄSTLI, Tobial, « Von der Arbeiterunion zum roten Biel. Die Politisierung der Arbeiterbewegung und das Experiment des Gemeindesozialismus », in : *Nouvelles Annales Biennoises*, Conseil Municipal, 1986, pp. 57-70.

KÄSTLI, Tobias, « 1918 : Revolutionäre Lage in Biel ? », in : *Nouvelles Annales Biennoises*, Conseil Municipal, 1978, pp. 112-118.

KOLLER, Christophe, « Le préfet et l'entrepreneur ? : interventions de l'Etat et développement industriel dans le Jura bernois et à Bienne entre 1850 et 1930 », in : *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, Société jurassienne d'Emulation, 1999, pp. 307-330.

KOLLER, Christophe, « Les acteurs de l'industrialisation à travers l'application de la Loi sur les fabriques. Le cas du Jura bernois au temps de la Grande Dépression : 1872-1895 », in : *Cahiers d'Histoire du Mouvement Ouvrier*, Lausanne, Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier, n° 9, 1993, pp. 57-75.

KNOBEL WENGER, Joëlle, « Les questions sociales dans le cadre de la société Louis Brandt & Frère, une manufacture d'horlogerie biennoise (1895-1935) » in : *Cahiers d'Histoire du Mouvement Ouvrier*, Lausanne, Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier, n° 15, 1999, pp. 75-94.

KURZ, Daniel, Licht, Luft und saubere Ordnung : Sozialdemokratie und Stadtplanung in der Zwischenkriegszeit, in : *Traverse. Revue d'histoire*, « Stadt entziffern / déchiffrer la ville », n° 2, 1994, pp. 61-76.

« Les partis à la barre ! Les élections au « Conseil de Ville des 60 », 1893-1984 », in : *Nouvelles Annales Biennoises, Conseil Municipal*, 1985, pp. 34-46.

MALFROY, Sylvain, « Des alvéoles d'intimité dans un environnement communautaire. Eduard Lanz et le logement coopératif à Bienne », in : *Nouvelles Annales Biennoises*, Conseil Municipal, 1995, pp. 52-67.

PERRENOUD, Marc, « Corporatisme horloger et paix du travail (1926-1937) », in : *Le travail en mutation. Interprétation, organisation et pouvoir, du Moyen Age à nos jours*, PFISTER, Ulrich, STUDER, Brigitte & TANNER, Jakob (Hg.), Société Suisse d'histoire économique et sociale, Chronos, Zurich, 1996, pp. 291-314.

RIEGER, Hans Jörg, « 1983 stand ganz im Zeichen des Volkshauses », in : *Nouvelles Annales Biennoises*, Conseil Municipal, 1983, pp. 123-136.

SOMMER, Mike, « Neues Leben im ehemaligen "Vaganten"-Quartier », *Der Bund*, 25.01.2001, p. 22

« Unterbrochene Stadt / La ville interrompue. Schweizer Architektur 1930-40 », in : *werk-archithese*, n° 23-24, novembre/décembre 1978.

« Zeitgemässe baurechtliche Grundordnung », in : *Nouvelles Annales Biennoises*, Conseil Municipal, 1998, pp. 75-84

